This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

# SOCIÉTÉ ROUENNAISE

DE

# BIBLIOPHILES

N° 72

—

M. GEORGES LE BOUTEILLER

# LA MUSE NORMANDE

—

TOME III

# LA
# MUSE NORMANDE

DE DAVID FERRAND

Publiée d'après les Livrets originaux, 1625-1653
et l'Inventaire général de 1655

AVEC INTRODUCTION, NOTES ET GLOSSAIRE

Par A. HÉRON

ROUEN
IMPRIMERIE ESPÉRANCE CAGNIARD
—
1892

NOTE TO THE READER
The paper in this volume is brittle or the inner margins are extremely narrow.
We have bound or rebound the volume utilizing the best means possible.
PLEASE HANDLE WITH CARE
GENERAL BOOKBINDING CO.

PC2936
F4
v.3

VINGTIESME PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

## A MONSIEVR L'ABBÉ D'EV

PRINCE DV PVY CETTE ANNÉE 1644

*Men bon Prelat, ie vo presente*
*Cèt œuure d'vne ame feruente;*
*Mais yeuxcusez-may si i'ay mis*
*Votte nom su ses Pouësies*
*Qui sont petites fantasies*
*Qui ont rengaillardy le Puys.*

*Su ptit œuure que ie vo donne*
*Ne pretend offencer personne*
*Dedans sen langage quemun.*
*Su point n'a touché me n'enuie ;*
*I'aymerez mieux perdre la vie*
*Que d'auer offencé queuqu'vn.*

*Tant seulement ie n'auais garde*
*De paler de la Bourdigade,*
*D'otant que plusieurs bons z'esprits,*
*Ayant bien remaqué st'affaire,*
*Ont iugé n'estre necessaire*
*De l'emplier à me z'escrits.*

*I'y ay mis, outre ma coustume,*
*Afin de grossir su volume,*
*Queuques ouurages serieux*
*Faits dessus l'esclat d'vne Reine*
*Dont la vertu est si hautaine*
*Qu'elle dait estre au ren des Dieux.*

*Su digne fleuron de la France*
*A dessus may tieulle pissance*
*Que i'espere bien qu'Apolon*
*M'en fera faire d'auontage ;*
*Y faut craire que cét ouurage*
*N'est qu'vn petit eschantillon.*

*Accepte doncque me n'offrande*
*Bien qu'elle ne set guere grande.*
*De l'iau qu'offrit vn vilageois*
*A certain prinche remerquable*
*Fut recheuë ossi agriable*
*Que queuque don des pu grands Roys.*

*Que la santé & bone vie*
*Du bon Dieu vo set departie,*
*Et qui vo boute vn iour o Cieux.*
*Ch'est que de bon cœur vo souhette*
*Cely qui ne se dit point Poëte,*
*Qui ne peut vo souhetter mieux.*

*V. S. D. F.*

*Le suiet est tiré de la Gazette où la Reyne de la grand'Bretagne inquise du trouble qu'elle voyoit dans le malheur de la guerre, dit que la guerre ne l'estonnoit point, puis qu'elle estoit en paix auec son Dieu.*

SVR

# L'IMMACVLÉE CONCEPTION

DE LA VIERGE

CHANT ROYAL

Depuis qu'vne ame à son Dieu s'est vnie,
Elle n'a plus d'autre obiect glorieux ;
Ce tout puissant plein de grace infinie
Rend auec elle vne sainte armonie ;

Elle est en terre & possede les Cieux.
D'autant qu'elle est d'immortelle substance,
Elle ne craint toute humaine puissance,
Ainsi que font nos debilles esprits
Qu'vn moindre vent d'affliction atterre;
Ce qui me fait peindre dans ces escrits
*La Reyne en paix au milieu de la guerre.*

Vne Princesse est pour un Roy choisie;
Vn saint hymen l'introduit dans des lieux
Où s'est campé vn monstre d'heresie;
Le Roy permet, par vne courtoisie,
Dire la messe à ses religieux.
D'vn temple exquis elle eut la ioüissance.
Le peuple émeu, detestant sa croyance,
Soüille ce lieu, brusle son crucifix,
Rompt ses autels, ses prestres il enferre;
Mais Dieu fit voir, pour exalter nos Lys,
*La Reyne en paix au milieu de la guerre.*

Dans ces rigueurs elle fut aduertie
D'abandonner ce lieu pernicieux;
Sur vne nef elle fait sa sortie,
Mais l'insolent, sçachant sa departie,
Plus que iamais deuient audacieux.
Sur ses vaisseaux sa Princesse il deuance;
De ses canons les boulets il eslance

Contre ses masts, & par vn grand mespris
Veut la mener captiue en Angleterre;
Mais triomphante on veid dans ce débris
*La Reyne en paix au milieu de la guerre.*

Elle souffroit encor la barbarie
De ces tyrans, quand Æole venteux,
Dedans les airs dressant sa batterie,
Porta Neptune à si grande furie
Qu'il implora vn prompt secours des Dieux.
Maint feu du Ciel pour luy aider s'auance;
Les matelots perdent toute esperance,
Et dans la peur pensoient estre engloutis,
Tombant du Ciel aux gouffres de la terre;
Mais tousiours fut sans frayeur & sans cris
*La Reyne en paix au milieu de la guerre.*

Ainsi que fit au peril de sa vie
Ce bon Abbé docte & religieux,
Premier motif de cette confrairie,
Elle inuoqua le sainct nom de MARIE,
Et fit en soy ainsi que luy des vœux.
Le feu s'esteint & perd sa violence,
Le vent se rompt, l'air reprend son essence,
La mer se calme, & ses ondeux replis
Luy figuroient les lys d'vn beau parterre.
Et sans nul mal surgit en ce pays.
*La Reyne en paix au milieu de la guerre.*

ENVOY

Reine du Ciel, par ceste allegorie
Ie veux tracer ton Concept precieux ;
Auant tout temps l'Éternel t'a cherie
Pour racheter la Nature perie
Par le peché de nos premiers ayeux.
Sathan vouloit par sa vaine arrogance
Te captiuer au point de ta naissance
Dans les liens où nous sommes submis ;
Mais ce grand Dieu, qui son pouuoir resserre,
Te fit nommer, malgré nos ennemis,
*La Reyne en paix au milieu de la guerre.*

## SVR LE MESME SVBIECT

STANCES

VIERGE, voulant chanter ta grandeur admirable,
Ie crains d'estre puny de ma temerité,
Et, pour en figurer quelque suiet semblable,
Il faut que ie m'adresse à ton humanité.

Comme vn humble respect te rendit souueraine,
Pour porter le salut des hommes en ce lieu,
Ie te veux comparer à l'esclat d'vne Reyne
Qui pour tiltre se dit la seruante de Dieu.

Si d'vn estre royal tu as pris ta naissance,
Elle est espouse, sœur, fille & tante de Roy ;
Si tu t'offres au temple en toute obeyssance,
En enfance elle fit l'offrande ainsi que toy.

Vn Roy mol & craintif te fit quitter ta terre
T'obligeant à cercher des pays estrangers ;
Sathan bien plus subtil, fomentant vne guerre,
Luy fait quitter son sceptre & l'expose aux dangers.

Si l'excez de douleur ton chaste cœur entame,
Voyant plusieurs bourreaux mettre en la croix ton fils,
Vn extresme regret outreperça son ame,
Voyant des insolents brusler le crucifix.

Dans ta comparaison, ce qui seroit contraire,
C'est que sans nul peché tu parus en ces lieux ;
Mais son Concept suiuit le sort du premier pere,
Et par grace le tien fut conserué des Cieux.

## CANT RYAL

*Le subiect est qu'vn nommé Beau-Regard qui enseignoit la iurisprudence en cette ville, comme il auoit de grandes cognoissances, il fit emprunt de plusieurs bagues, ioyaux & coliers de perles, pour orner son fils qui representoit quelque personnage en vne tragedie qui se faisoit aux Iesuistes; il s'enfuyt de nuict, emportant auec soy grand nombre de richesses, & ne s'est veu depuis.*

Su monde ichite est vn certain estage
Où biaucoup font coume les bateleux ;
Si oiourd'huy y contrefont les gueux,
Le lendemain, changeant de personnage,
No les verra en habits somptueux.
Le seul point est d'auer bonne cheruelle
Pour bien sauer où plaquer sa merelle,
Et yatrapper les biens si dieuxtrement
Qu'on n'oze pas pres qu'en bransler les lippes,
Ainchin qu'a fait ichy, dedans Roüen,
*Su Biau-regard qui a dèniché nos nippes.*

I'ay ouy noumer par vn quemun langage
Vn biau-regard cét astre lumineux
Dont la vertu de ses raiz qualureux
Les mineraux figit pour nostre vsage,
Rubis, diamants, & tout ce qu'est gemeux.
Su Biau-regard ichy qui a fait velle,
Et qui a z'v no ioyaux par cautelle,

Fait o rebours du sien du firmament ;
Coume vne austruche il les mange & dissipe.
Qu'on nomme donc vn chimiste yeucellent
*Su Biau-regard qui a dèniché nos nippes.*

Y no z'a fait vn yeuxtresme doumage,
Car no z'enfans ne seront pus pompeux
Coume y l'estest quand y l'allest o ieux ;
Su z'vn autruy vn chequ'vn se rend sage ;
O dieble set tout aintels affronteux.
S'on veut vestir nos brus en damoiselle,
Coume no fait, la fille estant puchelle,
Que no z'emprunte ainchin qu'o fait souuent
Queuques ioyaux à plaquer su leu trippes,
No ramentet ossi tost librement
*Su Biau-regard qui a dèniché nos nippes.*

Y l'empruntit sans cedulle ny gage
Bagues, ioyaux, mais bien à trente lieux,
Pour se n'enfant rendre pu somptueux,
Qui n'estet prins que pour seruir de page
Su le tiatre o Colliege fameux.
Coume on portit par vn amoureux zelle
O mains d'Aron or, carquans & vaisselle
Pour le viau d'or, les femmes librement
Ly apportest leu ioyaux dans ses griffes,
Sans soubçonner qu'eust fait si meschamment
*Su Biau-regard qui a dèniché nos nippes.*

Lors que queuz ly y l'eut tout su mesnage,
Vn dieblotin le rendit curieux
De conuoiter ces ioyaux precieux,
Ly conseillant d'entreprendre vn voyage
Et que pour viure il ne peut faire mieux.
Ayant vn ptiot d'argent à l'esquerchelle,
Sans se seruir d'ocune haridelle,
Il sort de nuict, mais si subtillement
Que sen vezin qu'o z'appelle Philippes
N'oüyt tinter ny branner seulement
*Su Biau-regard qui a dèniché nos nippes.*

ENVAY

Pour ne vou point ennuyer dauontage,
Si vo creyez le conseil du rimeux,
Dames, cachez votte mal douloureux,
Car, coume o dit, chla donne vn ptiot courage
Quand coume say no vait vn malheureux.
En vos traictez si la clause est aintelle
Qu'emporterez, venant la mort cruelle,
Bagues, ioyaux, dites qu'auant le vent
Ils sont passez dedans l'Isle des grippes,
Et qu'en ioüyt, sans laiz de testament,
*Su Biau-regard qui a dèniché nos nippes.*

*Le suiet est sur le grabuge aduenu Ieudy dernier par vne troupe de Gens d'armes qui rencontrant fortuitement Messieurs de la Pretendüe Reformée au chemin, qui reuenoient du Presche, leur firent beaucoup de choses qui ne sont à faire.*

## CANT RIAL

Il semble à voir en guerre declarée
Que le soudart tritre & malicieux
S'en doiue aller toute à bride auallée,
Et yengloutir d'vne seule goulée
Chen qui rauit de la main & de z'ieux.
Mais su bon Dieu, dessous qui notte vie
Par la raison se trouue assuiettie,
Qui sait, qui vait qu'on fait iournellement,
Et qui deffend qu'on violle & qu'on pille,
Par des meschans a veu prés de Roüen
*Les Pretenduz grippez par la Soudrille.*

Mes bonnes gens, ie vo dis ste serée
Que me n'esprit n'est si capricieux
De me moquer de la loy Reformée;
Biaucoup d'Edicts m'en ostent la pensée;
Chla n'appartient qu'o z'esprits captieux.
Ie dierray donc qu'vne Gendermerie,
Qui ne dait point vser d'effronterie,

En ces quartiez passant dernierement,
Happest tous ceux qui venest dans la ville,
Sans espergner, ie dis à bon escient,
*Les Pretenduz grippez par la Soudrille.*

Che n'est point chy vn cas de grand risée,
Car sans mentir ses Roulants furieux
Baillirent à tous vne tieulle vezée,
Qui l'y en a qui ont si grand trenchée
Qu'vn lauement ne leu feret pas mieux.
Misericorde ! vn chacun d'eux s'écrie,
S'imaginant estre en vne tu'rie ;
L'vn en courant perdit sen Testament,
L'autre sen Siaume & maint autre guenille ;
Là sans raison fut veu impudemment
*Les Pretenduz grippez par la Soudrille.*

Quand des guerriers fut la troupe entinchée,
No n'aleguet le dire du prescheux
Que pour souffrir l'ame est de Dieu touchée ;
Femme & mary, coume la fianchée,
Pour se sauuer quitest leu z'amoureux.
En s'enfiant ocun n'auet enuie
De discourir de l'eternelle vie ;
Sainct Pol estet en alieurquissement ;
No ne palet de Bible en Apostille ;
Qui en eut palé, quand fut en vn moment
*Les Pretenduz grippez par la Soudrille ?*

Le milleur fut quand la troupe enrengée
Fut o fauxbourgs, hors de lieu perilleux ;
Car tel n'estet o combat qu'vn Pigmée
Qui se diset, o millieu de st'ermée,
S'estre monstré vn géant orgueilleux.
Les femme ossi disest : « Ma sœur, m'amie,
De tout su brit ie sis toute espaumie ;
Petit troupiau, que tu as de tourment
Pour suporter le faix de l'Euangile !
Souffrira-t'on qu'on vaye impudemment,
*Les Pretenduz grippez par la Soudrille ?* »

ENVAY

Mes bonnes gens, y faut que ie vo die
Que par engain ie n'ay fait ste poüesie ;
La nouuiauté l'a causé seulement ;
Su malur peut venir o pus habille.
Ie n'ay pensé offencer nullement
*Les Pretenduz grippez par la Soudrille.*

*Peur de tumulte, les Magistrats firent deffence à l'Autheur de parler de la Bourdigade, & est ce qu'il descrit.*

## BALLADE

Vous qui accourez ste serée
Coume un eschein de hannetons,

Et qui guignez la gueule bée,
Barbetant coume des oisons,
Disant : « O Palinots i'allons
Pour rire de la Bourdigade »,
Retournez souffler vos tisons;
*Si i'en palle, que Dieu m'en garde !*

Si s'est passé queuque risée
(Ie palle à vous, bons biberons),
Où vous ayez la tripe enflée
Emply vos canes & flagons,
Dites chen que nous z'en dirons ;
Souuent la langue babillarde
Est happée par ses blasons ;
*Si i'en palle, que Dieu m'en garde !*

Les pu hupez de st'assemblée,
Dont ie ne dierray pas les noms,
M'en ont deffendu la palée,
Et m'en ont donné les raisons.
Et quay ! pour vous, Messieurs les Bons,
Seray-ie prins à la moustarde ?
Allez, monstrez nou vos tallons;
*Si i'en palle, que Dieu m'en garde !*

ENVAY

Ie pensais bien dans ces lichons
Estendre ma Muse gaillarde ;
Mais d'en causer ichy, garchons,
*Si i'en palle, que Dieu m'en garde !*

# LETTRE DE LA BONNE FEMME ANEZ

*A sen fieux Flipes, apprentif queu gros Iean,*
*tout contre vn vendeux de bourrez, à la Maraiquerie.*

STANCHES

Men fieux, ie ne say à qui s'éguche ta cheruelle ;
Semble à vair que tu viue ainchin comme vn lugan ;
Tu ne nous mande rien de toute les nouuelle
De che qu'on fet & dit asteure dans Roüen.

Macé par sen fieux sait tout chen qui s'y passe,
Qui s'y dit, qui s'y fet, & le mande tousiours ;
Ie pense que tu sais fourré dans queuque casse,
Et que tu n'és su pié, si che n'est o hauts iours.

Chela le monstre bien, car y mande à sen pere
Tout chela que no luit plaqué à ses potiaux ;
Pour tay, no ne t'en a iamais o tant veu fere ;
Est-che que tu ne peux luire à se z'écritiaux ?

Chennela, me n'éfant, no semble bien estrange,
Car quand no te boutit à mestier à Roüen,
Tu escriuais & luisais tout ainsin coume vn ange ;
Dieu sçait où tu as de pis mis te n'entendement.

Sa Mace, que l'ay dit qu'estoit ten camarade,
A ten pere a mande si bien chen qui sçauet
Qui vendit tout ten pray loq à ste Bourdigade,
Dont il a bien cheuy à tout chen qui deuet.

I'en deuions fere otant pour no vider d'affaires
Et pour auer l'estoffe à te fere vn mantel,
Quand dimenche dernier l'oüys notre Vicaire
Qui en luisit la deffence en vn grand ecritel.

Quand l'entendis chela, l'en fus toute epaumie,
Et soudain ie sentis tournier men cheruel ;
I'en reddis le gueret, l'en fus enanoüye,
Et quechant ie pensis m'écrazer le musel.

O brit que no fezet ten pere accourt bien vitte ;
Y quitte la le Prosne & tous les Mandements ;
Y m'aspergit si bien anecq de l'iau beniste
Qui me fit r'assicher & mettre à men bon sens.

I'en rends graces à Dieu, &, sortant de la Messe,
Checun m'entoure ainchin qu'on fet vn bateleux,
Pour sauer d'ou venet vne tieulle feblesse,
Mais ie ne leu dis rien de men mal douloureux.

Mais, quand ie fus queu may, lors ie coumenche à braire,
Ie descharge men coeur & prenonche chez mots :
Queu pitié est-che chy, qu'est-che qu'on pourra faire
Des fritz que no ne peut bouter à la my-gos ?

Les lerra-t'on pourrir à notte veüe & sceuë ?
I'en pleure dans le cœur, ch'est perte sans proufit ;
No cochons agachez n'en feront leu repuë,
Si n'ont prumierement passé par l'alambic.

Ie dis par st'alambic, car ces diantres de beites,
(Chla s'entend du pu grand ijsques o letterons)
No ne sait queu malur y l'ont dedans leu teites,
Y n'en maqueront brin, si che n'est en estrons.

No ne seret quasi où lascher l'éguillette ;
Y sont de nos my-gos degoustez tellement,
Qui no z'y faut aller tretous coume en cachette ;
Niomains d'vne lieuë ils en sentent le vent.

L'y eut dimenche huit iours qu'vne de no metresses,
Qui ainchin coume nou ne sauet sen calcul,
Notte verard foüillit si bien dessous ses fesses
Qu'a qut su le musel & nou monstrit sen cul.

No z'a biau clariner pres l'auge la caudiere,
Et crier : Tiau, tiau, tiau, pas vn de nos gorretz
Ne respond : Oüyn, oüyn, oüyn à notte chambriere,
Si che n'est qu'a l'y met queuque fais des nauetz.

Et que feron-ie donc des biens que Dieu no donne,
Les portant o prinsseux, quand y seront pilez ?
Ie n'auons ny poinçons, demy queuë, ny tonne,
Que no quatre demis que no z'a rafutez.

De quay poiron nou don l'année de ste ferme,
Si che n'est de ses biens qu'o z'y peut amasser ?
Notte maistre n'ayant rechu anné' ny terme,
Si no mettra dehors ie vo laisse à penser.

Ten pere, ainchin qu'vn gars, en soufflet hors d'aleine,
De me vair delouzer il en hauchet le dos,
Quand y l'entrit queu nous le fils de Madeleine,
Qui nous fit à tous deux quitter notte prepos.

Y venet de Roüen & contit file à file
Chen qui l'auet oüy, & sitte y no diset
Qu'o z'eret du rabais pour l'entrée de ville,
Dont ie prijsme à Dieu en bref temps qu'ainsi set.

Chela no consolit alors may & ten pere,
Car i'estions écœurez n'ayant sceu desiuner ;
Et d'autant que chela soulaget notte affaire,
Ten pere aueuque nous le pria de disner.

Y no dit qui pourret passer dessu ten mestre
L'endemain, qu'il auet affaire dans Roüen ;
Ch'est pourquay ie t'auons fait escrire ste lettre,
Afin que chen qu'on dit tu mande pu souuent.

St'année chy que i'auons tout notte saux à baire,
Tu viendras, si tu peux, ses feriers de Noel ;
Tu seras bien venu ; pour des patez de paire,
No t'en baudra queu nou à rebouque musel.

Ameine, si tu peux, su Bastien pour rire ;
I'eron pour tay & ly assez de quay maquer ;
I'auon notte vieux coq, ic le bouteron cuire ;
Ossi bien asteur' chy y ne sret pu cauquer.

No t'attend en su temps, car st'Anne, ta cousine,
Se dait en ces iours là aueuq gros Iean fiancher ;
Y l'i éra, ce dit on, assez maigre cuisine ;
Y n'importe ; tu peux t'attendre à bien danser.

Ell'a vn ptiot failly ; mais quay ! y s'yaquemode ;
Pierre ossi : y l'en a dauontage d'argent ;
Y ne s'en soucy'brin ; y dit que ch'est la mode,
Et qu'on z'en fait ainchin asteure dans Roüen.

Su Blin que tu aymais tant auant ta departie,
Il est mort du clauel, dont i'en sommes marris ;
No t'en garde la piau, dont i'auon bien enuie
T'en faire vn deuantel pour garder te z'abits.

Adieu, men cher éfant ; de pur d'estre suprinse,
Mande nou si tu viens, ou tu ne viendras pas.
La cambre niomains de ta sœur est retinse ;
N'oublie d'apporter quand tay de z'armanas.

FIN

# AVTRES ŒVVRES

PRESENTÉES · PAR DIVERS AVTHEVRS

## CANT RYAL

Que fais tu la, compere Dominique,
A requigner ainchin dans te n'hotel?
Depesche tay de fermer ta boutique,
Pour venir vair vne bonne musique
De gros tuyaux qui sont dans su Catel.
Y semble à vair que se set vn tonnerre
Coume ceux-là que no vit à la guerre,
Qui consultest contre des basanez;
Y l'allongnaist le cos coume vne gruë,
Quand i'auon eu aueuq tous ses mousquets
*De z'Espagnols Graueline renduë.*

Viens vair ossi ste grosse cloque antique
Qui est en haut où est su grand rondel;
Tu peux bien vair aueuque tes bezicles
L'heure qu'il est, & mettre par article
Le iour, le temps, & chen qui est de nouuel.

No l'entendret si no voullet s'enquerre
Tres vollentiers de la Fayre à Bocquerre,
Sy n'en estest comme non informez.
Vrement chemon, ceste nouuelle est sceuë ;
Pourquay no dit que ie seron en paix,
*De z'Espagnols Graueline renduë.*

— Ie le veux bien, dit su merencollique ;
Verron non point aueuque leu drapel
Ces chent armez d'arquebuze & de pique
Et ces chinquante à cheval georgique
Paroistre ainchin qu'à su biau renouuel?
— Ouy, dit Michaut, aueucq leu chimeterre
De mesme voix y bairont à plain verre
A la santé de nos brave guerriez,
Criant tout haut tretous parmy la ruë :
Vive le Roy couuert tout de lauriez,
*De z'Espagnols Graueline renduë.*

Che n'est pas tout : vne odre magnifique
Se monstrera dans le bon naturel
De nos Mousieux au dret ceremonique
Quy s'obseruant pour su faict heroüique
De faire vn feu quy n'en fut vn aintel.
Le Thedion se chante à notte terre
Contre ceux là que notte gloire atterre.
Pis qu'y sont prins & en bas renuersez,
Ie les verron tretous à teste nuë,
Quand y serest chen mille ramassez,
*De z'Espagnols Graueline renduë.*

Bref pour chanter vne glore autentique
De notte Mars contre le parapel
De ces diots dont le visage ettique
Semble à les vair à leu ventre hydropique
Qui sont tombez de la tour de Babel.
Mais notte Altesse animé les enserre,
Et de canons tellement les atterre
(Maugré leu forts) de sy pres que pressez
Furent contraints quand y firent reueuë
Que tout nos gens estest dans les fossez,
*De z'Espagnols Graueline renduë.*

## LETTRE MISSIVE

*Du bon-homme Geruais Bouffare, adrechante à sen fieux Robin, Poüette des pu bons de su temps, estudiant astheure ichite au grand Colliege, vn petiot au decha la ruë des Bonnetiais, rasibu l'ouureux d'vn Candelier.*

Ie t'escris à su coup, Robin, que i'aime mieux
Chent fais que mes boudins ; tu sçais bien, man bon fieux,
Que i'ay quatre vingt ans au coupiau de ma téte,
Mais iamais ie ne vis vne si bonne feste.
I'auon asteure ichite autant de sidre doux
Qu'il en faut pour dragler chinq ans tout notte sous ;
I'auons de quay rincher bel & bien notte panche.
Notte berquier Goguette & le bateux en granche

Alteré de vessir, dit qu'il no fait plaisir
De vuider no poinçons afin de les remplir.
Tous no frits sont tassais comme harens en caque ;
Le solier de dessus l'estable de no vaque
Enfondrit l'autre iour, & vn gros soliviau
Esbreüillit tout à net & la vaque & le viau.
Le solier du prinsseux craque dessous les pommes,
Car i'y auon boutay bien sessante & dix sommes.
Notte petit grenier en a vn biau mouchel,
Et la seule d'en bas est pleine à haut huuel.
I'auons quatre preinsseux dedans notte village ;
Mais tout cha ch'est trop poy pour fournir au pilage ;
Quinze ne pourraint pas contenter vn cacun.
Il y a bien dix iours que ie gueyte men run
Qui eust desia pachay sans Iean, su gros maroufle,
Le vesin de Thienot auec sen cos d'escoufle
Qui vint me deuancher auecque sen benel ;
Ossi ie ly baillis bien verd sus sen musel
Pour m'auer ainchi fait vne tieule fredaine ;
Mais i'ayron biau piler la sepmaine prechaine.
Vien no vais, si tu veux, quand tu auras campos.
Tu n'airas point de sidre à cause de z'impos.
Ie t'en eusse donné vne bonne barique,
Mais en dépit de cha tu n'en airas etrique.
I'auon bien chent poinssons tous pleins de sidre doux ;
Si tu veux bechonner & dragler tout ten sous,
Vien no vais, me n'enfant, & fique en ta pouquette
De la mie de pain pour faire la trempette ;
Amene des garchons, quatre ou chinq, si tu veux,

Mais ne m'attraine pas su diantre de tanneux
Qui débauchit antan ten cousin Roquelore
A ioüer hors su pont ; ie te deffends encore
De hanter qui que sait, s'il n'est pu grand que tay;
Ne t'aiandre point d'eux, mais va d'autre costay.
Che n'est pas tout d'auer quittay le ptit Colliege,
Si tu ne quitte ossi su maurault de triege
D'aller au Pray o Loup ioüer o cochonnet.
Tu sçais bien qu'vn cacun y pend par sen garet.
Si tu crais men conseil, may qui sis homme d'aage,
Tu luiras dans st'escrit tout te n'apprentissage.
Tu paruiendras docteur, & tu verras comment
Ie n'appette rien tant que te n'auanchement.
Te vla tantost paray de la Latinerie,
Pis que tu vas entrer dans la Filocofrie
Pour pesquer d'autre ergots que ceux de no cochons.
Le bon Dieu te benisse & tay & tes lichons,
Tes liures, ten Regent, tes bans & te n'escole
Qui n'a iamais senti aucune caracolle ;
On soldoye say mesme vn pauure balieux,
Et ne faut point poyer les gages d'vn fesseux
Qui tuë quelquefais les gens par le driere.
Sans candelle il y a tousiours de la lumiere :
Fait il pas tousiours clair là où est Apollon ?
Point d'argent pour les bans ni pour leur refachon,
Pour dorer les parais, pour les sonneurs de cloques ;
Point d'enigmes tabliaux & d'autres pendeloques
Qui duppent le z'aisez & prennent les niais,
Vuidant le boursicot des pauures escoliais.

Mande may, me n'enfant, mande may des nouuelles,
Car tu es de su bois de quay on fait vielles ;
Tu te fiques par tout, tu es de tous accords,
Et dit-on que tu as pu d'esprit que de corps,
Que tu es bon en prose & encor pu bon Poüette,
Bon en mille fachons ; mais che qui pu me hette,
Ch'est dans ta bonne himeur que tu crache des vers
Dignes d'estre portez au bout de l'vniuers.
Vien baire notte pray ; ch'est chen que ie te mande.
Ecris may chen qu'o dit ; à Dieu ie me recommande.

## RESPONSE DE ROBIN BOVFFARE

*A son pere Geruais, coq du village, Collecteur des Tailles, & Tresorier de se n'Eglise, à Quiquenpoix.*

Men pere, vostre escrit m'a tellement chermay
Qu'en le luisant i'estais quasi tout espaumay
De vais vos A drechez en tour de passe passe,
Vo Pais croqueuillais d'vne si bonne grace
Et vo traits si bien prins, que tous le z'escriuains
Serais reux en veyant chet œuure de vos mains.
O que ie sis heureux d'auer vn si bon pere
Qui me donne conseil de che que ie dais faire !
A quatre vingt dix ans vouler encor sçauer
Che qu'on dit de nouuel, es che pas là brauer ?

Escrire encore si bien, auer les dais si souples,
Aller encor au bois sans mitaine & sans moufles,
Faire ruby su l'ongle, & baufrer bien encor,
N'est-che pas là morguer les pattes de la mort ?
Vo direz asteure chy que ie sis trop bon poüette,
Que i'ay bonne raison, & que me n'asne pette.
Chemon, tout cha est vray ; mais encor, dite may
D'où est venu su brit, & qui vo z'a prosnay
Que i'estais si sçauans ; car par experience
St'ecrit si bien limay tesmoigne ma science.
La Cour à steurechy m'appelle nourrichon
Du Parnasse fourqu, & ie fais la lichon
A che ptis poëtillons qui sans cauche & sans crique
Sont encore tous fiers d'apprendre à ma boutique.
I'eusse estay pour iamais vn asne et vn marault
Si ie n'eusse quittay le Colliege d'en hault
Que ie laissis antan le Mercredy de Chendre,
Car en lieu de monter, il m'eust fallu deschendre.
On voulait m'aiandrer d'vn office nouuel
Qui s'appelle en français Chappier au court mantel
Pour esleuer le chant, & qui est su me n'ame
Bel & bien quand on sçait vn ptiot conter sa game.
Mais tout cha n'estait point assez pour m'auancher ;
Men Regent bien des fais m'auet voulu placher
Quieux se n'amy du cœur, mais ie dis : Croix de paille,
Ie ne veux point aller auecque ste marmaille
De vinte chinq garchons tant en grands qu'en petits
Qui sont amouchelais comme un tas de fourmis.
I'ayme bien mieux loüer vne chambre guernie

Deuers l'Archeueché & qui sait bien fournie.
Il est chertain pour lors que ie disais chela,
Si i'ay bonne memore, & de st'empeinte-là
Guiday d'vn bon esprit ie laissis su triege,
Et m'en vint demourer opres du grand Colliege
Où ie vais tous les iours recheuer des lichons
Et des antiquitais de toutes les fachons,
Où i'allonge le cos & dreche les oreilles
Pour ouyr des Regents qui prosnent des merueilles.
Ch'est ainlà que ie sis deuenu si sçauant
Par doucheur & non pas en montrant men ponnant.

Pourche qui est astheure du ieu de la boulette,
Ie m'en allis st'estay dedans l'isle à Amette
Aueuque men tanneux qui n'est pas grand filou;
Mais iamais ie ne mis le piay o Pray o Lou.
Faut il pas se ioüer de pur de mal de tête?
Encore su iour-là ie crais qu'il estait fête,
Car on fesait des feux dedans le Vieux Marché
Où ch'est qu'on pend les gens, & on auait drechay
De biaux ponts de papier au coupiau d'vne Eglise.
Vn Espagnol (ch'estait le mary à Denise)
Fezait la sentinelle auec vn grand cappel,
Et fezait amasser les gens en vn mouchel.
Enfin, dessus le sair, quand Phœbu crigne blonde
Eut muchay dessous l'iau les feux de sa rotonde,
Et que la nuict moresque auec ses nairs queuaux
Eut rendu tenebreux l'entour de z'echerfaux,
Pu de chent mille gens pensaist prendre berée.

Il auaist tous le cos & la téte leuée,
Crayant dur comme fer que cha deust reüssir,
Mais su meschant petard ne fit rien que vessir,
Et checun s'en allit la queüe entre les gambes
Apres auoir lorgné chinq o six ptites flambes.

Il s'escut à su temps le iour de S. Nicaise,
Si bien que tous mes bons draglirent à leur aise ;
Y fezaint féte double en hauchant le godet.
Driant cachit vn pot driere sen queuet
Pour baire pu matin, & se n'ante Perrette
En reseruit autant, purs d'en auer souffrette.
Ie n'airais iamais fait, ch'est pourquay ie finis.
Adieu, i'iray vo vais auecque me z'amis,
Pis qu'on vo fait plaisir de vuider vo futailles.
Ie ne veux pas mener quand & may des quenailles,
Mais des gens d'appetit & d'vn gosier dispos ;
Roquelore est vn gay qui vuide bien les pots ;
Mes deux autres cousins ne demandent qu'où es che,
Et che n'est pas mirou, car ils ont la dent fresche.
Adieu encor vn coup, car la tete me fend
D'ouir vn tondelier qui congne incessamment ;
Les vesins en sont sourds & voudraint, pour sa peine
De leur faire vn tieul brit, qu'il fut o fond de Seine.

# A MA MERE

*Ma Mere la grand Ieanne La Grongnuë, à Tote.*

Vn sair, graissant men pain dans vne lechefrite,
Ie receus par vote ordre vn fort bel ecritel
Que Laurens Gratepoux, baufreux de paire cuite,
Sans crier : « Garde tyau », me lancit o muzel.

Ie le happe & le luis ; il auet pour adreche :
« A man grand gueu de fieux nommay Colas Pitaut. »
Ie rompis le filet qui closait cette pieche
Où etait o couppel ecrit : « Maistre maraut. »

Vechy bien quemenchay, dis ie aueu man langage,
No m'appele monsieur ichyte à tour de bras
Et no me dit maraut dedans note village ;
Si i'y remais le piay, qu'on tuë le viau gras.

Ie luysis à lésir ste pieche d'eloquanche
Là où i'etais lauay & dehors & dedans ;
Ie ne meritais pas d'etre à vne potanche
Pour faire pus o quiens & la moüe o passans.

Oncor si ie sçauais su porteus de Gazettes
Et qui corne si bien su tracas à l'hotel,
Ie le remercirais de toutes ses sornettes
En ly plachant chinq gris su san quien de muzel.

Ou d'vn grand coup de piay ie l'anuairais o piautre,
Et mogré tous ses dents le prouuerais manteux ;
Mais ne le crayais pas ; y me prand pour vn autre ;
Ie sis garchon d'honneur, demandez o cacheux.

Quay que i'ais fet caca o dodo à me n'ote,
Ce seront chauetiais qui soutiendront su cas ;
Vray est que reuenans d'aueuques vous à Tote,
En pensant me coucher, ie fis du mal o dras.

Par haut & non par bas; vous m'auiais tant fet baire
Qu'i fallut m'amener couchai dans vn benel ;
Me n'ote, me vayant rouler à mi se n'aire,
Venant pour me lever, l'i crachis o muzel.

Mais ce fut le plaisir quand dessus la nuictaie
L'envie me happit de decherger man cors ;
I'allis tout deguainer dedans ste queminaie
Ie le couvris de chandre, & pi ie me randors.

S'en venant tot aprais allumer sa candelle,
Y fiquit ses chinq dais dedans le faguenas,
Et vou donit o dieble, vou & vote sequelle,
Pour m'auer eniuray à mesme le fro ras.

Ie sommes à present amis comme trouyes ;
Y n'a pas quatre poux qui ne m'en donne deux ;
Et chite y leque oncor tou les iours mes roupies,
Car, comme vous sçauais, ie ne sis q'vn morueux.

Apres vous m'appellais vn vrai peteux d'Eglize,
Que pour oui & pour non ie craque par le bas.
Voulais vou que ie creue? Aga! si ma quemize
En gaunit queuquefais, che n'est pas si grand cas.

Si ie gardais ses vents, queuque forte colique,
Bredoüillant mes boudins, m'etranglerait d'abort,
Pi vous diriais : « Helas ! si man cher fils vnique
Eut petai fort & ferme, y ne serait pas mort. »

Vous me craiais oncor pour etre de ses heres
Qui trachent leur bonheur la minuict à tatons.
Vous en auais menti pour su coup là, ma mere ;
I'en iure sur ma fay ; ie crain trop les batons.

Et pis ces patroüilleux qui courent par la ville
Aueuque leurs rapiere & leurs tuyaux de fer
M'acroqueraist bientos ; pis, adieu poure Gille !
Ie m'en irais bel erre o fin fond de l'enfer.

Du depis q'vne fais ie m'esbreüillis la mine
Encontre le benel de monsieur l'Amiral
Qui vidait les priuais à commere Lurine,
Ie ne sors que de iour ; ie me fis trop de mal.

Du rebont ie requs, parlant par reueranche,
O mitan du tracas où i'en eus iusqu'aux yeux.
Tout par tout o i'allais, ie portais ma sentanche ;
Iamais, o grand iamais ie ne fus si foureux.

I'étais de neuche alors ; i'allis tout d'vne tire
Me lauer dans Robec pour lauer mes habits ;
I'y cudis m'acheuer bredillant ma tirlire
Encontre vn gros potiau qu'en sautant ie trouuis.

I'iray peut estre à Tote pour vous vair à ste fete ;
Apretez pour ma piau du pray doux & du ros.
Ie vous eusse pu tost fet present de ma téte ;
Mais ma presenche était requise o Palinos.

## STANCHES

Cappiaux ichi venus pour passer la serie
A entendre prosner vn trouppel des fins mots,
Sabres & vous Messieux de la Purinerie,
N'attendez rien de may st'annaye o Palinos.

Pour may i'etrique o terc vers & Muse Normande
Et veux fere caca sus elle & ses habis ;
Si queuqun du mouchel la raison m'en demande,
Qu'il ouure bien ses yeux ; en deux mos ie ly dis.

Me pourmenant vn iour, man nez & ma moustache
A couuert à l'abri de man fameux cappel,
Ma crique sus man dos, i'auisis fache à fache
Robin, Colas, Ytache ensemble en vn trouppel.

Ie m'appreche o prais d'eux pour être de la fete,
Lorsque le grand Colas en fesant le rebours
Me dit : « Ch'est bien à tay à fere ichi la bête,
Et ta mere te poüille oncore tous les iours. »

Niamains tout chela, auec eux ie caquette,
M'amalaisant fort poy de su maistre gueuleux
Qui s'aprechant de may pissit dans ma pouquette,
Puis s'en vint me flater en fesant le railleux.

Ytache auec Robin bouchaist leur muzeliere
Et m'amusaist tousiours vayant fere su cas ;
Sentant de la caleur pres de ma gibeciere,
En y fiquant les gris i'i trouuis du pissas.

Ie me furlufe à bon & iure d'importanche,
l'acroque grand Colas à cul & à queueux,
Ie ly donnis chan coups o muzel, à la hanche
Et d'vn seul de mes poins ly pochis les deux yeux.

Parmi tou su cabeüil vn trouppel de quenaille
Vindrent pour m'appaiser & deliurer Colas.
Vn d'eux vint me coiffer d'vn pot plain de merdaille
Dont ie fus chandoray depi haut iusque bas.

Ie happe de la bos, ie fais bondir les pierres,
Et comme quiens de cache y drillent deuant mai.
Personne n'eut ozai passer par la Croix pierre,
Si n'eut voulu courir hazart d'être frotai.

On amene vn Sergean pour vanger chett'iniure,
Qui cuidait m'engauler en me fesant biau biau ;
Mais i'etais si couuert & de fians & d'ordure
Qui ne sceut où placher les gris dessu ma piau.

Vn sabre du cartier s'en vint d'equilbourdie
Me pousser de ses mains par le mitan du dos ;
Ie cus & me rompis dix dens dans la tremie,
Pourquai ie ne pis pu rien manger que de mos.

Vn quaqun o renel étrique sa besoigne
Pour me venir luquer & dire san gobet.
L'vn dit que ie sis fos, l'autre m'appelle yurongne ;
Et n'etais sas ni fos, mais bien vn ptiot guedet.

I'auais tant bu du pray qu'on vand o Boguillame
Et qu'on donne par siaux, par canes & par pos,
Que i'en pissais par tout, & sans ma poure fame
Ie me fusse chan fais ebredillay le cos.

Y me souuien pourtan de ses vilains outrages
Et de chan qu'o me dit, & de chan que ie fis ;
No s'en repantira, dussay-ie mettre en gage
Man cappel de castor & mes meilleurs habits.

Enfin pour m'acheuer, vn ie ne sçai queu here
Vint piauler haut & cler que i'etais vn de ceux
Qui presche o Palinos touriou queuque mystere
Et raille tous les ans su le mestier sabreux.

A su mot delaquay vn quaqun de furie
M'acroque & me dourdille à double carillon ;
Ie receus mille coups, & iamais de ma vie
Mes piais ne m'ont sauuay d'vn aintel gouspillon.

Me houssant y gueulaist : « Promets à l'assamblaye
De ne pu engagner st'onorable metier. »
Et mai, ie leu iuris dans ste rude meslaye
D'étriquer o renel chauate & chauetier.

Vla comme ses mousieux m'ont imposai silanche ;
Fodra m'embaillonner pour sauuer man serman.
Mais i'en ay fieffai vn qui vou veut en reuanche
Fere embaumer vos brais d'vn excellan saffran.

Et pi ie foüannerai pour auer des nouuelles
Que ie couray corner à su nouuiau prescheux
Qui vous epoustera mes bourriaux de sumelles,
En dussent-ils creuer tous ses nobles monsieux.

De plain saut no m'appran q'vn de chete assemblaie,
Accordai de nouuel pour faire le bellot
Et donner dans les yeux à sa belle epouzaie,
A lauai san muzel du boüillon de san pot ;

Que venant de trinquer là bas, prais de la Saine,
Et qudant etre pris comme queuque raudeux,
Y se mit jusqu'o cos dans le Pontaritaine,
Tant il auet de pur su gentil amoureux;

Que donnant vne aubade aueu la bonne vielle,
Vn pot plain de pissas li fandit le muzel ;
Que se voulant frizer aueuc vne allumelle,
Y brulit les queueux qui couuraist san cheruel ;

Que su sire Betran porte des cadenettes
Et morgue ses vesins, ly qui n'a vaillant rien;
Qu'il appran à danser les belles oliuettes
Et crie : « Garchon, ch'est pour l'année qui vien. »

## SONNET

Messieux, qui tous les ans du haut de ses carolles
Allais crachans des vers par mines & bossiaux,
N'ambroüillais vote chef aprais tant de paroles
Qui font rire le monde ichite par mouchiaux.

Ce sont les chauetiais, gens de bien & bons drolles,
Qû'anuayent st'écritel, mettant bas leu cappiaux :
Epargnais note honneur dans toutes vos bricolles,
Et ie berons du vin aueu vou à plain siaux.

Car, si vou ne cessais de prosner dauantage
Chan qu'au cors de l'état a aportai dommage,
Vou ne nou prandrais pas pour queuque roucouliais.

Laissais là la Miuays prais du canel de Saine,
Lessais les Celestins prais de pigneux de laine ;
I'aimon mieux qui nous coute vn bout à vo souliais.

## AVTRE SONNET

Renaude o cu crottai & Glaude pousse-vesse
Et stlà qu'oprais du Plat no nomme Troussepot,
Voulant fere debauche aueu Lengeingneresse,
Y leu cut vn malur dont ie rirons vn ptiot.

Ch'est que l'ote, voulant cacher ses yvrongnesse,
Pissit dans vn vaisseau qu'on porte à leur écot ;
Qui premiere en bera, y se fet de la presse,
Tant elles halletaist aprais su bon piot.

Mais ce fut le plaisir quand st'iau caude & potable
Les fit fere glo glo dans les plas su la table ;
Y s'en veulent aller racroquant leurs espris.

L'hôte veut qu'on le poye en se paumant de rire.
Renaude dit tout haut : « Tu mentiras, biau sire :
N'auons-ie pas rendu chan fais pus qu'on a pris ? »

FIN

VINGT-VNIESME PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

## CANT RIAL

D'où vient qu'ainchin s'assemble tant de monde ?
Qu'o vait là bas remuer de Purins ?
Qu'on fait de brit ichy tout à la ronde ?
Paix là, paix là ! comment ! vn chequ'vn gronde ;
Ils ont mangay de trippes & boudins.
Pensez vou ouir (messieus) queuque nouuelle ?
En vain, en vain vn chequ'vn s'amouchelle ;
Allez vouz en tretous à vo maisons.
Mūette ma Muse a la goulle fermaye.
Vo pouuez bien mettre dans vos canchons
*Les Palinos deslogez sans risaye.*

Ma Muse n'est maintenant si feconde ;
Les vers qu'a fait sont tristes & chagrins ;
A ne peut pu de sa teite faconde
Fournir dequay faire rire le monde.
Qui l'a causay ? S'ont estay les Naudins.
Y ne sort pu de ma triste cheruelle
Qu'vn souuenir qui ma douleur nouuelle
D'auer veu hier me faire tant d'affrons
Deuant l'aspec d'vne tieulle assemblaye,
Qui fait pleurant luire dans mes lichons
*Les Palinos deslogez sans risaye.*

Qu'aueucque may votte œuil en pleurs se fonde,
Et vous aussi, Messieus les palladins,
Si que vos pleurs les Pallinos inonde ;
Faite amasser vne mer si profonde
Qu'y saint noyez ses sauetiez malins.
Chers auditeurs, faittes bien sentinelle
Pour arester su mouqueus de candelle,
Ou l'empescher par imprecations
De me frotter d'vne main arragaye,
Car y feret dans me z'afflictions
*Les Palinos deslogez sans risaye.*

Non, non, il fot d'vne main furibonde
Amoucheler vn tas de dieblotins,
Et que l'enfer de toutes pars debonde,
Et vous (mes bons) que votte bras seconde
Ma volontey pour punir les mutins.

Ne bougez dlà, le vla dessu sa selle
Bien empeschay de coutre vne sumelle.
Tout douchement dans ces vers poursieuuons ;
Ne criays don pas à gorge despliaye,
Car freint oncor vos exclamations
*Les Palinos deslogez sans risaye.*

Messieus, mon vers n'estoit pas tant immonde
Pour m'affronter quand pour braire ie vins,
Donnant bon iour o vin qui tant abonde,
Et bannissant su ius produit de l'onde
Qui trop grossier nuit à nos intestins.
Aueucque may no vyait la candelle
Voler o Pis sans plume ny sans aille.
Ch'est [trop] de deuil de vair que furibons
Vo ne vouliays entendre ma palaye,
Ains qu'on laissit, pour certainnes raisons,
*Les Palinos deslogez sans risaye.*

ENVAY

Princhc, excusez si ma Muse est aintelle ;
Dans sen passer la chose est trop nouuelle
Pour oublier les acclamations
Que faiset hier tout ste grande assemblaye,
Qui vit faschaye, en monstrant ses tallons,
*Les Palinos deslogez sans risaye.*

# STE MISSIVE SAIZ DONNAYE

*A man fieux,*

*Man fieux Itasse Magni Colunibus*

*Estudiant en Rethoricle au grand Coliayge de l'Archeuesché, demeurant rasibu le brelan d'vn Carleux, o bout de la rue des Chauetiais à Rouen.* *De port denier & demy.*

STANCHES

Helas ! helas ! bon Dieu, que i'auon de martire !
Ie ne verron iamais la fin de notte mal.
Vayant tant de malur, iour & nuit ie souspire
Et me labitte ainchin coume vn poure animal.

Men fieux, que tu es heureux d'estre dedans la ville,
Eslongnay des douleurs & de notte tourment ;
Il no fodra bien tost fere du pays gille,
Si dedans peu de iours n'y a du changement.

Oncor si tu mandais queuque fais à tan pere
Chan que dedans Roüen y se fait & se dit,
Chanla radouchiret vn ptiot notte misere
Et pourret regaudir san poure cœur contrit.

Ie n'entendon de tay ocun vent ny fumaye ;
Ie te crairez pour mort si se n'estet Betrent
Qui no dit que, deuant la fin de ceste annaye,
Tu pourez en scianche esgaller tan Regent.

Su discours no plu tant qu'y ly donnit à bayre
Et perchit à l'instant notte pu gros tonnel ;
Ils burent tant leu deux que plats à my notte ayre
Y se terquaint par tout les barbe & le musel.

I'alis tuer notte coq & le mis à la brocque
Et le reforchis tant à manger de su ros
Que, sans no z'en lesser, dans ses dans il l'embrocque
Et no lessit en table ainchin comme des dios.

Nianmains tout chela, ie le remerciimes
Pour no z'auer contay comme va ten latin;
Et pis sans pu tarder la plume en main ie primes
Pour te faire tenir su mot de grand matin.

Mande nou comme va ta scianche & ta classe,
Tes bans & tan Regent, ta plache & tan fesseux ;
Ne manque à le bailler à ten parrain Itasse ;
Tu contentras tan pere & le rendras ioyeux.

Pis ne manque à venir ychitte ses feries :
I'auon oncor vn coq aueus du sidre doux ;
I'auon tuay deux cochons dont i'auon les vesies
Qui pouront te seruir de pieches o genoux.

Ta marainne mourut auant hier dla verolle,
Faisant san testament a lessit san garcul
Et dit qu'on t'en pourret fere vne quamisolle,
Ou te fere vn mantel pour te couurir le cul.

Si tu viens, ne viens seul, mais amene su Gille ;
Ie feron du tourtel, dla fouache, des gastiaux ;
Mais ne m'amenne pu su courtisan de fille,
S'il ne veut vair froter, coume il set, ses nasiaux.

Adieu, man poure fils, iusques à la reueüe ;
Ie m'erquemande à tay pu de chent mille fais.
Ie ne verron iamais l'heure de ta venüe ;
Vien t'an deuant les Roys, ou ne reuiens iamais.

## STE RESPONSE SAIT DONNAYE

*A ma bonne & chere mere Lison de S. Attourny, demeurant o Royaume d'Yuetot o bout du gros Perier.*
*Du port liart & demy.*

### STANCHES

Ma mere, i'ay recheu de par vous vne lettre
Qu'Itasse me fiquit o mains derrainnement,
Où ie n'ay pas voulu cette faute commettre
De vo rendre quasi response incontinnent.

D'abord que i'aperchus vne tieulle esloquenche
O vo sambliez morguer Plutarque & Ciceron,
Ie pensais que che fut vn homme de scianche
Qui me volut mander queuque mot de lichon.

Et pisque vo voulez de ma part des nouuelles,
Ie ne veux pas fallir à vo les raconter.
Premierement par tout no vait lez Demoiselles
Des nix pour des bonnets sur leur teite porter.

Non, y fot commencher par la latinnerie,
Pis que dans votte escrit vo m'en pallais prumier,
Et monstrer que dans may n'y a pu d'annerie
Et que ie sis tous yure à forche d'estudier.

Ouy, no vo z'a dit vray que ie deuuiendray dogue
Pis que i'ay randu reus la classe & le Regent;
Ie ly mis dans man tiesme vn aintieul epilogue
Quy n'y sçauet connettre vn mot ocunnement.

Depis que i'ay quittay o terc le grand Colyaige
Et que ie sis gerquay dedans stila d'en bas,
Au lieu (coume i'estais) d'estre dernier du siayge,
Ie sis tout le prumier dans la plache d'en bas.

Ie me sis eslanchay dedans la Rhetorique
Oncor bien que i'estais qu'en siziesme autrefais.
Niautmains ie ferais o pu sçauant la nicque;
Ie si trop rafinay, ie ne sis pu des niais.

Pour chen qui est des bans, leur structure est royalle ;
L'y a des fleurs de lis & plusieurs qualitez ;
Pis no vait o mitan l'arme arquepiscopalle
O no vait du Prelat les belles qualitez.

Pour venir o Regent, las ! ch'est vn si bon homme ;
Il est dans la doucheur ossy doux qu'vn agnel ;
Il n'y en a pas vn de tout tant que ie somme
Qui ne crait que san corps sait composay de miel.

Ie vo z'ay chy deuant dict queulle estet ma plache.
D'vn costay vo mentez de parler du fesseus ;
Ny en a iamais z'eu, ch'est pour les quiens de cache,
Et n'y en era iamais : ie soumes des Moussieus.

Oncor que depis peu deux classes y soient mises,
Les enfans qui y sont sont tieullement prudents
Qu'ils ne donnent suiet de leuer leus quemises,
Tant dedans leur lichons no les vait deligents.

No me voulut bouter dans les classes fameuses
Pour estre le fesseux, mais ie n'en voulus brin.
Diantre ! mes poures mains ne sont pas trop nerueuses;
Ie les veus conseruer pour manger du gratin.

Qui pis est, depis peu, dedans la Rougemare
Il y a des rocquentins qui en font absenter ;
Chenla o correcteur dla besongne prepare ;
Il vsera san bras à forche d'en fesser.

Pis que ie somme o ieus, ils font des cabriolles,
Des farces, des ballets si dieuxtrement cousus,
Et cueuillent d'vn chequ'vn tant d'or & de pistolles
Qu'ils deuiendront vn iour pu riches que Cresus.

Ie crais qu'ils sont sortis des regions infernalles,
Tant ils contrefont bien les sorciers & demons ;
Ie crais que no ne vait dans ocunnes annalles
Des gens qui ayent eu tant de perfections.

Laissons su tiatre à part, reprenons notte lire.
Coume ie vo z'ay dit, no me voulez bouter
Pour estre correcteur, mais ie ne voulus nuire
A su biau iouuenciau qui s'y vint presenter.

Il y est installay ; Dieble en port ! ch'est vn drolle ;
Il exerce si bien tous les ious san mestier
Que no fait esclater san nom de pole en pole
Pour sçauer coume y fot le z'asnes quastier.

En fin lesson lay là & prenon notte routte
Sur vn autre suiet qui set pu serieux ;
Pis ie crains que queuqu'vn ses parolles n'escoutte
Et me tint par apres pour vn iniurieux.

Ie me fusses bien mis dans la pedanterie,
Mais, morbleu, tout par tout no se mocque trop d'eux ;
Pour may, ie n'ayme pas biaucoup la moquerie,
Oncor bien que ie sais le mestre des mocqueux.

Quand no z'est dans st'etat, ch'est vn diantre d'affere :
Y se fot habiller tout d'vne autre fachon ;
Et pis, ie ne sis pas expert à contrefere
Men maintien que i'auais d'estre garde cochon.

Aintel oparauant n'estet rien qu'vne beite
Qui paret à present vn insigne docteur,
Et n'auet de san temps de cheruelle en sa teite
Qui comme o pu prudent se fait porter honneur.

Il fot à su mestier mettre o piais des botinnes ;
Ie n'en sçaurez caucher, ie me laisserais quair ;
Il faut auer des gands & des mains trop poupinnes :
Plustot que d'en auer ie mourrez volontiers.

Ie ne sçaurez porter les grands queuës de vacque,
Ie ne sçaurez porter vn si fameux capel,
Ie sis par trop content quand dedans ma casaque
Afflubay coume y fot demeure man musel.

Ch'est assez su su point vsay sa bagoulierre ;
Il no fot vittement prendre vne autre canchon.
Pis n'y a pas biacoup dedans me n'escritoure
D'ancre pour vou narrer vne aintieulle oraison.

Venons à discourrir des affaires publicques.
No z'acret tous les ious à Roüen les Espagnols,
Et me n'oste a vsay desia pu de dix picques
Pour en cage garder ses diantres de linots.

No dit que Gassion de sa pissante ermaye
Deffit derraynnemant le Mareschal Lamboy,
Les Espagnols o camp pleurant à gueulle baye,
Tout prest de rendre l'ame & le dernier aboy.

No change tout le z'ans de maniere nouuelle ;
No z'entend tou mes bons dans Roüen bourdonner
De vair le Pis fecond en moucqueus de candelle
O Naudin ne seret pu se n'aui y donner.

Les cappias sont pu grands que de couures lexiues,
Que no porte asteur chy ; les ptits bords sont bannis ;
Les filles à leur teite ont de vrays becs de griues,
Et no vait par tout des piaffeus infinis.

Ie ne sçay si ie dais vo z'aller vair ses feites
Pour baire votte sidre & vider vos poinsons,
Car le vin est si bon & i'y fais tant la feite
Que ie ne fais pu cas de vo z'autres bessons.

Il est à bon marché, dans Roüen no le donne.
Nyomains, pour vous vair ie ne laisseray pas
D'emmener aueuq may la meilleure personne
Que no pisse trouuer au Colliaige d'embas.

Gilles dont vo parliais est allay à la guerre,
Se presentant o cous y mourut des prumiais.
Nyomains, il auet vn si bon chimetierre
Qu'il mit vn Espagnol à terre par ptis miais.

Ie n'y manqueray don pas ; à vos m'errequemandes ;
Aprestez le garcul pour me faire vn mantel ;
Faictes pour me souler vne fouache bien grande,
Car ie veus aueuq vou me souler de gastel.

FIN.

## D'VN QVI ESTEST PRESSAY

*De decherger sa vessie, qui pissit dans la pouquette à l'autre à st'endret où no baille de haridelles pour du gommas o pres de su levietan.*

Betran, escoutte may, car tu es curieux.
Tu sçais bien su tiastre où no guigne se ieux ;
I'y estais auantiers aueuq Tacin la Fesse.
May, desireus de vais, ie me fiquc à la presse,
Où pour le mieux luquer i'eclairais comme vn cat,
Quand parmi tou ses gens no faisait vn sabat,
En cliquetant des mains & s'esgueulant de rire.
Pour schauer cheste afaire, vn à costay ie tire ;
Y me dict : « Aga tien ! il y auet deux pimpans,
Qui faisaits les gabeux au parmy de ses gens,
Car il y en auest vn, qu'estest en grand detresses ;
Le bas de sa quemise y frotet de ses fesses,
Desteurdionnant le cul à forche d'enhaner.
Tien, cray may si tu veux ; y pensit engaigner,
En fourant ses chinc dais dedans sen haut de cauche,
. . . . . .

Y creuit tout ses brais à forche de vesser,
Deuredant sous sa piau qui tient osay pisser.
Vn à costay de ly vaiant d'aintieulle escousse,
Ly dit à sen patois : « Pourquay que tu me pousse ? »
St'iloque respondit : « Ch'est pour faire vn ptiot d'iau.
— Tien, n'enhane point tant ; pisse dans men capiau. »
Su marpas, qui penset que che fut moquerie,
Desgoulit douchement : « Va, ie te remercie. »
Pis y closit sa goule & ne dit pas vn mot,
Boulant dans se n'esprit d'atraper su linot,
Non aueuque de rais de lin ou bien de cambre,
Mes ch'est de sa pouquette en faire vn pot de chambre.
Quand y vit que ses gens tretous se chiboulais,
Y saquit sen galier par le trou de se brais,
Pis, tenant de sa main cheste afaire segrette,
Il la mit douchement au trou de la pouquette,
Et dedans y pissa tout à sen biau laisir
Pour s'en gaber apres & s'en rire à plaisir.
Ch'est bien la diaiblerie, affin que tout i'escriue.
L'autre, à qui dans le brais no fesait la lesciue,
Alit planter sa main par my tout su pissat,
Mais y sentit que cha s'esclipi dans sen bras.
« Queu diantre, diset y, m'a fait ste sale affaire ?
Y faut que ie m'en venge, alons ! amy compere. »
Mais ie vais trop auan, ie crains d'estre chablay,
Car i'en ay trop escrit. Betran, contente tay,
Leson les s'entrebatre, & vidon ste chopine ;
I'aime mieux les lesser pour emplir ma boïne.

FIN

VINGT-DEVXIESME PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

## O LVYZARD

*Luisard, ainchin que de coutume,*
*Yen vechite oncor vn volume*
*Qu'est touf nouuellement esclos;*
*Ie le iette en tes gris pour rire.*
*Pour n'estre luits o Palinots*
*Il ne leur en sera pas pire.*

*Mais quay! queulle gripe nouuelle*
*Leu z'est monté à la cheruelle*
*De ne lesser luire en su lieu*
*Ocune stanche que sacrée?*
*Autre chose est de prier Dieu,*
*Autre chose est qu'on se recrée.*

*Recrier i'entens à men dire*
*Que ce n'est point par la satire,*
*Car le recréer que i'entens*
*S'entend d'vne pure innocence;*
*C'estoit assez puis qu'à ces gens*
*Ie m'engageois de ma presence.*

*Du bon du cœur ie me conforme*
*Aux volontez de leu reforme;*
*Mais le bon Dieu ie prie apres*
*(Leu prestant toute obedience)*
*Que coume y font les Reformez*
*Qui ne le soyent en apparence.*

*Tant y a, gripe cest ouurage;*
*Tu y verras en men langage*
*La coustume des Polonnois.*
*Que st'œure set mouaise o bonne,*
*Ie te iure qu'à ceste fois*
*Ie n'i ay rien mis à personne.*

*Fors reserué vne Balade*
*Qu'o m'aportit estant malade,*
*Et vn quant rial qu'o z'i a mis*
*D'vn chauetié qui aymit la dance;*
*Mais ch'est aueuque repantance,*
*Car tretous y sont me z'amis.*

# CANT RIAL

Ie me caufais esair à la serie,
Pres de men feu, ayant beu du froc ras ;
Dans me n'esprit i'auais vn grand tracas,
Pour vo prosner à ste cerimonie
Queuque suiet, car ie n'en auez pas,
Quand men vezin allumant sa candelle
Me dit : « Dauid, ie sçay vne nouuelle
Dont no pourret bien rire o Palinots ;
Le suiet est aduenu ste releuée :
Ch'est que i'ay veu, pour te dire en deux mots,
*Vn Corporal quemandant sans espée.*

— Sais bien venu, men vezin, ie te prie ;
Tien, bais vn coup, & te siez, si tu es las ;
Raconte nou coume su fier à bras
A bien ozé mener sa compagnie
Sans auer pris prumier sen coutelas.
— Tu sçais assez coume o no z'amouchelle
A su tambour, & quement no z'appelle
Run apres run la troupe d'Espagnols
Que Gassion a si bien attrappée.
Y là fut veu farcy des harens sors
*Vn Corporal quemandant sans espée.*

« Ayant par trop humé de rouge pie,
Ainchin qu'en garde y font plusieurs repas,

Recheu sen conte & fait tout sen tracas,
Ayant vn ptiot sa caboche estourdie,
Y s'en reuint pour redechendre en bas.
  Mais y tumbit haut en bas de l'esquelle ;
De sen fourrel sortit se n'allumelle ;
N'estant bleché y s'en court ossi tost
Pour amener en garde se n'ermée
Qui se riet de vair mal à prepos
*Vn Corporal quemandant sans espée.*

« Y fut ainchin bien deux heure & demie ;
No riet de chen qui ne sauet pas ;
Vn Officier ly descouurit le cas
En ly disant : « Ch'est vne vilennie.
Où auez vou mis voste estoc de Damas ? »
  A su prepos tout le corps ly saumelle,
De sen fourrel tout le monde y querelle,
Cherche par tout, vaire souz les fagots
Veir si queuqu'vn l'y auet point boutée.
Enfin restit ayant le nez bien mos
*Vn Corporal quemandant sans espée.*

« Ayant par tout fait sa querimonie
Et fait encor bien du sabat à cas,
Dit : « Qui sont ceux qui m'ont dreché st'apas?
Par la morgoy, y faut qu'on me le die. »
Aux Espagnols conté mille fatras,
  Vn d'eux ly dit : « Ne faut point que ie te celle ;
Y faut que tu ouure ichy te n'esquerchelle

Pour bien tretter trois ou quatre falots,
Quand tu es tumbé, qui te l'ont ramassée. »
Ce qui fut fait, demeurant en repos
*Vn Corporal quemandant sans espée.*

ENVAY

Vou, Coporiaux, poseux de sentinelle,
Pour ne tumber sur vne affaire aintelle,
Ne videz tant de pintes & de pots;
Le vin nouuel rend la teiste troublée.
Ne faites vair, quand vou serez piots,
*Vn Corporal quemandant sans espée.*

*L'Autheur se complaint de ce que les anciennes coustumes s'abolissent, & que le Puy de saincte Cecile, qui se celebroit si ceremonieusement, auec des prix pour les meilleurs Musiciens, est entierement abbatu.*

## CANT RIAL

Que fais-tu leu, compere Dominique,
Opres ten feu fezant du marmiteux?
Ne songe point o temps malencontreux,
Et, pour nyer st'imeur melancolique,
Allons trinquer ensemble vn coup ou deux.

— Cousin Robert, y faut que ie te die ;
Ie sieux touriours dedans ste delousie,
Veyant que tout ne va qu'à reculons;
N'y a pu d'accord en ocune assemblée.
Comme disest auontier des foulons :
*La Musique est en stens chy tresalée.*

— Ie pense may que tu es frenetique.
En queu temps donc deuiendra t'on ioyeux,
Qu'alors qu'o vait illoque en diuers lieux
Le z'etendars du bon Pere Bachique
A maitié mains que non pas les vins vieux?
— Que sert chela ? (dis vn ptiot, ie t'en prie);
Quand l'esquerchelle est d'argent desguernie,
Qu'o n'a queu say pain, chair, bois, ny oignons,
Qu'o z'ost viper otour say sa genée,
Peut-on pas dire aueuq iustes raisons :
*La Musique est en stens chy tresalée?*

A su pays bon temps a fait la nique ;
No ne vait pu sen muzel gracieux.
Adieu les bals, les dances & les ieux,
Les passetemps de la vie rustique
Où les garchons dansest à qui mieux mieux !
Tout est riflé, toute la Normandie
Ne peut guerir de cette maladie.
D'autres chinq pas no n'o z'aprend, garchons;
A Sainct Aignen, qu'o dit la belle allée,
Y n'y era vielles ny violons :
*La Musique est en stens chy tresalée.*

O temps passé, par vne reigle antique,
No z'onoret en lieu deuotieux
Sainte Cecile, & d'vn deuoir pieux
Ceux qui fesest le mieux à la musique
En emportest plusieurs prix glorieux.
Et niomoins, dans ste cerimonie,
No n'y a pas oüy st'an ocune armonie.
Euterpe fut y là sans ses mignons,
Et ses suposts auest la gueulle bée ;
Chequn diset, n'oyant point leu canchons :
*La Musique est en stens chy tresalée.*

Pourquoy quitter su concert armonique,
Qu'est prouenu du tourniment des Cieux ?
Auest t'y beu de ce fleuue oublieux
Qui leur donnet cette hymeur litargique
Qui les rendet si tristes à no z'yeux ?
Si l'auest tous esté à queuque orgie
Du bon Baqus qu'est le pere de vie,
Le ventre en table & le dos o tisons,
Beu le muscat à teiste defulée,
No n'eut pas dit, en oyant leu canchons :
*La Musique est en stens chy tresalée.*

ENVAY

Loüé set Dieu & la Vierge Marie,
Que notte Puy, qui tousiours fructifie

En gens de bien qui accraissent sen fons,
Pour maintenir ste candelle allumée ;
Allons queu vou, Prinche, ie ne dirons :
*La Musique est en stens chy tresalèe.*

## CANT RYAL

*Tiray du 6. Chapitre des Femmes qui battent leurs Maris.*

Ch'est o iourdy qui faut qu'o s'amouchelle
Pour vair prosner la plesante nouuelle
D'vn poure chabre assez malencontreux ;
Venez ichy, mes Bons, no vos appelle
Pour chacouter su tret fachecieux.
Ne sait t'on pas qu'en la chauaterie
No rit touiou de queuque drolerie ?
Tantot y sont fessez pres de Rouen,
Tantot y font queuque tracas infame ;
Mais o iourdy no veit bien autrement
*Su Chabrenaut rafraichi par sa femme.*

Che n'estet point su mouqueux de candelle,
Oncor qui set vn couseux de sumelle,
Car no sait bien qui se gouuerne mieux.
Iamais no n'a veu dans sa parentelle
Rien qui taquit le patron ni ses fieux.

Che n'estet point Cadet la Mistourie,
Mes ch'est stila de la Marequerie
Qui demouret pres ses moulins à tan.
Qu'a t'il donc fet ? D'où vient que no le blasme ?
Pour vair ainchin derangler hautement
*Su Chabrenaut rafraichi par sa femme.*

Vos en orrés raconter des pu belle
Sur le suget qui mouuit sa cheruelle
Pour se monstrer en habit somptueux ;
Car il vendit alene, soix pourchelle,
Sen saint Crépin, ses souliés neufs & vieux.
Ossi ioly qu'vne bru qu'o marie,
Dit à sa femme : « O cha, ma chere amie,
Ie veux auer vn office à present;
Le tirepied tous les genoux m'entame,
Si no ne vait dans se n'auanchement
*Su Chabrenaut rafraichi par sa femme.*

— Comment ? morguoy ! lors s'écrijt Michelle ;
Tien tay putost le cul dessus ta selle ;
Pren ten chegros, tu n'es rien qu'vn caleux.
Hay ! pense tu d'vne cherge nouuelle
Te fere vair aueuque chés Monsieux ?
Il feret biau vair ten nez à roupie,
Ten cul de gatte & tes gambes de pie ;
No te prendret pour queuque sot Ioran. »
Ainchin Michelle ayant contay sa game
Prend & espouste ossi tost dieblement
*Su Chabrenaut rafraichi par sa femme.*

Il s'égueulit d'vne fachon aintelle
Que les vesins s'en vindre à la querelle ;
Y contemplest oncor sen biau mireux,
Gros, rebondy, & chez bres en harchelle
Qu'en gambillant il dechirit en deux.
Il fit vn pet d'vne si grand furie
Qui l'etourdit toute la compagnie.
Ch'etest de pur, o bien putost d'anhan ;
Et, en pleurant, sen pardon il reclame.
No vit ainchin fesser gaillardement
*Su Chabrenaut rafraichi par sa femme.*

ENVAY

Vou qui viués en la mesme freurie,
Chu bel yeuxample o iourdy vo conuie
De n'aller pas fere semblablement ;
Vos encourriés de la haingre & du blame,
Quand no s'iret vo conter plésamment
*Su Chabrenaut rafraichi par sa femme.*

## BALLADRE

*L'ergument est tirey du Roulle du benest corps de garde de la tu'rie o z'Espagnols, chapitre neuf chens chinquante chinq, faisant mention de l'oraizon funestre d'vn Bourguais lequel fortuittement (& en dormant) se laissit quair ses iours derniers tout raide mort estant en sentinelle tout racibu de la Tour o fos.*

Achilles se toquit en fille
Peur de la guerre des Greguais ;

Vlixes en paysant s'habille
Pour aller trainer vn harnais,
. . . . . .
Qui n'estest bons qu'à faire velle,
Mais tousiours fut piqué de biais
*Le Soudard qu en sentinelle.*

Razibu de la Tour à Gille,
Du costay du vent de nordais,
(Comme vn vallet de trefle habille)
Estait iouquay le grand Geruais,
Quand vn rude sommeil espais
Ly vint saizir la prunelle,
Che qui causit que no vint vais
*Le Soudard qu en sentinelle.*

Sen compagnon ossy-tost bille
Et s'encourt (souflant à ses dais)
Querir sen corporal agille
Pour venir secourir le niais.
Tout ossy tost tous les bourguais
Vindrent aueuq de la candelle
Et trouuirent (tous effouchais)
*Le Soudard qu en sentinelle.*

ENVAY

Prinche, ch'est vne chose vtille
Que de faire cloüer de z'ais
A ste brecque, o que ne bille

Les sentinelles haut iouquais ;
Car autrement tous y querrest,
Tout ainchin comme vne puchelle,
Pour aller tracher à iamais
*Le Soudard qu en sentinelle.*

FIN.

*L'Armée Françoise ayant pris la Ville de Trefues, l'Autheur y faisant allusion, souhaitte vne Paix plustost que Trefues.*

## BALLADRE

Tout bon heur la France accompagne ;
Dieu la va tousiours assistant;
Tant en Flandre coume Allemagne,
Ocun ne ly va resistant.
I'auon prins Trefue en vn instant;
L'Espagnol en vait les espreuues.
— Il est vray, Bertin, mais pourtant
*La Paix vaudret bien mieux que Trefues.*

En temps de paix vn chequ'vn gaigne,
Les biens no viennent en dormant,
Où en guerre chequ'vn se baigne
Dedans le mal en rapinant.

Il n'y a si riche manant
Qui pauure à la fin ne se treuue ;
C'est pourquay ie dis en ce chant :
*La Paix vaudret bien mieux que Trefue.*

Y faudra pourtant que l'Espagne
Entende en paix doresnauant,
Car il a esté ste campagne
Fessé ainchin coume vn galand.
Stilla qui regit le Normand
Fache à Munster qu'elle s'acheue,
Car, coume nou dit l'Allemand :
*La Paix vaudret bien mieux que Trefue.*

ENVAY

Prions tretous le Tout-puissant
Qu'a Munster hayne ne s'esleue,
Afin qu'au vray i'allions disant :
*La Paix vaudret bien mieux que Trefue.*

*Sur la deffaite des Espagnols par Monsieur de Gassion.*

## BALLADRE

Essair en luquant la Gazette,
I'ay apprins que le z'ennemis
Ont vn sair z'eu bien la venette,
De leu z'espoir estant trahis,

Pensant bien r'auer leu pays
Ou mainte bicoque reprendre ;
Mais i'ay trouué par ce z'escrits
*L'Espagnol prins nous pensant prendre.*

Ce grand Gassion, qui les guette
Comme le chat fait la souris,
Sçachant l'entreprise secrette
De tous ces Raminagrobis,
Se promet leu monstrer ses gris ;
Ses gens y mist pour le z'attendre,
Là où no veit aueuq grands cris
*L'Espagnol prins nous pensant prendre.*

Bien vingt drapiaux & neuf cornette
No z'apporte dedans Paris ;
Douze chens cheuaux & trompette
Dedans les bois no z'y a pris.
Faut qu'ils craignent les Fleurs de Lys,
Queuque temps qui pissent attendre,
Pour n'oüyr point dans me z'escrits
*L'Espagnol prins nous pensant prendre.*

ENVAY

Que si Mardik ils ont repris,
Asseurez-vous qu'on peut s'attendre
Qu'on dierra, les thraistres punis :
*L'Espagnol prins nous pensant prendre.*

## SONNET

Embreluqué d'esprit des affaires du temps,
Ie me traisne en resuant pour vair la farcerie
Du marché o cheuaux, sçachant qu'en Italie
Les farceurs sont subtils en subiects differents.

Sus le thiatre estait, non vn vendeux d'onguents,
Mais de l'oruietan fort propre pour la vie ;
Pour en distribuer, vn chacun il conuie
De luy ietter son gand, ce que fit plusieurs gens.

Vn escolier alors, qui ne voulait que rire,
Luy iette en vn vieux gand ce que ie ne veux dire ;
Il le prend, luy reiette, ayant senty le hen.

L'escolier menaçant luy dit : « Va, temeraire ;
Ce qui est dans su gand m'a pu cousté à faire
Que pour quatorze francs de ten l'oruietan.

## SVR L'ARRIVÉE DES POLONNOIS

### STANCHES

Men compere Lucas, quand tu es aueuq may,
Tu t'enqueste tousiours si ie sçay des nouuelles.
Pren vitte ten mantel & t'en vien su su quay ;
Iamais de ten viuant tu n'en as veu d'aintelles.

— Su su quay ? O pu prés ie compren ten deuis,
Ch'est oncor queuque hen ; y faut que ie te die
Qu'il y a tant d'imposts & de nouuiaux Edicts,
D'en paler i'en auon la caboche estourdie.

— Iens ! d'en paler ossi ch'est vrayment se moquer,
Che n'est su ses malurs que men discours ie fonde.
Prens, dis-ie, ten mantel, vien aueuq may luquer
De nouuiaux lifrelofs venus de l'autre monde.

— Et conte may queu vent le z'a chite accachez ?
Cangent t'y de pays ainchin que le z'erondes ?
Dy queu visage y l'ont, comme y sont habillez.
Y me semble à t'oüir que tu me dis des songes.

— Y sont amitouflez ainchin que des renards,
Et tou leu cazaquins sont doublez de peluches ;
Y l'en portent les coins par orgueil su leu bras
Coume les chauetiez font ichy leu z'aumuches.

Iamais sorcier ne fut mis à la question
Pu rasez & pelez ; y n'ont poil à la teiste,
Sinon tout o coupel vn petit torquillon
Qui vo razent oncor toutes les bonnes feistes.

Les veyant ie pensez estre aueuq tay o pont,
Attendant du trauail comme ch'est la coustume.
Ie luquais leu bonnets, car, tout o tant qui sont,
Y n'ont pas vn capel de pur qu'on ne les glume.

Y l'ont leu taint iaunastre & le z'yeux égraillez,
Ainchin coume nos cats, y tournent leu prunelles;
Pour leu valets y sont rellez & piollez,
Tout ainchin coume o Roys no peignet nos candelles.

Y portent à leu mains de long manches de bois,
Où l'y a deux bouts de fer : l'vn est coume vne hache,
L'autre est coume vn martel propre à casser des noix ;
Mais aueuq chennela y font bien des brauaches.

No veit à leu costez de larges coutelas,
Ainchin coume à ces Turcs no z'en veit de semblables,
Dont y vont auallant les gambes & les bras,
Et sont en leur fureur oncor pis que des diables.

Ie voulus ossi vair disner se z'estafiers ;
Sans table, des tapis sont leu tables quemunes ;
Y s'achichent ainchin coume ses cousturiers,
Quand dessu leu z'etaux y vont gobant leu prunes.

Y baiuest comme trous de notte vin François
Qui leu semblet milleux chinq chens fais que leu bieres,
Et fezest pu de brit en buuant su piuois,
Que ne font o marché toutes ses pessonnieres.

Si no n'vzet ichy nen pu qu'eux de souliez,
Messieux les Chauetiez ne frest tant de merueilles ;
Y se bottent tousiours & sont tretous ferrez
Coume ses ptits cheuaux qui ont grandes oreilles.

Ie les sieuuis vn iour iusques dans Nostre Dame,
Pour vair chen qui ferest estant dans su saint lieu ;
A genoux aueuq eux le bon Dieu ie reclame,
En portant grand respec à la Maison de Dieu.

No diset que ch'etet Turcs & Anabatistes,
Que chen qui l'en fezest ch'etet contre leu grey,
Qui detestest tretous les moynes & Iesuistes ;
Mais bien tost ie connus que chela n'etet vray.

Car vn prestre sortant dehors du reuestiaire
Pour aller à l'autel qu'o dit du Sainct Esprit,
Y l'y acourent tretous par deuote maniere
Pour y adorer le corps & sang de Iesus-Christ.

Su grand Iaque y estet & la fille à Toinette,
Su gros Bertelemy, Sebastien Lenfley,
Guillemin Gosse Tout, la petite Perrette ;
Vaire pu de chinq chens les luquest coume may.

Mais l'y eust bien du cabeüil, quand che vint l'Euangile,
En leu veyant tretous tirer leu coutelas ;
Tout otant que i'étions ie fisme bien tost gille,
Pour n'estre point presens à su sabat à cas.

Ie courions coume o feu tretous vers ste Calendre,
Car vn checun creignet recheuer queuque affront ;
Les degrez du portail qui seruent à dechendre
Checun y trebuchet les quatre pieds drémont.

Ste Massette y perdit en quechant sa galoche,
Ienne sen chapelet, su Iaque sen capel;
Berthelemy en tumbant se cassit la caboche;
Essite en deux lambiaux no boutit sen mantel.

Mais chela durit peu; Betran, su grand galume,
No r'appelle & no fit r'entrer dans su saint lieu,
No disant : « Bonnes gens, chela est leu coutume,
Quand t'y z'oyent quanter l'Euangile de Dieu. »

Ie les sieux niomains, la Messe estant finie;
Là ie reuisme oncor du grabus su su quay.
Vn de leu compagnons, qui etet plain d'iau de vie,
Y feset tout chequ'vn enfyre deuant say.

Y frapest su chequ'vn & d'estoc & de taille;
Flamens & Hambourquais y fit courir à bord;
Leu quables y coupet tout ainchin qu'vne paille,
Sans s'enquester qui auet ou le dret ou le tort.

Ie ly vis affronter vn essieu de querette,
Qui deplaizet à vair à su grand fier à bras;
Le fer y l'en coupet ainchin qu'vne allumette,
Tant etet bien trempay sen quien de coutelas.

Vla tout chen que i'en vis, car de pur de querelle
D'estre opres mes tizons ie trouuis pu certain.
Si tu veux de ces gens sauer queuque nouuelle,
Va t'ien deuers su sair, car y s'en vont demain.

## LA BOVRDIGADE DV VIN

Compere, leue tay ; veux-tu estre malade ?
Allon z'en su su quay pour vair ses vignerons.
Ie vayais auontier vne vray Bourdigade ;
Tout le monde trinquet assis su ses poinsons.

No n'y est nen pu ny mains qu'o z'etet l'autre année
Illoq dessu ses monts à dragler du froc ras.
Y n'y a pas tant d'imposts coume à l'année passée ;
Ch'est pourquai no z'y baist aueuq ptiot de goumas.

— Iens ! allons ; ossi bien, i'ay beu vne bouteille
Du sidre que no vend illoq su Menuissier ;
Mais quay ! ste bechon là me n'esprit ne resueille ;
Men bon compere, y l'est tout ossi sur qu'aisier.

— Vien t'en donc, car no l'a à chinq sous la potée ;
Qu'on mande vn rotisseux, y l'y est incontinent ;
No z'i porte le pain tout à plaine hottée ;
No ne manque de rien, ne manquant point d'argent.

La fille o grand Colas, ste petite escaliere,
Vendant du haran sor, trouuit bien sen calcul ;
A les mettet griller dans sa ptite caudiere,
Où a l'auet rosty pu de chent fais sen cul.

No baille à tous venans ; vn chequ'vn y est libre ;
No vend tout chen qui faut à baire su piuois :
Des pommes & des noix, du fromage à la liure ;
Le pire ch'est qui n'y a hutte à brusler du bois.

Mais en buuant su ius, o z'y gaigne l'onglée ;
No cauffe ses boudins aueuq su vin cleret,
Et depis vne fais que la pie est iouquée,
Ie veux estre berné si no pale du fret.

No ne discourt y là de perte ny de gaigne,
Ny maint des boncroutiers qu'ont print nos Philippus;
Ie m'imaginais estre o pays de Cocagne,
Car i'entendais par tout chanter Godiamus.

Chen que ie vis de bon à mettre à mes registres,
Che fut à contempler chinq ou six chauetiers,
Qui buuant en treuet auallirent tant d'ouystres
Qui trouuirent le fond de deux ou trois paniers.

Y vo supest chela comme vn gay fait des mouques,
Et pis y vo prenest vn grand coup de piot ;
No m'a dit qui l'y eust qui laissirent leu pouques,
N'ayant assez d'argent à poyer leu z'escot.

L'on ne danset ainchin qu'o autres bourdigades,
Car chequ'vn, coume o dit, n'a pas le pié marin ;
Y craignest de tomber en fezant leu gambades
Et d'aualler pu d'iau qui n'auest fait de vin.

Mais y vo trelarest la canchon à Turpine ;
Les vaudeuire estest glumez de tous costez ;
Le pot vide, y criest : « Allon, oncor chopine !
Morgoy ! ie n'on pas beu à toutes nos santez. »

Les femme estest à quay qui les regardest baire,
Qui deuredest d'engain en fleurant des naziaux,
Car y n'osest aller, coume y font su leu z'aire,
Su ses petits chemins qui vont à ses bastiaux.

L'y en eut vne qui dait sur tout estre blasmée,
Qui crie à sen mary : « Pale, hay ! vieux saulard !
Parieu, tu trouueras notte porte fermée,
Va, va, ne pense point qu'o t'atende si tard. »

Chela le contraignait à ly dire : « Perrette,
Men ptit cœur, va querir queu nou notte flagon.
Mort d'vn petit poulet ! y faut que ie te trette ;
Y l'y en era deux pots su sair à la maison. »

Bonne fay, su mot là fit faire des merueilles.
Le z'autre à se n'exemple allire à leu maisons
Et apportirent tant de canes & bouteilles
Qui firent tout quitter à ses bons biberons.

I'y fus vn iour apres en querir de la sorte ;
Il est vray que che fut en vn iour solemnel ;
Mais, comme ie passais à l'entré de ste porte,
I'en vis vn qui recheut vn bien grand chifrenel.

No m'a dit qui l'auet mal palé de la garde
Qui l'en estest venus ylà iusqu'o gros mots,
Qui fut cause qu'vn d'eux hapit sa halebarde,
May ie criais : « Messieux, viuons tous en repos. »

Et, pour ne m'entremettre à chen que n'ay que faire,
Men flagon sous men bras tout outre ie passis.
Entendant discourir auanthier de st'affaire,
No dit que le leuain n'en estet pas rassis.

Mais ch'est trop caqueté ; allons ensemble baire
Chopine ou trois demions de su bon vin nouuel.
I'en bron tout ossi bien coume o fezet ste faire.
Allon, le bon vin fet regaudir le cheruel.

## MISSIVE DE PERRINE

*Croquenauet à sa bonne & bien aimée nieche Sarra la fessuë demeurant queux se n'oncle Colichon Godet.*

Ie t'escris en trois mos la grande doulianche
Qui nos est arriuée orains en su hamel.
Aga ! ch'est que la fille à Sabiau de la Panche
A estay enlevaye opres du Biaufichel.

Su grand Iaque l'aimait d'vne amour enragaye,
Et se batit orains contre notre berquer
De qui oparauant elle estet recherchaye,
Et qui iurit sa fay qui la voulet auer.

D'vn coup de sa houlette il ly fit pres la fesse
Vn grand treu où ten nes se fiqueret dedans ;
Mais su Iaique ossitos vo l'empoigne & le presse
Et à grand coup de point, zon zon, dedans les dents.

Il li hape l'oreille & li romp la machoire,
Et coume vn pot de terre il le rend egeulay ;
Mes, pour les separer, vechy venir Gringoire
Qui se mit entre deux aueuque Lengelay.

« Toubiau, dit-il, Messieux, fot il pour vne fille
Ainchin se camailler & fere les mechans ?
Allez, quittez la là ; il en est chinq chens mille
Qui fete dans la ville ossi bien coume o camps. »

A chu mot là tou deux en fache i s'entre lorgne,
S'en retournent ensemble & vont baire à Puchay.
Nos oüit pourtant dire à su Colin le borgne :
« Vos disputiez la fille & chest may qui l'eray. »

Vla le tritre qui ch'est qui no l'a enlevaye
Et qui nos a causay tout su grand troublement.
Ie voudres qu'a n'eut point leuay de la iournaye,
O bien que i'vsse estay à se n'enterrement.

Hela ! tou les matins no vait ma seur Tienote
Plorer à grosse lerme & grand gemissement ;
Quand a vait sen garcul oncor tout plein de crote,
Cha redouble chent fais d'otant pu sen tourment.

No l'a biau consoler dessus chete misere,
Nos a biau li conter qui pourra l'epouser,
A ne peut apaiser sa doulieur si amere
Ossi to[st] qu'a se met oncor à y penser.

Vla donc pour vn; itam, i no suruint oncore
Vn autre grand malur à su mais de iuillet :
Ta seur qu'este[t] nouriche a ecoutay Gringore,
S'est lessaye abuser & a troublay sen let.

Ie te lesse à penser chen que dierra sen homme
Mes qui vienne à sçauer su cas là si nouuiau;
Ie frichonne de pur, craignant qu'il ne l'assomme,
En se vayant pourveu de la vaque & du viau.

No dit bien qu'vn malur ne va iamais sans l'autre;
I'auais les dais tou gaune o tans que cha fu fet,
Ie perdis vn chabot auec ma patenostre,
Et, passant par noste v, i'arrachis men corset.

Tu dais bien te mouler sur vn si bel yeuxemple,
Etant ainchin plaquaye en chu lieu o tu es.
No m'a dit que Lenflay te flate & te contemple;
Garde tay bien sur tout qu'il ne donne dans l'ais.

*Pour remplir le reste du Papier blanc :*

## SVR L'ARRIVÉE DES SOVDARS A ROVEN

STANCHES

Dieu merci ! les Soudars qui viennent de la guerre
Ne sont trop labitez ni oncor trop hequeux,
Ainchin coume qeuqu'vn no le fezet accrerre,
Pour y auer estay o camp vn iour o deux.

Ie les vayon passer en fezant des brauaches,
Aueuque les z'abits de ses poures Flamens ;
Y vo font tous les iours dans Roüen des menaces
Et veulent qu'o les mette o ren des bonnes gens.

Y sont honnestes gens, s'on les prend à leur dire;
Tousiours le nom de Dieu est en leu bagoulier,
Et si de chennela y ne s'en font que rire;
Qui pirs qu'eux en fait est leu grand quien à collier.

Dés l'heure qu'ils ont pris, estant assis en table,
Trois chopine ou deux pots de notte vin nouuel,
Y vo detestent Dieu pu chent fais que le diable,
Et quand pour may ie crais qui l'entre à leu cheruel.

Tout deuant votte nez y font des pedagogues,
Y vo garfoüilleront la chair de leu repas,
Et, fussent t'y oncor ossi sous que des dogues,
I vo demanderont chen que vous n'erez pas.

Y vo dierront : « Y faut auer de z'aloüette,
Des plouuiers, des perdrix, des cailles & lapins ;
Notte chef s'attend bien qu'en su lieu no no trette.
No pense t'on nourrir ainsi que des coquins ? »

Ah ! coquins enragez, retenez vous en serre ;
Contre ces pauures gens vo faut t'y estriuer ?
Ne vo souuient t'y point que ieusnant à la guerre,
Qu'ou donniez à vo poux d'autre quartier d'hyver.

Si vo ne leu fiquez tout à leu fantasie
Chen qui demanderont (pretendant de l'argent),
Queu vou y vo feront vne machacrerie,
Ainchin comme y l'ont fait hier opres de Roüen.

Notte vezin m'a dit, reuenant dans ste ville,
Qui l'en veit mener vn de ses gens sans raison
Qui apres estre saux illoque prés Deuille
I l'auet machacré l'hoste de sa maison.

Ch'etet les poysans qui le mirent en cage
Dedans su vieu Palais, estant erguillonnez.
Mais no m'a dit qui l'est asteure en Bailliage
Et qui sera bien tost o marché à poulets.

Dieu pardonne souuent à notte malefice ;
Mais à l'heure qui vait que no z'y persistons,
I no laisse tomber o mains de la Iustice
Pour no tirer o Ciel si nou no repentons.

D'estre pendu si ch'est se n'eure destinée,
Dieu ly donne sa grace en chantant le *Salue!*
Ie perdray à gaigner vne demy iournée
Afin de ly donner vn *Pater* & *Aue.*

Ie supplie o bon Dieu qui no desseins contemple,
Qui veut que no viuions selon ses saintes Loix,
Que stichite qui dait mourir pour vn yeuxemple
Serue o soldats tyrans des poures vilageois.

FIN

VINGT-TROISIESME PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

## O·LVYSARD

*Pour auer recheu vn volume*
*De queuques petits escoliais,*
*Niomoins tous ces morueliais,*
*Ie ne perdray point ma coustume.*
*Chela ne me rend enuieux,*
*Car su camp est si spatieux*
*Qu'o ne peut aller o contraire;*
*Mais, comme en passant, ie dirons :*
*Ses petiots sont coume guenons,*
*Qui font tout chen qui vayent faire.*

*Rechais donc su petit ouurage*
*Que ie te plaque entre les bras;*
*Le lisant tu recognoistras*
*La naïfueté du langage.*

*Chen qui me fait decrepinner,*
*Est que ie ne te peux donner*
*Queuque histoire toute nouuelle ;*
*Rien ne s'est passé en ces iours ;*
*Car ch'est dans ces nouuiaux discours*
*Que i'eguche mieux ma cheruelle.*

*Mais ce niomains les fritieres*
*M'ont fiqué dedans le cheruel*
*De n'oublier point leu burel,*
*A nen pu que le z'ecalieres.*
*D'vne autre part le z'Espagnols*
*M'ont prié d'estre o Palinos,*
*Sans d'autres que tu pourras luire,*
*N'empeschant point d'autre rimeux*
*Sur quelques suiets faire mieux ;*
*Ch'est tout chen que i'ay à te dire.*

*D. F.*

*La veille des Pallinods, il arriue deux barques d'huistre à l'escaille en la Ville de Rouen, pour porter à Paris : les vendeuses d'escaille estant en grand nombre s'y opposent, vont chez les Magistrats, & font tant par leur haut crier qu'ils en eurent le tiers pour vendre en la Ville.*

## CANT RIAL

Hier o matin i'allis par fantasie
Deuers su quay où sont tous ses buriaux ;

Là ie luysais en queuque z'écritiaux
Qui faut poyer l'entrée & la sortie,
Et qui conuient en auer les meriaux,
  Lors que ie veis venir vne marmaille
Gens qu'o z'entend crier : Huistre à l'escaille,
Piroüettant coume la poudre o vent,
Le z'yeux brillans coume o soleil les vitres,
Qui par engain criest tout hautement :
*Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres.*

  Ie les sieuuis, & aueuq courtoisie,
I'en accostis deux qu'estest sans mantiaux.
Y me deflubent ossi tost leu capiaux,
Et may le mien ; & alors ie les prie
Dire où allest tant de gens par mouchiaux.
  Eux qui pallest & d'estoc & de taille,
Me dirent lors : « Où pensez vou qu'on z'aille ?
No va trouuer Messieurs du Parlement,
Le Lieutenant & les autres Ministres,
Pour obtenir que par leu reglement
*Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres.* »

  En les veyant paler coume en furie
Ie quitte là aintieux godeluriaux,
Et ie m'auanche o trauers des reniaux
Pour escouter l'engain & fascherie
D'aintieulles gens, où estest maints gruriaux.
  « Ie ne gaignon presque denier ny maille ;
O no reduit à coucher sur la paille,

Car l'oüistre estet notte soulagement;
O no rauit notte vie à faux tiltres.
Si les Messieurs iugent équitamment,
*Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres.*

« Ie somme bien chinq chens de compagnie
Dessu su quay à guaitter ses batiaux.
I'auon les mains dessouz nos deuantiaux,
Le cul o vent, & au nez la roupie
Auec nos pots peintres de maqueriaux.
Et ie verron vn nombre de quenaille
No z'enleuer notte propre vitaille,
Chen qui no dait nourrir iournellement,
Gens qui ne sont o pays que des tritres!
Chela sera, i'en auons fait serment :
*Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres.*

« Tou no maris en sont en frenaisie
Dessu su quay faisant des regardiaux,
Et le petun sortant de leu naziaux
Fait qui leu prend quasi en fantasie
Faire à ces gens gaigner les gigotiaux.
Mais les hupais qui ont de la clinquaille,
Ne voulant point vair aintieulle bataille,
Leu vont disant, mais rigoureusement :
« Le Roy le veut, ces gens sont ses Ministres,
Et n'entend pas qu'on dise dans Rouen :
*Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres.* »

« Y l'en éront. Mais queulle diantrerie !
No leu z'ira plaquer à leu muziaux
Du pesson frais qui les rendra meziaux ;
Pis en apres la poure Normandie
Pour un tieul cas sera mize o z'appiaux.
S'on leu fezet une tieulle accordaille,
Ie coucherions putost dessus la paille ;
Y l'en éront, mais bien équierchement,
Ou l'y éra ichy d'autres begistres.
Ie creueron, ou bien sans remuement
*Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres.*

« Mais qui nous met oncor en frenaisie,
Et qui no fait deureder dans no piaux,
Ch'est qu'o no dit que de ces mangeriaux
Il y en a de notte draperie
Gens qui ont riflé tout iusqu'à leu houziaux.
Ch'est l'ordinaire ; apres que ste quenaille
A tout grugé faisant par tout gogaille,
Dans tieux partis se iettent vistement.
Mais, mogré eux & de tieux aintels tritres,
Ie feron vair que, souffrant su tourment,
*Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres.*

« Y l'en auront, ma commere & m'amie,
Mais ce sera quand y n'auront plus d'iaux,
Que les pessons seront comme moruiaux,
Et qu'o z'era ainchin que fit Marie
Pissé dessus pour fermer leu barbiaux.

Y sont friands d'vne aintelle maquaille,
Oncor qu'on sçait qu'a ne vaut rien qui vaille,
Que l'oüitre en est gaune comme safran;
Y glument tout ainchin que des gomitres;
Mais bien ou mal, ie dirons librement :
*Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres.* »

ENVAY AUX ESCALIERES

Ne prenez point pour chla melancolie;
Mes bonnes gens, rengainez vos coutiaux;
Sçauez vou pas que par tout on fait miaux ?
Pu que iamais l'y a de la mangerie;
No met su tout ijsques o vieux drapiaux.
Y l'en eront; de chela no vo chaille,
Pour vo monstrer que de vou no se raille,
Dimanche o sair vn bastel nuitamment
Coulit à mont mogré tou vo z'arbitres.
Ne dites point donc si asseurément :
*Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres.*

## L'HOMME CONTENT

CANT RIAL

Dieu nous depart par vne prescience
Tous biens en terre, & non pas tous les maux;
Aux bons esprits il donne la science,
Et l'artisan par se n'experience

Rechet en fin le frit de ses trauaux.
  Ie deuisions d'aintieulle destinée,
Rolin & may, souz notte queminée
Où tous les sairs ie deuisons souuent,
Quand y me fit vn discours que ie prise;
Et tel estet sen premier argument :
« *Pour n'auer rien, ie n'ay rien qui me nuise.*

« Ie ne sens point le ver de conscience,
Qui va rongeant l'esprit des mangeriaux,
Et va ruynant le poure qu'il offence,
Happe sen bien, oppresse l'innocence,
Masquant la loy de preceptes nouuiaux.
  L'astre benin d'où pend ma destinée
Ne permet point d'aller la matinée
Presser vn iuge; & par faux argument
Qu'vn chemin tors dans vn dret me conduise,
Ie creuerais dans cét aueuglement :
*Pour n'auer rien, ie n'ay rien qui me nuise.*

« Ie ne veux point tumber dans l'impudence
Des bancroutiers que no feint larronniaux,
Qui ayant fait vne grande despence
Et se sentant tomber en decadence,
Estant nantis prennent des verds capiaux.
  Leu femme apres paressent crestelées,
Lestes d'habits & par tout dentelées,
Ayant cauché leu brais prumierement.
Ie ne crais point ichy qui mieux leu duise

Qu'vn biau licos; may, viuant franchement,
*Pour n'auer rien, ie n'ay rien qui me nuyse.*

« Ces gens ayant fait tieulle conniuence
Sont les prumiers à prendre des Buriaux,
Vsant par tout de ce mot de Deffence.
I'accorde bien auecques reuerence
Qui no faut tous poyer les draits royaux.
Mais, pour auer vne somme donnée,
Vn Partisan en vne seulle année
Outre ses frais la trouue doublement.
Que Dieu me gard' d'vne tieulle entremise !
Viuant en ly, ie dis asseurement :
*Pour n'auer rien, ie n'ay rien qui me nuise.*

« Ie ne veux point tomber dans l'inclemence
De ces gripeux de hardes & ioyaux,
Qui pour auer la double recompence
De l'affligé, sans vser de clemence,
Va l'obligeant corps, tripes & boyaux.
L'on ne verra ma maison soubçonnée
D'aucun larchin, ny voys desordonnée;
I'achete & vens tout équitablement;
Ie n'ay l'orgueil qu'aux grandeurs no m'éluyse;
Qui me fait dire aueuq contentement :
*Pour n'auer rien, ie n'ay rien qui me nuise.* »

*Quelques Partisans auest pris le party de la reuente des fruicts en la ville de Roüen; mais, sur quelque contestation, Messieurs du Parlement virent que leurs lettres n'estoyent en bonne forme; c'est pourquoy on fit abbatre le Bureau, au grand contentement des fruitieres.*

## CANT RIAL

Ch'est vn terrible siecle au temps que les miseres
O poures gagne-liards fait redoubler les voix,
Qu'on vait les pu hupez delaisser leu z'affaires
Pour oster du public de z'ecritiaux contraires
A ceux qui peuuent nuire à nos z'antiques loix.
Nostre benin Sauueur, derechef nou vou prie
No retirer des grifs d'aintieulle mangerie,
Qu'o veut mettre o marché dés il y a long temps,
Afin qu'ayant rescouz no prumieres franchises,
Puissions toutes crier pour gaigner no despens :
*Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherises.*

Helas! où est le temps que nos peres & meres
Viuest dedans Roüen ainchin que petits Roys,
Qu'on z'estet librement sans aucunes encheres
Sur le sidre & le vin, le peray & les bieres,
Sur le sel, la candelle, & le beurre & le bois.
No z'allet au marché sans supersticherie,
Sans burel comme y l'y a su la pessonnerie;

Y l'achetest le fruit sans fraude ny sermens ;
NY auet de regratiers nen pu que de surprises;
Chaqu'vn criet, ayant poyé ces poures gens :
*Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherises.*

Mais y l'est arriué des races de viperes,
Qui ont fait vn burel depis deux ou trois mois
A reuendre le fruit ainchin que pessonnieres.
Des casaques d'argent mirent leu Commissaires,
Mais y furent trompez, bien qui fussent matois.
Car no vieux Magistrats (que le bon Dieu benie!)
Veyant leu z'écritel, virent leu tromperie;
Y mirent bien tost bas leu establissemens.
En notte prumier estre enfin ie fusmes mises,
Afin que ie crions, ainchin que de tout temps :
*Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherises.*

Ses diebles no disest : « Allez vou z'en, flannieres,
Refaire vo mestiers qu'ou feziez autrefois.
Qu'est qui vous z'a quernez de deuenir fritieres?
Vo faites su trafic coume des friolieres,
Pour croquer en criant prunes, poires & noix. »
Mais que ferons nous donc, puis qu'à la lingerie,
A rembroquer des bas, à la dentellerie,
Et reteurdant le fil mettre le gros dedans,
Ocun n'espargne pas à blanchir ses quemises?
Ie gaignon biaucoup pu à crier o printemps :
*Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherises.*

L'y a bien du malur, car tous ces poures haires
Auest bien auanché mille liures tournois,
Pour poyer les fritiers, & en d'autres affaires;
Mais de la pu grand part d'aintelles regratieres,
Y n'en recheueront iamais pille ny croix.
Quand y les vont trouuer à leu reuenderie,
« Cha, baillez de l'argent, Guillemette, ou Marie, »
Y l'estendent les grifs ainchin que des serpens,
Les enuayant o Dieble auec leu z'entremises,
Leu disant : « Ie cryron oncor, mogré vo dents :
*Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherises.* »

ENVAY

Messieux les Partisans, vlez vo que ie vo die :
Laissez viure en repos ste poure Normandie.
Considerez qu'il y a nombre de poures gens
Qui ne gaignent vn liard en aucunes maistrises,
Et sont contraints crier, mais bien d'vn autre sens :
*Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherises.*

*L'entrée & estat de neuf cens Espagnols & Dunkerquoys, dans le Hallage de la ville de Roüen, & de ce qui s'est passé en ce lieu iusques à leur sortie.*

## STANCHES

Men compere Robert, quitte là te n'ouurage;
Vien t'en aueuque may luquer se z'Espagnos.

Ie les vis hier entrer tretous dans su Hallage,
Où ch'est qu'o les tasset ainchin que des fagos.

Si tu le z'auez veus comme may à la mine,
Tu serais effrité & n'en pourrez paler.
Ch'etait des recapais du camp de la Famine,
Car le vent les fezet tournioller en l'air.

Si no le z'eut ichite enuayez par vainture,
No z'eust z'v pour vingt francs chent chinquante Espagnos.
Ch'etest harens sorets (o moins pour la peinture),
Reserué qui n'auest tant de chair su leu dos.

Quand y furent venus aux portes de la Halle,
No les contet ainchin qu'vn troupel de moutons ;
Pour armes ne portest su leu dos qu'vne malle ;
Bien vray qui l'y en auet qui portest des bastons.

Ie disais à part may : « Sont che là ces brauaches,
Que no no prosne tant que ce sont Rodomons ?
Y ne releuent point ichite leu moustaches,
Comme o no fait acraire estant de là les monts. »

Y l'y en auet pourtant qui auest l'hymeur gaillarde,
Et qui ne s'en souciest de se vair ainchin pris.
Y menest aueuq eux la petite gouiarde ;
Pensez qu'a leu seruest à bachiner leu lits.

Là où ses cauchetiez ont éluit leu boutiques,
La ville auet plaqué les chent harquebusiers,
Gens bardez à plaisir de mousquets & de piques,
Qui ne lessest entrer que les officiers.

Su grand nyais de Simon, le fils à ste Susanne,
Pensant bien s'y glicher en veyant l'huys ouuert,
Recheut vn horion d'vn coup de pertisanne ;
Y l'en eut pu d'vn mois le musel gaune & vert.

I'y entris niomains aueuq Messieux de Ville;
L'y en auet queuqu'vn d'eux qui me connesset bien ;
Y crayest que ie fusse en su lieu là vtile :
Ouy, mais ch'etet pour vair, non pas pour faire rien.

Ie n'eus pas fait chinq pas, ayant tel auantage,
Que ie courus o brit d'vn troupel de quellin,
Qui ne s'entrescoutest dedans leu potinage,
Et fezest pu de brit que claquets de moulin.

Ie m'enquis à queuqu'vn que voulest ces flannieres,
Et y me dit : « Ce sont les vendresses de pots,
Qui vident leu procez encontre les lingeres,
Pour sauer là où dait quier se z'Espagnos.

Parauant leu venuë o z'auet prins les peines
Faire opres ses lingeres vn priué z'à l'escart;
Mais d'otant qu'o z'y mit loger les capitaines,
Messieurs trouuirent bon de les faire autre part.

« Mercy Dieu, se disest les potieres de terre,
Ie ne sentirons point de ces gueux tel parfun ;
Qui s'en aillent guiller opres leu chefs de guerre,
Ils en perdront le fler en humant le petun. »

Les lingeres voulant en demeurer maistresses,
Dirent que les priuez ne serest prés des chefs ;
« Mais y descouuriront opres de vou leu fesses ;
Lorgnez, si vou voulez, leu grands pendans à clefs. »

Chela fut ossi-tost, car sans autre ordonnance
Auec pesles & piquois no veit vingt ouuriers
Qui remplent su fossé, aueuque l'esperance
D'en faire vn ossi-tost opres de ses potiers.

L'y en auet bien chinq chens sous ces longues halettes,
Où ch'est que ces chinchers estallent leu z'abits,
Où ch'est qui l'ont laissé tels nids de sapinettes
Qui ne s'en ont pas pu en nettier depis.

Quand no le z'eut platrez dedans leu demeurance,
No vit bien que leu dents criest desia la faim ;
De pain & de froumage no leu fist deliurance ;
Mais si l'etest legers, ossi estet leu pain.

No leu baillit de l'iau en biere peinturée,
Tout ainchin que souuent no vait l'iau de Robec,
Lors que ses tainturiez y iettent leu vaudrée ;
Y n'importe, tout chela leu passet par le bec.

Pour ceux qui n'auest point d'argent la bource plaine,
N'ayant tant à dragler ainchin qui l'en falet,
Comme liéures y courest tretous à la fontaine,
Et comme plusieurs font y tutest l'agnelet.

No leu vendet de l'iau à metié yau de vie;
Le pu meschant petun n'auet point là de pris;
No leu z'en a vendu, pour sauler leur z'enuie,
Des bouts que no tiret de la corde d'vn pis.

De vinaigre & verius y n'auest point que faire
Pour donner appetit, & l'indigestion
N'en fit pas à vn seul mander l'apotiquaire;
Leu estomachs fezest de bonne coction.

Leu lits estets drechez à mode de la guerre;
Y ne nichest si haut ainchin que ie nichons;
Leu qualit s'esleuet tout rasibu de terre
Et leu coutil estet plein de plume à cochons.

No leu vayet bleffer leu pain & leu froumage,
Sans en estre honteux, ny se mettre à l'escard;
No le z'vt prins pour gays qu'estest nourris en cage;
Bien vray qui ne pouuest lors prononcer Richard.

Richard... les chauetiez par bonne destinée
Dedans leu halle en ont vn antique depost;
Qu'on luque dans su lieu, no vait la queminée,
Où ch'est que su bon Duc fezet cuire sen rost.

A prepos de vrelus, mais queulle diantrerie
Qui faut que ces gens sest fiquez à tout endret;
Car vn d'eux se lanchit dans ste gendermerie,
Qui gazoüillet ainchin que queuque perroquet.

Y palet de l'Estat, de la paix, de la guerre,
Et de chen qu'à Munster pratiquet nos François,
Du grand Turc qui par tout fait voir son chimeterre,
De la rebellion qu'est entre les Anglois.

Mais vn petit trapey qu'est d'assez bonne mine,
Ly dit : « Demente tay de coutre ten soulier;
Pour chela tu n'as point la cheruelle assez fine;
Entremets tay des cas qui sont dans ten mestier.

— Mais pourquay les fiquer dedans notte encloture
Sans en mettre en la halle à nos prochains vezins,
Qui vendent à nos z'yeux des souliez sans couture ?
Bonne fay, no vait bien où l'y a des cousins.

« Et yoncores pour mieux fouler su notte balle,
No z'a fait à l'entrée vn priuey vitement,
Chela a decanlé du depis notte halle,
Pourche qu'en y entrant no n'y sent que le bren.

« Et tout le pu grand mal, & qui plus no z'importe,
Pas vn de ces soudars n'exerçoient leu mestiers,
Qu'vn vrelu d'Espagnol qu'estait à notte porte,
Qui pour no denigrer recouset leu souliers.

« Et les bouts dont i'auons six blancs à la boutique,
(Oncor est che à venir le capiau à la main,)
Ie ne sçay si ch'étet pour no faire la nique,
Su dieble les baillet y là pour vn douzain.

« Y n'a point esté querir sen cuir su la Renelle
Ainchin que ie fezons; mais no gatte mestiers
Leu vendest là dedans des restes de sumelle
Qui l'allest atrimer dessu les cordenniers.

« Rien, rien, tout est perdu, adieu mainte famille;
Quatre o chinq chens de nou se delousent du tort.
S'en dait-on pas fascher? pourquay Messieurs de Ville
Ont t'y permis chela sans que i'en sions d'accord?

« Quay! perdre vn vendredy, le iour de la semaine
Là où ch'est qu'à la halle on vend pu de souliais
O chauetiers horzains, qui en prengnent à douzaine;
Les Gardes comme may en voudront du rabais. »

I'y allis fiquer men clou, disant que le Hallage
N'estet que pour la Ville, & rompant ma raison
Y me dit : « Si ie prens vn logis à loüage,
Ne m'en diray-ie pas maistre de la maison?

« Bien qu'o set par la guerre en vn temps de miseres,
Y ne leu z'est rien deu des maistres chauetiers;
Car le terme venu, Messieurs les Commissaires
Les font (ainchin qu'o dit) poyer en biaux asniers.

« I'ay luit & retenu, ainchin quement vn autre
Espluquay la chicane, & sçay que par les loix
Messieurs ne peuuent point no z'enuier o piautre;
Ie leu monstrerons bien le dret qu'ont les Bourgeois.

« Bourgeois, oüy da Bourgeois, qui poye les subsides,
Tout chen qu'o no demande & mains diuers imposts,
Et qui baille à l'Estat plus de deniers liquides,
Sinon nous qui fezons partout diuers escots?

« Chen que ie dis ichy ce ne sont baliuernes,
Ains pure verité; dites en bonne foy,
D'où prouient les deniers que poyent les tauernes,
Que de nous qui beuuons à la santé du Roy?

« Sont che les pu hupais qui font tieulles riolles?
Sont che ces vsuriers dont no fait tant de cas?
Nennin, en bonne fay, y ne vont o piolles;
Durant la Messe ossi no ne le z'y prend pas.

« Si poyent queuque argent, i'en auon l'algarade;
Y sçauent des maisons le terme rehaucher;
Si vo ne le voulez, la maison est malade,
No ly met vn bandiau de MAISON A LOVER. »

I'estais tout alieurquy, planté comme vn yuire,
A l'entendre prosner deuant bien chent Valons;
Mais craignant ly paler, ou m'escriquer à rire,
De peur de l'engaigner ie tourne mes talons.

Ie courus la Vieux-tour qu'etet alors frumée,
Où ch'est qu'à chaque endret ie pensis étoufer,
Car tous ses Dunkerquois iettest tant de fumée
Que ie m'estimez estre à la gueulle d'enfer.

Ie ne pus dans su lieu faire longue demeure ;
Queu plaisir de sentir vne tieulle poison !
Ie ses laisse tuter & m'en vins tout à l'heure
Rede comme vn quillard dans ma poure maison.

FIN.

## CANT RIAL

*A la louange de Monseigneur le Duc d'Anguien, sur la prinse de Dunquerque.*

Bon sair, nigon; & bien ! queulle nouuelle
As-tu aprinse ennuit à nos quartiers ?
— Rien, par ma fay ; mais su grand Gallumelle
Me dit essair allumant sa candelle
Que no pallet de queuque chauetiers.
— Tu es vn niais, che n'est pas là l'affaire;
Vien quand & may, & tu no verras faire,
Pour s'aprester à baire à des santez,
En commenchant à su ieune Allissandre
Dont le pouuer fait vair de tous costez
*Les preneux prins qui pensest touriou prendre.*

— Vremen chemon, tu me la baille belle
De me planter des bourde au lieu d'oziers.
Dunkerque est prins. Quay ! ste petite Rochelle
O no fezet touriou la sentinelle
Pour y garder ces tritres boncroutiers ?
Ch'estet l'endret o ces marchands de fayre
Fezest porter & du blay & du baire.
En bone fay y sont bien estrapez ;
Y ne faut pus asteurchy leu deffendre,
Pis que tu dis qui sont ainchin hapez
*Les preneux prins qui pensest touriou prendre.*

— Su duc d'Anguien, dont la glore immortelle
Se fait valler parmy tous nos guerriers,
Va tout deuant aueuq se n'allumelle
Couper, trencher toute chette séquelle
De Dunquerquois iusques à leu terriers.
Enfin chela est tout vray, mon compere,
Et oncor pu fait sortir chez corsaire
Qui no vollest & nos biens & nos mets.
Ch'est don pourquay y no z'en faut bien rendre
Grace o bon Dieu de no z'auer ostez
*Les preneux prins qui pensest touriou prendre.*

Che n'est pas tout ; notte Prince fidelle,
Qui les veyet tourner comme espreuiez,
Les laisse aller esluger leu cheruelle,
Comme y fallet apaiser ste querelle,
Pis qu'ils auest commenchay les premiers.
Les vla en soin de cha qui daiue faire,

Disant ainchin : « Su bon Dieu debonaire
Era pitié, no ietant à ses pieds,
Allon y don & sans pu rien pretendre
Dison tout haut : Y sont bien castiez
*Les preneux prins qui pensest touriou prendre.* »

Su bon Signeur qui ne craint la cautelle
Sans s'esmouuer les rechet volentiers,
O ch'est qui vait escrit dans leu libelle
Comme y voulest viure & mourir d'vn zelle
(Pour notte Roy) leurs seruiteurs entiers.
Su Mars ioyeux d'entendre tieulle affaire
Par charité y leu voulut complaire,
Leu dit : « Allez & vos pacquets pliez ;
Depeschez vou ; viste sans pus attendre. »
Vla comme ainchin y les a renuyez
*Les preneux prins qui pensest touriou prendre.*

En le veyant dans vne humeur aintelle
Comme renards reuont à leu teniers,
Pour aduertir que pieche ne grommelle
Quand no verra dans ste ville rebelle
Entrer la fleur de tout les queualliers,
O si no veit bien tost tout le contraire,
Car nos eust dit que ch'estet des forçaire
Qu'vn gomitre eust d'vne quaisne enquaisnez.
Ch'est don qu'ainchin il a fallu suprendre
Ce z'Espagnols que nos auon nommez
*Les preneux prins qui pensest touriou prendre.*

ENVAY

Pis que Dunquerque est prins notte aduersaire,
Princhе du Py, y ne no faut pas taire,
Mais bien putos faut ouurir nos goziers.
Allon queu vou, no ne no fait qu'atendre,
Afin de dire à vos bons sommeliers :
*Les preneux prins qui pensest touriou prendre.*

## CANT RIAL

*Tiray du 48. chapitre des Ordonnances du corps d'Estat, Vrelutus aut chabrenautus si quis sectione 5. paragrapho 90.*

Chabres, vrelus, racoustreux de sumelle,
Orféure en cuir, Messieux par calitay,
Aueu mes bons qu'ichi no s'amouchelle,
Et chacoutez la nouuelle nouuelle
Du tret nouuiau qui vo sera contay.
Lorgnant en haut, la main dans vo pouquette,
De pur sur tout qu'vn autre ne l'i mette,
Oyez proner le fet & l'ergument;
Vo connestrez, à la pierre de touche,
Que dans vn lit no veit derrainement,
*Vn chabrenaut fesant la femme en couche.*

Estant vn sair le cul dessus sa selle:
« Il faut, dit-il, fere vne nouuiautay;
I'ay ruminay, ste nuict, dans ma cheruelle,
Qu'il me faut prendre vn habit de fumelle,
En me plaignant du ventre & du costay. »
De promptitude il rompt se n'eguilette,
Deffait ses brés, sen pourpoint bas il iette,
Prend vn capron, change d'accoustrement;
Estant ainchin fait en sainte nitouche,
Entre deux draps se fiquit plesamment
*Vn chabrenaut fesant la femme en couche.*

Tout ossitost, vechi venir Miquelle,
Dont le fratel fut lontans escoutay,
Car a croyet que ce fut Gabrielle,
Seur vterine à chu grand Galumelle,
Qui s'en allit plaquer bas sen pàtay.
« Viste, dit a, que soudain nos appreste
Des lincheux blancs, essellette & couchette;
La sage femme est ichi bas qui attent;
Mais a sera abuseye à la touche,
Quand a verra dans se n'effrayement
*Vn chabrenaut fesant la femme en couche.* »

A met ses bras tou nus iusqu'o esselle
Et dans les draps trouue vn frit auortay;
D'estonnement ossitost a saumelle,
Et les vesins, que par tou nos appelle,
Furent confus d'ouyr la veritay.

Quatre balais promptement nos achette
Pour estriller chu mignon de couchette ;
Chaque vesine en donnit carreiment
Dessu sen cul, redoublant l'escarmouche.
Ainchin no veit espoudrer dieblement
*Vn chabrenaut fesant la femme en couche.*

Le corps d'Estat, o brit de la nouuelle,
En chu quartier promptement transportay,
Fut aduerty que l'affaire estoit telle ;
Pour le punir d'vne honte eternelle,
Le nom de chabre alors ly fut ostay.
« Quay ! nos a veu, o son de la trompette,
Marcher antan les loix que i'avon fete ;
L'entrepreneur fut loüay hautement.
Aprenez donc l'arrest de nostre bouche :
Ie banissons par un degradement
*Vn chabrenaut fesant la femme en couche.* »

ENVAY

No doit loüer, Messieux, qu'o le permette,
Vostre mouqueux qui tira ses brez nette ;
Il veit fort bien, ch'est vn sire prudent.
Regardez lay, vo diriez qu'il n'y touche ;
Che n'est pas ly que ie nomme à present
*Vn chabrenaut fesant la femme en couche.*

## BALLADE

Men fieux Collin, Guillot ten maistre
Venet essair du vin nouuel,
De queu Perrot opres notte estre,
Qui en auet dans le cheruel,
Quand y s'ecriquit : « Hay ! Iozel,
Vien vair ste belle enseigne escrite
Qui no fait dire en st'escritel
*Le z'ecumeux sans leu marmite.* »

I'aualle ossitost ma fenestre
Pour paller à su bon oysel,
Quand ie ly dis : « Chela ne peut estre;
Car iamais n'en ay veu d'aintel.
— Quay ! ch'est Dunquerque, gros muzel,
D'où chez volleux ont prins la fuite;
Ch'est pourquay ie dis bien crezel
*Le z'ecumeux sans leu marmite.*

« Sçais tu cheux qui no z'ont fait mettre
Dehors ste bourbe de putel?
Ie te le veux faire connestre :
Ch'ez su grand Duc, su bon, su bel,
Qui no descherge d'vn fardel,
Car chette nation maudite
Eret tourious dans leu burel
*Le z'ecumeux sans leu marmite.*

« Y sont don bien niais tous ces blistres
Qui no z'ecumest notte sel.
Y n'ont qu'à reuenir parestre,
Si contre de notte prosnel.
S'il y reuienne, vn biau benel
Leu seruira de les chefritte;
Pis no verra dans su renel
*Le z'ecumeux sans leu marmitte.* »

## CANT RYAL

Nobles Vrelus, seigneurs de la sumelle,
Petits & grands, tant ieunes comme vieux.
Comme marcoux ouurez ychy vos yeux;
La teurque o poin tretous no vou z'apelle
Pour reparer l'honneur de vos ayeux.
De fait, Messieux, queule imeur vo conuie
A quereler le repos de leu vie?
Le temps deuret leu delit effacher.
De su mestier que peu no ne s'informe,
Car contre vou se pourret bien facher
*Le corps d'estat reduit à la reforme.*

Ouy maintenant la reforme en est telle
Que, pour brauer le caquet des moqueus,
No ne dait pu vair de sotise entr'eux;
Quand se seret le mouqueus de candelle,
Il se promet de faire mieux en mieux.

« Ch'est grand pitiay, disent-ils, que no die
Qu'il n'y a rien que la chauaterie
Dont no z'entend dedans Roüen paler;
A chelle fin de se rendre conforme
Aux gens de bien, ch'est qu'il faut instaler
*Le corps d'estat reduit à la reforme.* »

Le conseil tint queu la grande Michelle,
O le banquet y estet somptueux :
Le cœur de bœuf auec le gaune d'eux
Et les trotins à la sauce nouuelle
Fesest lèquer les barbes des morueux.
Le souper fet, vn caqun no conuie
A derangler deuant la compagnie
Chan qu'on trouuet obmis à obseruer.
Vn prononchit sens aucune autre forme :
« Il nous faut tous maintenant conseruer
*Le corps d'estat reduit à la reforme.* »

« De queu moyen faut-il qu'o renouuelle?
Se diset vn d'vn prepos tout fameux.
Notte mestier n'a rien de moquereux;
Si queuque sot par hazard no querelle,
Il faut le prendre à cul & à queueux. »
L'autre répond : « Non, non, ch'est moquerie.
Se sret oncor resmouuer raillerie,
Le milleur est de se bien comporter
Et de ne pu se monstrer si difforme
Aux imposteurs qui souloint mespriser
*Le corps d'estat reduit à la reforme.*

« Prumierement il faut que su la selle
Nos compagnons ne leuent pu le z'ieux,
Car ils estoient touriou si curieux
Que, s'il passet queuque poule sans aille,
Ch'estet à qui seret le pu railleux.
En second lieu, les feites & feries,
Chacun se dait trouuer au confrairies
Et comme entan n'y pu du tout porter
Sa piau de cuit; car chanla déconforme
Et sembleret tout à fait diffamer
*Le corps d'estat reduit à la reforme.* »

ENVAY

« Frotez vous y contre notte allumelle,
Et vo verrais chan que sçait l'esmouleus.
Ie craindrais bien qu'apres tou vos bias ieus
Queuqun de nou vo z'autre n'apatelle
Pour no z'auer estay si querelleux.
Si autre fais par queuque ialousie
No se moquet de la chauaterie,
A la Miuais il n'y a peu d'osier;
N'y veyant peu que le tronc du poure orme,
Vo pourrez bien à la fin oublier
*Le corps d'estat reduit à la reforme.* »

## BALLADRE

Tu ne dis pu mot, poure Muse.
D'oü vient qu'on ne t'ost pu paler?
Pourquay demeure tu confuse ?
N'ose tu rien desbagouller ?
Ie cray que tu vas rafoler.
Quay ! pert à vais que tu t'endorme.
Est che que no veut installer
*Les Palinos à la reforme?*

I'estime, si no te refuse
De n'ouurir pas le bagoulier,
Que chela provient de la ruse
De l'intendant du candelier.
Veyez le se demanier ;
De vos cris pus il ne s'informe,
Car vo fait vair, su chauetier,
*Les Palinos à la reforme.*

Il a remonstray pour excuse
Que cha ne feset qu'embroüiller,
Et que notte Normande Muse
Ne fezet rien que bredoüiller.
O la finesse du gallier !
Ch'est qu'a le rendet si difforme
Qu'on a contraint pour l'espargner
*Les Palinos à la reforme.*

ENVAY

O Princhе, il fot que tu m'excuse
Si tu m'entens ichy crier ;
Ch'est de vair ainchin que t'abuse
Naudin, su docteur en soulier.
Qu'il aille vser sen bagoulier
Sur la dispute d'vne forme,
Sans faire loque publier
*Les Palinos à la reforme.*

## SONNET

Messieurs les Palinots qui vo plaignez du brit,
La raison est qu'ichy n'y a point de trompettes,
Pour oster le caquet des orfeures en cuit
Et l'impudent fretel de no pousse nauettes.

Où le Princhе s'en va, la Cour touriou le suit ;
A l'est opres de ly où sans cesse a caquette,
Ch'est donc pourquay qu'ychy tout de mesme il s'enfuit ;
Le Princhе estant absent, en déroute est le Pouëte.

Y le z'a quant & ly st'inuincible guerrier ;
Il ayme ches violons qu'il entend publier
Les proüesses qu'il a monstré dedans la guerre.

Et ne vo z'etonnez d'où vient l'autre mal-heur,
Si no n'ost peu triquer ny le pot ni le verre ;
Où le soleil n'est point, le vin est sans vigueur.

## SONNET

Vn drosle de vrelu au Pis des Palinos
Luquet ainchin qu'vn cat qui guaite vn plat de tripes,
Le nais dans sen mantel, la main dessus man dos,
Pour m'oster vn sonnet qu'auais dedans mes griffes.

Mais en apercheuant su sifleux de linots,
Ie ly plaquis la main sur ses quiennes de lippes,
Et demeurant su piay il me dit ches prepos,
Le capel su l'oreille, & le poin su ses nipes.

« Quay ! pense-t'on touriou no tenir su ses rangs ?
Ie voulons estre tins comme d'honnestes gens ;
Penseriez vous ichy no prendre pour des beites.

« Ie composon des vers ossi bien comme vous,
Mais la distinction que no vait entre nous,
I'en faison par le cu, vos autre par la teiste. »

## SONNET

Messieux qui presidez aux decrets d'importance,
Quittez selle & ligneul ; & vo, purins, mes bons,
Laissez l'huille & la crede ; oyez, deux polissons
En apelent vers vous pou auer audience.

Vn dit qu'on l'y a couuert le nez en sa presence ;
L'autre dit que no l'a chandoray des chions
Du depis les queueux iusque au bas des talons ;
Goustez bien, s'il vous plaist, vne tieulle eloquence.

Ne pouuant s'accorder ils s'entrefrotent bien,
Dont le pu foible fut tapotay comme vn quien
Qui decouurit de deüil & de pure malice

Que l'autre su le dos portest la Fleur de lys,
Et ly vne potanche & vn torticollis.
Qu'estimez vous auer le droit o la iustice ?

FIN

## SONNET

Les superfluitez croissent de iour en iour :
N'y a pu maintenant de pouretez o monde.
Chequn dessu les grands en ses habits se fonde,
Ne fu che que NAUDIN qui le fet à san tour.

Regardez san biau teint pu cler que n'est le iour,
Diane, fy de tay ! tu n'es pus sans seconde.
Qu'il craigne qu'à Robec, passant dessu se n'onde,
De ly, comme Narcisse, il ne tumbe en amour.

Il alit auant hier dessu queuque tripiere,
Affin qu'a ly vendit la fraise de sen frere
Pour plaquer, comme il a, dessu ses deux poignets.

Allant à san pays à deux cochons il oste
De leu poure disner pour mettre à ses colets;
Pis qu'il fait si crotay, ie me tairay des bottes.

## BALLADRE

Su monde est si plain de misere
Que mesme o vait les pu hupais
Calculer o bout de leu dais
La despence de l'ordinaire.
No se plaignet des tauerniais
Qui hauchent le vin ijsqu'o nuës,
Si no ne leu z'eut dit exprais :
*O nyais, le monde n'est pu gruë.*

Ie crais que les vendeux de biere
Auest leu pattes engressais
Pour mettre en vente les derrais
Qui remplent notte boudinniere;
Mais, oyant le z'edits derniais
Prenonchez dedans la Cohuë,
No l'eut dit veyant su rabais :
*O nyais, le monde n'est pu gruë.*

Asteure nos grosses draquieres
Qui vende le bois su ses quays,
Portent desia deux pieds de nais
D'oüir les sentences dernieres;
Et nos pets à l'auge faschais
De vair leu malice connuë
Souffrent qu'on luise à des papiais;
*O nyais, le monde n'est pu gruë.*

ENVOY

Mes bons, les enfans nouuiaux nais
S'en vont criant en pleine ruë,
Alors qu'on leu tire le nais :
*O nyais, le monde n'est pu gruë.*

## CANT RIAL

*L'ergument est que Drian Poussemie, reuenant de la Bourdigade, rencontrit vne Asne à sa porte, & se ierquant dessu il alit par toute la ville, se pauannant & tirant à say la risaye de biacoup de Bourgais, & la sieute de plusieurs enfans aprez ly qui le conduirent ijsques à sa maison, ainchin montay su su biau Buchephale d'Arcadie, chan qu'est r'aportay par plusieurs tesmoings oculaires, Vendredy derrain.*

Messieurs d'là has, o piqueurs de masette,
Venez entendre iloq vote lichon.
Venez, venez, vn caqu'vn vo souhaitte;

Vo tardez bien; qu'es che qui vo z'areste?
Ignorez vou qui est su biau garchon?
  Vn autre Hercule ou putost vn Persée,
Vo vient monstrer vne autre cheuauchée
Et vos accuse estre des ignorands.
Guignez lay bien, admirez sa sagesse,
Et contemplez en ses deportemens
*Le Queualier montay sus vne Anesse.*

  Su gros loru, su fesseus de bisette,
Su boursouflay, st'abille maquinon,
Popre à pousser le cul d'vne broüette,
Veut faire vair su l'asne à Guillemette
Qu'il est bon drole & plaisant compagnon.
  Y la trouuit o pas de se n'allée,
A san martel proprement amarée.
Ie pense may qu'a l'est de ses parans,
Car a ly fit de si grandes caresse
Et saluit de si doux complimens
*Le Queualier montay sus vne Anesse.*

  Tantost drechant, tantost baissant la teste,
A ly monstrit sa bonne affection,
Tenant touriou se n'oreille si drette,
Et de sa queue a fesait tant la feste
Qu'il admiret l'adreche de st'asnon.
  « Vramant, vramant, se dit-il en risée,
Ste beite ychy est bien ciuilisée. »

Pis ly fesant d'humbles remercimans,
Il y plachit san gros pere de fesse,
Et par la ville eut ses contentemans
*Le Queualier montay sus vne Anesse.*

Ainchin ierquay su sa noble sellette,
Il se carret auec ambition;
Tantost il picque & tantost il s'arette,
Pis de san cul a ioue d'la trompette
Comme portant vn genereux poltron.
D'vn vent d'orgueil ste beite estant enflée
D'auer su elle vn si grand Briarée
Tirant à ly l'œil des honnestes gens,
Vn Buchephale estoit moins en adresse,
Tant qu'a l'aymet à monstrer aux passans
*Le Queualier montay sus vne Anesse.*

Su st'animal tenant l'équigne drette,
Les guerets mos, vne main su l'arson,
L'autre fiquaye o fond de sa pouquette,
Ne l'eut on point prins pour vn esquelette,
Que no z'eut mise à l'entour d'vn baston ?
Par tout la ville ayant fait sa tournée,
A se n'ostel sitost l'a remenée;
Ne vla t'il pas vn plaisant passe temps ?
Et pour sa peine il la fit se n'hotesse,
Pis disparut, laissant là ses sieuuans,
*Le Queualier montay sus vne Anesse.*

ENVAY

Princhе, excusez su subiet que ie trette,
S'il ne fut point hier en perfection ;
Car ie craignez que su picque masette,
Su queualier, aueuc sa cordelette,
Ne m'eut chablay d'vne bonne fachon.
Pis ie doutais si votre renommée
Su su subiet n'eut esté diffamée,
Veu qu'à cheual en guerre tou les ans,
Tu no fais vair touriou queuque proüesse.
En rien de tay n'aproche niaumouans
*Le Queualier montay sus vne Anesse,*

## [STE MISSIVE]

*Soit fiquée entre les pattes de man fieux, man fieux Iean le Loru, Maistre Cuistre à Paris, & pretendant à l'ogre de l'hermitage de la Boüille.*

Man petit trognon Iean, ch'est tes deux frere & may
Qui nous requemandon à tou tes bonne graces,
Et te prions & tout de no mander vn poay
Chenla qui s'est passé de nouuel à tes classes.

Ie deurede d'enhan que tu te n'es allay
Hors d'ichy, pour auer vn office de Cuistre,
Tu eusse bien mieux faict d'y estre demeuray,
D'autant qu'on a soufrete à Rouen d'organistre.

Tu es tant regretay de tout notte quartier
De te n'amy Robin, de te n'ante Marie,
De stila que tu sçais qui no dit avanthier
Qu'il estet intendant dans la pessonnerie.

Tu sçais, quand tu partis, que tu en estais priay,
Qu'on t'auet amenay vne beite de cache;
Mais, pour t'en excuser, l'on m'amenit pour tay,
Et fallut mogré may y aller à la plache.

I'arriuis (comme on dit) assez tost pour disner,
Car chequ'vn commenchet à ioüer des babines;
Et, niaumains chela, ie ne laissis d'entrer,
D'autant qu'on m'apercheut estre vne des cousines.

No z'auet en entrant serui pour le premier
Pour les honnestes gens vn plat de fricassaye,
Qui comme vne nauette au trauers du mestier
Alet & reuenet par tout à la volaye.

Pour tous les autres mets que ie vis aporter,
Il y auet du gargot, du pain benit à Suiche,
Trois plas de pieds de bœuf, & pis pour acheuer
Le biau petit goret de ta mere nouriche.

No decoure ossi-tost pour mettre le dessert,
Qu'estet comme la chair instruit à l'auantage;
La pomme cuitte estet pour le premier couuert,
Et pour l'autre vn gastel, des poire & du fromage.

Quand tout fut acheuay, v[e]la deux feuletots
Qui, comme bon garchons, ap[ort]irent leu vielle,
Et fesoient tremousser & se monstrer dispos
Tous ceux là qui sçauoient des courantes nouuelles.

Quand no z'eut bien dançay, y falut estrener,
Où chaqun à par say feset la grise mine,
D'autant que pour si poy que no z'eut peu donner,
Chennela surpasset les frais de la cuisinne.

Le premier don che fut vn biau pot à pisser,
Qui fut sur le basset mis par sa belle mere,
Lequeul pour estre neuf, auan que de disner,
Auet honnestement fait l'office de guerre.

Pis aprés i'estrenis deux escuelles, deux plats;
Ianneton, vn garcul, auec se n'esquipage.
Mais le z'autres disoient qu'ils n'estreneroient pas
Et qu'ils vouloient manger & baire d'auantage.

No vayet estrener vn parpoint, vn bonnet,
Vn candelier, vn broc, vn pere de pinchette,
Vn gredil, vn bachin, vne pesle, vn souflet,
Vne lanterne, vn pot aueuc vne palette.

Quand no z'vt estrenay, la bru s'alit coucher.
Chequ'vn criet : « Garchons, vnne courante oncorre !
Vitte qu'on se despesche ! il est temps de quitter;
Car ossi bien veit on qui l'ennuye à Gringore. »

Durant que no danchet, ie ly fis mes adieux,
Ne pouuan o pays demeurer d'auantage ;
Ie prijs o bon Dieu qu'il le maintint ioyeux
Et an prosperitay dans san petit mesnage.

Te n'oncle eut de la poaine à me laisser aller,
Disant qu'o lendemain ie ferions bonne cherre ;
Mais ie m'en excusis & pour le contenter
Ie ly dis qu'il m'estet suruenu vne affaire.

Ie partis ossitost & m'en vins à Roüen
Où l'i eut vn escolier qui, sçachant tan menage,
Dit que tu as fait reux par chan fais tan regan,
Et que tu etés étout le premier du colaige.

FIN

LA VINGT-QUATRIESME PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

M. DC. XLVII.

## AV PRINCHE

*Men Princhc, selon me n'vsage,*
*Ie vo fique o mains cét ouurage*
*Qui n'a de merite pourtant.*
*I'ay honte de vo le produire,*
*Car biaucoup ne peuuent pas luire*
*Le vieil langage du Normand.*

*Niomains votte courtoisie*
*A fait que ie vo le dedie.*
*A votte table ésair i'apprins*
*Qu'en tous les pays no z'exalte*
*Le terroir de l'Isle de Malte*
*Où ch'est que cret les meilleurs vins.*

*A me n'dge ch'est l'Hypocreine*
*Qui me fait boursoufler la veine.*
*O vrays Protecteurs des Chrestiens*
*Qui de la garder estes dignes,*
*Ie prie à Dieu que les Sultens*
*Ne bruslent iamais tieulles vignes.*

*Mais où se porte men courage*
*D'amuser vn tieul personnage*
*A l'entour de su vieux fretel,*
*Ly qui par ses experiences*
*Peut paler de toutes sciences?*
*Ie crays iamais qui n'en vit tel.*

*Pourtant, pis que ch'est la coustume*
*D'offrir o Princhc aintieul volume*
*Grossi par queuque z'ecoliaiz*
*Qui veulent ensuyure ma Muse,*
*Ie vou l'offre, &, si i'en abuse,*
*N'en luysez que chen qu'ou voudrez.*

*V. S. D. Ferrand.*

## SVR LA MISERE DV TEMPS

### CANT RIAL

Quay que s'en set qu'o trouue en menterie,
Chen qu'ont prosné ces fezeux d'Almanachs,

Ce niomains y faut que ie vous die
Qui l'ont pourtant vn don de prophetie
Qui leu diret chen qui ne sçauent pas.
Derrainement le fils de ste Collette
Luyset le sair st'ecrit de la comette
Dont ric à ric no vait l'euenement,
Bien que bruscaut men fils vint à ly dire :
Men pere, ardez, selon men iugement,
*Plus oren qu'antan tout le monde a du pire.*

Depis su temps, dites may, ie vo prie,
A t'on pas z'eu tousiou queuque tracas ?
La dissention, la discorde & l'enuie,
La trahison & la mutinerie,
Ont esbranlé les pu grands potentats.
Comme o l'apprend en luisant la Gazette,
No sçait tousiou queuque embuche secrette ;
Tous les pays sentent l'empirement ;
Naple, Angleterre en souffrent du martire ;
Qui me fait dire ichy presentement :
*Plus oren qu'antan tout le monde a du pire.*

I'ennuyerais trop ce sair la compagnie
Si ie voulais en prosner tout le cas ;
Ie complaindray là le gain de Drapperie ;
Dans le quemun ch'est vne maladie,
De tous mestiez chequ'vn se trouue las.
Et bien que Dieu n'ayt permis la sonffrette,
Sans maladie vn chequ'vn fait disette ;

Le gain n'est pu ainchin qu'anciennement,
Les pu hupais ne trouuent pu que frire,
Comme diset o pont le vieux Fleurent :
*Plus oren qu'antan tout le monde a du pire.*

Vn chequ'vn plaint asteur'ichy sa vie,
No n'a pouuer de trinquer du froc ras ;
Ch'est du muscat pour nous que l'iau boüillie,
Oncor est t'a à meitié rencherie,
Et pour l'auer vn douzain no n'a pas.
Si vo gaignez par fais queuque guenette,
Ch'est pour le pain plat coume vne gallette,
Car pour le poids no dit Canifrestan.
Dans tieu malur y ne no tient de rire ;
Se delousant, ie disons seulement :
*Plus oren qu'antan tout le monde a du pire.*

L'y en a qui n'ont tieulle melancolie ;
Oüy, mais y l'ont queu z'eux bien du goumas.
Les épluqueux, qui par leu z'industrie
Vont oppressant ste poure Normandie,
N'endurent rien, car ie les rendons gras.
Bon Dieu, donnez la Paix que no souhaitte,
Auant les maux que promet les planette ;
Il y a trente ans qu'a dure mains vn an.
Que Iupin regne & Saturne se tire ;
Ie ne dierray donc pour me n'argument :
*Plus oren qu'antan tout le monde a du pire.*

ENVAY

Princhе, si faut que le temps me permette
En pu grand lieu d'estendre ma musette,
Elle courra ijsqu'en Ierusalem
Peindre vos faits qui meritent d'escrire.
A se contente à chanter à present :
*Plus oren qu'antan tout le monde a du pire.*

## CANT RYAL

Pai-là, pai-là ! Par arrest reuocable,
Ie veux ichy contenter ses beyeux;
Ie ne leu paist leu z'esprit d'vne fable,
Car la Gazette est bien mains veritable
Que men recit. Pai-là, dy-ie, rieux !
Su bon Naudin, qui par vn pieux zelle
En su lieu chy mouquet notte candelle,
Comme David pour sen recauffement
Mit dans sen lict sa bonne chambriere ;
D'où est venu pour se n'espousement
*Le grand Proçais des fils contre leu Pere.*

Sa grand bontay qui le rend sociable,
Et qui le rend par tout officieux,
Pour assister à sa neuche honorable
Fit conuier se z'enfans à sa table,
Mais tous auest le cœur ambitieux.

Le propre sair, pesquant à mesme escuelle,
Fut arresté pour coumencher querelle
(Leu mere estant dans le diuorcement)
Que dans le meuble y n'y auet que faire,
Dont en prouint par vn adiournement
*Le grand Proçais des fils contre leu Pere.*

Leu fait estet vn ptiot considerable,
Mais le Conseil veyant su pere vieux
Qui le z'auet traictez à l'amiable,
Le meuble estant couche, buffet & table,
Hors, sans despens y le z'enuoye entr'eux.
De ste sentence vn chequ'vn d'eux appelle.
Disant : « I'auon de l'or à l'esquerchelle
Et yoncor pu de z'amis dans Roüen,
Qui par le drait videront notte affaire ;
Ie gagnerons, ou l'y era bien du hen,
*Le grand Proçais des fieux contre leu Pere.* »

Le Parlement qui chemine équitable,
A pas de plomb, sans oreille & sans yeux,
Ost de z'enfans le fait considerable,
S'y l'y auoit vn point de veritable.
Ils en trouuoyent dix de capricieux.
Y l'aleguest : « Si l'a de z'enfans d'elle,
A l'vn de nous escherra la tutelle ;
Y partiront au meuble esgalement
Chen qui no z'est aquis de notte mere ;
I'en viderons par le haut Tu auten
*Le grand Proçais des fieux contre leu Pere.* »

Le Pere dit : « Il est bien vray semblable
Que i'auais lors quemises & lincieux,
Vn bon habit & le mantiau sortable,
Menuiserie o temps assez passable,
Broque & landiez venus de me z'ayeux.
Mais i'ay vendu coffre, table, vaisselle,
Pour le z'instruire à coutre la sumelle;
Ie le z'ay mis dans leu z'auanchement.
Me veulent t'y reduire à la misere ?
Videz, Messieurs, à votte iugement,
*Le grand Proçais des fieux contre leu Pere.* »

Cette rezon, qu'o vit assez palpable,
Vàinq de la Cour les plus iudicieux;
En balanchant se n'acte charitable
Ny l'vn ny l'autre elle ne rend coulpable,
Hors des proçais elle les mit tout deux.
Là fut ainchin terminay leu querelle.
Mais apprenez, Naudins, su votte selle
Qu'enuers vn Pere il faut faire autrement.
Le cigne ossi vo fait vair le contraire.
Ne pensez pu à faire imprudemment
*Le grand Proçais des fieux contre leu Pere.*

*Autre sur le mesme suiet par vn escolier.*

## CANT RYAL

Alte, Messieux, vn ptiot de patience !
Que le barel ne set oncor quitay
Iuges du Pis, donnez nous audience ;
Deuant vo piays aueucque reuerence,
Ie demandon iustice & equitay.
Fieux de Themis, les nourrichons d'Astrée,
Dont la main iuste est touriou preparée
Pour nos procez iustement balancher,
Escoutaiz nou, notte requeste est telle,
Que vo dagniais esgalement iuger
*Le Pledoyer des Moucqueux de candelle.*

Y s'agit loc de chose d'importance ;
Les fieux Naudins disent de leu costay
Que leu patron, aueuc trop d'imprudence,
Les veut priuer des biens de leu naissance,
Qu'ils ont par dret de leu mere heritay.
Mais ste cause est d'vn seul point arriuée,
Que su vieux pere, ossi blanc que porée,
Se sent oncor de l'amour animer,
Et qu'il se brule o feux d'vne puchelle,
Qui font ichy maintenant enflammer
*Le Plaidoyer des Moucqueux de candelle.*

Le Pere étout d'vne haute loquence,
Parlant pourtant aueucque sauuetay,
Dit : « Ilz ont tort de faire st'insolence,
Car ie leu z'ay par vne belle auance
De chinq chents francs leu bouticle montay.
Qu'es che qui l'a si bien accommodée
Et de souliais, coume a l'est, estorée?
N'es che pas may qui leu z'a fait auer
Dans notte estat la franchise en la selle ?
Ont ils fait bien de venir intenter
*Le Plaidoyer des Mouqueux de candelle ?* »

De fait ch'est là vne grande imprudence,
D'auer à tort su procez intentay.
Fieux de Naudin, si votte conscience
Pour tant de biens est sans reconnoissance,
Vo l'attaquez aueuc iniquitay.
Qui vo z'a mis en ste cherge onorée
O vo mouquez o nais de st'assemblée
Tout ches bourgios, mesme sans vo brusler,
Et qui vo z'a fait enfans de sumelle ?
N'es che pas ly à qui no vien former
*Le Plaidoyer des Mouqueux de candelle ?*

No vo crairet de vipere vne engence,
Qui vont occir cheux qui vo z'ont portay,
Quoy ! est chela l'honneur & reuerence
Que vo deuais o sien dont la substance
Vo z'a produits & donné la ni'tay ?
Ainchin que quiens qui pour vne goulée

Dessus vn os ensemble font curée,
S'entremengeant affin de l'emporter,
Vo vo lugez (en plaidant) la cheruelle.
Es che bien fait de venir presenter
*Le Plaidoyer des Mouqueux de candelle?*

ENVAY

Que vos mouqueuz n'ayts pu l'ame agachée,
Pendant o croc de votte cremillée
Le sac qui tient enclos su Pledoyer.
Remplissez lay d'vn pot de Muscadelle;
Princhc, par là vo pourrais terminer
*Le Pledoyer des Mouqueux de candelle.*

## CANT RYAL

Ch'est grand pitié que dans su monde ychite,
Que no vait bien des sortes de traquas;
Car, si l'vn bait, l'autre ayme la marmite,
Le pu friand lecque la lechefrite,
L'autre à sausser sen pain dedans les plats.
Mais ch'est tout vn; si notte pauure vie
Ne se veyet de misere suiuie,
Ie passerion tou chu temps sans douleur,
Au lieu de vin ie bairions de la biere.
Ch'est donc pourquay ie dis dans su maleur
*Qu'il y a bien des quaires à refaire.*

— Men cher Betran, tou le pu qui m'atriste
Et qui me rend men poure cœur si las,
Ch'est que no vait tous les iours des suscites
Qui vont causant que ie n'auon la pite
Pour queuque fais piencher de su fro ras.
Ne t'enquiers don si la merencollye
S'est à present de ma teste saisie,
Comme tu vais à men nez la couleur.
Respons may don, comme vn vaisin dait faire,
Ou ie dierray, si tu n'ouure ten cœur,
*Qu'il y a bien des quaires à refaire.*

— Helas ! chemon, men bon amy Baptiste,
De mesme tay ie sis le cul en bas,
Car autrefais dedans notte visite,
Y m'en souuien, la bone andoüille cuitte,
Ny le bon vin, chela ne manquet pas.
Mais asteur chy ie n'auon que la lye,
De quay no faict la bechon d'iau de vye
Qui fait sequer la radicalle hymeur.
Pis don qu'a l'est à nos corps si contraire,
Ainchin que tay, ie le dis en doucheur,
*Qu'il y a bien des quaires à refaire.*

« O sy i'allions le temps passey trop viste,
Quand ie faisions de su sidre degast,
I'en pattisson selon notte merite,
Pour en auer trop dragley sans condite,
Et sans beseing outre notte repas.

La bourdigade auecque sa manye
Nos inuentet ste belle yurongnerie,
Mais en chu temps chette douche licqueur,
Qui no saoullet iyqu'à battre sen frere,
No va monstrant, en quitant sa calleur,
*Qu'il y a bien des quaires à refaire.*

•

— Las ! tu dis vray, men Betran ; tu m'apitte
Quand tu me viens prosner tout ce z'ellas.
Y no faut don faire la cattemitte,
Pres notte feu, sans parolle malditte,
Paller vn ptiot de ces rudes combats.
Ce z'Ieuspagnols qui sont dans ste Turie
Voudrestz quasi bien leu mettre en furie.
Mais tout chela ne no fait point de peur.
Sy pallent trop, nos les fera bien taire,
Car ch'est pour eux & à leu dezonneur
*Qu'il y a bien des quayres à refaire.*

ENVAY

Prinche du Pys, les quaires que i'ay ditte
Y sont queu nou quasi tout en vn tas ;
L'antiquitay le z'a toute destruite
Iyqu'à su point que no le z'a reduite
A demeurer ny sans pieds ny sans bras.
Pour abreger l'ieuxplication finie,
Ie dierray bien que dans la compaignye
Ainchin que may n'ait recheu tieul malhur ;

Donc pour seruir à quacun d'ieuxemplaire,
Ie dis oncor & dierray pour le sur
*Qu'il y a bien des quaires à refaire.*

*Au temps que les Bourgeois faisoient la garde en la Ville de Roüen, les Officiers (non les Capitaines) les gouuernoyent auec tel orgueil & ambition que l'on fit expres cét ouurage.*

## CANT RYAL

Coume i'estez dans vne resuerie
En me coffant opres de mes tisons,
Lors i'entendis vne grand' compagnie
Qui pour leur brit & leur caiollerie,
O n'v point dit d'vne bande d'oysons.
Vn tout dolent va coumencher à dire :
« Quay ! serons nous long temps en chu martyre ?
Presque men cœur en est sans mouuement,
Et n'eust iamais vne telle vezarde,
Que quand y veit se brauer dans Roüen
*Les Halbardiez engraissez par la garde.* »

Chez propos dits, vla la grosse Marie
Qui en derenglet coume des Bourguignons,
Que no deuret ietter en la varie
Tous chez gens là qui emple leur vessie
A nos despens, & font des compagnons.

Tel n'auet pas chinq sols en sa tirlyre
Qu'ore no vaid que tout checun l'admire,
Lors qui condit sa troupe brauement,
Pour se morguer auec sa hallebarde ;
Ainchin no veid sans ocun detriment
*Les Halbardiez engraissez par la garde.*

Quand no verra mettre hors la Turie
Chez z'Espagnols aualleux de poumons,
Lesquels auez nos courrez encherie,
No congnoistra alors sans raillerie
Chez Halbardiez plus plats que morpions.
Où chependant ils se gossent de rire,
Lorsqu'vn Bourgeois se lamente & soupire
Dessous le fais d'vn ennuyeux tourment ;
Car, pour auer souuent telle ergarrade,
Soudain il donne au dietre incontinent
*Les Halbardiez engraissez par la garde.*

Iusques o plats, fourmes, tables, ou buye,
Tout est rafflé en nos poures maisons.
Quand ce serait vne gendarmerie
Des ennemis, ah ! ie le certifie,
Qu'ils ne ferest pire que ces mions.
Pour may, ie crais qu'à tant de validire,
Vn million ne leur seret suffire,
Et n'en erest pour leu rincher la dent ;
Dans ptiot de temps y l'eront des nazarde,
Et no verra aller à Claquedent
*Les Halbardiez engraissez par la garde.*

Vn chauetier qui n'éra en sa vie
Sorty Roüen, ou bourgs des enuirons,
Remply d'orgueil, voudra par sa folie
Pour s'agrandir prendre vne compagnie,
Coume s'il eust veu mille bataillons.
Mais quand le Roy éra souz se n'empire
Assuietty, coume caqu'vn desire,
Nos ennemis sous sen commandement,
Leu mine alors ne sera si gaillarde,
En remerquant auec abbaissement
*Les Halbardiez engraissez par la garde.*

ENVAY

Princhе benin, ne vueillez interdire
Che que ma Muse o iourdy veut descrire ;
Elle ne veut blamer ocunement,
Mais su Baccu elle fit ste Ballade.
Vueille le Ciel denicher vistement
*Les Halbardiez engraissez par la garde !*

*Venerantibus admodum nec non honestibus viris & Dominibus Dominibus siue Magistris siue compagnonibus qui vtuntur extentionibus brachiorum.*

## CANT RYAL

*L'ergument est su chen qui se passit le Lundy 11. iour de Nouembre 1647. feiste de S. Martin derrain, sur le pont de bois.*

Six gros vrelus plantais à ne rien faire,
(Comme ceux chy qui escoutent st'escritel)
Dessu su quay, le nais dans leu mantel,
En fin entr'eux checun se delibere
D'aler bouler o prez le batardel.
Lors trois à trois qu'on boule d'importance,
Les pu perdant changent de contenance,
En tempestant contre san compagnon ;
Mais seul perdit mogré toute sa peine
Et fut bastay dans su ieu de cochon
*Vn Chabrenault rafraichy dans la Seine.*

Pour ses six francs en eut su poure haire
Qui de despit mogriet terre & Ciel,
Pis s'enfonçant sa teite à san capel
Et sans prier du gouster san compere,
Y allit baire o pu prechain hostel.

L'autre qui auet là donnay sa sentence
Et qui iuget des coups & de la chance,
Faschay de n'estre à ste collation,
S'encourt conter tout à sa femme Heleine
Qui s'en vint battre auecque passion
*Vn Chabrenault rafraichy dans la Seine.*

Mais nos vrelus reuenant de l'affaire,
Sa femme vint ainchin q'vn viperel,
Et le trouuit su le second bastel
Du pont de bois, où, san trop de colere,
Poussit sa main su san rouge musel.
« Quien de solart, desnüé de preuoyance,
Qui fais vn Dieu du ventre & de ta panche,
Qui, pour souler ton gosier trop glouton,
Mange en vn iour les bouts d'vne semaine,
Ie vay te rendre en double carillon
*Vn Chabrenaut rafraichy dans la Seine.* »

Encor vn coup sa harangue prumiere,
Repren san chant dessus vn ton aintel :
« En as tu prins ijsqu'o neu Gabriel,
Dis, gros lourdiau, engeance de vipere,
As tu bien tost mis tout dans ton bouyel ? »
D'vn ton pu fort rehauchant la cadence,
A le lauit, mais ie dis d'importance,
Sans pardonner o poil de san menton,
Pis le ietit d'vne main inhumaine,
Afin qu'o mit de l'iau dans sa bechon,
*Vn Chabrenaut rafraichy dans la Seine.*

Il sçait pourtant flotter su la riviere,
Car vos sçauez du vin le naturel.
Fut il enclos dans le pu lourd tounel,
L'iau tieulement l'honore & le reuere
Qu'il est touiours flottant su san canel.
Le Dieu des z'iaux aueuc impatience
Crayet qu'il vint ly rendre obeissance,
Car il portait les merques d'vn Triton;
Mais il quitit st'aquaticque domaine,
Et se sauuit, nageant comme vn pesson,
*Vn Chabrenaut rafraischy dans la Seine.*

ENVAY

Ietez vn ptiot l'œuil de voste climenche,
Princhc du Pis, dessu tant de souffrance,
Faisant percher voste meilleur poinson
De vin nouuel; ma tasse toute pleine
Regaudira dedans voste maison
*Vn Chabrenaut rafraischy dans la Seine.*

## CANT RYAL

Dessouz queulle astre ay ie prins ma naissance ?
Ie ne sis nay rien que pour endurer,
Ie sis vn vray ocian de souffrance,
Où tous malheurs viennent en abondance ;
Apres tout cha que serais ie esperer ?

Ciel, calme vn poy l'ieuxcez de ton orage,
Vais en pitiay men mal & me n'outrage,
Modere o mains ta colere & fureur;
Tu fais le sourd lors que ie te reclame.
Que feray ie donc ? helas ! men bon Signeur,
*I'ay tout perdu, perdant ma poure femme.*

Chanla augmente encor ma douliance
De vair ste perte à su temps arriuer.
Ie n'erais tant regret de se n'absence,
N'estet qu'asteur l'aquilonne pissance
Va refredir mes draps pendant st'iuer.
Las ! che m'estet vn bien grand auontage
Qu'a m'espergnet la metié du coffage;
Dedans men lit che n'estet que caleur,
Sa chair estant pu caude q'vne estame.
I'ay bien suiet de dire en ma douleur :
*I'ay tout perdu, perdant ma poure femme.*

Qui a fait ce rap aueuq tant d'impudence ?
Si grand set il, craint il point me fascher ?
Tout le mestier courchay de st'insolence
Va emplyer toute sa deligence
Et san credit pour mieux la rechercher.
Quand ie deurais metre mes biens en gage,
Men tire pied, me n'oysel & ma cage,
Si ie connais qui a fait su deshonneur,
Ie ly feray ourdir vne autre trame,
Et ly aprendray que dans tant de rigueur
*I'ay tout perdu, perdant ma poure femme.*

Si ie sauais où demeure st'engeance,
Cez endiablez, cez organnes d'enfer,
Ainchin qu'Orphée aueucque reuerence,
De men linot animant la cadence,
Ie m'en irais maintenant la siffler.
Ma poure femme ! O que tu sçais, sais sage ;
Ne laisse aller le cat su le formage,
Que d'Acteon ie n'ais point le malheur.
Resiste bien à leur desir infame,
Et rens putost su langage menteur :
*I'ay tout perdu, perdant ma poure femme.*

Vn des vezins escoutant cet outrance
Ly dit chez mots, pensant le consoler :
« Escoute ; il faut que tu ais patience.
Tu as biaucoup de compagnons en France ;
Ch'ez poy de cas d'Acteon esgaler. »
Tu m'importune aueuq tout su langage,
(Che·ly dit il) les pleurs su le visage,
Vn glaiue amer outreperche man cœur,
Man poux fremit & tout man corps se pasme.
Las ! ie peux bien dire aueucque ranqueur :
*I'ay tout perdu, perdant ma poure femme.*

Où es tu donc, man cœur, me n'espouerance ?
Qu'es qui poura tout man ligneul filer ?
Ie meurs o tant de fais qu'à tay ie pense ;
Ie ne t'ay pas fait chose qui t'offense ;
Qui t'a ainchin causay de t'en aller ?

Tu gouuernais si bien man ptit mesnage,
Tu entendais à me faire vn potage,
Et tu duisez si bien à me n'imeur.
Laisse may seul le biau nom de Guilemme,
Et fais qu'à tort i'esleue ste clameur :
*I'ay tout perdu, perdant ma poure femme.*

## NOVVELLES NOVVELLES

*Racontées par Gierosme à sen compere Denis en trinquant de la pieulle.*

### BALLADE

« A tay ! vezin, prenons courage,
Ne regrettons le temps iadis,
Où ch'ez que i'auions du bruuage,
Qui no rendet tou z'étourdis;
Car sans estre yure ie te dis,
Que i'oüys hier certains galafres
Qui disest dedans leu deuis :
« *L'Espagnol a le mal de Naples.* »

Ie respons à sen potinage :
« Le Mercure & le Frigidis,
Dont de tout temps il a l'vsage,
Ly garira chen que tu dis.

— Ha ! tu n'y es pas, vezin Denis ;
Là leu Roy n'a pu de paraphles.
Le peuple dit en ses z'escrits :
*L'Espagnol a le mal de Naples.*

« Vezin, ch'est le pu grand carnage,
Qu'en ta vie iamais tu oüys :
Chequ'vn se iette & se saccage,
Coume les cats font les souris ;
Le duc de Guise y l'ont requis
D'ayder à ly donner patafles.
Chennela est vray, ne t'en ris :
*L'Espagnol a le mal de Naples.*

« Tous nos nauires dauontage
Sont desia dans tout su pays,
Qui dessus z'eux ont l'auantage,
Chen qui les rend bien estourdis.
Veyant y là nos fleurs de Lis,
N'y a bazané qui ne renafles,
En confessant chen que ie dis,
*L'Espagnol a le mal de Naples.* »

ENVAY.

Men Princhc, qu'ette illoque assis,
Pour recheuer me n'epitaphle,
Crayez may, entre deux amis,
*L'Espagnol a le mal de Naples.*

## BALLADE

Bon sair, Clement, & à tay George !
As tu rien apprins de nouuel ?
L'autre iour allumant ma forge,
Y s'arrestit vn gros musel,
Le nez couuert de sen mantel
Qui contrefeset le follastre;
Y me dit prenant men martel :
*I'ay trouuay vn nid dans du plastre.*

Moy qui ryet à plaine gorge
De vair su fanfaron aintel,
Quand ie ly dis : « Iacque Desloge,
Pasle, dans su nid queul oysel ?
L'as tu congnu à sen crettel?
Y me respond accariastre :
« Qui que tu sez ou qui set tel,
*I'ay trouuay vn nid dans du plastre.* »

En fin contre ly ie dégorge
En ly releuant sen capel :
« Est y gaune ou blanc, parle, George ?
Dy may, le poussant o renel :
Vien cha ! palle donc, iouuencel,
O bien ie m'en vois bien te battre. »
Mais y n'auet d'autre fretel :
*I'ay trouuay vn nid dans du plastre.*

ENVAY

Princhе, i'entends dans me n'esloge
Su nid que i'ay trouuay si bel,
Ch'est vn tresor, de quay ma loge
En est bastie o haut coupel;
A l'est pu belle qu'vn castel,
Qui ne craindret point le desastre.
Ch'est pourquay ie dis bien crezel:
*I'ay trouuay vn nid dans du plastre.*

## BALLADE

Que de monde là bas qui esclaire!
D'o vient qu'vn tieul nombre de gens
Accourent ichy tous les z'ans?
Ch'est pour oüyr prosner queuque affaire.
Qu'ils apprestent donc tous les sens,
S'ils veulent entendre vn critique,
Blasmant selon ses sentiments
*Le quiencauche de la Logique.*

Ie pense que su poure haire
Embreluquay des arguments
Que proposez les plus sçauants,
Ne peut retenir sen derriere.
L'effort qu'il fit en ruminant
Causit que st'essence merdique
Fit railler par ses trenchements
*Le quiencauche de la Logique.*

Messieurs, il n'y seret que faire ;
Se sont des tranchées de vents
Qui causent que ces excrements
Donnent à rire de la matiere ;
Et, quay qu'en sait vo chuchements,
I'en laue ma main trop pudique,
Craignant que n'embrenne mes gands
*Le quiencauche de la Logique.*

ENVAY

Garçon, console ta misere,
Mocque tay des discours mordants,
Et va lauer tes vestements
Dans Robec, ste belle riuiere.
Purgay de chez vieux ongnements,
Viens ichy leu faire la nicque,
Affin qu'on n'aille pu raillant
*Le quiencauche de la Logique.*

## LVCTVS BIBERONVM

SONNET

Essair Betran & may i'estions assis en table,
Où chuchant teite à teite ainchin que fourbisseux,
Coume ie n'estion pas gens des pus argenteux,
Il no falut quitter su piot delectable.

Betran qui le trouuet à sen gous agriable,
Déuredant de quiter ce breuuage vineux,
Desclaquit hautement d'vn ton assez piteux
Vne imprecation su le temps miserable.

« Queulle seuere Loy (se dit il) que nos corps
Soient reduits à la biere auant que soyons morts!
Chanla met me n'esprit grandement à malaise. »

Et may qui n'ayme pas vn si long entretien,
Ie ly dis en deux mots : « Betran, ie sis pu ayse
De la mettre à men corps que d'estre mis au sien. »

## STE MISSIVE SET

*Fiquée entre les pattes de men coquin de fieux, Escolier Logecien à su Colliaige qui ioinct le driere des grands murs Sainct Oüen à ste petite ruellette qui monte à chez rampars de Biauuaisine.*

*De port chinq deniais.*

Grand coquin, grand fripon, grand garnement, gros blitre,
Indigne fieux d'auer dedans men ventre estay,
Y faut bien que tu sais à note sang vn tritre
D'auer fait tout chenla qu'o no mande de tay.

Qui penseret qu'vn fieux d'vne si bone mere
Fache de z'actions si remplies de mal,
Et que pareillement vn si honneste pere
Aye sans y songer fait vn si gros cheual?

Helas! vla grand pitié que depis te n'enfance
Tu ne no z'as donnay iamais que de l'ennuit;
Ossi ie me souuiens du poinct de ta naissance,
Que che fut iustement o milieu de la nuict.

Ie pensions, t'enueyant à Roüen o Coliaige,
Que tu serais vn iour vn docte Bachelier :
Mais helas! tu n'es rien qu'vn escolier de neige,
Qui deuiendras putost queuque gros bastelier.

Ie m'en vois te mander pour mener la caruë,
l'auon ten pere & may su vouler arrestay ;
Ossi bien, comme o dit, tu laboure la ruë
D'vne broque de fer que tu as à ten costay.

Est-che là le mestier que no fait o Colliaige?
Te n'espée est ten liure; ont-ille queuque accort?
Est-che quand tu ne peux luisant sortir d'vn piaige,
Que tu crays de ta dague en estre le pu fort?

Te n'oste no mandit par te n'oncle Gringore
Que tu ly fais touiou queuque niche à l'hostel,
Et que, derrainement, aueuc te n'escritore
Tu ly voulus casser tout le poure musel.

De plus que tu voulus faire bien autre chose;
Car, caiolant sa femme opres sen queminel,
Tu pensais bien ly faire vne metamorphose
En le rendant semblable à nostre grand torel.

Tu n'es brin ensagy d'estre en Philocorphie,
Tu érais bien besoin oncor d'vn correcteur,
Tant ta grosse caboche est pleine de folie;
Note asne, tel qu'il est, paret pu grand docteur.

Tu vas & viens par tout comme vne giroüette;
Mais su poure animal va comme o le condit;
Si no li dit : oët, aussi tost il s'arreste;
Mais pour tay no ne peut arrester te n'esprit.

Si tu fais oiourdy ten deuer à l'escole
En paressant ainchin coume vn braue escolier,
Demain tu changeras de quartier & de roole,
Gardant ce z'Espagnols, ainchin coume vn guerrier.

Tu deuiendras vn iour pu noble que ten pere,
Car no no z'a mandé que dedans te n'escrit
Tu n'y fais point iamais que des portes cochere,
Afin d'y passer mieux te n'ignorant esprit.

Ie cray pareillement que toutes ches fenestre
Qui sont dans te z'écrits en grande quantitay,
Te les rende beaucoup pu fachile à connestre,
Et tu crais en oster par là l'obscuritay.

Tu pense deuenir, comme dit la quemune,
En faisant su mestier queuque astrologue expert,
Car tu fais bien souuent de z'esclipses de lune;
Ch'est donc o te n'esprit s'alambique & se pert.

Tu n'osrais desclanquer vne seule parole,
Car tous ches ptits garchons t'ont desia rendu reux;
No ne fait point d'estat de tay dans te n'escole,
Et, quay que tu sais grand, no t'appelle vn foureux.

A prepos de foureux, l'y a bien de la risée.
Quay! tu quie à tes cauche, ainchin que ce z'enfans.
Il te faut donc comme eux vne quaire perchée
Et vne queuē o cul à l'aage de vingt ans.

Tu laschis tout aller o mitan de ta classe;
Chela coulet si dru tout aual de tes brais
Que, craignant d'encourir du Regent la disgrace,
Tu mis ta main dessus & saffrannis tes dais.

Mais che fut là le hen que st'essence merdique,
Dont l'odeur trop subtile hapet le sentiment,
Enbaufumit partout aussi tost ste Logique
Et fit qu'o z'en donnit su tay le chuchement.

No t'enuaye ossi tost su le pont t'à Brenaude;
No fit à ta faueur vn couple de sonnets
Oquels no te lauit, mais ie dis à l'iau caude;
Apres chela tes brais estest-ils pas bien nets?

No te monstret o day, no t'appellet quiencauche,
No z'allongnit oncor ten grand nez d'elephant ;
Ie m'assure qu'il est asteur pu que de gauge,
Et qu'il pourret auer vn milleur flerement.

Que ne pensais-tu bien à tay dedans st'afaire !
Checun dedans Roüen te fait deux piais de nais ;
Tu vayais bien chela, car la matiere est claire,
Et par là tu n'es rien estimay qu'vn quienbrais.

Oncor che fut ylà o ch'est qu'o z'ergumente,
Là, dy-ie, o no z'agit aueuq resonnement ;
La dispute su tay fut amplement fumante,
Car checun su su cas diset sen sentiment.

Su fumet vint-il point à ten nais de trompette ?
Quay ! n'en sentis-tu pas la penetrante ondeur ?
Et n'aperchus-tu point lascher te n'esguillette,
Quand de su faguenas se deschergit ten cœur ?

Ayant tout deschergé o mitan de la plache,
Tu sonnis la retraitte aueuc deux ou trois pets ;
Y n'y en eut pas vn qui ne te fit la cache,
Et qui dedans su cas ne vint mettre le nez.

Tu tesmoignis par là l'excez de ta bestise
Et que ten gros esprit ne peut rien retenir ;
Tu n'auais qu'à boucher ten cul de ta quemise
Pis que ten nais ne pût pour st'affaire seruir.

O fais de z'ergumens vla bien de la matiere ;
Ne t'en proposit bien (ie crais) en *Brocardo*,
Tu eusses bien voulu su *Celares* en faire,
Mais tu ne l'osis pas, nen pu qu'en *Ferio*.

No dit que ten vesin, qui s'appelle Phelippe,
T'en fit en *Barbara*, pour se moquer de tay ;
Mais il se tût, craignant du *Bara* su ses *lipes*,
Qu'en *Dare Festino* tu ne l'vsse epoustay.

Rien oncor pour su cas, che fut vne surprise ;
Il faut qu'en tous endraits la nature ait sen cours ;
Ch'est à faire à lauer le bas de ta quemise,
Mais pourtant ne fais pas su mestier tous les iours.

Vn autre point retient me n'esprit en misere,
Et fait que tous les nuits ie n'ay brin de repos :
Ch'est qu'o dit que tu fais l'escole byssonniere,
Et que tu vas o lieu garder ce z'Espagnols.

Penses-tu deuenir par là grand personnage ?
Dis may, ne veux-tu point faire d'autre mestier ?
Si tu ayme à siffler ches gros oyseaus en cage,
Va te faire apprenty su queuque chauetier.

Tu gagne des roupis, estant en sentinelle,
Et tu te lasse trop d'estre touriou su piay ;
A l'autre o z'est assis à cheual su la selle,
L'alesne dans la main, la botte à l'estriay.

Queu plaisir de souffler prés d'vn bout de candelle,
Et mettre tout viuant à la biere sen corps.
Ch'est biaucoup pu d'honneur de modre vne sumelle,
Et de laisser o terc st'inuention o morts.

Ie t'vsse fait venir o neuches de ten frere,
Y là tu eusse estay le prumier des garchons ;
Mais estant vn foureux, ch'eust estay la misere
De te vair harier le cul par nos cochons.

Pis d'vn autre costay ie pensis o demmage
Que font à nos quartiers ces diantres de renarts,
Car tu vsses grippay les poules du village,
Ayant ainchy hantay parmy tant de soudars.

Ne pense pas venir ichitte ste ferie ;
Ie t'enuaye endelieu vn demy car d'escu ;
Et, qui pus est, coquin, ne m'escris de ta vie,
Tes lettres seruiroint de moucheux à men cu.

## SVR LE MESME SVIET

### SONNET

Vn impudent pitault, pressay de la courante,
Pour auair trop mengé de graine de Martot,
Fit bourdonner sen cul d'vne haleine puante,
Quittant la compagnie sans poyer se n'escot.

Mais apres la fumée de se n'arquebuzade,
Su fameux Philosofle, en serrant se z'escrits,
Embrenesquit ses brais d'vne sale pommade,
Qui repugnet o nais ossi bien qu'o z'esprits.

Ayant donc desrobé le cat de la Logique
Qu'il auait embaumé de matiere merdique,
Il print tout ossi tost le quemin de Robec.

Et s'estant débraislay su le pont à Brenaude
Etriquit sa matiere oncore toute caude,
Mais il vt meritay de l'auer dans le bec.

VINGT-CINQVIESME PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

M. DC. XLVIII

## O LVYSARD

*Vechyte oncor vn volume*
*Qui s'escape de ma plume;*
*Rechais lay par passetemps;*
*Si ne te fait assez rire,*
*Tout chen que ie t'en peux dire,*
*Y sent le malur du temps.*

*Toute chose suit la mode;*
*Le temps qui nous incommode*
*Fait notte ioye abismer ;*
*La maxime est manifeste*
*Qu'ayant des tintoüins en teste*
*No ne peut pas bien rimer.*

*Pis les suiets de st'année*
*Ne sont pas de grand risée ;*
*De plus ie dierray que ch'est :*
*Dans le malur qu'o respire*
*No z'ost tant de oüy dire*
*Qu'on ne sçait o no z'en est.*

*Y perd à vair que le monde*
*(Où toute malice abonde)*
*Tombe en alieurquissement.*
*No le vait o marchandises*
*Qui ne sont par tout requises,*
*Et ch'est d'où vient le tourment.*

*Lorsque couret la monnoye,*
*No trafiquet auec ioye;*
*Asteurchy, pour faire court,*
*Dedans su siecle où ie sommes,*
*La plus-part de tou le z'ommes*
*Sont logez dans Argencourt.*

*Mais reprenant ma poësie*
*Men bon Luysard, ie te prie,*
*(Palant pour me n'interest)*
*Aueuq vn ioyeux visage*
*Rechais su petit ouurage*
*Et le luis tout tel qui l'est.*

*V. S. D. F.*

*Ce petit ouurage est vn grand miroir où l'on peut voir toutes les actions du temps present.*

## CANT RIAL

Pere Betren, ie sieux en resuerie :
La Poureté tien queu nou se z'apiaux;
Elle a tousiou queuque clians nouuiaux
Qui me voulant gonfler de fascherie
Veulent auer leu droits seigneuriaux.
Y l'y a quanzans que no pouuet bien dire :
Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire ;
Ie ne sauon si i'en somme o milieu.
— Vezin Geruais, contre le temps ne gronde ;
Et tay & may ayons esper en Dieu :
*Y n'est pas mort qui combat dans le monde.*

Men bon amy, y faut que ie te die
Que ie naisson coume le z'animaux;
Ie n'emporton que les biens & les maux ;
Mais semble à vair qu'vn chequ'vn s'estudie
A n'amasser que des biens par mouchiaux.
L'homme orgueilleux rien qu'o grandeurs ne tire,
Foule le poure, & ne crait qu'en son ire
Fortune tourne, & sur cét essieu
Malheureux est qui se n'esper y fonde;
La patienche est vn fort espieu :
*Y n'est pas mort qui combat dans le monde.*

Le peu de gain, aueuq la maladie,
A l'artizan ont donné maints assaux,
Car n'ayant point debit de ses trauaux
A la maitié offre (ou putost mandie)
O regrattiers qui poyent à leu taux.
Les pu hupais qu'o vait illoq reluire,
Pour l'acabler, y tachent de ly nuire ;
Y vont poyant les marchands d'vn adieu,
Pendant qu'o poure vn sergeant faict sa ronde,
Qui tourmenté s'escrie auec son peu :
*Y n'est pas mort qui combat dans le monde.*

L'y en a biaucoup qui sont de notte hie
Qu'erest desia gaigné les gigotiaux,
Si pour leu dette on leu auet fait miaux
De leur boutique, oncor que bien guernie
Leu tafetas tumberet par lambiaux.
Quand y conuient mettre en sa tirelire
Le peu de gain, qui ne peut pas suffire
Au pain, boisson, en loüage & en feu,
Et qu'vne femme est en enfans feconde,
Mal aysément on peut dire en tel ieu :
*Y n'est pas mort qui combat dans le monde.*

L'asne du siecle est de malheur sieuuie,
I'entens le poure, à qui tous les fardiaux
Sont su sen dos, tesmoins sont les Buriaux,
Dont malgré elle y conuient qu'elle plie,
Et qu'elle tombe enfin sur les naziaux.

Ceux qui ont o mains la bride à la conduire,
La vayant bas, y ne s'en font que rire,
Y sont dessus sans selle & estrieu;
A ses hens, hens, aucun ne la seconde.
Mais brizon là, par la morzenne & bieu :
*Y n'est pas mort qui combat dans le monde.*

ENVAY

O Tout puissant, chacun de nous te prie
Ne nous punir selon tous nos deffaux;
Tu as voulu nous donner deux fliaux :
La guerre oncor nous monstre sa furie,
La peste a mis nos amis o tombiaux.
Roüen t'inuoque, & à present n'aspire
Rien qu'vne paix (comme dedans l'Empire).
Donne là nous en ce terrestre lieu ;
Cela depend de ta bonté profonde.
Fay nous chanter, accordant nostre vœu :
*Y n'est pas mort qui combat dans le monde.*

*Calentibus, & his qui nihil habent facere quam se pormenure tetibus diois.*

## CANT RYAL

Racalfeutrez vos rabots & cisiaus,
Doleux de bois de la punaiserie,
Et vous aussi chandoreux de potiaus,
Peintres fameux dans la barboüillerie,
Venez ichite exercer vos pinciaus.

Si vo z'auaiz affaire de peinture,
Robec en a de toute fourniture ;
Se n'iau vo peut mille couleurs offrir.
Tous nos gruiaux, o bord de ste riuiere
Vo vont ayder maintenant à bastir
*D'vn vieux batel vne belle galere.*

Vayant st'engin, su grand maistre Renaut
En demeurit l'ame toute espaumie.
Quay ! no dierret d'vn Argos d'vn plain saut,
Hormis qu'a n'a nulle troupe ennemie
Comme on vayait dans le z'autres vaisseaux.
Estant antique a l'est faite à l'iniure
Du temps, des flots, des vents, de la fredure ;
L'antiquitay l'exempte de perir ;
L'iau seullement l'honore & la reuere;
Qu'a se recourbe alors qu'a sent venir
*D'vn vieux batel vne belle galere.*

S'a l'est ainchin qu'o vait, quand no z'est sas,
Reslée en vert par fais vne bougie,
Ch'est pour couurir la mangeure des ras
Qui, s'y estant acquis la bourgeoisie,
S'y murailloint pour la guerre des cas.
Auparauant ste nouuelle structure
No la laisset dedans la pourriture,
Ne pouuant pas incessamment seruir.
A l'auet fait sen temps en cabotiere ;
Il falet bien en faire reuenir
*D'vn vieux batel vne belle galere.*

Mais pour venir au dessain des gruyaux,
Il faiset biau les vair sans raillerie,
Estant pendus en l'air comme estourniaux,
Et tout ainchin qu'vn bœuf dans la prerie
Tumber à plomb sur la plaine de z'iaux.
De vrais Tritons ilz auest la posture
Et leurs z'abits qui couuroient leu charnure
Aueu leu toque aidoient bien à couurir
Chan qu'o z'eust pu iuger dessu st'affaire ;
Mais l'œil grossier n'aymet qu'à vair couurir
*D'vn vieux batel vne belle galere.*

Su Maistre Isaac fourny de grand nasiaux
Les maudisset aueuq grande furie,
Car il vayet chandorer ses houziaux
D'vn foureux Gange, outre la senturie
Que rendet l'or qui montre par mouchiaux.
I'y remerquis vne triste auanture
D'vn qui perdit sa bourse de nature,
Qu'o ly coupit, au lieu d'vne de cuir.
Le sien qui fit vn coup si temeraire,
Meritet bien qu'o l'enuayt seruir
*D'vn vieux batel vne belle galere.*

ENVAY

Princhc, queu vou i'en montre la figure,
Soit qu'vn biau plat ie depesche & ie cure,

Soit que ie vide vn verre à men plaisir,
Soit qu'vn pastay ie creuse; enfin i'espere
Representer, affin de bien finir,
*D'vn vieux batel vne belle galere.*

## CANT RYAL

*Extret des Registres du corps d'estat, où par arrest de la communauté chabrenautique, parties ouyes sur leurs merdifiques raisons, Guillot Gallemelle, maistre dudit corps d'estat, a esté degradey de la chauatte, pour auer impudamment fait K. K. au musel de Messieurs pendant l'assemblaye generalle & le festin planier, signé Cudebray & pu bas Rinchepot, checun vn pariaphle, & collationné à l'original en maroquin.*

O court chu peuple, o son de la trompette?
Qui s'amouchelle ainchin en ces quartiez?
Ie crais pour may qu'ils viennent volentiers
Pour chacouter la nouuelle Gasette
Que les luisards prosnent dans leu papiés.
Qu'est qui cognet le fieux à Galumelle,
Chu mestre en l'art à racoutrer sumelle,
Qui autrefais cheu les nobles ayeux
Des fieux Naudins frotit sen nez de coüenne?
Ch'est ly qui est, par arrest de Messieux,
*Le Chabrenaux degradey de l'alesne.*

Vne assemblaye orains estet complette
Du corps d'estat, là où estait fiqués
Chabres, vrelus, nobles & roturiés,
Pour decider vne affere segrette
Qui concernet l'estat des chauetiés.
Là se trouuit tout le corps pelle melle
Et des mouqueux toute la parentelle,
Pour le mains chent à conter ieune & vieux.
Illoque vint chu biau bailleur de vesne,
Et d'où sera cachey comme vn guilleux
*Le Chabrenaux degradey de l'alesne.*

Tout ossitot que l'affere fut fette,
No preparit vn banquet tout yeuxprés,
Les pu vieudage estais sis des prumiés,
Deux piés de beuf à checun su l'assiette,
Auec du lard dont ils frotest leu nés.
Ils vo draglest de ste bechon nouuelle,
Qui leu feset raconter des pu belle,
Et s'en donnest iusque par su les yeux.
Tou des prumiés chu biau guilleux s'engrene ;
Ch'est chen qui fit qui monstrit sen mireux
*Le Chabrenaux degradey de l'alesne.*

Ayant ainchin du ius dans sa canette,
Et se veyant le cul pressay de prés,
Et ne pouuant rompre se n'eguillette,
Comme vn roussin tantot il vesse et pette,
Et pis enfin fit K. K. dans ses brez.

Checun alors estet en sentinelle,
Chuchant le goust d'vne bechon aintelle.
S'il n'est pas vray, demandez o mouqueux,
Car il vit tout, & but à tasse pleine,
Quand il iugit qu'on fit de su foureux
*Le Chabrenaux degradey de l'alesne.*

Du corps d'estat l'assemblaye est refette
Tout de nouuiau pour iuger du punais.
Tous les status sont lors examinais,
O no ne vit chose si mal honneste
Depis le iour du foüet de la Miuais.
Betren conclut : « Quay ! pour vne allumelle
Si no bannit le fieux de Galumelle,
Et si Cardin, estant prins prés d'Eureux,
Pour vn cochon eust vne bonne estrene,
Ie iuge ainchin qu'on dait banir, Messieurs,
*Le Chabrenaux degradey de l'alesne.*

ENVAY

Venez ichy, enfans de la sumelle,
Pour vair iuger le fieux de Galumelle ;
Le Prinche en a donné l'authorité.
Depeschez donc ; qui l'en souffre la peine,
Ou bien qu'il sait par la communauté
*Le Chabrenaux degradey de l'alesne.*

# SVR LE TEMPS QV'O VEIT ICHITE

BALLADIBVS

Las ! tout est perdu, ma commere ;
No ne veit que mal'heurs nouuiaux.
Ny tay, ny may, ny ten grand pere
N'ont iamais recheu tieux assauts.
No croque montons & aigniaux ;
No biens sont à la pille, pille,
Et la cause est de tous chés maux
*Les Grabus què font la Soudrille.*

Ils ne veulent à l'ordinaire
Bœuf ny monton cuit o nauiaux ;
Du meilleur vin y veulent baire
Ou y cassent tou no vaissiaux.
Y leu z'en faut quasi des siaux,
Ou l'vn iure, & l'autre petille,
Et n'entendent leu Generaux
*Les Grabus que font la Soudrille.*

Vn checun iour pour leu salaire
Y no demandent des meriaux,
Qui sont selon leu dictionaire
Des louys d'argent ou des riaux,
Ie vendon robes & mantiaux,

Et notte linge file à file,
Sans pouuer vaincre en tieux deffaux
*Les Grabus que font la Soudrille.*

D'aintieux maux nous pourrions no taire;
Ie serions oncor bien brutaux,
L'ennemy ne no pourret faire
Plus de peine & plus de trauaux.
Quand che vient le sair qui sont saux,
Y n'espergnent femme ny fille;
Qu'on nomme tourmens infernaux
*Les Grabus que font la Soudrille !*

Bien oncore pirs no z'espere
A chen que dit le vezin Raux;
Il conte qui vient, hau la haire !
Ichite bien cinq chens cheuaux.
Où logeront t'y leurs courtaux?
Y faut que ce sçait dans la ville.
Ches gens ne feront desloyaux
*Les Grabus que font la Soudrille.*

Adieu Damette frioliere
Qui veniez par fais su se z'iaux
Prendre la collation legere
Aueuque vo godeluriaux.
Vo n'erez pu dans vo bastiaux
Craime ny laict de Sotteuille;
Ie n'auon pu vaque ny viaux
*Des Grabus que font la Soudrille.*

ENVAY

Messieurs, y seret necessere
Que no cachit tieux mangeriaux,
Si vous songiez à tieulle affere ;
Y font des poures par mouchiaux.
Plaise à Dieu qu'auant les gattiaux
Vienne Monsieur de Longueuille,
Pour punir comme criminiaux
*Les Grabus que font la Soudrille !*

## BALLADE

Trois soudars de grande noblesse
Se font la guerre en tous pays ;
Deux se trouuent bien apauuris
La faim dedans le camp les presse.
Parmy de si grands apetits
D'vn agnel ils feroient curée
S'ils en tenoient entre leurs gris,
*La Paix en chemin demeurée.*

Mogré leu fortune tritresse,
Ils veulent deffendre leu z'huits
Attaquez par leus ennemis
Dont le canon leu roulle au fesse.

Leurs gouiarts estant deconfits,
Reuenant de la picorée,
Laissent au rapt de leu brubis
*La Paix en chemin demeurée.*

L'autre de sa grande prouesse
Rend les coins du monde ébahis;
Ceux chy demeurent étourdis
Dans les biaux cous de se n'adresse;
A sen vouler se sont sumis
Et d'vne parolle sucrée
Demandent, comme bons amis,
*La Paix en chemin demeurée.*

Mais ches renards pleins de finesse,
Dedans leurs articles ẽscrits,
Leur auantage ayant compris,
No se gabe de leu souplesse.
O niais, le monde n'est pu pris
Pour gruẽ dedans ste contrée.
Ie laisseron putost au pirs
*La Paix en chemin demeurée.*

ENVAY

Princhе, à vou ma Muse s'addresse,
Affin qu'au sortir de su Pis
Dessu votte table soit mis
Vn mouton bien farcy de gresse.

Dedens l'apetit où ie sis,
Ma main, d'vn coustel estorée,
Va depescher à me n'auis
*La Paix en chemin demeurée.*

*Lettre de consequence du fieux Ytace enueyée à sen Pere, su les affere qui se sont passées à sa propre veuë & sceuë, estudiant o Colliege de l'Vniuersité de Paris.*

## ESMOTION PARISIENNE

### STANCES

*Salue, Pater, Mater,* & toute la genée,
*Fratres & sorores, parentes, amicos,*
Les *benefactores,* à la fin de l'année,
*Vadam & adibo,* pour macquer les migos.

Car *nolo manere* en ce lieu domestique,
*Proque tumultibus,* que no veit tous les iours,
*Multum me timeo,* à la fleur de men aage;
Puis *malo mittere* o brelinquet men cours.

Lors que *videtur* les tailles abbatuës,
*Querit lætitiam* par tout les paysans,
De *thematis mei* i'en feray la reueuë,
*Breui adipiscar* le cours des plus sçauans.

Vo n'entendez chez mots, mais prenez patienche;
Le Curé vo dierra le tout queuque matin.
Ch'est vn eschantillon de ma haute chienche;
Tout che que ie bais & mange est changé en latin.

Mais afin qu'ou pissiez au sortir de sa messe,
Estre escouté choux l'orme, outre ce que i'escris,
O langage quemun ste missiue i'addreche,
Afin qu'o siez ouy de tous cheux du pays.

Le *Tedium* no chante o gain d'vne bataille,
Ainchin qu'o fait en Franche & en tous autres lieux;
Ie iugis à may mesme, y conuient que i'y aille,
Car de vais chen qu'o feit ie fus tres creuieux.

Ie vis à Nostre Dame vne gendarmerie,
Autre (à che qu'on dit) qu'on n'auet veu iamais,
Qu'en print vn o colet de plein equilbourdie,
Qu'on dit qui auet parlé de traiter vne paix.

Ie ne vo dierray point ichy comme s'appelle
Su vieux Nestor du temps qu'o connet par le nom;
Alors que Leopold aura perdu Bruxelle,
Tout le monde o pu pres connestra bien sen nom.

Ie m'eslugez de vair tieulle terreur panique
Pour stila qui iamais n'en a desiré tant;
Ie le loüais ainchi qu'astre de republique,
Mais ie disez ossi : « Le soleil est plus grand. »

Le brit en court par tout, & ainchy que s'assemble
Au son du cauderon l'eschein des mouquerons,
Deux o trois mille gens se trouuerent ensemble,
Disant à leu patois : « Par bieu, ie le verrons. »

Comme dedans l'hyuer, dans la cour du Colliege,
Les petits escoliers roulent par passe-temps
Queuque petit balon qui se grossit de neige,
Leu troupe ainchy s'enflit, mais en bien peu de temps.

Les plus grandes maisons s'en trouuerent esmuës;
De su brit impourueu chequn fut estourdy ;
Les quaines o carfours furent bien tost tenduës,
Et may comme ie fus bien épapelourdy,

Creuieux de gitter au lieu de ma retraitte,
En veyant desgrader par checun ses carrias,
Ie passis o trauers fusil & escopette,
Là où i'allais de peur reninflant des nasias.

Ie me sauue o destours de la chauaterie,
Où messieurs les vrelus aueuque leu tire-pieds
Fournirent en leurs corps vne gendermerie;
No z'v dit de lapins sortis de leu tesniers.

Ce ne sont que nigauts les siens de cette ville
O prix de tels docteurs, ils ont l'esprit pu fin;
Ossi leur nourriture est beaucoup plus subtille;
Ceux-chy s'enflent de biere, & ceux-là de bon vin.

Y n'arrestez pas tous ceux qui n'auest point d'armes,
Mais ch'estet neantmains par supplications.
E[t] may qui sait que ch'est d'vn homme sous le z'armes,
Dieu sçait si i'oubliais mes salutations.

Mais pensiez-vous ossi qui voizent par la ruë
Crier des vieux souliez, ainchin que ceux-chy font?
Est-ce deuant vn huys faisant le pied de gruë ?
Nennin, à leu z'estal bien d'autre honneur y l'ont.

Si queuqu'vn aueuq eux traite de marchandise,
Y leu conuient porter iusque su leu estal,
Et si veyent à l'œil qu'a n'est point à leu guise,
Y n'en leueront pas leu cul remply de cal.

Mais ie m'amuse ichy sans vair dans leu retraittes
Ceux qui font le mestier de ces gens circoncis.
Dans leu halle y criest : « Saillez, saillez, mouquettes,
Y l'est ichy question du salut du païs. »

Ch'etet vn grand plaisir de les vair pesle-mesle,
Comme y se remuest tretous à leu harnois ;
L'vn prend se n'épieu, l'autre se n'alumelle,
L'autre contre les grez court batre d'vn piquois.

Y se baricadest tretous dedans leu ruës,
Car pour y paruenir chequ'vn portet du sien.
Ces Pigmées pensest aller comme des gruës,
Car y criest : Erme, erme, & si ne veyest rien.

Che n'étet rien o prix de vair les pessonnieres ;
Chequ'vne o baricade apportet sen baquet ;
Y n'auest pas alors souz le cul leu quaudieres ;
No n'eust ouy Dieu tonner aueuq tout leu caquet.

Les poings su le costey, rouges & furlufées :
« Mercy Dieu, disest-t'y, y no faut en bref mots,.
Que les daces du temps demeurent estoufées ;
I'auon par trop souffert souz le faiz de z'imposts.

Si ie tenions ceux-là qui font les monopoles,
Et que no le z'eut mis chite à notte pouuer,
Ie n'erions pas pitié de leu froides cagnolles,
Ie les lapiderions de nos pots à couuer. »

Vers le Pont-neuf i'allis pour oüir queuque nouuelle.
Che fut là où i'apprins bien vne autre lichon ;
No z'entendit sifler, vers ste porte de Nelle,
Des prunes qui estest autres que grauachon.

Y l'y eust vn lifrelof qu'étet le capitaine
De ceux-là qui ont leu brais taillées par lambiaux,
Qui d'vn coup de mousquet quut gambelaridaine ;
Stila qui le tirit gaignit les gigotiaux.

Les gruriaux d'autre part, le long de la riuiere,
Commenchent à su brit ensemble à s'escauffer,
Car ceux-là qui n'auest o costé la rapiere
Se seruest de leuiers & de grands croqs de fer.

Y l'y auet aueuqu'eux chinq chens anges de Greue,
Qui pour les supporter s'y trouuerent rangez,
Gens qui ne demandest alors ny paix ny treue ;
No z'eut dit les vayant qui l'estest enragez.

L'y en eust vn bazourdy par vn chef de nos guerres,
Pensant à ses matins faire le qui va là ;
Chela leu fit ietter si grand nombre de pierres,
Que, n'en voulant ma part, ie les quittis tous là.

No z'eut dit que Paris, durant tous ses fredaines,
Estet vne espousée aueuq ses biaux atours ;
Iamais n'auet esté si chergée de quaines ;
No ly en donne oncor derechef tous les iours.

Mais dites may vn ptiot, n'estet-che pas folie,
Pire qu'o z'en ayt luyt iamais dans Eutrapel,
Que par tout dans Paris no fust vne grande hie
Qu'o n'eust ozé sortir sans feurre à sen capel ?

Les Dames le portest en veuë à leur cheinture,
La Demoiselle en teste aueuq se z'affiquets.
Bref, fust-ce riche o poure, ocune criature
Ne sortet du logis sans porter tieux bouquets.

Deux bons Religieux mesprisant tieulle paille,
Ceux-là qui sont vestus coume grands gens en deüil,
Furent pres qu'affrontez par certaine canaille,
Parche qui le fesest (disest-t'y) par orgueil.

Sa nauire flotet durant tou se z'orages
Sus les flots du quemun sans esper d'vn bort,
Mais mogré tous les vents de leur cruels langages,
Sen pilote prudent en resta le plus fort.

Cet orage cessit lors que no vit paroistre,
Dessu st'orizon là, non Castor & Pollux,
Mais bien stilla qui auet queux elle print se n'estre ;
Sa presence appaisit tous les pu resolus.

Vla chen qui s'est passey; Dieu vueille par sa grace
Que ie ne pissions vair iamais aintieux yeuxploits !
Ch'est vn terrible brit que d'vne populace.
Adieu, ie m'en iray queu vou faire les Roüyois.

*Valete.*

*Cardin a drechay chette emblesme,*
*Comme il estet bon escolier,*
*Le cul assis su sen panier*
*Au lieu de composer sen tiesme.*

## STANCHES

Ainchin comme i'estais dans les chambres Amelinne
Mes cauches auallez, pour faire man paquet,
I'entendis le gergon d'Alizon & Cardine,
Qui plantais su le cu faisoient bien du caquet.

En babillant ainchin Alison vint à dire :
« As tu loque entendu chan qu'o dit à Roüen ?
Chez causeux du Palais ont bien suiet de rire,
Pis que le z'Espagnols sont ainchy caudement.

« N'as tu point ouy paler de chette grand deffaite
De qui le z'escapins en sont espouuentez ?
L'archiduc a perdu l'argent de sa pouquette ;
Sen bagage estant prins, il fuit de tous costez.

— Alizon, ne vas pu callinner en cuisinne ;
La Flandre est à nos gris, Lamboy a su ses dois,
Et l'Archiliopol en despit de sa minne
Va no lesser aller tout le pays d'Artois.

— Conte may donc quement s'est fait su grand bihistre,
Où chez mangeux d'ognons se sont amaloquez,
Depis qu'ils ont quittay les forteresses d'Ypre
Au mains de nos soudars qui s'en sont bien moquez.

— Ils estoint à mouchel dedans vne campagne,
En pensant enuayer les nos gambes dremonts,
Et pour le z'atrapper & mener en Espagne,
Pour leu faire manger de z'aux & de z'ognons.

« Ils furent bien trompez en venant à grand erre,
Car no leu z'a baillay vn coup de horrion,
Et note grand Monsieur en a bien mis par terre,
Et le z'autre il le z'a mis dans notte prison.

« No les hague par tout, no deschire leus cauches,
No traisne leu z'abits, no happe leu mantel;
Ayant estay battus & y à dret & y à gauche,
Ils ne mangeront pu de potage à l'hostel.

« Ne le z'as tu point veus? dis le may, ie te prie.
Pres les chambres à quier ils sont emprisonnez.
No les vait par des trous qui sont à ste turie,
Bien miteux d'estre prins, ches poures basannez.

« I'entendis l'autre iour que dix de chez quenailles,
Tandis que tay & may ie vidions le godet,
Sortirent par vn trou qu'ils firent aux murailles,
Pour prendre le chemin par le haut du gibet.

« Mais le matin venu qu'on portet la marmite,
Pour leu donner dla souppe à leu gresser le nez,
Le trouppel qui restet faisoit la catemitte,
Dont tous nos corporias furent bien estonnez.

« Aussi tost à cheual caqu'vn prent la masette,
Coustel & pistolet, botes & esperon,
Et proche d'Andely no sçeut que leu retraitte
Estait (à chan qu'o dit) du costay de Vernon.

« No les haspe au collet aussi tost & les traisne,
Nou les fait cheminner promptement deux à deux;
Puis, estant arriuez & sans reprendre halaine,
No les fit recacher dedans leu premier creux.

« Ils sont là chez larrons qui prenoint la moruë,
Chez pilleux de bastias, les vela dans Roüen,
O toutz ches alterés qui sont à ste Cohuë,
Se moqueront bien d'eux en maquant du haran.

— Ch'ez assez deuisay; as tu fait, ma commere ?
I'en paleron bien mieux; allomment, il est tart;
Deuant vn bon fagot allons baire dla biere,
Mangeant vn cœur de bœuf & vn quignon de lart. »

Ainchy Cardin, assis auec fort bone grace,
San cul su san panier, d'escrire leurs deuis;
Mais comme il pretendoit de s'en aller en classe,
Il vit le z'escholiais qu'estoint tretous sortis.

## SONNET

*Iurognibus.*

Pleurez, o biberons, & riais tout ensemble,
Pleurez, dis ie, la mort du bon pere Denis;
Riais aussi de vais ses tyranniais punis
Dont la piau s'est cangée en escorche de tremble.

Vayant qu'vn air infest se condense & s'assemble,
Qui depis vn long temps rauage le pays,
D'vn grand ressentiment nos sens sont enuahis,
Et faict qu'on n'oze pas dire chan qui no semble.

Mille catespeleuse ont rongé nos bourgeons,
Et mesme dans les camps vigné nos vignerons;
Des beites à velin ont tout taillé nos treilles.

Mais les moucques ont tant grugay note raisin
Que venant pour tuter le ius de nos bouteilles
Il sont mortes de sai pour le trop peu de vin.

PAR VN BON GARÇON.

## STE MISSIVE

*Set embarquée au bastel de Boüille pour estre fiquée ez pattes de ma mere Toinnette du Trou Perrou.*

*AU BOCACHART*

*De port neuf deniais mains d'vn querolu, par san fieux Gilamme Tristan, estudiant o Coliayge des Geguistres à Roüen.*

Ch'est pour faire response à vote grand papier,
Qui m'a fait du plaisir autant qu'vne bourrée;
Ie m'en chauffis les dais; san peu de brazier
Me les desengourdit, car i'auois bien l'onglée.

Ie le rechus estant assis en maiestay
Sur le throsne doray d'vn priuay venerable;
Il m'y seruit oncor pour ma necessitay,
Car i'en mouchis le nais de man cul honorable.

Mais le malhur che fust qu'en farfoüillant o trou,
La barbe de man cul s'i colle & s'i attache,
Si bien que de l'anhan i'en eus bien le vezou,
D'autant que i'arrachis chinq peux de sa moustache.

Quand chenla m'arriuit, ie ne l'auais point leu,
I'en tiris ossi tost queuque mauuais augure;
Et, quand ie l'eus ouuert, ie n'en fus point deceu,
I'vsse voulu iamais n'en auer fait lecture.

Ouy, ie m'aperchus bien qu'il y auet du malheur,
(Mais ie ne songais pas o sien de ma seur Anne)
Car en le retirant y cangit de couleur,
Et, de blanc qu'il estet, il en deuint tout ganne.

Quay! ste poure abusée a permis au berquier
De ly laisser aller le cat à san frommage.
Ch'est pourquay vo vouliais me faire chauetier,
Veu qu'a l'en auet mis l'oysel dedans la cage.

No l'eut prins pour vn niais qui n'eut eu brin d'esprit;
Checun le baffouët dans le bastel de Boüille;
Mais il feset ainchin le niais à san profit,
Y gagnant deux iambons pour vne simple andoüille.

Mais ie sis pu courchay que su quien de musel,
(Quay qu'il ly eut promis) a tournay sa casaque,
Et qu'on le favorise ainchin comme vn torel,
Ma seur ayant l'effant comme sen viau la vaque.

Pis que su desgoustay ne veut pas s'y perquer,
Qu'on ly embroque le ventre & qu'on l'enuaye au piautre ;
Il faut pourtant tascher au défaut du berquer
Que ste poure brubis fache vn belin d'vn autre.

Si ie sors de Roüen, il cangera de sort,
Car de berquer qu'il est comme agnel ie l'embroque;
Mais comme vo mandez que man ptit quien est mort,
Helas ! à sen deffaut qui tourneret la broque ?

Il peut bien prier Dieu pour su pauure deffunt,
Qui ly fait escaper ma presence funeste,
Car ie l'eusse achitray comme beite d'emprunt,
Et ly eusse rongnay sa grandeur par la teste.

Helas ! no dit bien vray que malheur s'entresuit.
Fallet il que la mort print ma ptite ragache ?
De ste beite a l'era, ie cray, bien du profit,
Car a ly seruira pour aller à la cache.

Ie me ris de vo vair par vote grand papier
Delouser pour la mort d'vne ptite pourchelle
Dont vo me prometiez de faire chauetier,
En m'estorant de soye pour coutre la sumelle.

Ie ne veux point canger oncore man mestier,
Ie sis accoustumay de manier le liure;
Si ie sis estrillay demeurant escholier,
Ch'est du ros qui me fait quasiment demy viure.

Tant de menu babil vo seret superflus;
Il faut vo raconter ichite des nouuelles.
Le z'impots sont asteure à Roüen abatus,
Mais au coliayge ils sont hauchez sur les candelles.

A su prepos, ma mere, o prendray ie dl'argent?
Ie n'auon pas vingt sous dedans nos esquerchelles;
No m'estrillera bien si ie dis au regent
Que man nez li pourret en fournir des pu belles.

Oncor su vieux penart me fait assez souuent
Mettre le masque bas de ma culique face;
Il veut, ie pense, aller, metant la voille au vent,
Prendre l'or du ponant sans sortir de sa classe.

Ouy, sans remission encore deuanthier,
Estant courchay d'auer adiray sa besicle,
Pour vn mot de latin il me fit desplier
Le bagage merdeux de ma poure bouticle.

« Helas! mon pere, helas! que vo m'importunez,
(Ly dis ie) l'i a t'il rien que vote cœur souhaitte?
O qu'il feret bon vair dans man cul vote nez;
Il seret estoray d'vn pere de lunette. »

Estant dedans l'estat de me lancher les coups,
I'en sauuis deux ou trois en laschant vne bize,
Qui d'anhan leu donnit de si sauoureux gousts
Qu'ils laissirent tumber sur man cul la quemise.

Mais aussite laissant euacuer l'ondeur,
No redouble aussi-tost dessu may l'escarmouche;
Ils touchoint sur men cul auec tant de fureur
Que vo le z'vssiais dit qu'ils fendoient vne souche.

Tout cha n'i feset rien, car, ayant bien du cal,
A nen pu qu'vn nauet ne saignerent mes fesses;
Il leu semblet que cha ne me feset point mal,
Car ie ne crijs point que par pets & par vesses.

Les pets seruoint de voix à man poure broudier,
Pour exprimer pourtant queuque petite angoisse;
Comme vn souspir sortoit du culique gosier,
A chaque coup donnay, queuque lugubre vesse.

Mais ayant bien touschay il falut mettre fin,
Et laisser en repos les bras de Briarée;
Man cul n'en deuint point de la couleur du vin ;
Ils n'en purent tirer qu'vne liqueur sidrée.

Apres cha, ditte may que ie sis bien heureux;
Venez vair à Roüen quement no si comporte.
Iamais no ne peut vair pais pu malheureux,
Car la race des Iuifs n'y est point oncor morte.

Que si vo vo plaignez auer eu des soudars,
I'en auon bien ichite aux faubourgs de la ville;
I'en ay qui m'ont desia mangay de toutes pars;
Il en loge su may desteur pu de dix mille.

Ma mere, excusez may si vo ne verrez pas
Chez festes de Noüel vote bon fieux Guillemme;
Ches gens, ayant viday nos poinsons de fro ras,
Pourroint estout percher men baril de leu lame.

*Vote bien aymé fieux & lamentable*
*Escolier Guillaume Tristan.*

## HVICTAIN

*Qui a remporté la bouteille.*

Quoy que ie n'aye obteneu sur le Puy
Le prix qu'attendoit mon ouurage,
Ie croy pourtant remporter auiourd'huy
De quoy soustenir mon courage.
On ne veut pas le voir icy mourir,
Puisque, de peur qu'il ne perisse,
On vient donner, affin de le nourrir,
*L'Anis en Tarte & l'Andoüille en Saulcisse.*

P. Hebert.

## SONNET TARTIQUE

*Fait sur le champ & sur le suiet donné des Princes.*

Coline, estant de Marin amoureuse,
A cet amant declara librement,
Pour luy donner quelque soulagement,
De la baiser, n'estant pour lors honteuse.

Marin, voyant cette rencontre heureuse,
A son deuoir se met diligemment;
Il satisfait à son contantement;
A ce combat elle ne fut peureuse.

Dame Coline, apres cette action,
Luy dit : « Payez vne collation, »
Iugeant le mets qui lui estoit propice.

Luy dit alors : « Vous auez ce qu'il faut :
Ie vous ay fait gouster à ce deffaut
*L'Anis en Tarte, & l'Andoüille en Saucisse.* »

D. F.

FIN

VINGT-SIXIESME PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

M. DC. L.

*I'auais arrestay de n'écrire*
*Chen qui se passe dans Roüen,*
*Mais lugeant me n'entendement*
*I'auais pur qu'o ne me vint dire :*
Hay ! qui l'est calleux !

## O LVYSARD

*Men Luisart, vechite vn parterre*
*Bigarré de grotesques fleurs ;*
*L'y en a de diuerses couleurs*
*Tant pour l'amour que pour la guerre.*
*Vn checun y pourra choisir*
*Chen qui voudra pour sen plaisir ;*
*En vn temps de resioüissances*
*C'est là le but où ie pretens,*
*N'ayant ocune cognoissance*
*Qui l'i ayt rien pour les mal contens.*

*Le tout n'est pas de ma boutique*
*L'y en a queuqu'vne de dehors :*
*No sçait que de diuers accords*
*Se forme vn concert armonique.*
*I'en ay luqué exactement*
*La fin & le commenchement,*
*Ie n'y ay rien veu que d'honneste*
*Et digne d'y estre compris.*
*L'y a vn an (ie vous le proteste)*
*Qu'en ce point ie fus bien surpris.*

*I'en feray donc la dedicace*
*Au grand* BEVVRON, *Prince du Puy,*
*Afin qu'il luy serue d'appuy*
*Comme protecteur du Parnasse.*
*Acceptez lay, men Prince humain ;*
*Vou l'vssiez recheu de ma main*
*Si vous z'vssiez esté ichitte.*
*Mais en bien ruminant, ie dis*
*Qu'on vou le portera bien vitte*
*Auec ceux qui ont z'v les Pris.*

*V. S. D. Ferrand.*

# CANT RYAL

*Tiré de la Gazette*

Pere Betran, de pur de frenaisie
Ie viens passer ichy ma fantasie.
Raconte may, tay qui est creuieux
Fiquer ten naiz à tout chen qu'o publie
Dont tout le monde en est assez ioyeux.
— Vezin Fleuren, ie ne crais pu personne,
Yoncor mains tout chen que no bourdonne;
Si l'vn dit vray, vn autre vient qui ment.
Tout leu iergon est coume vn coq à l'asne;
Mais niomains ie crais asseurement
*Le Chrestien franc de la rage ottomane.*

L'y a peu de temps que ste troupe ennemie
Vint assieger les ramparts de Candie,
La veut forcher, estimant furieux
Qu'au seul luquer de sa gendermerie
Y l'en seret bien tost victorieux.
Pour les sommer la trompette resonne
Et sen canon qui tonne les estonne.
Leu esperance est en Dieu seulement
Comme à celuy qui tout secours émanne,
Et qui fit vair dans aintieul troublement
*Le Chrestien franc de la rage ottomane.*

Martinengo receut cette furie
Et lors ce fort cedde à leur baterie ;
Dedans ce lieu il entre ambitieux ;
Ses estandarts sur ces murs il deplie
Et en deuient bien plus audacieux.
De cet effort chaque bourgeois frissonne
Et peu s'en faut qu'au Turc il n'abandonne
Cette cité qu'il traitte rudement,
La voulant rendre auec sa loy prophane
Et tourmenter à croire à l'Alcoran
*Le Chrestien franc de la rage ottomane.*

Pour s'opposer à son ardante enuie
Maints Cheualiers de Malte en compagnie
Firent vn gros pour dompter ce haineux ;
Mais les effets de leu z'artillerie
Fit auorter leu dessein valeureux.
Ne pouuant vaincre aux exploits de Bellonne,
Pour rabaisser leu audace felonne,
Ils ont recours aux foudres de Vulcan.
Creusant ce fort, la terre qui se plane
Les engloutit, faisant voir clairement
*Le Chrestien franc de la rage ottomane.*

Huit ou neuf mille y perdirent la vie ;
Subitement firent vne sortie
Ces Cheualiers en guerre valeureux ;
Bien que ne fut égalle la partie
Forcent le Turc à fuir deuant eux.

L'honneur de Dieu qui tousiours les talonne
Est le subiet qui plus les aiguillonne,
Tuent, saccagent, & valeureusement
Poursuiuent lors cette race payenne,
Rendant ce iour, mais glorieusement
*Le Chrestien franc de la rage ottomane.*

ENVAY

Mere de Dieu, Vierge, ie te supplie,
Excuse may, si dedans ma poësie
Ie n'ay point peint ton Concept glorieux;
Chantant ton fils, c'est ta gloire infinie,
Puisqu'il t'a fait Reyne dedans les Cieux.
Prince du Puy qui porte la couronne,
Ce beau suiet inuite ta personne
Aux grands exploits qui t'occupent souuent.
Ie feray fin à ma rime, i'enhanne;
Vn autre fais i'ecriray autrement
*Le Chrestien franc de la rage ottomane.*

*Les bleds faillirent cette année, & le pain fut fort cher, & s'il n'en fut venu par mer, il y eut eu vne grande disette, & il y eut vne assez bonne année de vin.*

## CANT RIAL

Dieu est tout sainct, tout puissant et tout sage,
Et sa bonté est sans regle & compas;
Tout ce qu'il veut s'accomplit icy bas;

Nous luy deuons aussi par droict l'hommage
Que bien souuent nous ne luy rendons pas.
  Cette grandeur diuine & souueraine
N'a de besoin de la nature humaine;
Mais l'ayant prise il l'ayme tendrement,
Et la punit quand elle est indiscrette;
C'est ce qui meut que no fait à present
*Gogaille o vin & yo pain la disette.*

— Tu dis bien vray, compere, & d'auantage,
Car si i'auions pain & vin à soulas,
No ne verret que noises & debats,
Le fort eret su le fieble auontage,
Les rats prendrest à la gorge les cats.
  Tieulle cherté venuë si soudaine
O pu hupez fait tourner la chantaine;
Coume le poure, y viuent yeuquartement,
Car leu fermiers n'ont point fait leu cueillette.
Bien vray qui font pu que nou bien souuent
*Gogaille o vin & yo pain la disette.*

  Tous ces gens là reglent tout leu mesnage,
Leu pain n'est veu qu'à l'heure du repas
Taillé espais ainchin qu'vn coutelas,
Et là des gueux no n'entend le ramage,
Criant à l'huys : « N'y a t'y rien de gras ? »
  Car la maistresse aueuq sa voix hautaine
Dist : « Y l'est pu de iours que de semaine. »

Apres disner a rafle vistement
Les mieds du pain ijsques à la seruiette;
Chela no monstre à faire vairement
*Gogaille o vin & yo pain la disette.*

Si l'eusse esté dans notte tripotage
Comme i'estions à la S. Nicolas,
Que ie fripions su su grand Iean les plats,
Ie misme bien trois pains dans sen potage;
No l'y foulet coume guerbe à leu tas.
Il est bien vray que sa sœur Madelaine,
Pour acheuer d'emplir notte bedaine,
Vn de dix merque allit qu'rir vittement,
Et de sen pain n'en restit vne miette.
Le vin coulet, y là fut fait vrayment
*Gogaille o vin & yo pain la disette.*

I'estions bien chinq qui en fisme dauontage,
Dans ses bastiaux trinquant à tour de bras
Du vin nouuel tout o prix du froc ras;
Y fut maqué trois liures de froumage
Et dix grands pains dont no fit poy de cas.
Su pain estet leger coume la leine
Que ses peuguets nomment pain à la Reyne;
Chela couret pu vitte que le vent.
Su vin nouuel éguchet la luette;
Ce niomains fut fait finablement
*Gogaille o vin & yo pain la disette.*

ENVAY

Men Prinche, allon d'vne course soudaine
Trinquer queu vous, fust che perrochimaine
Ou vin d'Ahy, y ne m'en chaut quement.
I'en dragleray trois coups tout d'vne trette;
Estant queu vou, ie feray librement
*Gogaille o vin & yo pain la disette.*

## CANT RYAL

Ce fut hier, dans la bonne iournée,
Lorsqu'il pleuuoit pendant la matinée,
Que des gaillards vindrent se retrouuer
Hors de Roüen par delà Saint Seuer,
Pour se parer du froid de cette année :
Où par mal-heur, de pauures innocens
Qui vont par là presenter leurs encens,
Sont le subiet d'vn acte deplorable,
Car sans respect de leur deuotion,
L'on apperceut plains de confusion
*Les Reformez dépoüillez sur le sable.*

Doibuent-ils pas blasmer la destinée,
Qui, se montrant à leur perte obstinée,
Leur fit ainsi tel rencontre trouuer ?
Car nonobstant les iniures de l'air,
Leur cape fut du chemin détournée.

« Quoy, dirent-ils, estes vous hors de sens
De detrousser ainsi de bonnes gens ?
Ne faictes pas ce coup abominable.
Est-ce au mépris de la Religion,
Ou pour montrer dans vostre passion
*Les Reformez dépoüillez sur le sable?* »

Et cependant la troupe abandonnée
Vid sa fortune à ce point terminée
Que de souffrir leurs manteaux enleuer,
Sans auoir peu nullement les sauuer,
Tant l'épouuente a leur ame estonnée.
Et c'est en vain qu'ils esleuent leur chants,
Que l'on s'efforce à prendre ces meschans;
Rien ne se rend à leur voix fauorable,
Et l'on trouua dedans cette action
(Non sans donner de l'admiration)
*Les Reformez dépoüillez sur le sable.*

De ces soldats la bande infortunée
Qui de misere est sans cesse enchainée,
Penseroit-elle ainsi s'en releuer
Sans de leurs mains la vaillance esprouuer?
Non, leur deffaitte est au Ciel destinée.
Ils connoistront trop tost à leurs despens
Qu'ils sçauent bien renger les insolens
Et chastier cette race damnable
Pour maintenir la reformation,
Et retirer de la derision
*Les Reformez dépoüillez sur le sable.*

Y ne falut ni coutiaus, ne fourquette
A che frelas pour dauber du musel;
A main de rien, ayant fait table nette,
Naudin bien louains de remplir sa canette,
N'a pas laisir d'engouler vn morsel.
Vn d'eux, iettant l'œuil sur vne surpente,
Veit sen mantel; st'ocasion le tente,
Resue aux moyens auant que de partir,
En amusant Naudin de baliuerne,
De l'escroquer, sans qu'on put aduertir
*Le mouqueux prins pour dupe à la tauerne.*

O mesme instant que sa capture est faite,
Le drille escampe & s'enfit du trouppel;
Le reste apres, deslogeant sans trompette,
Laisse Naudin songer à sa retrette,
Contenter l'hoste & tracher sen mantel.
Y n'est endret, coing, retret qui n'esuente.
Mais quand y veit que sa perte est constante :
« Y l'en eront, dit-il, le dementir :
Ie ne veux pas que note corps me berne,
D'auer laissay, l'en pouuant guarantir,
*Le mouqueux prins pour dupe à la tauerne.* »

ENVAY O PRINCHE

O cher mantel, mantel que ie regrette,
Bien pu qu'anten ie ne fis sen capel,
Où fodra t'y que le mouqueux se mette?
Reuiendra t'y les mains dans ses pouquette
De S. Agnan iusques à se n'otel?

En quay ste perte est pour ly pu cuisante,
Ch'est qui n'est pas licite qui s'en vante.
Prince, tu peux su scandale amortir;
Ne permests pas sans mantel qu'il hyuerne;
Daignes putost tout de neuf reuestir
*Le mouqueux prins pour dupe à la tauerne.*

## SVR L'ANNÉE DES BONS VINS

### CANT RYAL

Adieu, brasseux, quittez votte draglage,
Et vos baquets & tous vos entonneux.
Ie n'en voulon pas baire dauantage,
Car y n'est pu asteur chite en vsage
Py que le vin à bon marchey vaut mieux.
L'y en a du bon queu ma tante Miquelle,
A quatre sou, qui casse la cheruelle;
I'en beume tant may & su grand Ioran
Et su blestru de Guillot men compere,
Que ie n'auions faict du depis antan
*Viue le vin & nergue de la biere.*

Veux-tu venir sans targer d'auontage,
Men bon Michaut, en baire vn pot o deux?
Et tu verras si dedans men langage,
Quand tu eras gousté de chu bruuage,
Que si n'est tieul, appelle may menteux.

— Ie le veux bien; mais premier ne me chelle
Si tu as point dedans te n'esquerchelle
Pour les poyer, quar ie n'ay point d'argent.
Mais que i'en ais, i'en feron mesme chere,
Où tu dierras deuant may librement
*Viue le vin & nergue de la biere.*

— Ouy, ouy, vien t'en, laisse su babillage,
En lieu d'vn pot vere sept, si tu veux;
Tu n'as qu'à baire & prendre bon courage,
Tu ne lerras point ten mantel en gage;
Vien don sieux may, ne fais point le honteux.
Tu trouueras su bon fils de Sumelle
Qui no fera chucher de sa mamelle
Comme au tetin no tette douchement.
Là quacun palle & vide se n'afaire,
Et en buuant no dit ioyeusement :
*Viue le vin & nergue de la biere.*

Ch'est le plaisir d'oüyr le potinage
De cheux qui sont dans leu paller craqueux.
Le Bourbaudoüin l'escolle du village,
Là où ils font leu bel apprentissage,
Les rend ainchin sçauans comme docteux.
Pis no z'y vait su fils de Gallumelle;
Su grand gosier de sa canchon nouuelle
Gueulle si haut qu'il en pette d'enhan ;
I'aymerais mieux oüir vne asne braire.
Mais, quand à nou, ie dison douchemen :
*Viue le vin & nergue de la biere.*

Mais à la fin aueuq tou leu craquage,
Et les canchons de ces bellards calleux,
Quand o payer apres leu badinage
Qu'il faut poyer o bien [en] laisser gage,
Que sans argent deuiennent marmiteux.
Vn chauetier venant de la godelle
Qu'estet si saux qu'en entrant y canchelle
En quemandant : « **Cha** ! du vin vistement ! »
[Dit :] « Ie paye tout aueuques ces bons frere,
Car ie veux baire & dire bien souuent :
*Viue le vin & nergue de la biere.* »

## RONDEL A LA MODRE

Qui l'est caleux, Naudin ! Asteure ichite,
Vayez vn ptiot o qu'y va se fiquer ;
Il ne veut pu chez candelles mouquer,
Dedans vn coin y fait la catemite ;
*Qui l'est caleux !*

Su gros badaud qui l'a mis à la plache
Dans se n'estat n'a pas brin d'entregent ;
San cu de plomb n'est assez deligent,
Pis qui se brusle en rasant leu moustache.
*Qui l'est caleux !*

Que fait yloc le mouqueux de candelle?
Que ne vient-il instruire su palot?
Mais negligeant ainchin le Palinot,
Y s'est muchay su rongneux de sumelle.
*Qui l'est caleux!*

Es che qui veut quitter la mouquerie,
Et qui veut faire vn ptiot le glorieux?
Non fait; qui vienne obliger chez Moussieux
Pour empescher tout du mains qu'o ne crie :
*Qui l'est caleux!*

Y fait le sourd pendant que ie l'en prie.
Pa la mordienne y s'en repantira,
Car tant qu'ichy ma Muse durera,
Ie merqueray dans l'odre de sa vie
*Qui l'est caleux!*

Apprenez donc que l'autre iour sa fame
L'espoudrit bien pour ne trauailler pas ;
Pis adioustant la parole à san bras,
A ly diset dans vne haute gamme :
*Qui l'est caleux!*

## SVR LE MESME SVIET

Ie ne sçay may chen que chela veut dire
Que no n'a point de silenche en st'endret.
Aux Palinos ie dis que no deuret
Desnicher cheux qui ne font rien que nuire.

Cha est si bel de le z'entendre luire,
Qu'à me n'auis iamais y n'anuiret.
I'estais drechay debout su men garet,
Où ie pensis m'en esgueuller de rire.

Et su la fin il en vint qui dizais
Les pu biaux chose que iamais pisse vais;
Y l'vssent fait rire vigne couppaye.

Quand ils hapire à cauche le mouqueux
En ly disant chan qu'o dit de st'anaye,
Su biau fredon : *Ha ha ! qui l'est caleux !*

## BALLADRE

*Sur les fiançailles Naudines.*

Railleux qui aymez la satire
Et qui venais o Pallinots
Pour entendre les pu fins mots,
Aprestez vo machoire à rire.

Ie veux qu'ou z'oyez ches prepos
Que me tenet hier sa vezine,
Disant qu'a mariret bien tost
*Le Mouqueux fianchay de Naudine.*

De ly no ne serait médire ;
Ch'est le garchon le pu dispos
Et qui esgoutte ossi bien les pots
Que iamais no vo serait dire.
Y l'entend à tourner le ros
Mieu qu'vn marmiton de cuisine.
C'est pourquay ie hurle à prepos
*Le Mouqueux fianchay de Naudine.*

Sen cœur rien qu'amour ne respire ;
Ie crais qu'il en deuiendra fos.
Quand o ly casseret le z'os,
Y n'endureret tieul martire.
Ly faut rebailler ses quabots
Et qu'il ayt bien la discipline,
Afin qu'o diche à se n'enclos
*Le Mouqueux fianchay de Naudine.*

ENVAY

Vrelus qui aymez tant à frire,
Venez déguisez en palos,
En singes ou bien en marmots,
Ainchin que l'ymeur vo z'inspire.

I'y doleron coume rabos,
Et, si l'amoureux no rechigne,
Y l'era su se Naudinos
*Le Mouqueux fianchay de Naudine.*

## DESFIANCHEMENT DE NAVDINE

Purins, aprechez vous & faitte vn assemblage
De tous vos sentimens pour iuger su su Pis
Du discord de Naudin & de trois de ses fils
Touchant de su mouqueux l'illustre mariage.

Ils disent que ce n'est qu'vn palot de vilage,
Pis qui gate en mouquant de nair tous ces tapis ;
Naudin qui l'a instruit n'en est pas bien d'auis,
Car y pourait gater l'honneur du parentage.

L'honneur est vn ioüyau qu'o ne retrouue point,
Du quel le vieux Naudin est tieullement espoint
Qui l'aymerait mieux vair la mouquerie abolie,

Que de vair Isabeau femme de su tigneux,
Bien que tous les vrelus le disent par enuie
Que d'eux deux renaistra le fenix des mouqueux.

*L'Argument est que le Correcteur des Iesuistes fut estrillay vendredy derrain en double carrillon.*

Accourez d'vn cœur tout ioyeux
Chanter Noel en allegresse,
Et pour rire ichite oncor mieux
Deschenglez l'outil de vo fesse;
Dessechez les pleurs de vo z'yeux,
Petits mignons de la science,
Pis qu'en reuange est en ses lieux
*Le Fesseux fessay d'importance.*

Vou donc, Ministre des Fesseux,
Dont les mains n'ont que de l'adresse
De deffaire & rompre les nœuds
De l'esguillette à la ieunesse,
Vo pouuez trembler, balieux,
Que vou n'ayez la mesme chance
Qu'vt hier su sen cul breneux
*Le Fesseux fessay d'importance.*

Pour su cas tout prodigieux
Que n'a iamais sceu la vieillesse,
Les vrelus en sont glorieux
Veyant fesser styla qui fesse.
Y l'est donc à present, Messieux,
Compagnon de votte souffrance,
Estant au Colliege fameux
*Le Fesseux fessay d'importance.*

ENVAY

Naudins, tant ieunes que les vieux,
Que ditte vou de sa detresse?
Vo z'esprits si iudicieux
Sont-ils pas d'auis que no dresse
Ste Ballade opres des rimeux
Pour faire rire l'assistance,
Et donner à no biaux rieux
*Le Fesseux fessay d'importance.*

## LA GVERRE DE MOVLINEAVX

BALLADE NOVVELLE

Compere, i'ay quitté ma leine,
Estant en su temps tout tremous,
Pour aller vair dessus ste pleine
Ses piquiers & hallebardous.
Qui a veu sortir de leu trous
Des fremis quand no z'y farfoüille,
Ainchin fremillest deuant nous
*Les Soudars allant à la Boüille.*

Le fils aisné de Magdeleine
Ayant en teste vn carrapous
Y couret à perte d'haleine,
Su se n'espaule vn poutoutoux,

Brinballant otour ses genoux
Sa rapiere pleine de roüille,
Et sieuuet sans crainte des lous
*Les Soudars allans à la Boüille.*

Y l'y auet vne triollaine
De Genderme & de Capitoux,
Qui courest tous la pretantaine
Sur des cheuaux coume des fous.
O son de la trompette tous
Y dancest coume la Gargoüille;
Et ainchin reuiendrent sans cous
*Les Soudars allans à la Boüille.*

ENVAY

Muse, retiens vn peu ta veine,
Ne prouoque point en courroux
Ces Soudards qui prennent la peine
D'aller pour & encontre nous :
Su ses briere en loups-garoux
Y guaittaist y-là la grenoüille.
Pourtant rendit maints chefs tremous
*Les Soudars allant à la Boüille.*

*Conference de Messieurs les Querbonniers sur le prix & bonté des vins de la presente année.*

## STANCES

L'esprit embreluqué en vne releuée,
Dedans st'estre S. Oüen i'auisis quatre oysiaux;
Sét qui ne fussent pas d'vne mesme couuée,
A les vair y l'estest bien pu drus qu'estourniaux.

Y l'estest bilbarrez, l'vn de couleur chendrée,
Et l'autre auet le naiz en cul de pot de fer,
Vn autre auet le poil de couleur de vaudrée,
Mais y l'étest tretous nairs en diebles d'enfer.

Ie vo depains chela afin que par la ruë
Vo pissiez recognoistre un iour aintieux gallans;
La renommée en est assez par tout connuë,
Mais ie les rends tretous bien beuuans & mangeans.

« Et bien! se dist l'un d'eux, coume va la pratique? »
L'autre ly respondit : « Ma foy, bien pourement. »
Le tiers respond : « Ie n'ay ennuit recheu la nique. »
Le dernier dit : « Ie sis o mesme rudiment. »

Su grand Denis arriue aueuque sa broüette,
Y criayt sen querbon en pipant le pauey;
Y l'en auet deux pots du mains dans sa canette;
Lors ie disme tretous : « Vla notte homme gauay. »

« Que faites vous illoq, morbleu, tous mes bons freres ?
Ie vais bien que vo n'este ainchin que may gaillards.
— Iens ! ce ly dismes nou, ie pleurons nos miseres;
N'y en a pas vn de nou qui ayt recheu six liards.

— De l'argent, mogré bleu, ne vous mettez en peine;
I'en ay dans mon gousset bien pu qui ne vou faut
Pour de pain & de vin remplir votte bedaine.
Allon o vo voudrez baire tout notte saux.

— Où es che donc que i'yron pour soufler la rostie ?
— Allons loq pres ses murs queu su petit Noël.
— Nennin, sen vin sent trop le goust de l'iau de vie,
No n'en sret baire vn pot sans troubler sen cheruel.

« Ie busmes auontier, opres de ste Cohuë,
Du vin vieux à trois sous, mais no z'en bret vn siau ;
Pis y le faut dragler ainchin que fait la gruë,
Le pied dedans la plume, & l'autre dedans l'iau.

« Ie soume mieux plachez queu su Mathieu le Mesle
Qui no le vend çhinq souz, ossite ch'ez du bon.
Si i'auon fraid par fais, y no preste sa pesle ;
De vray chequ'vn de nou y porte du querbon.

« Su grand Alix y vint qui en eut dans sa canette,
Car la qualeur du feu ly troublit la rezon;
Y le falut bouter tout saux su sa broüette,
Et le rebrouëtter ijsque dans sa maison.

« Quand y fut là dedans, y se mirent à braire :
L'vn diset : « Men mary, » les fils : « Men pere est mort. »
Nous qu'estions regaudis, ie disions le contraire :
« Ch'est vn soulard, morgoy ! veyez-vous pas qui dort ? »

« Le vin est bien pu fort st'an chy qu'au z'autre années,
Y l'eschauffe en buuant l'himeur des gens sanguins.
Les femmes feront bien d'auorter leu goulées,
Si ne veulent auer bien souuent des beguins.

« Su vin est chinq chens fais pu fort que les tortures,
Pis que sans peine y fait dire la verité,
Y fait debagouler mille & milles iniures,
Chen qui ne sra iamais & iamais n'a esté.

« Si les femmes estest coume alors no les nomme,
Toute la republique iret bien autrement ;
Le Temple de Lays ne seret pu dans Romme,
Y le faudret bastir asteur chy dans Roüen.

« Tous ces mots là ne sont que paroles d'yurongnes,
Qui ne voudrest auer dite auant leu repas ;
Lendemain leu disant y respondent : « Carongnes,
Pourquoy bait-on du vin sans ne s'en sentir pas ? »

« Laisson là su potin, reprenons nos parolles,
Et repalons du vin, & yo pris qu'o le met,
Ie veux o prumier pas me rompre les cagnolles
Si ie n'en bais cet an, ch'est à dire à souhait.

« Le vin n'est pas creé pour autre que pour l'homme ;
Despensant dix douzains i'en beray tout men souz,
Et, quand de su querbon y m'en vient vne somme,
Le vendant o boissel i'y gaigneray vingt souz.

— Chela est bon pour tay qui ne debite guere
Que du querbon de quesne, oncor sont che corbiaux ;
Pour mey, ie ne vens point que du sien de S. Saire,
Et si est che bois rond qui n'a point de corbiaux.

« Su George qui les vend loque à la queualée,
Dont les deux paniers sont maitié plains de genet,
En es t'y pu hupé à la fin de l'année ?
Ie trouue may qui n'est qu'aller le quemin dret.

« Su dieble aueuque nou le pu souuent se vante
Que, quand y va porter ses sommes o grenier,
Y l'endruge tousiours valet, femme ou seruante,
Afin qui ne vay' point le fond de sen panier.

« Su Martin de Lyons qui tous les iours se saulle
Le tient t'on pas par tout pour vn vray triquerel ?
Mais qui garde qu'vn iour y n'ayt su se z'espaulle
Le merc qui l'a rongné du haut de sen boissel.

« Su petit foutiquet qui le vend en musique,
Et qui a desia fait bien sept ou huit mestiers,
Y l'étet auontier si plain de ius bachique
Qui s'endormit o long du mur des Cordeliers.

— Me n'amy, n'y en a point qu'ayt milleure cheruelle,
Que su fieux grand Colas; y bret de vin deux siaux.
Mais n'a t'on pas ichy apporté des nouuelle,
Qui l'auet z'v le bouys dans le bois de Priaux ?

— No le dit; mais que sert tout su vieux potinage?
Si ie deuon trinquer, marchons z'y tout soudain.
Allon queu su crochu d'opres su Bailliage;
I'en parleron d'assis ayant le verre en main. »

FIN

## LETTRE MISSIVE

*De Guillebert Bottru à se n'ante Iocrisse, femme de Ioran Bottru, se n'oncle, à sen village nommay Esquarquille Guarests, sur l'inondation des eaux, à Rouen.* *Port poyay.*

A vous me n'ante & me n'oncle Ioran,
Vos aprendrez de may queuque nouuelle
De chen qui s'est passey ichitte antan
Qui ne sont point à men paller tro belle.

Ch'est qu'à Rouen il y auet tant d'iaux
Que no z'vt dit que ch'estet vn deluge,
Qua no n'allet que dedans des bastiaux
Pour y trouuer queuque ptiot de refuge.

La pourmenade estet su chez ramparts
O no veyet toute ces marchandises
Dessu su quay trotter de toute parts,
Tant l'iau estet de collere entreprise.

No z'y veyet dans st'inondation
Tout assiegez les porte de la Ville.
Quacun penset par se n'opinion
Pour s'en sauuer estre le plus habile.

A Saint Eloy, iusques à Saint Vinchen,
La Vicontey prez su Pontaritaine,
Ch'est o no fait, comme no dit, hen hen !
Pour l'escurer l'iau prenet chette peine.

Et pu oncor no veyet les maisons
Qui sont oprez de ste Haranguerie,
Que no z'vt dit que ch'estet des prisons,
Quy ressemblet à ste Conciergerie.

L'Estrade oprez de chez bons Cordeliers,
Ch'est o no faict la plache de la Bourse,
Semblet à vair qu'a voulet vollentiers
Sourder ainchin comme vne grosse source.

O Cruchifix, iuques o bout du Pont,
Drez Saint Estienne a commenchet sa ronde,
Sy bel & bien, fezant su demy ront,
Qu'a fezet pur à la mettyé du monde.

De là passant à la porte du Barc
No la veyet iuque dans la Balleyne,
Où nos Soudarts, sans fleuche ny sans arcq,
O[nt] Corps de Garde, & sans biaucoup de peyne.

De là tout du long, à la basse Vieutour,
O no z'vt dit d'vn viuier o no pesque,
Ch'est o no veit du pesson quacun iour
Quy n'y a point d'iau, non pu qu'à la Bretesque.

Pus en montant la porte Iean le Cœur,
En anguillant de z'Augustins la ruë,
Chez batteliers qui sont plaint de doucheur
Menest chez gens comme coquesigrüe.

Pus en allant deuers ces punaisiers
En amontant ste ruë Nostre Dame,
Guillemme Lyon, o no dit chez gens fiers,
Mais ch'ez le tout, car y n'ont point de blame.

Le Clos Saint Marc, la Quieure, le Ponchel,
Où a gaignit la ruë Martainuille,
Chez capeliez tretous en vn mouchel
Disest entr'eux : « Adieu, la poure Ville ! »

Le Cors de Garde estet dans su Bras d'or,
On y beuuest du vin à longue alleyne,
Comme i'ay dit, & ie le dis oncor,
Ainchin que cheux de la Coste Ballaine.

En reuenant par driere chez murs,
Tout estet plain iuqu'au Faubourg de Diepe.
En d'autre endrez, que no m'a dit obscurs,
(Ch'ez pour rimer) no fait frelin freleppe.

Mais ie ne sçay, qua i'estez tout confus
Quand a gaignet toursious de porte en porte;
Ch'estet bien pus, quand no veyet su flus
Se desqueller d'vne pissante sorte.

Pu no veyet des planques de trauers
De su rampart plaquez su la fenestre,
O no z'entret ainchin qu'o z'vis ouuerts;
Veyez vn ptiot comme chela pouuet estre.

Ch'estet pitié de vair chez poures gens;
L'vn par bastel, le z'autre su des planques
Allest ainchin, o les pu diligens
Se fournissest de tout chen quy leu manque.

Dans vn bastel passant o pres les Vacque
O autrefais i'ay beu de leu bon lait,
I'y ay veu là de bons menteux quy craque,
Mais toute fais che n'est que de bon hait.

Le Pot de Fer, le ptiot Castel Gaillard,
Le nair Sauuage & la Grand Asseuranche,
Là où ie beus dans su bastel si tard
Que i'en auez tout men saux dans la panche.

Enfin vela, me n'ante, men progrez;
Ch'est o i'ay fait le cours de me z'etude,
Ch'est o i'allez estudier tout yeuxprez,
Car o Colliege o m'estet vn ptiot rude.

Et sy vo plaist, requemandez may bien
A su Ioran, me n'oncle, & men ptit frere;
Mais que i'ais eu de l'argen de men bien,
I'irai queu vou en faire bone chere.

A men cousin Bernufle & Allison,
A tout les deux faite z'en tout dé mesme,
Et ditte leu qu'a m'enueye de l'ognon
Pour en manger queuque fais su quoresme.

Vela donq tout chen que ie te peux mander
De su Rouen, ie n'en sçay dauantage,
En priant Dieu qui no pisse amender;
Pour chennela y faut prendre courage.

FIN

*Vers qui ont remporté le prix apres souper, faicts sur le champ.*

## MADRIGAL

La larme à l'œil, le desespoir à l'ame,
Bien que remply de ce vin qui m'enflame,
Auec regret ma Muse au desespoir
Sur le suiet se rencontre en bredoüille,
Quand malgré moy ie suis forcé de voir
*Sous vn chou vert le tombeau de l'Andoüille.*

## SONNET

Que de BEVVRON est bien digne de gloire !
Ie le veux mettre au rang des demy-Dieux,
Et par vn vers docte & laborieux
Porter son nom au Temple de Memoire.

Non pas que i'aye emporté la victoire,
Et triomphé sur ce PVY glorieux,
Mais seulement pour m'auoir tant fait boire
Que i'ay du vin iusqu'au dessus des yeux.

Mais non, ie change à present de pensée ;
Baccus languist, & ma Muse offencée
De voir ce Dieu sans force & sans vigueur

Me dit qu'en vain mon foible esprit se broüille,
Puis qu'on a fait, auec trop de rigueur,
*Sous vn chou vert le tombeau de l'Andoüille.*

## SONNET

Ie suis fasché de voir sous le tombeau
Le prix aimé de tous les bons yurongnes ;
I'en veux icy peindre vn triste tableau,
Voyant de dūeil desia blesmir leurs trongnes.

Ayez en main vn traict de vin nouueau ;
Bons biberons, rentrez en vos besongnes ;
Ne daignez point troubler vostre cerueau
Pour ce malheur qui saisit vos personnes.

Si vous voyez cet Andoüille au cercueil,
Il n'en faut point auoir la larme à l'œil ;
Cette verdeur son en bon point ne soüille.

Son goust sallé resioüit les beuueurs :
Prenez courage, & contemplez sans pleurs
*Sous vn chou vert le tombeau de l'Andoüille.*

FIN.

VINGT-SEPTIESME PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

M. DC. L.

## PROFACHE

*Men bon luisard, ie te veux dire*
*Qui ne me tient ichi de rire*
*Ainchin que ie fesais anten.*
*L'affliction & la tristesse*
*Qui n'o z'a troublez dans Roüen*
*M'a grippé toute ma liesse.*

*Su mal dont à paine on respire*
*M'enbroüillet si bien la tir'lire*
*Que pensant faire queuque escrit,*
*Ou queuque gaillarde poysie,*
*Ossitost tieulle frenesie*
*Se ranichet dans me n'esprit.*

*Su brit à me n'ymeur contraire*
*Est le suiet qui m'a fait faire*
*St'ouurage qu'est remply de pleurs,*
*En te monstrant que notte offence*
*Est cause de tous ces malheurs;*
*Tel en rit, qui faut qu'il y pense.*

*Niomains, selon ma coustume,*
*I'ay fiqué dedans su volume*
*Maints suiets en vers iouiaux.*
*Pren donc la peine de les luire ;*
*Si ne te font point assez rire*
*Estrique les o haripiaux.*

## COMPLAINTE

### SVR LES MISERES ET AFFLICTIONS

### DE LA VILLE DE ROVEN

Trefue, Seigneur ! il en est temps.
Que la laideur de nostre offence
Ne donne d'effroy plus longtemps
Aux doux effects de ta clemence.

Voy, grand Dieu, le nombre des morts
Dont la Peste par ses efforts
Fait enfler l'enclos de nos charmes,
Qui pressez d'en trop deuorer
Les reuomissent auant l'air,
Augmentant ce mal & nos larmes.

2

Contemple la plainte & les cris
Que par tout on fait dans la ville,
La perte, ainsi que le debris
Que supporte mainte famille.
Voy, Seigneur, de nos tombereaux
Les hommes chassant leurs cheuaux
Lassez sans prendre leurs repuës,
Forcez par vne charité
Tomber my-pasmez par les ruës,
Les morts estant en quantité.

3

Voy, dans ces desolations
Hommes & femmes deplorées
Courir comme en processions
Dans ces loges pestiferées.
Desfourne leur mal-heureux sort
D'aller en ces lieux, où la Mort
Maintient son souuerain empire.
O quel effect prodigieux !
On les y voit courir ioyeux
Ainsi que tes saincts au martyre.

4

Au moins conserue leurs enfans
Qui sont en estat d'innocence ;
Ils ne peuuent pas en leurs ans
Auoir commis aucune offence.
Ta Iustice veut, ô grand Dieu !
Qu'ils aillent mourir en ce lieu
Afin qu'ils expient les crimes
Dont leurs geniteurs sont tachez.
Seruez donc, petites victimes,
D'holocauste pour nos pechez.

5

O sort par trop malencontreux
Dont ie sens mon ame blessée !
Ie veux donc courir auec eux,
(I'entens des yeux de la pensée).
Mais où les mettra t'on, bon Dieu !
Ils sont quinze ou vingt en vn lieu
Qui n'a pas douze pieds d'espace;
Il faut qu'ils attendent dehors
Qu'il y ayt de ces pestez morts,
Afin de les mettre à la place.

6

O Cieux ! Quelle paille ! Quels draps !
Quelle horreur ! Quelle villennie !
Depuis le haut iusques au bas
Ne se voit que pus & sanie.

L'vn vomit sur son compagnon,
L'autre coniure sans raison,
Detestant à perte d'haleine
Des maux qu'il souffre & a soufferts.
Grand Dieu ! reçoit-on aux Enfers
Par ta iustice plus de peine?

7

Ie ne voy rien que cruautez
Dans ces lieux par la maladie ;
Les fièureux y sont garrottez
Afin d'empescher leur folie.
L'ardeur cessant dans le repos,
C'est lors que la fiere Atropos
Tranche le filet de leur vie,
Et l'on iette ces trespassez
My-mourans dans l'infirmerie
Où sont les autres entassez.

8

Ah ! que ces morts ont de puanteur !
Ie croy qu'ils se vident d'ordure ;
Les viuants en ont mal au cœur ;
Qu'on leur donne la sepulture.
O Cieux ! le nombre fait faillir
Le linge à les enseuelir,
Et la disette en est si forte
Qu'ils ont recours à des haillons
Où ils sont cousus de la sorte
Qu'on habille les Pantalons.

9

Hommes riches, pensez à vous ;
Ce fait vous sera reprochable
Alors que nous paroistrons tous
Deuant ce grand Iuge équitable.
Oüy, en ce iour du iugement
Ce grand Dieu, sans estre clement,
Pour ce fait vous sera contraire.
Vous ornez de linges vos corps,
Et vous souffrez les pauures morts
Estre enterrez sans vn suaire.

10

Laissons les ainsi fagotter
En cét estat que ie deplore,
Et bien quinze ou vingt transporter
Dans le char par le Negrophore,
Pour raconter par quels moyens
Que deux ou trois Chirurgiens
Puissent auec leur industrie
Penser tant de pestiferez.
D'vn coup neuf cens l'on a contez
Saisis de cette maladie.

11

Ces pauures gens estoient si las
Que plusieurs, faisant cette cure,
Sont allez de vie au trespas
Gaignez du venim & d'ordure.

La Mort dans ses communs larcins
N'espargna pas les Capucins,
Comme aussi les Religieuses
Qui les consoloyent en ce lieu.
Le faisant pour l'honneur de Dieu,
Ames, que vous estes heureuses !

12

Mais que voy-ie dessus cette eau ?
Ce sont des personnes mourantes,
Qu'vn Charon meine en son batteau
D'où i'entens des voix languissantes.
Oüy, ce sont des pestiferez
Que les Marqueurs ont retirez
Des pauures maisons de la Ville,
Qui sans argent mouroyent de faim,
N'ayant pas vn morceau de pain,
Ny de quoy nourrir leur famille.

13

Quels regards remplis de terreur !
Leurs faces ainsi bazannées
Me fait souuenir de l'horreur
Qu'on nous peint des ames damnées.
Leur ventre est cousu à leur dos ;
Ie croy que la peau sur leurs os
Veut faire à la Mort resistance,
Car l'on ne peut pas exprimer
Quel esprit les peut animer
Estant sans chair & sans substance.

14

Vous cruels auaricieux
Qui vous baignez dans les richesses,
Ie vous vois fuyr en tous lieux
Pour ne leur faire des largesses.
Vous abandonnez vos voisins,
Les pauures & vos citadins,
Et votre auarice insensée
Vous fait ainsi changer de lieu.
Vrays ignorans, les bras de Dieu
Sont plus longs que vostre pensée.

15

Pensant éuiter ces venins
Vous aurez la fiéure à la mode,
Où vous, ny tous les Medecins
Pour la guerir n'ont de methode.
Hypocrate, ny Galien
Ne leur a laissé le moyen
De sçauoir d'où ce mal procede;
Ils confessent iudicieux
Que tout mal enuoyé des Cieux,
Dieu seul en cognoist le remede.

16

Songez, il y a quelque temps
Que par vne execrable ruyne
Il vint nombre de pauures gens
Pressez d'vne extresme famine;

Et que faute d'auoir du pain
Plusieurs en moururent de faim ;
D'autres aussi par la souffrance
En ayant le goust depraué
Languissoyent dessus le paué,
Sans receuoir nulle assistance.

17

(Cette plainte ne touche en rien
Le bienfait de mainte ame sainte
Qui leur ont aydé de leur bien
Par charité & sans contrainte).
Aux riches elle veut crier ;
Ils leur iettoyent quelque denier,
(Encor estoit-ce auec grand peine).
Ce peu, pensez ce qu'il seruoit ;
C'estoit comme qui ietteroit
Vne goutte d'eau dans la Seine.

18

Il me semble que ie les vois
Cercher toutes sortes d'herbages
Et amasser vn peu de bois
Pour se faire quelques potages ;
Et que ie leur voy sans raison
Refuser le sel du poisson,
Qu'ils imploroyent auec priere
A des Gardes sans amitié,
Qui au lieu d'en auoir pitié
Le iettoyent dedans la riuiere.

19

O Cieux ! peut on bien sans horreur
Refuser ce que la Nature
Nous produit sans aucun labeur
Pour substanter la creature ?
Dieu, qui voyoit ces pauures gens,
Se plaindre ainsi comme indigens,
Ne laissa leur plainte inutille ;
Il en promit le chastiment,
Peut-estre que c'est à present
Que nous en souffrons dans la ville.

20

Mais, Seigneur, modere ton bras ;
Fais que nostre humble repentance
Puisse arrester le coutelas
Desia leué pour ta vengeance !
Grand Dieu, nous sommes tes enfans
Qui nous rendons obeissans
Iusques à mourir pour leurs crimes ;
Afin d'appaiser ta fureur
Pour autel recoy nostre cœur,
Et nos larmes pour des victimes.

21

Ie l'espere aussi tost que dict,
Ta bonté & douce clemence
Ne demande qu'vn cœur contrict
Qui se plonge à la penitence.

Ie le voy ; en vn tourne main,
Grand Dieu, tu change ton dessain,
Forçant la loy de ta iustice ;
Tu fais voir vn autre arc aux Cieux
Qui promet la paix en ces lieux,
Pourueu que nous quittions le vice.

22

Seigneur, nous te le promettons,
Faisant banqueroute à l'offence ;
Dés à present nous protestons
D'en faire en bref la penitence :
Et pour recognoistre en effect
Le grand bien que tu nous as faict,
(L'égalité estant extresme)
Nous t'offrons ton *Corps Precieux*,
Ne pouuant pas rencontrer mieux
Que d'offrir Toy mesme à Toy mesme.

23

Toute la Ville comme moy
Auec humilité profonde
T'en donne gloire, estant l'effroy
Et le rebut de tout le monde.
Il sembloit d'en oüyr parler
Que les oyseaux mouroyent en l'air ;
L'entrée en estoit deffenduë ;
Sans trafic estoyent ses marchands,
Et sans trauail ses artisans
Se lamentoyent parmy la ruë.

24

Nous n'entendrons donc plus le bruit
Des chariots ny des charrettes,
Ny les Marqueurs porter de nuict
Des corps en sonnant leurs clochettes.
Nous ne verrons plus nos maisons
Fermées comme des prisons,
Tant de personnes desolées
Couchées dessus le paué,
Faute de n'auoir pas trouué
Leurs pauures maisons esuentées.

25

Dans ce siecle plein de malheurs,
Pour effacer nostre souffrance,
Et fermer l'ecluse à nos pleurs,
Donne nous la Paix dans la France.
Qu'elle viue sans faction
Dedans son ancienne vnion,
Ainsi que de sourdes pratiques,
Afin qu'en tes Temples ouuers,
Comme au Moteur de l'Vniuers
L'on te chante mille cantiques.

# CANT RYAL

Y ne faut pas que la melancolie
Broüille tousiours le moulle des capiaux.
Apres auer palé des tomberiaux,
Et du grabus qu'a fait la maladie,
Ie veux rimer queuques vers iouiaux.
Vn Grec à dit que la Muse d'vn Poëte
Peut émouquer ainchin que la trompette
Nos sens bouchez d'vn allieurquissement.
Ie veux ichite en rehauchant ma veine
Debagouler pour votte ébatement,
*Le grand Ballet de la Folie humaine.*

Songeant ie veis Madamo la Folie
Sortir bien braue aueuq de grands flambiaux.
En apres vint plusieurs godeluriaux;
La panne & soys fezet leu brauerie;
Bref, leu z'abits estest seigneuriaux.
Men lourd esprit qui me sert d'interprette,
Me dit : Ch'est là vne troupe giblette
De ces piafeux qui maquent mauduement
Chen qu'o leu z'a gaigné aueuq grand peine.
Aintels grugeux quemenchent bien souuent
*Le grand Ballet de la Folie humaine.*

Apres entrit de pleine equilbourdie,
Ainchin que fos, vn tas de goberiaux,
Qui le petun vomissest des naziaux,
Qui ne dansest à d'autre chifournie
Qu'au faux bourdon que rendet leu bouyaux.
Apres entrit vn nombre de fillette,
De ces biautez qui ont fait fricon friquette.
En les veyant, ne paret nullement
Qui l'est desia dancé Tutontutaine.
Par vn autre air dancirent gourdement
*Le grand Ballet de la Folie humaine.*

Ces filles ayant fait leu querimonie,
Y l'entre apres vn tas de iaperiaux,
Qui tous les iours vont battant les carriaux
Pour accroquer queuque grand menterie,
Ou, coume o dit, queuque brides à viaux.
Quand y l'ont bien couru la bouguenette,
A su Pallais vont faire leu retrette,
Où ses craqueux mentent si proprement
Qu'o crait leu dire estre chose certaine.
Aintelles gens dancirent gayement
*Le grand Ballet de la Folie humaine.*

Alors que fut tieulle troupe sortie,
Y l'entre apres vn tas de mangeriaux,
Qui sans peser vont glumant nos riaux,
No z'enterrant dans leu chicanerie,
Tours & destours, termes, delays, appeaux.

Nombre de sacs, chequ'vn leu z'eticquette,
Se brinbalest o deuant leu braguette,
Où ses pledeux se donnent tieul tourment
Que leu dondons, lassez de ste chantaine,
Vont queuque fais dancer secrettement
*Le grand Ballet de la Folie humaine.*

Ieunes esprits coiffez de la Poësie,
Pour auer beu queuque limpides yaux,
Ne troublez pu vo debiles cheruiaux.
Ie vo z'aqueux dans ste sierimonie,
Entrez o bal aueuq vos Cants Ryaux.
Pauures vieillards que souuent ie regrette,
Qui vou seruez d'vne ieune mazette
Pour dans le Ciel aller pu vittement,
Ayant esgard à votte courte haleine,
Comme aux deffauts, ie conclu hardiment
*Le grand Ballet de la Folie humaine.*

ENVAY

I'auais oncor mainte chose secrette
A mettre ichy escrit su ma tablette ;
Mais ie n'y veux luger men iugement.
Pis y ne faut pas engendrer de haine,
Craignant dancer ainchin qu'eux brauement
*Le grand Ballet de la Folie humaine.*

## BALLADE

I'estions, may & ma sœur Renée,
Mercredy hors de la maison,
Quand o no dit que la serée
No fesait vne pendaison.
A su vieux marché ie couron,
Mais ie ne vismes qu'vne esquelle,
Sans pouuer vair en st'action
*Le Criminel qui a fait velle.*

Lors que l'antienne fut chantée,
Qu'vn Iesuistre eut dit l'oraison,
Su volleux dit à st'assemblée :
« Messieurs, ie vous requiers pardon. »
Lors pu vitte qu'vn papillon,
Sautit par dessus la ridelle,
Et fondit ainchin qu'vn creton
*Le Criminel qui a fait velle.*

L'executeux, la gueulle bée,
Deuredet aueuq passion
D'auer perdu sa releuée,
Sa corde & l'habit du larron.
Les sergeans en st'ocasion
Courent par tout de ruelle en ruelle,
Sans trouuer en nulle fachon
*Le Criminel qui a fait velle.*

La quemune en est saumeslée
De su faict qui est en question,
Sçauer si ch'est en rechelée
Ou bien si ch'est par faction.
Ch'est sa subtilité, dit-on;
Vla comme vn chequ'vn en cretelle.
Tant y a qu'est hors de prison
*Le Criminel qui a fait velle.*

ENVAY

Qui que tu sais, subtil garchon,
Tu peux bien filer la venelle,
Car no pendret coume vn poultron
*Le Criminel qui a fait velle.*

# OVVRAGES

## DE DIVERS AVTHEVRS

## CANT RYAL

Adieu ligneul, tirepieds & broquette !
Ie n'allon pu auer de refachon;
Chez coretiers & fezeux de lunette
Et chez tanneux aueuque leu planquette,
Y sont tretous au bout de leu lichon.
Chez courrieux s'en boute ossite en peine,
Car y n'ont pu, au bout de la semaine,
Chen qu'vn caqun baillet comme y soulet.
I'en pouuon bien quitter notte manique;
Ch'ez vn malhur, pis que par vn ouyuet
*Les Corne font o Chauetiez la nique.*

Tu ne sçay pas, men compere Pingnette,
Queul oysel ch'ez qui fait tant le tignon.
Ie le veyon touriou en plache nette,
En rongnonnant sen pain dans sa pouquette,
Su sen queual ainchin fait qu'vn cochon.

Sa marchandise a n'est que par douzaine ;
A nos despens, que le diantre l'antraine,
Que n'an eust y iamais plain san godet.
Ie n'auon pu pour chela de pratique.
Las ! chen est faict, pis que, par su maufait,
*Les Corne font o Chauetiez la nique.*

Ie l'alon vair pres notte grand sallette,
Où il estait, [tout] comme vn guenichon,
Affin d'ouyr la palleure diserte
Où i'entendon su fesseux de bizette
Qui ne pallet rien qu'en fanfarion.
Pis y reprend sen sens & se n'allayne,
Disant : « Messieux, descaquez vote hayne ;
Ie ne vo crains à nen pu qu'vn criquet ;
Vo feriez mieux d'estre à vote boutique,
En retournant dire sans pu de plet :
*Les Corne font o Chauetiez la nique.* »

Depis su temps il a fait sa retraite,
Prais su marchay, o no vent su pesson,
O no le vait, auec se n'escoffette,
Coffer sen cuit, d'vne senteur infecte,
Pour l'amollir, sur vn ptiot de querbon.
Pis y le plaque, osi mos que futaine,
Su le tallon, d'vne fachon villaine,
Sans s'enquester si rompt tout le riuet,
Aueuc des cloux, que seulement y fique.
Ch'est chen qui fait que no dit à bon dret :
*Les Corne font o Chauetiez la nique.*

Ie m'en sis plains à me n'ante Thoinnette,
Pensant auer queuque bone raison ;
Mais ch'est bien pire, a m'a cantay goguette,
En me disant : « Tais tay, teste giblette,
T'amuse tu à su poure garchon ? »
May regoullay iuqu'à fiebure quartaine,
Ie m'en reuiens, en tournant la chantaine,
Tout marmiteux d'auer su quolibet,
Mais pu faschay que notte estat antique
Era touriou pour merque su soufflet :
*Les Corne font o Chauetiez la nique.*

ENVAY

Princhе, yeuxcusez si ste Normande veyne,
N'a point draglay de l'iau de ste fontayne,
Pour bien paller ainchin comme y fallet.
Ch'ez qu'o subiect de queuque frenetique,
I'auon boutay, pour dire tout à net,
*Les Corne font o Chauetiez la nique.*

## CANT RYAL

Hyer i'entr'ouys, opres de ste Renelle,
Deux Chauetiez de paller differents.
Sy vn prosnet queuque fausse nouuelle,
L'autre diset : « Ne me rompts la cheruelle ;
Tu craque pu qu'vn arracheux de dents.

Ie ne te crais à nen pu que tu pette.
Quay ! pense tu aueuque ta Gazette
M'embrenesquer tout les iours le musel ?
Palle touriou, ie ne m'en fais que rire,
Et ne dis pu iamais su vieux frestel :
*Bien, ch'est tout vn pour may, ie l'ay ouy dire.*

« Qui fait bon voir le cul dessus la selle
S'entreuesquer à paller de ces grands.
Amuse tay à broquer ta sumelle
Et à luquer dedans te n'esquerchelle
S'il y a de quay pour poyer tes marchands.
Et pis t'en va queu ste bone Perrette
Baire du bon pour arrouser friquette,
Pour y gober vn ptiot de sen tourtel ;
Car su potin ne te faict rien que nuire,
Quand tu le dis qui te semble si bel :
*Bien, ch'est tout vn pour may, ie l'ay ouy dire.*

« Tu ne sçay pas que no faict sentinelle
Pour t'escouter & sçauer quand tu ments.
Ch'est don pourquay prends garde à ta vaisselle,
Car no pourret fonder queuque querelle,
Pour t'enuyer piauller queu tes parents.
Y te ferest ta lichon si bien faicte
Pour remonstrer à ta teste giblette
Qui faut canger ten lourdaut naturel ;
Et pis ne vas tant t'amuser à luire,
Affin d'oster de ten niais de cheruel :
*Bien, ch'est tout vn pour may, ie l'ay ouy dire.*

« Si tu as don queuque ptiot d'estincelle
D'entendement, gouste bien & comprens
Mieux qu'vn luisart qui mot à mot eppelle,
Sans t'embrouiller d'vne fachon aintelle,
Pour paller mieux de chen que tu aprends.
Car tu pourrez auer de la verguette,
Qui te rendret la teste pu malfaicte
Que n'eust iamais su Guillemin Poret.
Ne remets pu donque dans ta tirelire
Su biau rebus qui ne vaut vn putel :
*Bien, ch'est tout vn pour may, ie l'ay ouy dire.*

« Si ie t'ay fait chte remontrance telle,
Yeuxcuse may, men compere Lorens ;
Ch'est pour ten bien, pour o mains que tu chelle
Chen que tu sçais, de pur que n'amouchelle
A l'entour tay toute sorte de gens.
Car tu sçais bien q'vn cacun perroquette,
Pour te boutter dedans ces haguignette,
Pour les venir piauller à te n'ostel.
Vien aueu may baire affin de t'instruire,
Et ne redis, saux de su vin nouuel :
*Bien, ch'est tout vn pour may, ie l'ay ouy dire.*

ENVAY

Princhc du Puy, le souper no z'appelle ;
Tous chez Monsieux disent qu'il en est temps.
Allons chercher de votte Mousquadelle,
Pis que Bachus, chu bon fieux de Semelle,
M'en a priay comme ie m'y attends.

I'en serez bien trompay par ma fiquette,
Car vn caqun sçait que ie sis poëtte,
Ayant grimpey dessu su haut coupel.
Par quoy ma Muse à sa Normande lire
M'a fait boutter dedans cet escritel :
*Bien, ch'est tout vn pour may, ie l'ay ouy dire.*

## BALLADE

Garchons, y l'i a bien de z'afaire ;
Autrefais i'auions de z'ognons,
I'estions à note Dispotere,
Ie somme à no declinesons.
Mais ditte may par nos raisons,
Si ch'est vne chose bien faicte
D'auer fait vair ces Rouuaisons
*La Gargoüille sans bauerette.*

Sans pain, sans vin, sans sidre & biere
Ainchin que sans cher ny pessons,
De pingeons no n'auet que faire,
Tout à nen pu que de cagnons ;
Quar sans gresse les marmittons
Veyest la plache toute nette.
Ch'est pourquay ie dison, garchons,
*La Gargoüille sans bauerette.*

Caqun se commenche à desplere,
Ijqu'à cheu là de chez sablons,
Qui ne veyent pu d'ordinere
Tout chen qu'autrefays ie soullions.
Quay ! veut n'en par predictions,
No z'entrainer de la dizette ?
Ouy, quand no vait par des canchons
*La Gargoüille sans bauerette.*

ENVAY

Princhc, ie quitton no clerons,
Qu'asteure chy ie dison trompette,
Pis que trompez quand ie veyons
*La Gargoüille sans bauerette.*

## CANT RIAL

Gens de Roüen qui voulais tout vair faire,
Et tout sçauer les curiositais,
Qui vo plaisez tant à ses nouuiautais
Que su su Pis tout le z'ans no differe
A vo prosner dans ses solennitais
Venais, caleux, écouter en silenche
Vn tour subtil digne de l'audienche,
Que fit vn sair vn matois de Hoüyuet ;
Ma foy, che fut vne grande prudenche,
Et vou deuais loüer de su biau traict
*Le Criminel sauuay de la potenche.*

I'estais presan à tieulle belle affaire
Que n'eut pas fait asteur loc vn niais,
Quand o Marchay qu'o z'apelle o poulais,
Dans vn carrosse à trente six portiere,
Ie veis venir su bourrel o gros nais ;
Ly qui n'a point oncor grande sienche,
Ny mains oncor biaucou d'experienche
De sen mestier coume Canappe auet,
Ne tenant point se n'homme par la manche,
Qui vit bien tost, ne fezant point le guet,
*Le Criminel sauuay de la potenche.*

Parbieu, ch'etait estre bien temeraire
De s'auancher le prumier o degrais
De st'equelle où no monte par driere
Et que no Bons en leu langue vulgaire
Ont batizay du nom *Mont à Regret.*
No ne pale de rien de tieul en Franche ;
Lascher ainchin sa prinse, ô l'impudenche !
Laisser s'enfir du gibier à gibet !
Y deuret bien pour se n'outrecuidenche
Estre fessay ; mais reuenons o fet,
*Le Criminel sauuay de la potenche.*

Sen Confesseux estait vn deuot Pere
D'entre ceux-là qui n'ont point de colais,
Qui ly preschit de Dieu les veritais :
« Mourais, dict-il, paciaument, men frere. »
Mais y l'auet bien d'autres volontais.

Y pensait bien pu z'à sa deliuranche
Qui ne songait à ceste remonstranche ;
En furetant par où y sauterait,
De la quarette y print vne eminenche,
Et sautit bas, ainchin qu'vn homme adret,
*Le Criminel sauuay de la potenche.*

Ses queualiers aueuque leu rapiere,
Su des mazette à queual mal montais,
Bien esperdus demeurirent plantais,
Sans que pas vn sut trouuer la maniere
Pour empescher de sauter su mitais.
Vo z'vssiais dit, à vair leu contenanche,
Que leu iournaye est[et] poyée d'auanche ;
Y n'en brannest à nen pu qu'vn piquet ;
Mais seulement, aueuq grande prestanche,
Vn chequn d'eux regardet & luquet
*Le Criminel sauuay de la potenche.*

Y s'ecapit dedans le chimetiere
De Sainct Sauueur qui trouuit là o prais,
Car y craignet qu'o n'accourut aprais,
Et que queuqu'vn ne fust à sen driere
Qui supportit du pendeux l'interest.
Mais bon pour ly, no n'eut pas l'assuranche
De l'arrester, ne ly porter nuisanche.
Tout o rebours, vn checun l'honoret :
« Dieu (disait-on) te donne patienche. »
De là sortit & s'en allit tout dret
*Le Criminel sauuay de la potenche.*

ENVAY

Larrons, filous, esprits de vitupaire,
Qui recherchais mille subtilitais,
Imitais lay dans ses subtilitais
Quand vou serez d'vne mort exemplaire
Sentenciais pour vos meschancetez.
Surtout ayais de Dieu la souuenanche,
Prenais en ly certaine confianche,
Ayez le sens iusqu'à la mort segret.
Ch'etait vn traict du païs de sapienche ;
Vou pouuez donc esuiter le segret
*Le Criminel sauuay de la potenche.*

## PETIT RONDEL

*Veux tu courrir* est vn mot à la mode,
D'autre prouerbe on ne pale pu brin.
*Quay ! il y va,* est encore vn mot fin.
*Non fet, pardienne,* est etout de metode ;
Mais de tretous est le meilleur potin :
*Veux tu courir.*

Pour *A la Fronde* vn checun s'aquemode,
Mesme on y bait & ch'est du pu bon vin.
Vn gentilhomme, vn bourgais, vn purin
Trouuent tretous la fronde bien quemode ;
Vn bon vesin crie apres sen vezin :
*Veux tu courrir.*

Il est passay le temps du Ray Herode ;
La niaiserie est dedans san declin.
Iusqu'o maindre pu petit marcassin
I'entens par tout rouller ste periode :
*Veux tu courrir.*

## SONNETS

*Faits sur la table, lesquels ont emporté les Prix presentez apres souper.*

Charmante Muze, adorable Déesse,
A qui ie doibs rendre grace à genoux,
Quitte Appollon, viens, ma veine t'en presse ;
Voicy des prix qui sont dignes de nous.

Ce vin vaut mieux que l'onde de Permesse ;
Tu l'auoüras en beuuant quatre coups.
L'anis de mesme a sa delicatesse,
Mais ceste andoüille est vn morceau plus doux.

Prends ce beau prix que cherissent les Dames
Pour appaiser leurs amoureuses flames,
Et, si tu bois comme ton nourrison,

CROISY te dresse vn illustre trophée
Et faira voir dans ma docte chanson
*A coups de vin la Muse rechauffée.*

## SONNET

Ne pleurez pas entre quatre chandelles
L'andoüille, mets qu'aime le Dieu Bacchus,
Morceau plaisant pour Madame Venus,
Qui nous fait boire auec forces nouuelles.

Ces deux citrons & ces rares sequelles
Qui sont autour ont de grandes vertus ;
Qu'ils rendent bien nos appetits aigus
Pour en donner aux meilleures ceruelles.

Sur ce suiet ie veux tracer des vers
Non pas à tort, & non pas [à] trauers,
Car il me faut dresser vn beau trophée.

I'auray le prix, quoy qu'en dise Naudin,
Puisque ie sens pour vn mets si diuin
*A coups de vin la Muse rechauffée.*

## SONNET

Hay ! biaux beuueurs de ces ondes limpides,
Vous ne pouuez faire de cants riaux.
Chela ne peut ecauffer vos cheruiaux,
Ie n'ay iamais hanté ces Pierides.

Ie sçay que l'iau rend tous les cœurs timides;
Chla n'emeut point tous les sens naturiaux.
Çhette liqueur ie laisse pour les viaux :
Y ne leu faut que des boissons humides.

Pour may, ie prens le vin & le iambon,
Comme fesait le poëte Anacrion,
Car y buuet à la galimafraye.

Ch'est à bon dret que le Prince du Puy
A fait chanter o banquet d'oiourd'huy :
*A coups de vin la Muse est recaufée.*

LA VINGT-HVICTIESME PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

M.DC.LI

## O LVISART

*Enfin entre tes dais ie fique*
*Ma Muse en langue purinique;*
*Ie te la baille à peu de frais,*
*De plusieurs suiets l'assaisonne*
*Sans vouloir offencer personne;*
*Ch'est où ie ne songis iamais.*

*Yeuxcuse, si au frontispice*
*I'ay voulu faire entrer en lice*
*Le petit* DAVID *mon parrain.*
*C'est vne histoire que ie rime,*
*Qui n'a iamais souffert la lime*
*Que celle de son escrivain.*

*Ie n'ay point voulu m'entre-mettre*
*D'y enclore, ny encor mettre*
*Aucunes affaires du temps;*
*I'ay trouué qu'il s'en vaut mieux taire,*
*L'y en a tousiours dans ce z'affaires*
*De contens & de mal contens.*

*Tu y verras bien autre choses*
*Qui dedans elles sont encloses.*
*Mais dessu tout, voy les amours*
*De Belot & sa Damoiselle;*
*Car c'est vne histoire nouuelle*
*Passée depuis quelques iours.*

*Ie n'en dierray point d'auantage;*
*Rechais donc su petit ouurage;*
*Si tu le reiette d'abbord*
*Comme estant de tes yeux indigne,*
*Malgré toy l'Autheur, comme vn cigne,*
*La chantera iusqu'à la mort.*

# SVR L'IMMACVLÉ CONCEPT

## DE LA VIERGE

*L'Autheur a eu diuerses pensées en ce suiet, sur la Conception de la Vierge en tant que bras de Dieu, sur les victoires du Roy pour la fronde du petit Dauid contre le Geant, & à cause qu'il porte le nom de Dauid & que le Prince l'auoit obligé de trauailler aux Œuures Sainctes.*

### CHANT ROYAL

Vn feu diuin dans mon ame estincelle
Dont la chaleur ma fureur renouuelle ;
Vieil combattant ie parois en ces lieux,
I'entre en la lice & l'ardeur de mon zelle
Ne me promet qu'vn effect glorieux.
Diuin harpeur dont la docte faconde
A pris l'essor sur la terre & sur l'onde,
Vray truchement des oracles diuers,
Forme ma voix & me preste assistance
Pour bien chanter par tout cet vniuers
*D'vn petit bras vne grande puissance.*

Le Philistin par sa ruse & cautelle
Veut subiuguer d'vne guerre mortelle
Le peuple hebreu qui luy est odieux,
Et sa victoire imprime en sa ceruelle,
Ayant requis l'ayde de ses faux Dieux.

Israël voit sa rage furibonde,
Dresse vne armée où tout son peuple abonde,
Et les deux camps sur deux tertres diuers
Là se flatoient de pareille esperance,
Esperant voir par vn diuin reuers
*D'vn petit bras vne grande puissance.*

Vn fort Geant de ce peuple infidelle
Sort de son camp, dans le combat appelle
Quelque ennemy, & veut audacieux
Que le vainqueur termine leur querelle,
Dieu permettant ce fait mysterieux.
Ce Goliath tonne, petille, gronde ;
Saül d'autre part dans son ost fait la ronde.
Il a maints dons aux plus hardis offerts ;
Aucun ne veut butter son insolence,
Dieu reseruant pour le mettre aux enfers
*D'vn petit bras vne grande puissance.*

Vn saint berger de la race fidelle,
Pour reparer cette offence cruelle
Que leur faisoit ce Demon orgueilleux,
Veut affronter ce collosse rebelle
Sans redouter son combat furieux.
Il entre au camp sans qu'aucun le seconde,
De cinq cailloux en met vn dans sa fronde,
Force sa force, & terrasse à l'enuers
D'vn coup fatal ce monstre d'arrogance,
Pour faire voir à ce peuple peruers
*D'vn petit bras vne grande puissance.*

Ce Geant perd sa force corporelle ;
DAVID, monstrant sa valeur naturelle,
Du coutelas de cét audacieux
Il luy trancha sa teste criminelle,
Et dans son camp entra victorieux.
Le Philistin, plain de frayeur profonde,
N'est qu'vn portrait d'vne nef vagabonde
Voguant au gré des orages diuers.
Il ne peut plus faire de resistance,
Craignant encor deuant ses yeux ouuers
*D'vn petit bras vne grande puissance.*

AV ROY

Mon LOVYS, grand Roy qui tous les Roys excelle,
Voy ton païs; iusques à la Rochelle
Ton bras vaincra les monstres furieux;
Dieu te promet vne paix immortelle,
L'autre icy bas malgré tes enuieux.
Ce fort Geant où mon suiet se fonde
Est le peché de la Nature immonde ;
Et le Concept de celle que ie sers
Où le Demon n'a eu de ioüissance,
Sera nommé en mes sens descouuers
*D'vn petit bras vne grande puissance.*

# SVR LES REGRETS

## DV BON TEMPS IADIS

### CANT RIAL

Embreluquay vn sair de frenaisie
Y me montit dedans la fantasie
Faire su Cant du temps calamiteux ;
Car vayant tant de dol, d'hypocrisie,
En y pensant i'estais tout marmiteux.
Ie m'escryis : O bontay souueraine,
Faut-il auer en su temps tant de peine,
Car tout se tourne en vn bouluersement !
Où est la saison où viuest nos grands peres ?
Si reuenest, y verrest à present,
*D'vn siecle d'or vn siecle de miseres.*

No ne vait pu rien que chicanerie,
Que vol, larchin & supersticherie,
Que rapts couuerts, car le luxurieux
Tient à present sa pu haute partie
Bien secondé de l'auaricieux.
Chela suffit d'auer la bourse pleine ;
Ossite adieu toute la ioye humaine
Que no veyet iadis publiquement,
Banquets de noche & banquets de comperes.
Chequ'vn ichy forge iournellement
*D'vn siecle d'or vn siecle de miseres.*

Où est le temps qué sous vne feüillie
Tous les vesins nichez par compagnie
O pain benist buuest à qui mieux mieux ?
Car y l'auest le vin de Maruoisie
A six patars tant le nouuel que vieux.
Les tauerniers prenest aussi la peine
D'en apporter o bourgeois sans fredaine ;
O cabarets no z'allet peu souuent.
Les Partisans n'enflest leu gibecieres.
N'auon nou point asteure asseurement
*D'vn siecle d'or vn siecle de miseres ?*

No ne feset de neuche à l'estourdie
Sans ses parents, & sans queremonie,
Ny sans ossi faire feiste à Gouuieux.
En plain midy marchet la bru jolie,
Et deuant elle allest les viollonneux.
Tous ses parens, iusques à sa maraine,
Dret à l'eglise allest tout d'vne traine,
Et les garchons assistest le brument;
Noise & debat n'entrest dans leu z'affaires.
Asteure ichy chequ'vn fait meschamment
*D'vn siecle d'or vn siecle de miseres.*

No ne danset rien qu'aueuq modestie,
No ne feset tant de barboüillerie,
Tant de baisers ny tant de bons adieux.
S'on z'en eut fait la moindre singerie,
Le pu ribaux eut esté roupieux.

Les fille alors iusqu'à l'année trentaine
Ne pretest point chen qu'est sous leu bedaine,
Et les garchons sans nul quatoüillement
Qu'en temps pareil n'esprouuest leu brelliere.
No ne veyet alors asseurement
*D'vn siecle d'or vn siecle de miseres.*

Y n'y auet point de soye ny soirie ;
Les femme estest vestus de drapperie ;
Les caperons n'etest point à I'en veux,
Car par la ruë y marchest sans folie,
Leu seins couuers, ainchin que leu queueux.
Asteure ichy la moindre pretantaine
Se vest & marche ainchin comme vne Reyne.
No ne connest le riche o vestement ;
Tout suit la mode, & fust che des fritieres,
No les verra faire iournellement
*D'vn siecle d'or vn siecle de miseres.*

## BALLADRE

Y faut viure en melancolie,
A su temps chy, bons biberons,
Pour n'auer pu la gourde pie,
Ainchin qu'o temps passé i'auions.

Ie ne say chen que ie ferons
Si ie ne prenons tous la haire,
Et que tristement ne disions :
*Le bon temps est dedans la biere.*

Y l'est mort de grand fascherie
De vair ses poures nourrichons
Pu blancs que n'est foure de pie,
Pour ne trinquer pu de bechons.
Y deuiennent tous quenichons
Faute de faire bonne chere,
Disant par cœur dans leu lichons :
*Le bon temps est dedans la biere.*

Queu grand creue-cœur, ie vous prie,
Qui faut qu'asteure ie draglions
D'vne tres-amere yau boüillie
Qui no refraidit les poulmons,
Qui fait que la nuict ie taiguons,
Dont souuent pale le driere,
Et nous cause que ie disons :
*Le bon temps est dedans la biere.*

Quand notte bourse estet guernie
De quard'escus & de testons,
Ie ne manquions de compagnie;
Les gros cabarests ie hantions.
En su temps ie ne supportions,
Ainchin qu'en stichy, de misere,
Et sans argent ie ne disions :
*Le bon temps est dedans la biere.*

Le gosier sec dans l'iau de vie
Queuquefais ie no rencontrons,
Où nous engendrons la pepie ;
A petits coups ie la prenons ;
Le fraid nous auons aux tallons,
Car poy d'argent n'y dure guere,
Qui no fait dire en nos raisons :
*Le bon temps est dedans la biere.*

Toute vitaille est rencherie;
Il n'est pas ijsques o z'ognons,
Qu'auant ste ville ichy no crie,
Qu'à la maitié ie n'achetons ;
Nous qui n'auons point de gettons,
Bien legere est nostre ordinaire ;
Ch'est pourquay souuent regrettons
*Le bon temps qu'est dedans la biere.*

## SONNET

Naudin, su chauetier (palant par reuerence)
A l'eglise Saint Lo porte sen pain benist,
Ayant ses vieux habits, nostre Curé luy dit :
« Vous apportez ce pain auec irreuerence. »

Le sauetier respond, tout remply d'impudence,
Les mains pleines de bray, & sen cheigneux de cuit :
« Qu'importe coume o sait ; ie l'apporte, y suffit ;
Iamais ie n'en éray denier de recompense. »

Le Curé, l'entendant paler arrogamment,
Ly dit : « Le faut porter plus solemnellement.
— Que m'en chaut! dit Naudin, ie le porte à ma guise. »

Le Curé luy repart : « Vous estes vn maraut
De me parler ainsi ; ie vous apprens qu'il faut
Apporter le respect qu'il conuient à l'Eglise. »

## SVR LA DESOLLATION DE NAVDIN

### DANS LA DISETTE DV PALINOT

#### CANT RIAL

Dieux de Robec, d'Aubette ou de la Seine
Qui presidez à l'element de l'iau,
Et qui bien loin de faire enfler la veine
Ne faites rien que lascher le bouyau,
Quand on a beu de vote fret rissiau :
Feray-ie ichy votte panieugerique
Auec du ius qui baille la colique

Et fait souuent de se n'vmidité
Au bout du nez distiller la roupie,
Sans que ie crie à gosié demonté :
*Aux Palinots Naudin a la pupie ?*

Su chauetier d'ymeur fiere & hautaine,
Qui mouque aueu tant de grace vn flambiau,
Soulet touriou rembourrer sa bedaine
Et se toquer de su bon vin nouviau,
Quand y l'étet à mesme le vaissiau.
Mais à present que ste fete publique
Faute de Prinche est vn ptiot mecanique,
Que tout y va dans la sobrietay,
Et qu'o la vait quasiment assoupie,
Peut-on pas dire aueuque veritay :
*Aux Palinots Naudin a la pupie ?*

Ses fils & ly, le long de la semaine
Ne voulest pu manger de l'allouyau,
Car ses saularts, ayant la panche pleine
Et le fumet du vin dans leu cherueau,
Se ragoutaist su le friand morciau.
Le restaurent du festin magnifique
Que no fezet pour la gent poüetique,
Ils l'immoloient à leur voracité,
Et hapest tout de leu dais de Harpies,
Crainte qu'on dit qu'ils en eussent gousté :
*Aux Palinots Naudin a la pupie.*

Si l'on vayet leu grande Mariolaine
Tout à l'instant s'estriquer du tombiau,
Elle diret : « Ah ! que i'ay la migraine
De vair Naudin & sen petit troupiau
Masquer à vuide & le nez dans le sciau. »
Elle diret : « Sen ventre famelique
Qui brait en dieble & deuient hydropique,
Buuant de l'iau contraire à sa santé,
Fet qu'à su coup sa crapule il expie,
Et qu'il est dit pour punir sa fierté :
*Aux Palinots Naudin a la pupie.* »

Su iouuenceau vestu de tiretaine,
Qui dans le Puy sur vn petit scabiau
Se siet par fais, qui n'a que de la peine,
N'est pas Naudin, mais s'en est le tabliau.
. . . . . .
De la meson ce n'est qu'vn domestique,
Pour ly seruir d'estallon de boutique,
Qui baille au lieu de ce n'enfant gasté.
De su vrelu ch'est la digne coppie
Qu'entend crier sans en estre irrité :
*Aux Palinots Naudin a la pupie.*

ENVAY

Princhés d'anten, c'est chose bien certaine
Que chla fait dueil aux fieux de su coupiau
D'aller tracher à baire à la fontaine,
N'ayant de quay tremper leu calumiau
Si de leu bourse y n'ouurest le cordiau.

Ch'etet bien mieux dans le festin antique;
Pas vn rimeux n'etet melancolique ;
Naudin allet iuqu'à l'ebrieté,
Y broüisset ainchin qu'vne toupie,
Et malgré ly l'on n'eust pas tant chanté :
*Aux Palinots Naudin a la pupie.*

## BALADRE

*L'Ergument est de l'infortune d'vn homme du Corps de l'Estat de Chauetier, qui s'estant yuray le sair, reuenant par le pont de Robec, il luy print enuie de faire K K. dont il reçeut bien de l'incommodité & frayeur, sans la perte de ses brais qui se deffirent d'autour de luy & allerent auant la riuiere, & autres cas que vous pourrez entendre, &c.*

Vla grand pitié qu'vn seul mestier
Estore touriou ste carriere
De queuque plaisante matiere
Popre à luire dans vn papier.
Vo z'aprendrez qu'vn chauetier
Qui chignolet parmy ses ruës,
Laissit oncore deuant hier
*Les cauches dans Robec perduës.*

Men drolle vient se debresler
Sur la plancque de la riuiere ;
A peine sen poure driere
Comme vne éclipe veut guiller,
Qu'il fait la cabriolle en l'air ;
Mais l'iau que la pur fait qu'il suë
Et laisse à ses piez deualer
*Les cauches dans Robec perduës.*

Dans st'estat il ne peut crier ;
Comme vn cat qu'on fesse, il esclaire ;
Il ly faudret bien vn cristere
A present pour le faire quier.
L'iau s'entonne dans sen gosier
Su la bechon qu'il a trop buë
Et qui sçait ly faire oublier
*Les cauches dans Robec perduës.*

Il fut vne heure à tastonner
Pour retrouuer sa gibeciere ;
Maintefais il quet en arriere
Quand sa main se veut cramponner.
Sen gros cul ne se peut traisner
Auanchant mains qu'vne tortuë ;
Il fut contraint d'abandonner
*Les cauches dans Robec perduës.*

A grand peine il peut s'en oster
A la clertay d'vne lumiere,

Qu'enfin il cherche sa tanniere,
Tannay de se voir grelotter.
  Mais quand il se met à trotter,
Comme vne anguille y se muë ;
No l'ost en chemin lamenter
*Les cauches dans Robec perduës.*

  Pourquay l'entend on rongnonner ?
Ch'est qu'il desplore sa misere
Et preuais que toute en colere
Sa femme le va ramonner.
  Car a voudra carrillonner
Dessus ses fesses toutes nuës,
Et ne pourra point ramonter
*Les cauches dans Robec perduës.*

ENVAY

  Il ne vo faut point engagner,
VRELVS, contre may qu'o z'ost braire,
Car ie publie chette affaire
Pour vair s'on peut les r'enseigner.
  Vous donc qu'o vait ichy guigner
En allongnant des cos de gruës,
N'auez vous point veu repesquer
*Les cauches dans Robec perduës ?*

# HISTOIRE PLAISANTE & VERITABLE

## D'VN DROLLE DE SAVATIER & D'VNE DAMOISELLE

Que ch'est que la rancœur de su siecle où ie sommes,
Quand no z'en est gonflé par vne ambition ?
Ch'est vn dieble incarné qui entraine le z'ommes
Tout dret dans le sentier d'abomination.

— D'où te vient tieux eslans ? dis le may, ie t'en prie,
Compere, tay & may viuons-ie pas heureux ?
Asteure ichy que va sen train la draperie
Chequ'vn viuote bien, si che n'est des caleux.

— Compere, tout est cher, le bois & la quandelle
Et le pain par su tout, & n'estant de bechons,
Y faut que ie draglions de meschante godelle
Qui rend no poures corps pu fraids que des glachons.

Pis qui n'a du soucy que pour say en su monde,
Che n'est pas (coume o dit) bien viure en bon chrestien,
Et ch'est su su suiect que ma douleur ie fonde :
Faut se glemir du mal d'autruy coume du sien.

Ie crains coume à la Ligue vne guerre ciuile
Que me n'ante iadis desrenglet bout à bout,
Où ch'est que le soldat tuë, violle & pille ;
Le riche en deuient poure, & le poure y perd tout.

— Le Princhè à chen qu'o dict fait biaucoup de merueilles.
— Tais tay, en su lieu chy n'entame aintel discours ;
Les parais (coume o dict) ont par fais de z'oreilles ;
Y peuuent s'accorder, ou hayr tous les iours.

Ne fiquon notte nez à chen qui no peut nuire ;
No ne dait se mesler rien que de sen mestier.
Tien, ie te veux prosner vne histoire pour rire
Aduenuë à l'endret d'vn Maistre Chauetier.

— Et quay ! me reprens-tu, si men paler ie fonde
Su le siecle à present où regnent maints discords?
Y vaudret mieux choquer les pu hupez du monde
Qu'vn des moindres petits membres de su grand corps.

— Ie ne veux pas ossi leu chercher de querelle,
Ny faire tort au Corps ny à sa qualitey ;
Toute faute en tou lieu est tousiours personnelle ;
Si no l'aqueut à chla, y l'a bien merité.

Vn Dimanche o matin su Belo s'atintelle,
S'en va dret à st'eglise & s'y plaque à genoux,
Lors que tout contre ly vint vne Damoiselle
Qui le saluë & dit : « Comment vou portez-vous ? »

(Ch'est à bon dret qu'o dit ste parole quemune,
Qu'vn chequ'vn bon chrestien dait dire à sen leuer :
*Dieu me garde o iour d'hy de mauuaise fortune !*
Car chequ'vn ne sait pas où y se dait trouuer).

Comme vn saumartinet se leue en diligence,
Y fait à ste dondon dix mille quement-vas ;
Car y n'est pas si lourd qui n'ayt bien la science
Que no porte en su temps honneur o taffetas.

Lors a ly dit : « Men cœur, men tout, me z'amourettes,
Sortons de su lieu chy, il y a trop de gens.
Ie te veux dire à part trois paroles secrettes ;
A men simple souz-ry ie crois que tu m'entens. »

Vayez coume le Dieble oncor par reuerence
Ne veut soüiller le lieu où Dieu est presenté :
Il les fait sortir hors pour paler d'impudence ;
Bref, il sort coume Adam de ste femme tenté.

Estant sortis y font chinq cens mille riottes
En teurdant sa moustache & frisant ses queueux ;
Y ly maniet le sein, y teurdet ses menottes,
Et fesait chen que dait faire vn vray amoureux.

Men Belot entre en ruth ; d'autre part la donzelle
Correspondet à ly en gestes & fachons.
L'amour souflet si bien leu flambe mutuelle
Qu'aueuq grand cretin y l'auest des frichons.

Lors y ly dit : « Men cœur, quand pourrons-nous ensemble
Ioüyr du doux effect où buttent nos desirs ?
Allon nou z'en queu nous ; men ptit cœur, que t'en semble ?
Veux-tu pas maintenant gouster de ces plaisirs ?

— Yeuxcuse, men Belot, ie ne le peux asteure,
Remettons tel soulas, ie t'en prie, à ste nuict.
Ie t'iray vair su sair, monstre may ta demeure. »
Y l'accorde, y chemine, & ossi tost le suit.

En allant y disait : « Ma bonne Demoiselle,
Ne faillez à venir, ne m'allez pas tromper ;
Ie m'en vois apprester du bois, de la candelle,
Du pain blanc, de bon vin & du rost pour souper. »

Y trotine deuant & se met su sa porte,
En passant la saluë ainchin que de raison ;
A ly fit vn souz-ris & fut de tieulle sorte
Qu'a reconnut l'endret où estet sa maison.

Men chauetier alors soignit à sen mesnage,
Y le frotte, y balie, & dedans sen qualit
Mit deux biaux draps tous blancs & yencor dauantage
A sen biau bonnet toute vne coiffe y boutit.

Y hapit sen mantel, sen plat & trois bouteilles,
Deschend dans vne caue & prend du vin cleret,
Vn poulet d'Inde y print, qu'estet gros à merueilles,
Et s'en reuint queu ly chergé coume vn mulet.

Y hapit dans sen coffre vn paquet de doubl'œuure,
Appreste deux seruiette, estend vn doublier ;
Y deschend bas apres auer fait aintelle œuure,
Car y ly commenchet desia à ly ennuyer.

Pour le desennuyer y siflet sa linotte ;
Y ne sçauet surquay ses sens entretenir,
Et ne songet pas tant à sifler la gauotte
Coume à celle qu'o sair deuet queux ly venir.

Qu'est qui n'a iamais veu ces leurettes de cache
Mouuer leu longue queuë, & flairer du musel ?
Men vrelu chauetier n'arretet brin en plache,
Y sent mouuer sa queuë attendant tieul morcel.

Chinq chens mille tintoüins y fourret dans sa teite.
« A viendra, non fera, a craindra su quartier.
Pourtant a m'a promis ; mais quay ! sis ie si beite
De craire qu'vne noble aymit vn chauetier ?

« Sans doute à m'en éra peut-estre baillé d'vne,
Chela est venu d'elle, mais ch'est qui l'est trop tost.
Si a l'y vient ossi, morgoy ! queulle fortune !
Ie reny-goy ! qu'elle est belle & ya de biaux tretos.

« En souppant ie m'attens de rire pu que saize,
Ie me rigalleray dessus le taffetas,
Pis ie seray oncor ste nuict pu à me n'ayse. »
Disant chla y la vit venir à petits pas.

En la veyant de loin apprecher de la sorte,
Y s'accuse & dit lors : « Ie pale sans raison. »
Y deflube sa teite & la prend à la porte,
Bien ayse de tenir aintelle venaison.

Y ly dit en montant : « Yeuxcusez men mesnage ;
Su logis chy n'est pas pour des gens comme vous.
Pis may mesme ie fais men petit tripotage ;
Montez & vous verrez tout chen dessus dessouz. »

Si tost qu'a fut montée en haut de sa demeure,
Y la baise, y la leque & ly taste le sein ;
Lors a ly dit : « Men cœur, contenez-vous pour st'eure,
Et mettons nous en table ; ossi bien ay ie faim. »

Vla nos amans tablez à faire chere-lie ;
Y l'etest taite à taite ainchin que fourbisseux.
De conter leu fratel tu y prendrais enuie ;
Tant y a qui palest de combats amoureux.

Y l'étet si porté à se n'ymeur retiue
Qui ne sauet maquer bien qui set grand maqueux ;
Se n'apetit estet pu tost à la chair viue
Qu'à stela qui l'auet eu queu le rotisseux.

Y l'etet trop repeu de vair Mademoiselle
Seulette dans sa quambre en sa possession,
Et le tremoussement que rendet sa mamelle
Le fezet endeuer oncor de passion.

Apres vin, bon cheual ; men ribaut en haleine
Sort de table & palit d'ensemble se coucher ;
Y ly voulut taster dés lors Miton-mitaine,
Esperant se n'oisel dans ste cage nicher.

A resiste, & pourtant men chauetier habille,
Ly quatoüillant sen lard, fit tant par ses discours
Que, pour ne pas entrer pour l'heure dans la ville,
Y l'en fit vne approche & gaigna les faux-bourgs.

Enfin dans ses blancs draps se mit ste criature,
Le chauetier y estant, Dieu sçait queul entretien.
Qu'on z'aille enquaisonner, s'on veut, sa couuerture;
Y tuït sa quandelle & ie n'en vis pu rien.

Ainchin la nuict se passe, & se n'oysel en cage
Commenche à saluer la barriere du iour,
Afin de resueiller par sen gaillard langage
Nos amans alieurquis par le combat d'amour.

Prumier elle s'esueille & ly dit de la sorte :
« Men ptit cœur, il est temps que ie parte d'ichy,
De pur du voisiné, ie fermeray la porte.
Dormez, ie reuiendray tantost disner aussi. »

Y la baise & yaccorde ossi tost sa requeste;
A s'abille, elle sort, ayant bien l'entregent
Que pour la contenter des frais d'aintieulle feste
D'emporter aueuq elle vne tasse d'argent.

A la porte ossi tost queu z'vn orfeure vendre,
Lequel sans fafiner l'achete volontiers,
Car la vayant si braue y ne penset la rendre;
De st'argent elle en vt des nœuds queu ses merciers.

Men Belot dans le lict ne sçauet ste fredaine;
Y repozet se z'os, mais, dans se z'éuretins,
Y songit qu'a viendret pour emplir sa bedaine;
Ch'est pourquay y pensit d'acheter des trotins.

Y happit sen mantel, laissa là ses chauattes,
Prend sa cane à sa main pour auer à sifler ;
Y nychet de ses dais dedans toutes ses gattes ;
No z'eut dit à le vair qui deuet tout rifler.

Y l'en fait vn amas qui mit dans sa seruiette,
Y l'achetit du beurre aueuque de z'œux frais,
Du poiure & de l'oignon qui mit à sa pouquette,
Et vn grand pain bizet, aueuque trois bourrais.

Pour les aquemoder y les hague, y tracasse,
Mais tout o mesme temps y fut bien effritay,
Dans toute sa maison ne trouuant point sa tasse ;
Y s'escriyt alors : « Ah Dieu ! ie sis vollay.

« Parbieu ! ie vous éray, Madame la vilaine,
Ie m'en vois tout par tout vo chercher dans Roüen.
Fussiez vou o fin fond du canel de la Seine,
Ie réray oiourd'hy ma gondolle d'argen. »

Y l'aqueut aueuq ly chinq o six grands Galusmes,
Sifleurs de biere double, & humeux de tabas,
Tous gens chergez d'argent comme vn crapaut de plumes ;
Y les fit baire & si leu proumit du goumas.

Y la vont recherchant par tout de ruë en ruë,
La trouuent en vn lieu d'honneur (Dieu sait quement),
Ly demandent la tasse ; a dit qu'a l'a venduë,
Qui ly deuet sept francs ; ch'étet pour sen poyment.

« Tu en as bien menty, effrontée impudente.
Quay, vilaine ! Est-ch' ainla que gens coume tay font ?
Cha, cha, menez nous où vous en avez fait vente ;
L'orfeure la rendra pàr vn dieble d'affront. »

Y vont su st'argentier de grand équilbourdie,
Pensant bien de ly en tirer du proufit ;
Mais, le veyant respondre à leu grand dieblerie
En leu monstrant ses grifs, y s'accoisent vn petit.

Y leu dit, les vayant grommeler par querelle,
(Coume tout furlufay) : « Quay ! voulez vou men bien ?
I'ay la tasse, il est vray, qu'auet Mademoiselle,
Mais ie l'ay bien poyée & ne ly en dais rien.

— Chla est vray, » dit ste bru qui l'auest attrainée ;
Mais ces diebles prenest Dieu par bas & par haut.
Lors estant racachez de tout' la vezinée,
S'en vont, disant : « Y la poira pu qu'a ne vaut. »

St'orfeure en tieux discours y gratet sa caboche,
D'auer affaire à eux y l'auet le cretin ;
Y mene ste donzelle à vn iuge tout proche
Qui les renvaye, oyant bagouler de larchin.

De la mener la nuict no z'en estet en doute,
No craignet la fureur de z'estafiers pour lors.
Le tout bien épluquay, la troupe fut résoute
De la veiller la nuict, coume o fait les corps morts.

De tout chla a ryet à gueulle despliée,
Et yalors qu'elle fut su st'orfeure en deuis,
A se prie à souper, ne s'en vayant priée,
Disant : « Vit t'on ichy ainchin qu'en Paradis?

« Ie ne vis pas de rien pour estre bien vestuë,
Ma penitenche n'est iusner si longuement.
Que no m'aille acheter vn morcel de moruë,
Et du pain & du vin ; i'en bailleray l'argent. »

Chen qu'on fit, & ainchin soupit Mademoiselle
Où sçachant qu'à souper n'y auet point de lieu,
Dit à queuques vezins qui veillest aueuq elle
Qui leu fallet passer le temps à queuque jeu.

No ioüe o pied de bœuf, o prepos, o mesnage,
Où se palet par fais de l'amoureux déduit ;
Et pour n'en point paler ichite dauontage,
En buuant comme trous y passirent la nuict.

O crime l'endemain tout ste troupe est allée,
Là où men chabrenaut coume prumier agent
Conclud, apres auer prosné sa ratelée,
Qui pretendet r'auer sa gondolle d'argent.

Ste goüyne d'ailleurs repliquet à su iuge :
« Ie l'ay prise, y est vray, pour l'argent qui me dait,
Y m'a presté sen lict, me l'offrant pour refuge ;
No n'a pas rien pour rien, coume vn caqu'vn le sait.

— Est-t'il vray ? dict le iuge à su biau personnage,
Y a t'elle couchay ? Vous z'este vn biau galand.
Vo poyrez chinq escu, mais vous z'erez pour gage
Sa belle cotte à fleurs qu'a r'era pour six frans. »

Su chabrenaux poyt st'orfeure tout à l'heure ;
Quand au fait de l'huissier qui le z'auet menez,
Quarante souz chequ'vn furent poyez à l'heure ;
Bref, tout chla au Belot ly coutit trente francs.

Vla coume fut iugey su couseux de sumelle,
Su queualier en cuir, qui l'alesne en la main
Vt l'honneur d'acquerir pour prix Mademoiselle
Qui se ryet apres d'auer fait tieul dessein.

Arriere ses tracheux de tiltre de noblesse
Lesquels pour l'atrainer ponent chin chens ducas.
Belot se rendit noble en baisant sa maistresse
Et meslant sen chegros aueuq sen taffetas.

No m'a dit du depis qui l'eut queuque disgrace,
Et que l'ardeur ly fit couler sen bougiot.
Ne voulant m'amuser, su vil suiet ie passe,
Qu'il souffre deux estez dedans vn oriot.

Mais tout che qui me fasche à chen qui le regarde,
Ch'ez que les pu hupez s'en fasche à bon escient,
Car ayant queuque biens y l'allet estre Garde ;
Chla le recullera de biaucoup de sen ren.

Que la troupe pourtant n'en set point engagnée.
Qu'est qui peut s'euiter d'auer tieux accidens ?
May ie priray putost Naudin & sa lignée
Qui perde à se n'Estat vn niquet de ses rens.

Mais y l'eut sa reuange & yencor dauontage.
Car fezant vn larchin driere su Palais,
Là no la despoüllit & la mit-on en cage,
Dont a recheut le boüys queuque temps en apres.

Mais a ne l'eut qu'vn coup, car des laquais habille
L'escapirent du foüet la fezant enleuer,
La mire en vn endret qu'etet dehors la Ville ;
A s'en sauue, & depis no n'en a ouy paler.

## CANT RIAL

Le grand benel de Madame l'Aurore
De sen safren fezet gaunir les Cieux
Quand il auint vn cas bien pitieux,
Et ch'est pourtant la pu meilleure histore
Que iamais borgne ait veuë aueucque deux yeux.

Vn cry dolent, fachon de voix humaine,
Dedans l'hostel mit tou quacun en peine
Sçauer d'où vient de z'accens si nouuiaux ;
Quand dame Agnes en sautant la ruelle
Vit que ch'estet sus vn tas de drappiaux
*La Catte en couche au grenier à Miquelle.*

A n'auet pas rien mis o monde oncore,
Quay qu'a sentit de grands maux coliqueux,
Qu'Agnez tirit gentiment dans ses peux
Sen fils de cat pu nair qu'vn petit More,
Dans sen gueron debondit auec eux.
Dans vn maillot soudain no vo l'engaine,
Que ly fournit ste Madame de leine ;
A ly donnit linge, lange & cresiaux.
Mais chla n'etest qu'vn tour de sa cheruelle
Pour faire vair à ses godeluriaux
*La Catte en couche o grenier à Miquelle.*

« Alon luquer su frit qui vient declore,
La mere oncor peut cohtenter nos vœux.
I'admireron, disest-il, ses queueux ;
A l'est, dy n'en, pu belle que Pandore ;
Mesme la nuict se n'œil esclatte en feux. »
Crainte du brit ou d'vne pur soudaine,
Pour leu souliais y cauchest leu mitaine,
Prengnent mimis, robbes & deuantiaux,
Et chequn d'eux qui fait la Damoiselle
Vait seulement en tirant les ridiaux
*La Catte en couche o grenier à Miquelle.*

Vn grand remort les ronge & les deuore ;
Ils sont troublais d'estre demeurez reux.
Vn de tretous, qui fet le songe-creux,
Par vn bon-heur que personne n'ignore
Ecapit seul vn pas si dangereux.
Leu creue-cœur & leu douleur est vaine.
Ch'est par amour bien putost que par haine
Qu'a le z'attrape ainchin par ses miaux miaux ;
Car, si voulest, ste tant gente puchelle
Seret dans ptiot, aueuq de bons caudiaux,
*La Catte en couche o grenier à Miquelle.*

ENVAY

Su chauetier de la hutte prochaine
Y vint à perte & d'alesne & d'aleine ;
Y quittit selle & tranchets & coutiaux.
Y ly fallet, chet mouqueux de candelle,
Pour vair pu cler en de z'onneurs si biaux,
*La Catte en couche o grenier à Miquelle.*

## BALADE

Adieu cardot, adieu noüyas,
Adieu villetons, adieu quilles,
Adieu boules, adieu queuilles,
Adieu croches & martingas.
Adieu toupins, employ des bras,

Brindolles, totons à l'antique,
Adieu scobres à mettre bas :
*Le Bilboquet r'est de praticque.*

Le z'éfans dans leu petis esbas
Ne veulent pu de ches guenilles.
Il n'est pas mesme iusqu'o filles
Qui des matres ne font pu cas.
Quand y sont tretous en vn tas,
Ch'est à qui s'y fera la nique,
Trouant qu'auec beaucoup d'apas
*Le Bilboquet r'est de praticque.*

Vo le prendries bien pour des cas
Qui se iouent aueuq des billes,
Quand de leu boullettes subtilles
Ils estrappent les pu lourdas.
Ils duppent ceux qui n'en ont pas;
Mesme les courtas de bouttique
Font vais qu'en fesant le nigas
*Le Bilboquet r'est en pratique.*

ENVAY

Si vo z'auies vn bon repas,
Les Naudins ne feraist pas gille;
A su sair leu z'imeur gentille,
Apres avair trachay les plas,

En trinquant de votte hipocras,
Vo ferais vais comme o z'i fique,
Et, comme en se rendants bien sas,
*Le Bilboquet r'est de pratique.*

FIN

LA XXIX. & XXX. PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

*L'Autheur, voyant le desordre & la cruauté que les Croates & gens sans religion font par toutes les églises & saincts lieux, n'espargnant mesme les choses sacrées, fait vn souhait à la France que d'vn grand Discord il en puisse voir vne Concorde, & conclud son œuure sur la Conception de la Vierge.*

## CHANT ROYAL

Dieu tout-puissant, permets que ta clemence
Rende leger le poids de nostre offence ;
De l'homme ingrat ne destourne tes yeux ;
Si Moyse obtint pour ton peuple audience,
Fay que ma voix te touche encore mieux.
Misericorde à celuy qui la crie !

L'Eglise en corps & la France t'en prie ;
Pardonne luy tant de crimes couuers,
Et que ta Grace auec mon luth i'accorde
Pour faire entendre au concert de mes vers
*D'vn grand Discord vne grande Concorde.*

Souffriras-tu que, malgré ta deffence,
Le fier soldat nourry dans l'impudence
Vole aux lieux saints les vaisseaux precieux ?
Que le blaspheme en cette violence
Ne soit puny par les carreaux des Cieux ?
Laisseras-tu ces monstres en furie
Sur tes autels faire vne boucherie,
Que tes pasteurs soyent iettez à l'enuers ?
Et que la Vierge, afin qu'on ne l'aborde,
Coure chercher ailleurs qu'en ces peruers
*D'vn grand Discord vne grande Concorde ?*

Perds maintenant ta longue patience ;
Ne souffre plus, diuine sapience,
Que l'Othoman d'vn bras imperieux
Fasse escouster auec trop d'insolence
Son Alcoran en mille sacrez lieux.
Pourquoy ton Corps dedans l'Eucharistie
Se trouue-t-il comme vne sainte Hostie ?
Pourquoy seront tes saints temples ouuers,
Si ta bonté ce bien ne nous accorde
Que les François trouuent en ce reuers
*D'vn grand Discord vne grande Concorde ?*

Le desespoir se trouue en la souffrance ;
Combien voit-on de familles en France
Subir le ioug d'vn sort iniurieux,
Et pour auoir consommé leur substance
Se contenter d'vn seruice odieux ?
Voy, mon grand Dieu, cette perte suiuie
Des voyageurs qui hazardent leur vie
Sur l'Occean entre mille dangers
(Car les pillards sont sans misericorde) ;
Ils n'ont espoir que de voir sur nos mers
*D'vn grand Discord vne grande Concorde.*

Si l'homme veut par vne impertinence
Frauder les loix qu'ôn doit à l'innocence
Pour contenter son cœur ambitieux,
Et que du sort la trompeuse apparence
Semble flater ses desseins specieux,
C'est ta clemence alors qui se publie
Pour l'esprouuer, afin qu'il s'humilie,
Car ta iustice a des ressors diuers,
Et sçait punir celuy qui ne s'accorde.
Tu peux donc seul faire dans l'vniuers
*D'vn grand Discord vne grande Concorde.*

ENVOY

Prince deuot de royalle naissance
Qui vas donnant par ta munificence
Vn nouueau lustre à ce Puy glorieux ;

Ne vois-tu pas que cette defference
Te fait aymer du Souuerain des Dieux.
Ie veux chanter par cette allegorie
Le pur Concept de nostre humble Marie,
Que l'Eternel preserua de nos fers
Pour mettre en paix nostre vieille discorde,
Faisant paroistre au Prince des Enfers
*D'vn grand Discord vne grande Concorde.*

*Le suiet est qu'vn grand nombre d'Escallieres entrerent en vn basteau & le chargerent tellement d'vn costé qu'ils firent tourner le basteau & cheurent en l'eau sans qu'il en eut aucune perduë.*

## CANT RIAL

Vous biaux soufleux, enfans de la chimie,
Qui plus qu'vn Dieu cherissez vos fourniaux
Pour rechercher queuques secrets nouuiaux
Dedans l'estat de votte verrerie,
Qui fait la morgue aux naturels cristaux :
Si vous auez dans l'esprit telle cure,
Pour vous ayder des secrets que nature
Dans les Miroirs cache le plus souuent,
Pour en auoir la science certaine,
Vous deviez voir tout en vn seul moment
*Les biaux Mireux découuerts sur la Seine.*

Y n'estest faits de la mesme industrie
Qu'etet stila qui fit dessu le z'iaux
En plain midy brusler tant de vaissiaux
Que redoutoit de sa troupe ennemie
Vn Archimede; y l'etest bien pu biaux.
Y n'etest faits ossi de la structure
De ceux qui sont d'vne octone figure,
Où Apollon regardant fixement
Fait admirer l'art de nature humaine,
Car aux effects agissent autrement
*Les biaux Mireux découuerts sur la Seine.*

Vne chaloupe arriue vne serie ;
Sur la minuit y vint des mengeriaux
Happer l'oüistre en des petits bastiaux,
Afin de mieuz trinquer la gourde pie
Bien qui n'est pu asteur'chy de Buriaux.
Le l'endemain y vint à tieul murmure
Maint vendeur d'oüistre & mainte criature,
Pour en auer en baillant de l'argent,
N'ayant pas mis miette dans leu bedaine,
Ne pensant pas monstrer par accident
*Les biaux Mireux découuerts sur la Seine.*

Le l'endemain y l'entrent de furie
Dans su vessel femmes, filles, gruriaux,
Ayant o mains corbillons, deuantiaux,
En criaillant d'vne antieulle manie
Que le batiau tournit de tieux assaux.

Tout quut à l'iau à ste mesauanture ;
L'vne y monstrit sa merque de nature,
L'autre son cul mettet en parement ;
L'ebe les mit tous ganbelaridaine.
Alors fut veu sans malur euident
*Les biaux Mireux découuerts sur la Seine.*

Le battiau mesme ayant queu z'eux enuie
Monstrit son cul en rompant ses cordiaux,
Qu'o releuit aueuq engingourniaux,
Pendant qu'allit tieulle trouppe engourdie
Prendre queu z'eux leu z'abits festeriaux.
Quand o les vit aueuq tieulle vesture,
Leu z'affiquets & leu belle parure,
No les diset de neuche asseurément ;
Mais y l'auest bien eu d'autre fredaine
D'auer monstré là si esclairamment
*Les biaux Mireux découuerts sur la Seine.*

ENVAY

Où estiez vous (qu'à peine ie ne die),
Dames du temps qui fardez vos muziaux,
En les chargeant de mouques par mouchiaux,
. . . . . .
Et plaire o z'ieux de vos godeluriaux ?
Si vou cherchez aueuq si grande cure
De grands Mireux pour vair votte chernure,

Qui vo tenet de venir vittement
En choisir vn, vaire vne chinquantaine ?
Vo n'erez donc pour votte étorement
*Les biaux Mireux dècouuerts sur la Seine.*

## SVR LE DEPART DE LA SOVDRILLE

### DES FAVX-BOVRGS DE ROUEN

### STANCES

Resioüissons nou, ma commere Marie,
Notte malur ne prendra pu sen cours ;
De chennela i'estais toute marrie,
Mais i'ay aprins du bien poùr no Faux-bourgs.

Notte bon Dieu qui veyoit nos miseres,
Que no iettet nos clameurs à mespris,
A fait glicher, (exauçant nos prieres),
Ces biaux soudars enuayez de Paris.

Y no fezest chent milles algarades,
Quand y l'etest contre nou furlufez ;
Mais, en vayant chy des Exempts des gardes,
Chla fit trembler leu chefs les pu hupez.

Y n'ont sonné ny tambour ny trompette,
Quand ch'est venu l'heure de s'en aller ;
Ie cray pour may qui l'auest la venette,
D'en auer veu cabrioller en l'air.

Y n'espergnest hommes, filles, ny femmes ;
Y l'abatest & bruslest les maisons.
No n'en a veu iamais de plus infames,
L'y en a oncor qui sont dans ces prisons.

— En bonne fay, ma bonne Magdeleine,
I'en auez deux qu'estest gens de raison ;
Y ne m'ont point biaucoup donné de peine,
Et ne m'ont dit iamais pirs que men nom.

— Pirs que ten nom, tu en baille illoq de belle ;
Quand y l'etest plains de vin & tabac,
L'hostesse estest putain & maquerelle,
Les gens de bien auest le mesme sac.

En bonne fay, ch'est donc que tu te flatte ;
Les soudards sont du naturel des cats :
Apres la queuë y ioüent de la patte ;
D'aintelles gens ie n'en fais point de cas.

I'ay plusieurs fais dit des fiéures quartaines
Aux miens qui auest parfais tieul entretien ;
Car y l'est pu de iours que de semaines ;
No n'est ioyeux veyant maquer sen bien.

Tous nos gardins, nos carriaux & parterres,
Sont tout ruinez du font iusqu'o coupel ;
Ie ne crains pas apres aintieulles guerres,
Qu'o no z'y queüille à steurchite vn toufel.

Vo vla bien niais, creuieux de tulippes ;
Y l'ont cherfoüy les cayeux & oignons ;
Vo n'estendrez st'année ichy vos grippes,
Nen pu qu'anten vo fistes o melons.

Ie sentiron long-temps aintieulle année.
Mais ch'est par trop palé de su discours ;
Apres le manche on n'etriq la coignée ;
Y faut penser à passer ces deux iours.

Bien que ie n'ay vaisselle, lict & plume,
Que ie n'ays pu meubles, pille ny crois,
Pour ne faillir ny perdre la coustume,
I'en veux trouuer pour festiner ces Roys.

I'ay vn corset qu'est fait à la Guimbarde,
Ie le vendray pour fournir me n'otel
De pain, de bois, de chair, de bourdigade,
De choux, de sel, de candelle & gastel.

Men grand fieux aueuq men petit Gille
Viendront querir à su sair chy leu part ;
Y ne craindront ni soudars ny soudrille,
Pis qui s'en sont allez vn autre part.

Que pissent t'y aller tretous o piautre,
Et qui ne pissent en reuenir iamais !
Ie prie à Dieu qui n'en reuienne d'autre,
Et qu'en bref temps no pisse vair la Paix.

# SVR LE RABAIS DES LOVYS

## BALLADE

Bon Dieu, que d'entremangerie
No z'a causé dans su pays,
A cause de ste diantrerie
Du rabais qu'o z'a fait des Louys !
— Chela est vray, compere Denys,
Checun a ste peine soufferte ;
Niomains chela, ie te dis :
*Riche o descry qui a fait grand perte.*

Qu'est qu'a fait chela, ie t'en prie,
A tous ces gros Minagrobis
Qui en ont leu z'aumere guernie ?
En est t'y pire à leu logis ?
Ch'est le moindre de leu soucis.
Ste perte y l'ont tinse couuerte,
Disant coume par vn mespris :
*Riche o descry qui a fait grand perte.*

Ie voudrais à ma fantasie
En auer des sacs bien guernis ;
Ie le dis sans hypocrisie,
Ie ne m'enquesterais du prix.

I'en bairais aueuq mes amis
Et leu tiendrais ma table ouuerte,
Et dirais, beuuant men vin gris :
*Riche o descry qui a fait grand perte.*

Auant que vint ste descriée,
I'en auais trois & deux petits.
Ie courus à ste boucherie,
Vn gambon de porc i'achetis ;
Pour mes iours gras ie le sallis
Dans ma grande terrine verte.
Faisant fin, crais chen que i'escris :
*Riche o descry qui a fait grand perte.*

## BOVRDIGADE DE PARIS

### CANT RYAL

Viue bon Temps ! cachons melancolie,
Qui nous engendre une pure folie ;
Au dieble set la guerre & sen harnois !
Quant pour l'Estat, nergue qui s'en soucie !
Ie sis trop gay, quand i'ay de su piuois.
*Pater Liber* que i'adore en la treille,
Qui tous mes sens & ma Muse resueille,
Ie viens plaquer st'œuure su te n'autel.
Assiste may aueuque ta brigade,
Pour desrengler dedans me n'escritel
*Du sidre & vin la pleine Bourdigade.*

Bons biberons, à qui tieulle ambroisie
A bourionné la fache cramoisie,
Aueuq men chant venez fiquer vos vois ;
Car votte trouppe aueuq may i'ay choisie,
Pour terrasser trois flagons à la fois.
N'yatrainez pas ceux que ie ne souhaitte,
Ces dragleux d'iau, ces fesseux de bissette ;
Ie n'en fais cas nen pu que d'vn moruel.
Tieuls niais rendrest l'assemblée malade ;
Putost tous seuls venez vair de nouuel
*Du sidre & vin la pleine Bourdigade.*

La pu grand part de notte Drapperie
(Ie ne veux pas dire Purinnerie)
Y l'y ont desià painturé leu minois,
Ne se souciant de queulle gourde-pie
Riuiere Dure, ou bien du vin François.
Tieul qui n'auet d'assez grande bouteille
Hapet sa cane, & au deffaut sa seille,
Qui l'emplissest (c'est à dire à huuel) ;
No les lorgnet comme vne mascarade,
Car y criest : « I'auon (en leu ratel)
*Du sidre & vin la pleine Bourdigade.* »

Dierray ie oncor leu double drollerie ?
Quant y l'estaist dans leu z'yurongnerie,
Su ses bastiaux souuent chinq, quatre, trois,
Et qu'aueuqu'eux estest des pousse mie
Qui emplissest leu mague aueuq des noix,

Quand y l'auest chinq tapez en pouquette
Y se metest tretous à la ranglette,
Seconds Cresus, & de leu vieux fratel
Scaron eut fait la brullesque Illiade,
Comme ie prosne aueuq men vieux ratel
*Du sidre & vin la pleine Bourdigade.*

Qu'o iette o pluq st'an chy la geignerie !
Mogré chagrin & toute facherie,
O gras mardy, & la veille des Roys
I'eray queu may aueuque ma meignie
Tou mes amis à crier le Roy boit.
En y pensant la nuict quand ie m'éueille
Y m'est auy que i'en sis à la veille ;
I'ay trais biaux Louys pour auer vn gastel,
Vn hastelet, bœuf, mouton & sallade ;
Et trouueront ossite à me n'hostel
*Du sidre & vin la pleine Bourdigade.*

ENVOY

Hay ! trompetteux, vitte qu'on se resueille
Pour s'en aller chuchotter la bouteille
Queu notte Princhc en su iour solennel.
Ch'est où y faut fredonner vne aubade ;
Là ie dierray, depichant vn oysel,
*Du sidre & vin la pleine Bourdigade.*

# SVR LES MOVVEMENTS

## DE LA GUERRE DE PARIS

### CANT RIAL

I'auais queu may assemblay men lignage
Pour accorder n'Anne au fieux de Riaux ;
Ie luy seruis vne poulle o poriaux,
Bœuf, lard, monton & bien d'autre carnage,
Aueuq du sidre à remplir leu bouyaux.
Y l'y auet ma nieche Guillemette,
Le gros Pierrot auec sa sœur Gillette,
Qui de Paris vindrent expressement ;
Mais leu fratel rompit notte allegresse,
S'esbaïssant de vair iournellement
*Roüen en ioüais, & Paris en tristesse.*

« Quay ! disest t'y en maillotin langage,
Qu'ou z'este heureux de ne vair à mouchiaux
Tou nos soudars & fendeurs de naziaux
Qui les pu grands ménachent de pillage,
Pour de leu bien en terquer leu musiaux.
Ils ont causay dans Paris la souffrette.

Le z'artisans, les bleffreux de bizette,
Faute de pain, de travail & d'argent,
Sortent en pleurs & deschergez de gresse.
Loüez donc Dieu de luquer sans tourment
*Roüen en ioüais, & Paris en tristesse.*

No n'entend pu dedans le z'assemblage
Que chiffotter & dedans les cheruiaux
Bastir en l'air chinq chens milles chastiaux,
Et niomains tout aintel potinage
Ne sert nen pu que de brides à viaux.
Leu biaux yeuplets, qu'a chanté la Gazette,
N'a pas vallu vn double d'allumette;
Y sont saisis d'vn allieurquissement,
Faschez d'auer hazardé la sagesse
Qui a causay que no vait vairement
*Roüen en ioüais, & Paris en tristesse.*

— Tu dis bien vray, Nannette, & dauontage
Pour s'en aller gourgaudir su ce z'iaux,
No ne trouue[st] pas assez de bastiaux.
Dedans ce z'isles ils ont fait biau mesnage;
Leu culs tremblest ainchin que les roziaux.
De menestreux il auest grand disette,
Car iour & nuict y seruest de vedette;
La nuict les bals s'ouurest assez souuent,
Et dans le Cours che n'estet que Noblesse,
Qui publiest assez apparemment
*Roüen en ioüais, & Paris en tristesse.*

No ne vait pu se z'oysiaux de passage,
Ces charlatans, ces goinfreux d'allouyaux,
Ces Godenos dragleux de vin par siaux,
Qui leu z'onguen vendest su leu z'etage
Pour agripper nos Louys dans leu capiaux.
Dedans Roüen y l'ont fait leu retraitte.
Ces Gilles niais y sont à leu goguette
Qui se moquent de nous asseurement ;
Notte pain bis leu z'est pain de Gonesse.
Qui fait chla ? Y vayent asseurement
*Roüen en ioüais, & Paris en tristesse.*

ENVAY

Qui peut, grand Prince, auer tieul auantage
Que tay à qui i'offre me z'ecritiaux ?
Car les enfans qui sont dans leu berciaux,
Reconnaissant ton employ dans leur aage,
T'en chanteront des cantiques nouuiaux.
Ie n'en pourray estre leur interprette ;
Quittant le vin la biere ie souhaitte ;
Mais, si Dieu veut, iusqu'à l'ennieullement
May & mes vers vanteront ton ALTESSE ;
Ch'est pour auer maintenu prudemment
*Roüen en ioüais, & Paris en tristesse.*

# SVR LE COMBAT DE DEVX CORNEILLES

*Tiré d'Esope, Fable XXV.*

BALLADE

Purins, qui venez ces serées
Aueuq vos chaigneux & bonnets,
Dont le rou-van par vos risées
Nous fait souuent boucher le nais,
Fermez vos culs, & pis ouvrais,
Ainchy qu'asnes, vo grands oreilles,
Et pis de may vo z'entendrais
*Le grand combat de deux Corneilles.*

Comme deux pies agachées,
Estant grandement furlufais,
Dans vne publique assemblée
S'estans par hazard rencontrais,
Se sont si bien entrebequais,
Saisis du bon ius de nos treilles,
Que se vida là sans procez
*Le grand combat de deux Corneilles.*

Ces Corneilles amantallées
En furent bientost defroquais ;
Leu plumes estest estallées
Dans ces reniaux de tous costais.

Les luqueux estant efritais
De vair leu forches nompareilles,
Racontirent dedans les plaids
*Le grand combat de deux Corneilles.*

Les Dieux de leu grande hemée
Estans grandement irrités
De vair les plaches diffamées
En chinq Louys les ont condamnés.
L'algouasil là tout yeuxprais
Les rechut, ou sommes pareilles.
Ainchy finit, poyant tieul frais,
*Le grand combat de deux Corneilles.*

ENVAY

Vous, oyseaux d'aintieulle nichée,
Lors que vous serez courrouchais
Pour queuque parolle glichée,
Si vous vlais faire les mauuais,
Songez où vous estes fiquais,
Ayant chuchottay les bouteilles,
Afin qu'apres vous n'imitiais
*Le grand combat de deux Corneilles.*

# HISTOIRE PLAISANTE

*D'vne Damoiselle qui monstra son deuant & derriere à ses Fermiers pour reschapper vne espaulle de monton que leur chien qui marchoit deuant eux auoit engoulifrée.*

BALLADRE

Biaux Miroudiers dont l'industrie
Ne se peut assez exalter,
Ensemblement ie vous supplie
En gros ou en particulier,
Pour le bien de vostre mestier
De venir voir vn beau modelle ;
Bref, ch'est pour vair sans fafiner
*Le Mireux d'vne Demoiselle.*

Vne Demoiselle iolie,
Que ie ne veux ichy nommer,
Vn matin sa seruante crie
Pour sa quemise ly porter ;
Trop prompte de se despoüiller
Iette la sienne à la ruelle,
N'esperant qu'on vit sans penser
*Le Mireux d'vne Demoiselle.*

Vn grand quien entre de furie
Qu'auet amené sen fermier,
Happe de pleine équilbourdie
L'espaulle dessus vn pallier,
Ne la laschant pour le crier,
Saute du lict, coume hors d'elle,
Ne songeant qu'a l'allet monstrer
*Le Mireux d'vne Demoiselle.*

La seruante court à ste hië,
Qui fezet du linge cauffer ;
Mais lors deux fermiers l'ont suiuie
Qu'ell' ne pût pour lors empescher.
Ch'la fit la maistresse courcher ;
St'epaule a plaquit deuant elle ;
Mais les fermiers virent à cler
*Le Mireux d'vne Demoiselle.*

ENVAY

Voyez, Dames, sans moquerie
Qu'est l'intherest particulier.
Sans luy a n'eût fait la folie
De monstrer ainchin sen broudier.
Veyant vn tel calendrier
No verret la Lune nouuelle,
Ainchin qu'o vit à se n'entier
*Le Mireux d'vne Demoiselle.*

*Vn Neueu fait visite chez se n'ante à Paris, où il fut parlé des affaires du siecle.*

## CANT RIAL

Bon iour, me n'ante & toute la meignie
Qui sont ichite à votte compagnie.
De par ma mere, ichy ie viens yeuxprais
Pour visiter notte genealogie ;
A se souuient tousiours de vo bien-fais.
N'auez vou point asteur-chy de dizette,
Ainchin qu'anten qu'eustes de la souffrette ?
Guernissez vou, ou venez à Roüen ;
I'auon du lard, beurre & autre denrée.
— Iens ! men neueu, pour notte estorement
*I'auons des poix, mais Dieu sait queu purée.*

— Che n'est pas là où gist la maladie.
Si vou veniez dans notte Normandie,
Vous series mieux mille fais que ie crais.
Vous n'eries point la cheruelle estourdie
De tout su brit qui viendra desormais.
Si ie crayons Madame la Gazette,
Notte ennemy a desia fait retraitte ;
Y no flatet sous vn faux ergument
Que no vait bien n'auer point de durée.
— Tes-tay, neueu, ie te dis seulement :
*I'auon des poix, mais Dieu sait queu purée.*

— Ie me tairay, mais à ma fantasie
L'y en a beaucoup portez de frenaisie
Qui mogré z'eux en porteront le fais,
Bien qui se sest couuerts d'hypocrisie ;
Dieu est tousiou chen qui fut à iamais.
Venez vou z'en, tout chacun vo z'apette ;
I'auon queu nou guerny vne cambrette,
Pour su Quoresme où ch'est qu'o vo z'attend.
De quatre ports i'auon de la marée.
Ouy, dites vous, à che que no pretend,
*I'auon des poix, mais Dieu sçait queu purée.*

— I'ay bien grand pur, veux tu que ie te die,
Comme en la France on fait la comedie,
Qui n'y ait vn iour queuque Gille le Niais
Qui la fera tourner en tragedie ;
Le querpentier donne à sen bois le biais.
Où le pesqueux que no volle & moleste
Condira-t'y sa chetifue barguette ?
Quand vn pillard dés la rade le prend,
Se n'esperance est bien aduanturée.
Neueu, sur mer l'y a chen qu'on n'entend :
*I'auon des poix, mais Dieu sait queu purée.*

— Pourtant l'Anglais auec sa tricherie
Eut auan-hier dessus sa fripperie.
Le Hollandais le pourcachant de pres
L'a regaudy d'vne telle furie
Qu'en fin il veut le contraindre à la paix.

Pensez, me n'ante, en l'aage que vous este ;
Tous les trois ans i'auons vne bissete.
Quittons ches points ; putost venez vous en
Dans le poys où vo fuste engendraye.
Vous no dierrez coume ichy hautement :
*I'auon des poix, mais Dieu sçait queu purée.*

ENVAY

Prince du Pys, que le pays souhaitte,
Excuse may si dans su chant ie traitte
De qeuque mots qu'on prendret autrement.
Ie sis Normand ; la Prouince assurée
Sous ta grandeur ne dira nullement :
*I'auon des poix, mais Dieu sçait queu purée.*

## BALLADE

D'estre tousiours à la taquette
Ch'est trop s'éluger le cheruiaux.
Compere, quitte ta sallette ;
Allon z'en vair se vin nouuiau.
L'y en a pu de chinq chens tonniaux
Opres st'isle, tout y abonde.
Ch'est où estet dans ches bastiaux
*Ches biaux peupleux du nouuiau monde.*

Hen hen! ch'etet à st'ille Omette;
I'allis vais ches godeluriaux
Estorais tretous d'vne brette
Et des plumars à leu capiaux.
Ie sçus d'vn de leu corporiaux
Que la disette aueuq la Fronde
Faiset aller ainchin que viaux
*Ches biaux peupleux du nouuiau monde.*

L'y auet pour faire leu retraitte
Maint onuriais sans materiaux
Aueuq rabots, fourniaux, pinchettes,
Enclume, besches & martiaux.
De plus au feseux d'armaniaux
I'y vis porter sa happe monde,
Pour guider selon les flambiaux
*Ches biaux peupleux du Nouuiau monde.*

N'y auet pas vne Damerette
Qui pour entincher leu gruriaux
Ne releuit sa collerette
Pour monstrer sen sain plain de piaux;
Mais ocun de ses hoberiaux
Ne voulais là fourrer leur sonde;
Seulement lardest tieux morciaux
*Ches biaux peupleux du Nouuiau monde.*

St'auteur qu'o tient pour l'interprette
De su liure clos de sept siaux,

La fin du monde y no z'ateste
Où tout ira o haripiaux.
Quand la foy & se z'ecritiaux
No cognoistret sur terre & l'onde,
No la crait, vayant su le z'iaux
*Ches biaux peupleux du Nouuiau monde.*

Tu no baille illoq la venette
Aueuq tes iours seigneuriaux.
Ne no prosne aintelle Gazette,
Allons dragler ses vins nouuiaux.
Quand Bacqus paindra no naziaux
Et nostre fache rubiconde,
Ie mettrons au roole des viaux
*Ches biaux peupleux du Nouuiau monde.*

## ERGVMENT

*Et le tombiau du deffunct venerabilissime & prudentissime Naudin, le bon papa des Naudins, en son vivant maistre sabre, archichabrenaux & grandissime orfebure en cuir, & premier officier en la sauate, ancien & premier mouqueux de candelle.*

### CANT RIAL

La lerme à l'œil & plain de fascherie,
Pour regretter le trespas douloureux

Du grand Naudin, le patron des mouqueux,
Et l'honneur seul de la chauaterie,
Venes, Messieus, pleurer à qui mieu mieux.
  Chabres, vrelus, roquentins de fourmette,
Orfebure en cuir, épluqueux de Gazette,
Grand corps d'Estat qui rengez noblement
Dessous vos loix les fils de la sumelle,
Venes drescher ainchin vn monument,
*Le grand Tombiau du mouqueux de candelle.*

  Su grand Naudin dans cette confrairie
Fut des prumier, car d'ayeul en ayeux
S'on remontet dans les siecles plu vieux,
No trouueret qu'en sa genealogie
De chinq chens z'ans il mouquet en ces lieux.
  Vit-on iamais vne main plus adrette
Quand y tenet vne fais des mouquettes?
Mais qui de plus y l'auet l'entregent
De racoustrer Bourgaise & Demoiselle.
Ch'est ce qui fait regretter à present
*Le grand Tombiau du mouqueux de candelle.*

  Mais de sen fieux que faut il qu'on en die?
Leu bon papa n'estait pas orguilleux;
Mais seux ichy disent : « Plache à Messieux »;
Et se plantant sur leu gambe de pie
De mouquerie ils sont peu curieux.
  Souuent veyant que d'eux on a souffrette,
Au lieu d'eux mesme ils mettront des masette.

Quand on leur fit grace, (mais no m'entend)
Ils n'auest pas l'humeur si fort rebelle.
D'où vient qu'on dit, palant du tans d'antan,
*Le grand Tombiau du mouqueux de candelle.*

Ouy, no sait bien que pour leu preudomie,
Ils n'ont rien fait qui fache pasler d'eux,
Si che n'estet qu'o pres des Chastrieux
Quand ils dansire vn bransle sur l'ortie;
Mais en su temps ils estest amoureux.
Si no hapit l'argent de leu pouquette,
Ch'est qui voulest courir à des fillette;
Mais leu broudier fut changlay dieblement.
Si la pur fit qu'ils allire à la selle,
Ch'est ce qui fut comme vn bel ornement
*Le grand Tombiau du mouqueux de candelle.*

Vostre papa, chere Naudinerie,
A du regret d'aprendre que ses fieux
Pour tout sen bien s'entremange en plaideux.
En l'autre monde, hier en ste compagnie
De vos escrire il fut oncor songneux.
Il vo remet l'offence qu'on l'y a faitte
Quand vn de vous ayant du ius en teste
Fit quais sen corps dans se n'enterrement.
Si ches Pluton Antichabre on l'appelle
Ch'est pour vo faire honorer dignement
*Le grand Tombiau du mouqueux de candelle.*

ENVAY

« Grand corps d'Estat, fameux en Normandie,
Où i'ay vescu iadis si glorieux,
Maintenez bien vos status vigoureux
Et que vos lois que par tout on publie
Rende à iamais le Corps d'Estat heureux.
Vous, mes enfans, Naudins & Naudinettes,
Faitte entre vous la pais que i'y souhaitte,
Ou mon esprit rèuenant nuictamment
Renuerseroit tout iusqu'à l'escabelle,
Et vous feroit respecter autrement
*Le grand Tombiau du mouqueux de candelle.* »

## LE BON PERE NAVDIN

*Reuenu de l'autre monde*

Porté d'vn desir curieux,
Ie viens reuisiter ces lieux,
Pour vous rafraichir la memoire
De mon incomparable gloire,
En qui les doctes de ce temps
Ont pris leur diuertissemens
A faire entendre les merueilles
Aux plus delicates oreilles,

Qui faisoient rire & resioüir
Tous ceux qui venoient pour ouyr,
Sans le bruit d'vne vile engence
Qui troubloit du Puy l'audience,
Et qui n'auoit trefue ne fin
Si l'on ne parlait de Naudin.

Nom illustre & des plus celebres,
Qui s'est fait iour dans les tenebres,
Et qui pour respect de son los
M'y fit entrer comme vn heros.
Pluton, le premier de la bande,
Suiuy d'vne cour belle & grande,
Vsant d'vn pouuoir souuerain,
Me prit aussi tost par la main
Et m'accompagne aux Elisées,
Où les ames mieux aduisées
Comme vn presage de bonheur
Dirent tout haut : « Place à Monsieur. »
Aussitost d'vne voix commune,
Pour combler ma bonne fortune
Me firent, en fort bel arroy,
Eslire Sauetier du Roy.
Minos, Eac & Radamante
M'en firent seeller la patente,
Apres quoy pour peu de deniers
Ie leur ai refait leurs souliers ;
Mais pour contenter ce bas monde
Il fallut les faire à la Fronde,

Quoy que Pluton n'en voulut pas,
Craignant de troubler ses Estats.

Enfin ie reuoy la lumiere
Par vne grace singuliere
Pour sçauoir si les medisans
Blasmeront encor mes enfans,
Qui pour bien moucher les chandelles
Ont des loüanges immortelles,
Et qui sont le plus ferme appuy
De ce saint & celebre Puy.
Que le Poëte portant lunettes
Ne leur chante plus de sornettes ;
Que ces petits happegibets
Portent ailleurs leurs colibets ;
Que la Mi-vais icy n'eclatte
Non plus qu'vne vieille sauatte ;
Que des Celestins les osiers
Ne fessent plus les sauetiers ;
Que Sainct Nigaise s'entretienne
D'vne autre race que la mienne ;
Car tous ceux là sont des badins,
Qui veulent piquer les Naudins,
Race fort remarquable en France
Que l'on pensa rimer en ence,
Mais le rimeur, en ce iour là,
Ainsi qu'il vint, s'en retourna.

D'autant que ie suis inuisible,
D'aller par tout il m'est loisible,
Pour voir sur ce Puy bas & haut
S'il n'y a point quelque defaut,
Si les prix, sans nul auantage,
Se donnent au plus digne ouurage.
Maintenant le temps n'est pas tel
Qu'on les mesuroit au boissel.
Cette affaire bien vous regarde,
O Iuges! prenez y donc garde,
Car ie vous preuiens qu'Astarot
Vous en feroit payer l'escot;
Il doit reuoir vos iniustices
Encor qu'elles soient sans espices.
Grand nombre de vos deuanciers
Sont fessez par des sauetiers,
Pour auoir d'vn esprit volage
Donné quelque inique suffrage.
Ouy, ie dis par des sauetiers,
Qui sont en ces lieux des premiers.
Dedans l'Enfer ils font des rages.
Ils exercent les grandes charges :
Maistre Alabre est maistre d'ostel;
Gros Cul donne aux chiens l'apastel
Comme chef de la venerie;
Claude auec la fauconnerie
Siffle de Pluton les linots
Mieux qu'hon ne fait aux Palinots;

Gros Iean gouuerne la cuisine
De la princesse Proserpine;
Geruais en changeant son mestier
A pris celuy de cordonnier;
Bouquetot, le Dieu de la boulle,
S'est rendu riche au Bois qui roulle
Et fait bien boire d'aussi bon vin
Que chez nostre frere Coquin,
Car il a tousiours dans la caue
Des vins de Beaune & de Graue;
Bref comme du Roy les mignons
Il les fait tous ses compagnons.
Enfin ils ne font point deux tables,
Cependant que les plus notables.
Fusse Gallas ou Papenghain,
Ont d'eux vne miette de pain.

C'est ainsi que l'on se gouuerne
Dans le royaume de l'Auerne,
Car tous les esprits des vrelus
Sont là bas les plus resolus.
Si vous gaignez leurs bonnes graces,
A tous ie vous promets des places,
Où vous aurez à l'aduenir
Raison de vous en souuenir.
Ils sont dignes qu'on les estime
Aussi bien en prose qu'en rime.
Cependant dans vostre festin
Beuuez la santé de Naudin

Et que ce soit d'vne allegresse
Qui resioüisse son ALTESSE.

*Vostre seruiteur & amy*

NAVDIN.

## EPITAPHLE

*D'honorable homme le feu sieur pere Naudin, mouqueux de candelle hereditaire en tiltre d'office.*

Cy gist l'Archimouqueux de la Palinodie
Dont iadis fut chanté le nom par melodie.
Sa memoire à iamais viura dedans ces lieux.
Phœbus, qui sur ce Puy connut son industrie
Et son fidel seruice en l'art de mouquerie,
L'a fait oncor mouqueux du grand fallot des Cieux.

## BALLADE

I'auons, Dieu mercy, pere Gilles,
Tout chen qui faut fors que la paix,
Vne année des pu fertilles
Que i'aye presque veu iamais;
I'auon blaids, vin, sidre & perais
Qui feront bien driller nos cruches.
— Tu dis vray, Iean, & de choucrais.
*St'année chy est l'année des puches.*

Nos filleresses sont agilles,
Il les glument quatre à la fais,
Y ne font qu'entrouurir leu quilles
Fourrant leu grifs là où tu sçais.
Leu dais gressais sont chiens relais
Qui les grippent dans leu lambruches.
Grand malur qu'au pays punais
*St'année chy est l'année des puches.*

N'aqueux. . . . . s
Mouuionnant . . . . . s
Tay quand dedans tes triquebilles
Tu farfoüille auec tes chinq dais,
Requignant deuers ses parais,
Tu les agrippe dans leu muche.
Dis tu pas comme elles, grand niais :
*St'année chy est l'année des puches ?*

Sy les cats qui sont su ses tuilles
Laretinoient en Hollandais,
Combien de postures gentilles
Paindrest'y à che que i'en vais ?
Vous leu montrais vostre y gregeais,
En chent fachons pluquant vo puches ;
No vo yeuxcuse toutes fais :
*St'année chy est l'année des puches.*

ENVAY

Ie parlons bien d'vn autre biais
Asteure que le naiz no muche ;
No ne dit pu comme autre fais :
*St'année chy est l'année des puches.*

## PROCEZ DES CANDELIERS

& BOVCHERS

STANCHE

Ch'est vn terrible cas que tousiours il arriue
Queuque nouuel discord entre tous les mestiez ;
L'y a tousiours queque haire en compagne qu'etriue,
Comme ont fait les Bouchers contre les Candeliez.

Bien que ie haye à mort l'art de chicanerie,
I'entre à ste Vicontay pour plaider certain cas,
Et, pour entendre mieux toute leu plaiderie,
Ie vay plaquer men cul opres se z'auocats.

Ie creuotais de dueil d'estre là comme en cage,
Car, bien que du procez ie fusse seul agent,
Niomains ie pleurais quasi comme de rage,
Lorsque pour presenter ie baillis me n'argent.

Y me frait pu de bien, disais-ie, à ses tauernes,
A ste Roze, à l'Estoille, au Capiau Cardinal,
Que l'emplier ichy à ouyr des baliuernes
Où ch'est qu'o pert sen bien aueuq biaucoup de mal.

D'y faire on z'y est contraint, ch'est l'air de la contrée ;
Oncor dans ses Consuls y couste mains chent fais.
Bien heureuse estes vou, Mademoiselle Astrée,
D'auer oncor su lieu, où n'y a tant de ballais !

Passons, mais en su lieu chen qui plus m'émerueille
Parmy les plaidoyers d'vn tas de Proculeux,
Ie n'admire rien pu que du Iuge l'oreille
Qui yest rendant iustice à mille chicaneux.

Souuent ie ne crais point, quand Iupiter desierre
Ses carriaux que par fais y laisse quair des Cieux,
Qui fachent pu de brit quant y quechent à terre,
Qui font sans s'entr'entendre en plaidant en ces lieux.

Le differend estait que par vne assemblée
Les Candeliers voulest n'acheter point le suif
Que trente francs le chent pur d'amende arrestée,
Et ch'est yla d'où vient tout leu prumier estrif.

Or les Bouchers pu fins, sçhachant tieul assemblage,
Ne leu z'en vendent pu, ains à ceux du dehors ;
Et eux vayant chela y creuotoyent de rage.
Vechy le plaidoyer qu'ils en firent alors.

Le plaideux des Bouchairs eslargissant ses lipes
Protestant en sueur contre les Candeliers :
« Messieux, leu candelle est faite de chaux de tripe
Qui vont gastant vo nappe & tou vo doubliers.

« Comme vers de Ronsard y coulent sur la table ;
No chambriere en ont souuent su le musel.
Quand pour le poix, ie crais qu'ils y mettent du sable ;
A craquette, & leu poix n'est frappé de nouuel. »

Respond les Candeliers : « Chen qui no met en peine
Sont les penne de qui ie fezon les cretons ;
Le suif de vo gorrets qui sont nourris de feine
Ne tient point à la meuche à nen pu qu'o bastons. »

Enfin le tout estant épluqué par Iustice,
Et may ayant happé ma tutelle & men siau,
I'oüys qui remettest le tout à la police.
Ennuyé du iergon ie quitte leu barriau.

## LETTRE D'VN CLERIOT DV PALAIS

*A sen pere demeurant à Caën, qu'espere aueuq le temps le rendre riche par la chicanerie comme les autres.*

STANCHES

Bon iour, men bon papa, ossi nos parentelles !
Par le page & le foüet vous me mandez tousiours
De n'estre negligent de mander des nouuelles
De chen qu'au Parlement se passe tous les iours.

Vou palez d'audienche, ossi n'en pers-ie guere ;
Ch'est vn des grands mestiers que ie fais à Roüen.
Vrayment le z'auocats plaident d'autre maniere
Que ne font vos melets licenciez à Caën.

Vne cause d'appel fut depis peu vidée
Dont estest appelant messieux vos Pretendus,
Où tous ceux de Roüen, ioinct à leu z'assemblée,
Pour emporter le prix ne firent iamais plus.

Vous auez ouy paler qu'en la ville où vous estes
Qu'a vn Perigourdin guerny de mission ;
No ly teurdit le nais, disant » « Vla des lunettes, »
Contestant queuque point de la Religion.

Vn autre se tenant docteur es escritures,
Pour soustenir stila qui ly fit tieux affronts,
Le menache & poursieut auec milles iniures,
Dont fut fait en apres des informations.

Enfin par le Bailly la cause fut iugée
Et luy fut accordé mandement personnel ;
En Chambre de l'Edit la cause fut plaidée
Qui les mit en amende, & à tort cét appel.

La fille qui penset que la boëte à Perrette
La deust bien marier pour tieuls exploits vaillans,
Aueuque sen suppost qui auet la venette
En poyent d'intherest ossi chinquante francs.

Iamais ses bonnes gens qui ieusnent le Caresme
(Qui pour s'en mal gaudir no z'apelle Bigots)
N'ont z'eu le nez pu mos ny la fache pu blesme
Qu'eurent oyant st'arrest Messieux les Huguenots.

Y tapinest du pied, contrefaisant la gruë,
Et luquant vers le Ciel y se mordest les gris.
« Faut-il qu'o no bafouë ainchin en pleine ruë
Et qu'vn Perigourdin no bride en no z'Edits ! »

« Y ne faut resister aux forches souueraines ;
L'apostre tout yeuxpres no z'a laissé ces mots.
Le petit troupiau est suiet à ces fredaines ;
Che n'est pas de su temps qu'on hait les Huguenots.

« L'Eternel nous sera par vne paix propice.
En ly nous esperons, y l'en a le pouuoir.
Le peuple d'Israël fut puny pour sen vice ;
S'il ly plaist no punir, y faut le receuoir. »

Vla comme se plaignest, opres de no z'enqueste,
En vn petit troupel chinq o six Pretendus.
Adieu, ie vo pourray vo z'aller vair ses festes ;
Ossi bien iusqu'o Roys no ne plaidera plus.

FIN

LA XXXI. PARTIE

DE LA

# MVSE NORMANDE

M. DC. LIII

*Luysard, ie n'ay pu dans st'affaire*
*Mettre le tout pour cette fois,*
*Mais, comme à l'extra-ordinaire,*
*Tu l'auras la veille des Roys.*

## A MADAMOISELLE, &c.

*Laquelle a emporté le Prix de l'Anneau.*

SONNET

*Beauté, chef d'œuure des Cieux*
*En qui la sage Nature*
*A forcé toute sa cure*
*Pour vous produire en ces lieux.*

*Votre esprit industrieux,*
*Qui n'a borne ny mesure,*
*Vous promet, ie vous asseure,*
*Quelque place au rang des Dieux.*

*Ie vous dedie cét ouurage ;*
*Si ie pouuois dauantage*
*I'en ferois les mesmes honneurs.*

*Receuez-le (chaste Carite)*
*Car vous seule le merite*
*Comme Reyne des neuf Sœurs.*

*V. S. D. Ferrand*

## ADVERTISSEMENT

*Mes bons de la Purinerie,*
*Ne venez pu chy la serie*
*Pour penser rire aux Palinots.*
*Que voules-vou que ie vous die ?*
*Le Poëtart oublie ses mots,*
*Et pis sa Muse est refraidie.*

*De plus vittes vou pas ces Quermes,*
*Qui donnirent biaucoup d'alermes*
*A tous ces ieunes escoliers,*
*Qui piaullest votte langage ?*
*Iamais Messieurs les Chauetiers*
*N'ont y là z'v tieul aduontage.*

*Oüy, car dedans leu poësie*
*Y vo pronest toute leu vie,*
*Le commenchement & la fin,*
*(Sauf l'honneur de plusieurs bons freres).*
*Mais vous diriez que le destin*
*Les butte en toutes leu z'affaires.*

*Ie ne sçay pas si ch'est le nombre*
*Qui leu z'aporte tieule encombre,*
*Mais l'y en a de si émouquez*
*Qui seruent à tous de risée ;*
*Soit en tauerne ou assemblée,*
*Ses diebles sont partout fiquez.*

*Conuient t'y porter des banieres,*
*Faut t'y foüir des chimetieres,*
*Faut t'y donner le Pain benist ;*
*Estre coutre ou bien souffler l'ogre :*
*Y sçauent en tout donner l'ordre,*
*Et le plus moindre y est instruit.*

*Aux carfours cousant leurs semelles,*
*Ils racontent milles nouuelles*
*De la guerre & des ennemys !*
*Y iergonnent de tout le monde ;*
*Et ch'est pourquay tous les Lundys*
*Dedans la Ville y font leu ronde.*

*Et qui pour eux prendret la plume,*
*Il en faudret faire vn volume*
*Chent fais pu gros que Rabelais ;*
*En fin pour fin de la matiere,*
*Ne venez pu o Carmes braire,*
*Car vou n'y orrez pu leu faits.*

## O LVYSARD

*Mon bon Luysard, point ne te pique*
*Si par fois ma Muse Poëtique*
*Ne parle pas tousiours Normand ;*
*Souuent le suiect le commande.*
*Adieu, en l'ouurage suyuant*
*Ie t'accompliray ta demande.*

*L'Autheur voyant que la plus-part du monde ne s'attachoit qu'à son intherest particulier, & mesme le preferoyent à leur propre honneur & à celuy de leur famille, fit ce Chant Royal par forme de Complainte.*

## CANT RIAL

*Le subiect est l'intherest particulier.*

Que l'intherest de l'homme a de puissance !
Son cœur, sa voix ne le peut pallier,
Ny son semblant ne le peut pas nier.

Certain instinc nous donne cognoissance
De ce qu'il a de particulier.
Le sens commun nous en fait ouuerture ;
Chacun en peut faire iudicature,
Et les effects en font le iugement ;
C'est le suiect que maintenant ie sonde,
Et qui me fait chanter publiquement :
*L'intherest propre est le malheur du monde ?*

L'intherest prend sur nous telle accroissance
Que ie ne peux assez la publier,
Et ce poison demeure si altier
Qu'il nous rauit souuent la cognoissance
De Dieu qu'on doit adorer le premier.
Il fait troubler l'ordre de la Nature,
Faict l'vn larron, & l'autre faict pariure,
Faict pauure vn riche, & fust-ce son parent,
De son lourd faix aucun ne le seconde.
Ne voit-on pas qu'assez éuidemment
*L'intherest propre est le malheur du monde ?*

Bien qu'vn riche ayt des biens à suffisance,
Son cœur ne peut à son or se fier ;
Il le voudra tousiours multiplier,
Et sans préuoir vn iour sa decadence,
Son voisin mesme il ne fait qu'espier.
S'il est borné d'vne terre en masure,
Il faut qu'il l'ayt par fraude ou par vsure ;

La consçience est maintenant au vent;
Ce n'est qu'vn diot qui sur elle se fonde.
Qui ne diret comme ie dis souuent :
*L'intherest propre est le malheur du monde ?*

Que ce seul poinct est cause de souffrance !
Chacun le sent depuis vn siecle entier.
Ie ne veux pas dans ce lieu publier
Ce qui nous a causé dedans la France ;
Ie quitte là ce point particulier.
Mais dans le vice où chacun prend sa cure
La charité y perd sa prelature,
Et l'heretique y prend son fondement,
Bien que la foy s'y rencontre infeconde ;
Ce qui m'a fait prendre pour argument :
*L'intherest propre est le malheur du monde.*

Il a causé la desobeyssance
D'vn Roy puissant & d'vn royaume entier
Qui, ne voulant se reconcilier,
Fit au pays par vn traict de vengeance
D'vn laboureur vn beneficier.
Et du depuis cette reuolte impure,
Outre le droit que doit la creature
A ceux que Dieu pose en commandement,
Ils l'ont occis dans vne place immonde,
En faisant voir à leur Roy meschamment :
*L'intherest propre est le malheur du monde.*

Tous les marchands n'ont plus de subsistance ;
L'on ne sçauroit à qui se confier ;
Le trafic est empesché par la mer ;
C'est ce qui met le public en souffrance,
Aucun ne veut se reconcilier.
Le Tout Puissant, qui de l'homme prend cure,
Dissipe en tout ce trouble & ce murmure
Et qu'vne Paix soit generalement,
Que l'intherest soit banny comme immonde !
L'on ne dira alors comme à present :
*L'intherest propre est le malheur du monde.*

*Le subiect est qu'vn Cordelier, ayant ietté son froc aux orties, se rend de la Religion pretenduë, va en Hollande & de là reuient à Queuilly auec sa pretenduë femme, tient des escoles, d'où il fut mis prisonnier, &c.*

## CANT RYAL

Le laboureur alors qu'il ensemence
Quelque terroir, il se rend curieux
Du meilleur grain, afin qu'il pousse mieux,
Bien que souuent apres cette semence
Il soit trompé ou du temps ou des lieux.
Le Sainct Esprit en ses faits admirable
En nostre Eglise en fait tout le semblable,

Iettant son grain en nos cœurs saintement ;
Et l'homme ingrat ne veut qu'il fructifie.
Cela me fait prendre pour argument
*Le Renegal cachay de Normandie.*

Comme l'on voit auec experience
Vn haut rocher qui menace les Cieux
Brauer l'effort du foudre iniurieux,
Sans redouter sa force & violence,
D'autant que ferme il est victorieux :
Plus l'homme sainct de son Dieu est aymable,
Tant plus il est tourmenté par le Diable;
S'il y resiste, heureux éuenement !
Dans ce combat sa force est agrandie,
Ce que n'a fait trop malheureusement
*Le Renegal cachay de Normandie.*

Le Diable sçait par sa longue science
Le but en quoy nous sommes vicieux;
Car, si l'homme est de soy luxurieux,
L'obiect lascif il pousse en sa presence,
Luy perdant l'ame en luy bouchant les yeux.
D'vn autre vice il en fait le semblable,
En nous guidant dans vn chemin damnable ;
Mais celuy-là qui prend son fondement
Sur l'Esprit Sainct qui l'ame viuifie,
Ne fera pas comme a fait sottement
*Le Renegal cachay de Normandie.*

Vne beauté eslit par preference
Vn Cordelier souz vn voille pieux;
Au tribunal sceellé du Dieu des Dieux
Elle voulut purger sa conscience
Dont abusa ce meschant impieux.
Par plusieurs fois en ce lieu venerable
Il fait son pact, ô crime detestable!
De l'espouser, sorty de ce couuent,
Franchit le saut, son froc iette en l'ortie,
Quitte l'Eglise, & sort comme excrement
*Le Renegal cachay de Normandie.*

Comme vn vaisseau estant sans assistance,
Dessus la mer il vogue audacieux,
Il void Holande estant pecunieux;
Le temps l'ayant reduit dans la souffrance,
Reuient en France esperant trouuer mieux.
Comme vn forban que Dieu rend miserable,
Dans vn taudis basty dessus le sable
A Queuilly voulut morguer Roüen,
Vint pour planter sa foy, ou perfidie;
Mais par arrest l'on veit en Parlement,
*Le Renegal cachay de Normandie.*

Or cét arrest est double en consistance,
Car il comprent que tout Religieux,
Ayant fait vœu d'vn cœur deuotieux,
Ne peut iamais contracter d'alliance
A fille, ou femme, estant pernicieux.

Raison pourquoy par iustice équitable
L'on a banny cét homme detestable ;
Son mariage est enuoyé o vent,
L'offence estant en argent conuertie.
Vla comme ainchin fut iugé doublement
*Le Renegal cachay de Normandie.*

## CANT RIAL

*L'Argument est arriuay en la personne des Maistres Archi-vrelus estant à la neuche de la fille à nobilissime, illustrissime & prudentissime Officier de la chauate, Maistre Reuerend, ancien garde du mestier, & vn des premiers de la parentelle de Naudin.*

Vla grand pitiay qne l'estat politique
De nos vrelus est tousiours affligeay
De queuque affront o de queuque crityque
De brelandiers o courtas de boutique,
Car de tout temps il en est tourmentay.
De queuque part saits ses gens de sumelle,
Su le Rissel o dessus la Renelle,
Ils sont toursiou happés o tribuchet,
Fu che à leu z'vis, fu che dedans la halle,
Comme auant hiér furent cachais o net
*Les Chauetiais exillais de leu salle.*

Su grand mestier, qu'est vn des pus antique,
En tous endraits est tourious offençay
A la Myvais o que ch'est qu'o l'etrique,
O Celestins o qu'o z'i fait la nique,
Si bien qu'il est du tout abandonnay.
Derrainement à la neuche à Miquelle,
La reuérenche y montait sans équelle
Les violonneux apportais leu z'arquet,
Là no faisait dancer la viuicale
Que tout d'vn coup humests doux quome laict
*Les Chauetiais exillais de leu salle.*

Les compaignons quittests forme & manique,
Pour y croquer le morcel de pastay ;
Su Lengeigneux, docteur chabrénaudique,
Et su gorgu qu'est gros marchand de brique
Y presidests vne espaye o costay.
Ioran le Dru quittit alesne & selle
Pour vair la bru s'a l'esteit laide o belle
Et prononcher & tout sen collibet ;
Mais ses biautez ly donnaists dans la calle,
Et reconneut en mains de temps qu'vn pet
*Les Chauetiais exillais de leu salle.*

La ioüais est grande à ste dance publique ;
Le bon papa lesque sen fieux gastay
Et la mamen baise sa fille vnique
Durant qu'o fait vn festin magnifique
A qui checun se tient bien empeschay.

Iean-cu de Bray chante vne Peronnelle,
Su le violon, vn autre su la vielle,
Et de su ton chaque vrelu danset
Cabriolants lors toute leu caballe,
Ainchin que gens que no nomme en effet
*Les Chauetiais exillais de leu salle.*

Tout leu sabat & leu belle musique
Rend le quartier desia tout effritay,
Qui leu fit vair, comme à des frenetiques,
Qu'ils ne sçauaist pas oncor leu rubrique,
Et vint troubler tout ste solemnitay.
No leu soufflit o barbes leu candelle,
Les contraignant d'enfiler la venelle,
Sans pu iamais retourner à su fet,
En les cachans comme des ours de balle
Pour mieux banir o quartier de Croisset
*Les Chauetiais exillais de leu salle.*

ENVAY

Prinche, Naudin, st'etrapeux d'esrondelle
De sen mestier entreprend la querelle
Vo demandant pardon pour leu méfait,
Pour vn rongneux les autre en ont la galle ;
Ch'est chent qui fit que furent o banquet
*Les Chauetiais exillais de leu salle.*

# CANT RIAL

REQVESTE PRESENTÉE AVX ILLVSTRES MOVSSIEVX

*tenans les Palinots, par les sieurs depputez à la Reforme du corps de l'Estat, contre le sieur Naudin soy disant Mouqueux hereditaire en tiltre d'Office.*

Sçauants esprits, iuges de la Poësie
Qui recheuez ichy tous ses rimeux,
Escoutais nou, tout l'Estat vo z'en prie ;
Nous y venons de par la compagnie ;
Retirez-vou, faite plache à Messieux.
Le Corps ayant épluquay votte affaire,
Qui crait vo z'estre vtille & necessaire,
A resolu d'vn dernier iugement
Que votte Clerc qui dait estre fidelle
Ne dait pas estre aueuq estonnement
*Naudin honteux de mouquer la candelle.*

Que veut t'y dire, estant de la Freurie ?
Le seruiteur deuenir orgueilleux :
Par la morgoy, ch'est vne effronterie ;
Desconnait-t'y si tres-tost se n'hoirie ?
Que ne fait-t'y ainchin que ses z'ayeux ?

Que Dieu pardonne à l'ame de sen pere.
Il a passé su nous [pour] vn bon frere,
Homme d'honneur, d'intrigue & iugement;
Et cependant sen fieux fait le rebelle
Et se fait voir ichyte insolemment
*Naudin honteux de mouquer la candelle.*

Renuayez-may su mouqueux de voirie;
Ne vait-on pas que che n'est qu'vn caleux ?
Ch'est vn mitais, vn vray naiz à roupie;
Sen cul tournay comme vn fust de toupie
Ne peut courir tant il est langoureux.
Ch'est bien à ly d'agir en su mistere.
Vayez vn ptiot comme il teurt la croupiere
Qu'à su mestier che n'est qu'vn innocent,
Et qu'il n'est bon qu'à coutre vne sumelle.
Cachez-lay donc, ou tanchez rudement
*Naudin honteux de mouquer la candelle.*

Hier, en vayant tieulle friponnerie,
Tous les Vrelus en estaist si honteux,
Qu'ils ont resouz au bien de la Patrie
Qu'il le fallet enuaier en Surie
Et le priuer du tiltre de Carleux.
Si ne veut pu enfin vo satisfaire,
Tout notte Corps, bien qui sait debonnaire,
Va tout de bon s'opposer au serment;
Il vous promet pour vuider la querelle
D'abandonner sans autre reglement
*Naudin honteux de mouquer la candelle.*

Quay ! pensez vou qu'en fait de rimerie
Ie n'ayons point de Poëtes glorieux ?
Vitte vou pas cette douche furie
Que vo fit vair opres de Bethulie
Vn de nos gens qui trauaille des mieux.
Quand Holloferne & Iudith sa commere
Burent du vin qu'o print à la Gallere,
Bon cabaret prez de sen logement,
Cielé & bien que le Turc infidelle
N'a pas pu vair en cét appartement
*Naudin honteux de mouquer la candelle.*

ENVAY AV PRINCE

Men bon Seigneur, le bon Dieu vous benie !
Tous les Naudins ne sont que des galeux ;
Agréet y l'estat, ie vous en supplie,
Pour exceller en fait de mouquerie
Oncor vn coup le Phœnix des mouqueux ?
I'auon esleu par vn choix volontaire
Le ieune fils de deffunct maistre Esclaire ;
Ch'est vn galant qui mouque adrestement,
Pour vo seruir il courra comme vn diaible ;
Recheuais lay, mais cachet promptement
*Naudin honteux de mouquer la candelle.*

## CANT RIAL

*L'ergument est le Bancroute*
*Du Chabre dit Petelard ;*
*Il fait ichy du geignard*
*Et souheitte qu'o l'escoute.*

Qu'est que tu cours ainchin la bouguenette,
Tout effriay, compere Gabriel ?
As tu oncor queuque tracas nouuel?
Vien t'en cheu nou ; ie bairon chopinette
Du vin nouuiau qu'o vend o Queminel.
— Il ne m'en chaut de baire, Ieremie.
Ne vais tu point, à ma fache blesmie
Qu'o me contraint d'estre ainchin si hergneux ?
Car ie dierray, grattant ma tire-lire,
Ch'est que no veit qu'o temps calamiteux
*Marchand qui pert n'a pas suiet de rire.*

Ne sçais-tu point la fraude qu'o m'a faite,
Depis anten au prez de su Ponchel ?
Ie trafiquez, che n'est[et] rien d'aintel,
En maroquin, en besongne bien faite,
Souliez carrez, pointus & gros musel,
I'ettez le coq de noste Confrairie ;
I'auais partout la patte assez hardie ;

Chabre iamais ne se vit pus heureux ;
Mais le Bancroute ayant donnay du pire
Me fait chanter, non pas comme ie veux :
*Marchand qui pert n'a pas suiet de rire.*

D'autres y sont o bout de leu lunettes
Qui n'ont oncor pas de cuit vn morcel.
Si no voulait preparer vn cordel
A ses feseux de Bancroute segrette,
Ie voudrez may en estre le bourrel.
D'vn capiau vert ils en font moquerie ;
Pourueu qu'il aist la pouquette guernie,
Ils n'en sont pas vn petit brin honteux ;
Mesme y feront encore les biaux sire,
Quand ils verront que no crie o prez d'eux :
*Marchant qui pert n'a pas suiet de rire.*

Le Corps d'Estat estet dans ses goguettes,
Tous les Vrelus retroussaits leu capel,
Et les Lundys le cul sur vn tretel,
Y vo trinquests chantant la Robinette ;
Mais tout s'en va à steure o haripel.
Che n'est pu rien à steur' que mangerie ;
Les fieux Naudins sont dans la plaiderie,
Eux qui passests orains pour des Messieux,
Mouquant ichy les candelles de chire,
Disent souuent faisant des marmiteux :
*Marchand qui pert n'a pas suiet de rire.*

Che qui no baille encore la souffrette,
Ch'est vn decry qui iamais ne fut tel;
Ainchin qu'o fit o temps de Sainct Michel,
Il faut vuider l'argent de la pouquette,
Si no ne veut oncor perdre à Noüel.
La marchandise est oncor rencherie,
Hormis la miche & noste gourde pie
Qui ne rend pas le monde malheureux.
Mais si chela cesset ainchin pour dire,
N'orret t'on pas dire o necessiteux :
*Marchant qui pert n'a pas suiet de rire.*

ENVAY

En esperant le bon temps qu'o z'épie,
Passons enfin noste melancolie,
Tant que i'eron de su doux ius vineux;
Si ie n'allon comme on dit à l'Empire,
Ie ne dierron en terme de gcigneux :
*Marchand qui pert n'a pas suiet de rire.*

# BALLADE

*Le subiect est de trois Sauetiers, qui ayant sauté par dessus les murs des Celestins, pour auoir des poires de bon Chrestien, deux ont esté attrappez & aussi bien fessez ainsi qu'auoyent iadis esté leurs grands Peres.*

Dans les plus grandes monarchies
L'on voit des revolutions;
Toutes les vieilles propheties
Nous en ont laissé les leçons;
Toutes les constellations
Nous rameinent leurs premiers estres,
C'est aussi pourquoy nous voyons
*Les Vrelus tieuls que leurs Ancestres.*

Trois Chauetiers par fantasie
S'en vont, estant vn peu pions,
O Celestins par compagnie
Prendre des poires en larrons;
Mais cinq ou six bons espions
Les fessirent dans leurs clouëstres,
Les rendant par ces actions
*Culs fessez coume leurs Ancestres.*

Vn d'eux dehors oyt la cry'rie,
Laisse en peine ses compagnons,
Pour éuiter la fesserie
Leu fit present de ses tallons,
Happe sa pouque o herichons,
Guette ses gens par les fenestres,
Les nommant apres tieux affrons
*Culs fessez coume leurs Ancestres.*

Vn Maistre sçeut la drollerie,
Les plaint de leurs afflictions,
Il demande quelque partie
Du bon Chrestien à ces garçons.
« O Dieble nous en baillerons;
Faites-vous fesser par ces traistres,
Vous en aurez, & ie serons
*Culs fessez coume nos Ancestres.* »

Messieurs de la Chauaterie,
Songez à vos conditions ;
Pensez que la friolerie
Vous a causé de tieux enfrons.
Morgoy, ne soyez point frippons,
Comme a esté queuque vieux Maistres ;
Par bieu, ie ne vo nommerons
*Culs fessez coume vos Ancestres.*

# AVTRE BALLADE

*Le subiect est qu'il s'est fait vn certain Vaisseau ou Machine en Hollande, qu'ils nomment la Beutte, laquelle est si forte & si artificieusement bastie qu'aucun vaisseau ennemy ne luy peut faire de resistance.*

Anglois remplis de perfidie,
Pleins de desirs pernicieux,
Qui luquez notte Normandie
Ainchin qu'ont fait tous vo z'ayeux,
Dans vos proiects imperieux,
Où par trop d'audace commande,
Craignez vou point vair à vo z'ieux,
*La grand Beutte faite en Hollande?*

Tieulle Beutte en allegorie
Faite par gens industrieux,
Estant de maints canons guernie
Vaincra vos desseins impieux;
Et fussiez vou coume des Dieux
Sa force s'estime si grande
Que vous vaincra en tous les lieux
*La grand Beutte faite en Hollande.*

Ignorez-vous, quoy que no die,
Que celuy qui commande aux Cieux
En quelque temps ne vous chastie
D'vn crime à tous si odieux.

Vous viuez en gens vicieux ;
Il conuient que l'on vous gourmande ;
C'est ce que fera, malheureux,
*La grand Beutte faite en Hollande.*

C'est pour vous vne moquerie
Que vous estiez si glorieux
D'auoir eu dans nostre patrie
Nostre bon vin delicieux ;
Mais vous fustes bien marmiteux
Quittant nostre coste Normande,
Que print tout notte bon vin vieux
*La grand Beutte faite en Hollande.*

## MISSIVE BELLITIQVE

### DV GRAND GALAS DE ROMILLY

*Marchand d'Oignons, enuayaye dans quatre Paniais à lessiue par deux Postillons montez sur des cabots à Messire Marquin Giblet, sen neueu, passay maistre Docteur Bastelier de la Sourbonne du Bourg-baudoüin en demieure de temps, & grand Archigouinfre de Romilly, demeurant queux Maistre Gringore Chauetier, prez des Cambres à quier entre la porte Caucboise & la porte Guillaume-Lion.*

*De port vn quarteron de paires de Gros-mesnil.*

Men bon nepueu Giblet, ie t'enuaye ste lettre
Que tu prendras à gray comme de bonne part ;

Ch'est pour vair si tu veux dans les lichons t'acrestre
Car i'auon vn cochon qui a bien six dais de lard.

Monsieur note Curay, que Dieu daint bonne vie,
No contit l'autre iour ten viage de Paris ;
Il dit que pour su point il auet bien enuie
De baire auecque tay chopine de vin gris.

Il no contit quement tu viuez la matinaye,
Que tu fus te plaquer o bois vestu de cuit,
Et le reste du iour durant la releuaye,
Tu fus te promener iusqu'à ce qui fit nuict.

Quand che vint o souper pour demander à baire
Tu fis bien o degrais d'estudier ta lichon ;
No t'v prins sans chela pour queuque homme de faire
O que no te lorgnet comme vn vray ratichon.

Apres le lendemain tu fus dans la Sourbonne
O que tu fis ten cours en demieure de temps ;
No vit que tu fais mieux asteur' qu'vne guenonne
Qui eret dans vn Colliege estay vingt o trente ans.

Quand tu faisais à Roüen des themes o Iesuistres,
Queuque fais ten Regent te faiset émouquer,
Et y apres à ten cul chent mille petits blitres
Cryailoient comme fols pour te faire luquer.

O bien dit asteur' chy nargue de la sixieme ;
Nargue du Dispotere & de ten Ciceron.
Quay ! tu n'airais estay st'année chy qu'en chinquiame ;
O que te vla sçauant comme vn second Platon !

Fais tay Maistre bien-tost, vien no vair à ste féte.
Ie tu'ron pour su temps vn bon cochon à laict
Qui n'a rien que chinq ans ; ch'est vne bonne béte ;
Le vielleux y viendra pour dancer vn balet.

Deux poinsons de peray sont prets pour tieule affaire,
Six boissiaux de mesteil pour faire du tourtel,
Du flan & de la tarte ; y no z'en faudra faire ;
Et pis i'eron de z'eufs pour paistrir du gatel.

Te n'ante Guillemette a dit que ses feries,
A feret pour t'atendre vn bon pastay de bœuf ;
Pur qui ne tienne au four, apporte des freuries
O bien queuque papiais dorais de ganne d'euf.

Ta cousine Grignas deuint toute espaumie
De t'entendre appeller Maistre Marquis Giblet ;
A hauchet le musel ainchin qu'vne troüye,
Et dit, si tu venais, qu'a barait sen claquet.

Critofle Malingreux, clerc de noste paraisse,
Escoutait su gergon estant oncor botay ;
Et, pensant que tu vinse, il bastit se n'anesse
Pour aller à su clos iusque o deuant de tay.

Maistre Coulas Grignot, asteur' noste Vicaire,
Ayant ainchin luquay proner su ten renon,
Pu de chent mille fais iurit su sen breuiaire
Qu'il voulait auec tay baire conten o non.

Si tu viens, ie seron pour toute compagnie
A disner may, tay, ly, le Clerc & le Curay,
Ta cousine Grignas, ta cousine Marie,
Te n'ante Guillemette & ten cousin Fouray.

Ie te garde à su point des souliais sans cousture,
Dentelais par le bord & painturais de nair ;
Y m'ont coustay chinq sols, ma fay, ie te le iure,
Car ils sont encheris oncor depis su sair.

Ie t'enuaye vn capel chent fais meilleur qu'vn rustre,
Y n'a point de dessus, fais lay raquemoder ;
N'y [a] pas pu de trente ans qu'il a perdu sen lustre ;
Pour la Quasimodo fais lay donc retourner.

O cha, ne manque point à venir ste semaine,
O bien tout du pu tard la vueille de Noüel ;
I'yron o deuant tay, si tu prens tieule paine,
Aueuque la iument à Georges o gros musel.

# SET DONNAYE A ME N'ONCLE

LE GRAND GALAS

*Marchand d'Oignons à Romilly.*

*De port vn chent de Mesles blaiques.*

Me n'oncle le grand Galas, ie recheus hier la vostre,
Que ie me mis à luire auequ'attention ;
Quand che vint à su point que i'en sçay plain des hottes,
Ie fus tout espaumy d'épouuentation.

Car qui a dit o Curay que i'auais fait su viage,
O que i'ay fait men cours en vn si poy de temps ?
Ie n'auais pas voulu le dire o vesinage,
Pour vo faire tenir de su doute en suspens.

Bien, pique no le sçait, ie n'en dais pu rien craindre ;
Ie vo veux declarer pour st'éfect men vouler,
Qu'es que cha seruiret de vouler ichy flaindre ;
Pisqu'il en est ainchin, se fost debagouler.

Ie fus donc à Paris, comme o vo fit entendre ;
Ie m'en alis d'abord à l'Vniuersitay ;
Là, ie tremblais ainchin qu'vn homme qu'o va pendre ;
Vayant ses grands prescheurs, i'étais tout effritay.

Niomains à la fin ie reprins ma bredelle ;
Ie ramontis mes brais pour me mettre à couuert,
Et pis, quand tout fu fait, i'enfilis la venelle,
Les payant d'vn adieu tout dret à cul ouuert.

De là ie visitis les classes de Sourbonne ;
Là ie palais latin mieux qu'vn asne bastay,
Quand men cours fut parfaict, i'alis queu ste Simonne
Baire tout quotequand chent coups voste santay.

Me vla donc reuenu dans vne grande auanche,
Ie ne veux pu passer pour vn simple escolier ;
Pique i'ay dans ma teste vn volume en scienche,
Ie veux estre honoray comme vn quien o collier.

Quand i'allais à Roüen à Iesuistres à l'escolle,
Et que ie n'apprenais ny Ciceron, ny vers,
No chantet su men cul deux ou trois paraboles,
Descouurant tout d'vn coup ma peinture d'Anuers.

Parfais, [quand] ie pensais estre en grande asseurance,
Le Regent en fureur disait : « *Prodi,* Giblet » ;
Et ie faisois trois tours pour rentrer en la dance,
Quand vn maudit *perge* redoublet vn claquet.

O Dieble set de tay, disais-ie à ma pensaye,
Depit set fait de tay, vessant coume vn verard ;
Et, quand no redoublet vne bonne fessaye,
Ie redoublais étout à bailler du surard.

Quand su goust odorant montet à leu cheruelle
Et qu'il embaufumet le musel du Regent,
Su fesseux me laisset plus sec qu'vne haridelle,
Oyant vn *Satis est* qui m'otet de tourment.

Alors les armes bas & la guerre appaisée,
Men capel d'vn costé, mes brais tout auallais,
Ie m'etriquais o loing la gueulle demi bée
Coume s'o z'vt vsé su men cul vingt balays.

Apres ie rabaissais su men cul ma quemise,
Ie me piquais les dais rétaquant men collet,
Ie hauchais men garcul pour recofer ma bise,
Pu fraide que la mine à su grand Guignolet.

Chla m'a fait pu sçauans qu'vn vendeux de vin-aigre,
L'autre iour à su clos de Marquin o gros gans,
Ie pronis su le camp l'oreson des tenebres
D'vn gardeux de cochons qu'est mort emmy ses camps.

En fin ch'est trop paley de ma haute scienche;
Ie veux quitter Roüen queuque z'vns de ses iours,
Car encor que ie fache vne grande despence
No me gouuerne & trette ainchin comme queuqu' ours.

O bien ie quitte tout le Regent à la breque,
Ie ne beray non plus dedans le petit corset
Pour me faire donner apres des paires seques;
Che n'est pas que ie n'ays de l'argent o gousset.

O bien ie me recommand à tout' la parentelle,
O Clerc, o ratichon, o Viquere, o Curey,
Ditte leu qu'aussi tost que ie verray ma belle
Ie loüeray queuqu'asne, & pis ie partiray.

FIN

## SONNET

Crostilleux Poëtillons qui venais ichy braire
Aueuq vos colibets de queuque traits nouueaux,
Vo z'auais bien failly que dans vo z'ecritiaux
Vo z'avais fait tromper ses trompettes à traire.

Les trompeux de su Pis, qui sont assez bons fraires,
Vo z'aporte vn suiet digne de vo cheruiaux ;
Ch'est qu'o Pont de l'Arquet y qurent dans se z'yaux,
Ayant vn ptiot chuchez Baqu par le driere.

Ses souffleux pensaist bien trouuer dedans Robec
Si pourraist rencontrer dequay souler leu bec,
Mais y virent en fureur la frileuse Naïade

Qui leu baillit de l'iau pour rafraischir leu vin,
Les faisant retourner dedans le quien mastin
Pour faire au Dieu du feu dancer vne gambade.

## RONDEL

« Racach' su coq qui n'entre à ste voliere, »
Diset Margot en palant de Catin,
S'entrebattant pour vn bout de boudin
Qu'vn bon garchon mettet dans sa caudiere,
Et crioit Ieane o sair iusqu'o matin :
« Racach' su coq. »

En escoutant o sair à sa portiere,
Ieane auet soin à faire du papin,
Pour recofer vn ptiot su Gaudolin
Qui s'est desia demis la boudiniere,
Quand no z'oyet prononcher su potin :
« Racach' su coq. »

Si Margot veut gouster de la croupiere,
Ieane ayme bien étout le goust du vin ;
Toutes deux sont ialouses de Naudin
Qui leu fait dire, ouurant la bagouliere :
« Racach' su coq. »

# VARIANTES

Sous cette rubrique *Variantes*, comme dans les deux premiers volumes, sont contenues, non seulement les leçons et les formes que nous avons écartées en choisissant entre A et B, mais encore celles que nous avons cru devoir remplacer par des corrections. Ainsi, pour les pièces contenues seulement dans les livrets originaux que nous désignons par A, toutes les leçons rejetées dans les variantes ont fait place à des corrections; il y a encore correction pour les pièces renfermées dans A et dans B, quand la même leçon a été, du texte de ces deux anciennes éditions, reportée dans les variantes.

A désigne les livrets originaux; B l'*Inventaire général* (V. Introduction, t. I, p. LXXIX-XCII).

VINGTIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La vingtieme partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // plvsievrs ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. // *Contenant les œuures iouialles qui ont // esté presentées cette année aux // Palinots. — A Roven,* // Chez Dauid Ferrand, ruë aux Iuifs, au // coing de la ruë du Bec, prés le Palais.

Sur l'immaculée Conception de la Vierge. Chant royal.

A p. 3, l. 8-11 l'argument est placé après *Chant royal.* — P. 4, l. 5

*afflictions;* 25 *boulez.* — P. 5, l. 10 *ayder s'aduance.* — P. 6, l. 10 *reserre.*

B p. 4, l. 9 *vn S. Hymen.* — P. 5, l. 14 *frayeurs;* 19 *le S. Nom.*

Sur le mesme subiect. Stances.

A p. 6, l. 13 *sujet.*

Cant ryal : Su Biau-Regard qui a deniché nos nippes.

A p. 8, l. 1 *rial*; 2 *suject;* 9 *le;* 12 *On les;* 15 *yattraper;* 16 *branler les lipes;* 17 *ichy dernierement;* 19 *coumun langage;* 22 *noste.* — P. 9, l. 1 *o rebours le;* 2 *autruche;* 3 *excellent;* 5 *yeutresme;* 6 *feront pu;* 12 *qu'on;* 13 *iouyaux;* 21 *comme;* 22 *vesselle;* 25 *sans penser ... meschantement.* — P. 10, l. 8 *nuit;* 9 *Pblippe;* 14 *d'vn;* 16 et 17 *comme;* 18 *traitez.*

B p. 8, l. 19 *nommer;* 20 *Vn beau regard.* — P. 9, l. 5 *dommage;* 12 *emplunte;* 13 *ploquer sur;* 14 *romentet.* — P. 10, l. 10 *bransler;* 14 *si vous;* 15 *vostre;* 23 *déniché les grippes.*

Cant rial : Les Pretenduz grippez par la Soudrille.

A p. 11, l. 1-4 l'argument placé après *Cant rial;* 5 *ryal;* 21 *Que zesprits.* — P. 13, l. 6 *femmes;* 10 *impudenment.*

B p. 11, l. 23 *doit.* — P. 12, l. 9 *leur.* — P. 13, l. 6 *femmes;* 8 *troupeau.*

Ballade : Si i'en palle, que Dieu m'en garde.

A p. 13, l. 19-20 l'argument manque. — P. 14, l. 1 *gueulle;* 5 *soufler;* 22 *pasle.*

Lettre de la bonne femme Anez... Stanches.

A p. 15, l. 16 *tu* omis. — P. 16, l. 2 *sauet;* 7 *nostre;* 8 *luysit;* 16 *r'asicher;* 17 *l'en rendis grace;* 24 *nou ne.* — P. 17, l. 1 *lairron nou;*

6 *Chela;* 12 *il en;* 18 *de no;* 21 *no* omis; 23 *poinsons.* — P. 18, l. 5 *souflet;* 9 *y contit file afille;* 16 *auecque;* 19 *letre;* 21 *tou.* — P. 19, l. 14 *somme;* 20 *d'aporter.*

B p. 15, l. 3 *vendeur;* 19 *ainsi ... comme.* — P. 16, l. 16 *à mon;* 21 *commenche.* — P. 17, l. 4 *premierement;* 6 *chela.* — P. 18, l. 3 *année;* 14 *ecœutez.* — P. 19, l. 17 *de peur.*

Cant ryal : De z'Espagnols Graueline renduë.

A p. 20, l. 5 *te notbel.* — P. 21, l. 13 *voir;* 6, 17 et 28 *Espagnos;* 23 *ce.*

Lettre missiue du bon homme Geruais Bouffare...

A p. 23, l. 13 *pourrains;* 15 *puchay.* — P. 25, l. 21 *Pour d'argent.*

Response de Robin Bouffare.

A p. 26, l. 2 *mitaines;* 20 *françois;* 27 *grand.* — P. 27, l. 5 *Collige.* — P. 28, l. 12 *Il n'airais.*

A ma mere.

A p. 29, l. 7 *suis.* — P. 30, l. 15 *se queminaie.* — P. 31, l. 14 *leur tuyaux.*

Stanches : Cappiaux ichi venus pour passer la serie.

A p. 32, l. 9 *Sthanche;* 19 *Accouert.*

VINGT-VNIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A pas de titre.

Cant rial : Les Palinos deslogez sans risaye.

A p. 40, l. 4 *fournir dessuay;* 10 *dans meglichons;* 12 *pelurs;* 14

*nonde;* 15 *Fais amansser;* 16 *Que y;* 27 *pour hunir.* — P. 41, l. 14 *Chest de dueil;* 15 *antednre.*

Ste missiue saiz donnaye...

A p. 42, l. 18 *radouchirs.* — P. 43, l. 3 *de este;* 4 *siianche;* 7 *nottayre;* 13 *remercimes;* 18 *fesseus;* 21 *feriez.* — P. 44, l. 1 *de la;* 12 *sou ne.*

Ste response sait donnaye...

A p. 44, l. 14 *merre;* 18 *d'Yuotot;* 18 *vnne.* — P. 45, l. 10 *paslais;* 14 *randu veus;* 24 *rafimay.* — P. 46, l. 9 *estes;* 21 *Qu pis en;* 24 *fin forche.* — P. 47, l. 24 *mocqueus.* — P. 48, l. 2 *vnne;* 16 *demeurer;* 22 *ler ious.* — P. 49, l. 3 *Epagnols ... geulle;* 9 *coppias;* 14 *de vider;* 21 *don;* 23 *auez.*

D'vn qui estet pressay...

A p. 50, l. 6 *qui ests;* 20 *quests en grande;* 21 *quemises;* 24 *das i, dedans sen haud;* 25 ce vers omis. — P. 51, l. 3 *d'aintieulles & cousse;* 5 *Et tiloque;* 21 *tour su.*

VINGT-DEVXIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La XXII. partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // Plusieurs ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. — *A Roven,* // chez Dauid Ferrand, ruë au Iuifs, // au coin de la ruë du Bec, prés // le Palais.

O Luyzard.

A p. 53, l. 6 *Ven.*

Cant rial : Vn Corporal quemandant sans espée.

A p. 56, l. 16 *quærelle*.

Cant rial : La Musique est en stens chy tresalée.

A p. 57, l. 12-15 l'argument manque; 17 *leuq*; 20 *nier*. — P. 58, l. 26 *saincte*. — P. 59, l. 3 *Cicile*; 9 *geueulle*. — P. 60, l. 1 *accroissent*.

B p. 58, l. 2 *tousiours*; 25 *d'autre*. — P. 59, l. 2 *no bonoret*; 6 *sans ste ceremonie*. — P. 60, l. 1 *accraissant*.

Cant ryal : Su Chabrenaut rafraîchi par sa femme.

A p. 60, l. 19 *couseur*. — P. 61, l. 18 *morquoy*.

Balladre : Le Soudart qu en sentinelle.

A p. 62, l. 21 *o l'Espagnols*. — P. 63, l. 3 ce vers manque; 13 *vair*.

Balladre : La Paix vaudret bien mieux que Trefues.

A p. 64, l. 7-8 l'argument manque; 14 *Treuue*; 15 *espreuue*; 19 *bien*. — P. 65, l. 2 *qui en fin pauure*; 3 *pourquoy*; 11 *nous*.

B p. 64, l. 9 *Ballade*; 18 *chacun*. — P. 65, l. 4, 12 et 17 *Trefues*.

Balladre : L'Espagnol pris nous pensant prendre.

A p. 65, l. 18 l'argument placé après *Balladre; deffete*. — P. 66, l. 4 *pensant nous*; 11 *nos*; 12, 20, 25 *pris*; 15 *sans trompette*; 17 *la fleur*; 18 *puissent*; 19 *Pour n'entendre dans*.

B p. 65, l. 21 *appris*; 22 *zu*. — P. 66, l. 4 *pris*; 24 *le veyant punis*.

Sonnet : Embreluqué d'esprit des affaires du temps.

A p. 67, l. 3 *en resuant dedans la Comedie*; 4 *à cheuaux*; 5 *Ils sont les plus subtils en suiets differens*; 6 *Dessus le Thiatre ... vendeur*; 7 *L'euietan*; 11 *dans vn gand*; 12 *ayant manié*; 14 *Ce qu'est dedans ... costé*; 15 *L'euiatan*.

B p. 67, l. 12 *Le reçoit, luy*; 14 *plus*.

Sur l'arriuée des Polonois.

A p. 67, l. 17 *Stances*. — P. 68, l. 9 *a cachez;* 10 *zeronde.* — P. 69, l. 1 *gaunastre;* 10 *ses;* 12 *pires que diebles;* 15 *ainsi;* 16 *le zetaux;* 24 *de grandes oreiles*. — P. 70, l. 5 *Aganabatistes;* 22 *chequ'vn;* 24 *Chequn.* — P. 71, l. 12 *chaqu'vn ... sey;* 13 *d'estoq;* 17 *Ie li;* 19 *i l'en*.

B p. 68, l. 5 *assi;* 19 *en petit.* — P. 69, l. 7 *comme;* 10 *voit;* 16 *les prunes;* 17 *comme nous;* 18 *milleur;* 22 *Messieurs*. — P. 70, l. 2 *fezest;* 18 *le coutelas;* 20 *à du.* — P. 71, l. 2 *son chapelet;* 7 *leur;* 10 *Là ie reusme;* 11 *d'eau;* 22 *me trouuis;* 24 *Va t'en*.

La Bourdigade du vin.

A p. 72, l. 9 *pourquai no zi;* 10 *i'ai;* 11 *Menuisier;* 15 *y li;* 17 *No ny;* 21 *rosti pus*. — P. 73, l. 3 *frommage;* 5 *o ny;* 15 *aualirent;* 21 *dansest comme l'autre an o bourdigades*. — P. 74, l. 2 *gluuiez;* 5 *femmes;* 8 *Pour le z'aller trouuer dedans tous ses bastiaux;* 9 *en* omis; 16 *Y l'y era*.

B p. 72, l. 7 *ces monts à deualer;* 8 *comme;* 9 *pourquoy*. — P. 73, l. 5 *ce ius*. — P. 74, l. 5 *femmes;* 7 *comme;* 10 *soulard;* 18 *allirent;* 23 *entrée*. — P. 75, l. 11 *foire*. Après ce vers *fin*.

Missiue de Perrine Croquenauet.

A p. 77, l. 19 *Leuflay*.

VINGT-TROISIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La XXIII. partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. — *A Roven* // Chez Dauid Ferrand, ruë aux Iuifs // au coin de la ruë du Bec, // prés le Palais.

Cant rial : Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistre.

A p. 82, l'argument après *Cant rial;* l. 18 *boüistre;* 19 *deuant la Ville;* 20 *escailles;* 21 et 22 *Et firent tant par leur criage qu'ils l'en eurent pour vendre à la Ville;* 24 *fantaisie;* 25 *ces.* — P. 83, l. 1 *luisais;* 6 *comme;* 7 *au Soleil;* 9 *plus d'oüitres* (de même à la fin de tous les couplets); 11 *accueillis;* 12 *defullent aussi tost;* 18 *Le Lieutenant aueuq tous leu Ministres;* 21 *coume;* 22 *là ces deux;* 24 *escouter la grande facherie;* 25 *Des femmes qui se doulest de ses maux.* — P. 84, l. 1 *L'oüistre estet;* 2 *titres;* 3 *Si no iuget bien équitablement;* 5 *sommes;* 6 *guetter;* 7 *dessous no;* 8 *au vent;* 9 *nos pots qui font des;* 12 *Che qui;* 14 *auon;* 17 *su quay aueuque ses gruriaux;* 19 *pren;* 21 *bupez;* 24 *ces Ministres;* 25 *qu'on die.* — P. 85, l. 1 *quelle;* 2 *leu yra;* 4 *Normendie;* 5 *Pour tel effet;* 6 *faiset;* 7 *dessu;* 9 *d'autre;* 10 *Ie creuerons ou equitablement;* 12 *nou ... frenesie;* 13 *no fait reninfler des naziaux;* 15 *nostre;* 16 *riflé iusques à leu boziaux;* 18 *en faisant leu gogaille;* 20 *titres;* 21 *soufrant;* 24 *se sera.*

B p. 82, l. 19 *visle.* — P. 83, l. 1 *en queuques écriteaux;* 7 *vistres;* 13 *ossi tost ie les.* — P. 84, l. 2 *no tollit;* 19 *frenaisie.* — P. 85, l. 15 *Drapperie;* 22 *plus d'oüitres.* — P. 86, l. 3 *gaune aintel comme;* 6 et 18 *plus d'oüitre;* 12 *sur ... iusques.*

Cant rial : L'homme content.

A p. 86, l. 24 *artizan.* — P. 87, l. 3 *sous;* 12 *des Preceptes;* 17 *creuerois;* 20 *laronniaux;* 23 *de verds;* 24 *femmes ... cretelées.* — P. 88, l. 2 *nuise;* 3 *fait telle;* 7 *Qu'il ... drets;* 11 *d'vne aintelle entreprise;* 15 *bardes et de;* 20 *D'aucun larchin, c'est la reigle ordonnée;* 22 *m'éluise;* 23 *auec.*

B 86, l. 20 *Chant royal.* — P. 87, l. 1 *le fruict;* 4 *deuison;* 18 *nuyse;* 19 *tomber;* 26 *premierement.* — P. 88, l. 4 *premiers;* 15 *gripeurs;* 16 *recompense;* 20 *l'arcin.*

Cant rial : Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherises.

A p. 89, l. 1 *fruits;* 2 *queuque;* 3 *leur;* 4 *pourquay no fit;* 8 *o poure*

*gaigne liars;* 12 *benit;* 22 *beure.* — P. 90, l. 2 *regratiere;* 7 *quo;* 18 *quené a deuenir;* 19 *friollieres;* 23 *Et teurdant;* 26 *vo z'aurez.* — P. 91, l. 9 *Les enuayent;* 11 *vo z'aurez;* 17 *contrains;* 18 *vous z'aurez.*

B p. 89, l. 3 *leur;* 6 *Cant ryal;* 10 *zecriteaux;* 15 *nos premieres.* — P. 90, l. 1 *serment;* 13 *premier;* 17 *vos mestiers;* 21 *que la lingerie.* — P. 91, l. 9 *leu entremises;* 18 *vous aurez.*

Stanches : Men compere Robert, quitte là te n'ouurage.

A p. 92, l. 1 *Holage;* 3 *veuz;* 18 *mons;* 19 *l'ymeur.* — P. 95, l. 17 *No les;* 19 *No le z'eut.* — P. 96, l. 18 *priuez;* 22 *n'exerçoyent.* — P. 97, l. 5 *vn cuir;* 8 *qui allest;* 17 *Hollage.* — P. 98, l. 13 *tieules.* — P. 99, l. 4 *guelle.*

B p. 91, l. 24 *Espagnols.* — P. 92, l. 1 *byer;* 2 *qu'on;* 6 *feset;* 8 *cent cinquante Espagnols.* — P. 93, l. 9 *Messieurs;* 20 *Espagnols;* 22 *priuey.* — P. 95, l. 12 *estomach;* 24 *ce bon.* — P. 96, l. 7 *cimeterre;* 17 *y encores.* — P. 97, l. 8 *atrimes ... cordonniers.* — P. 99, l. 3 *tous les.*

Cant rial : Les preneux prins qui pensest touriou prendre.

A p. 101, l. 2 *à ces;* 10 *leur.*

Ballade : Le z'ecumeux sans leu marmite.

A p. 105, l. 8 *stescrit tel;* 10 *ositost.*

Cant ryal : Le corps d'estat reduit à la reforme.

A p. 107, l. 22 *Il faus.*

Sonnet : Messieurs les Palinots qui vo plaignez du brit.

A p. 110, l. 14 *pousse nauette.*

Balladre : O nyais, le monde n'est pu gruë.

A p. 113, l. 8 *plein de miseres;* 10 *depence;* 12 *taureniais;* 14 *expres;* 16 *Ie cray que les vendeus de bierre;* 17 *Auoient leus;* 18 *leu derrais;* 19 *renflent nostre.* — P. 114, l. 9-13 l'envoi manque.

B p. 113, l. 13 *iusqu'aux;* 22 *No z'ut dit.* — P. 114, l. 2 *Qui vendant;* 7 *luise des papiers.*

Cant rial : Le queualier montay su se n'anesse.

A p. 116, l. 4 *sur;* 10 *orgeuil;* 12 *ly œil.* — P. 117, l. 7 *ronommée.*

Ste Missiue... : Man petit trognon Iean, ch'est tes deux frere & may...

A p. 118, l. 2 *ta nante;* 12 *cousine.* — P. 120, l. 9 *viens.*

LA VINGT-QVATRIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La XXIII. (*sic*) partie // de la // Mvse normande // ov // Recveil de // plvsievrs ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. // *Contenant les œuures iouialles qui ont esté // presentées cette année aux // Palinots.* — *A Rouen,* Chez David Ferrand, au coin de la ruë // du Bec, prés le Palais. // M.DC.XLVII.

Cant rial : Plus oren qu'autan tout le monde a du pire.

A p. 124, l. 5 *asteure;* 12 *vn gallette;* 15 *qu'antan i'auons tousiours du pire;* 22 *ste planette;* 25 *dierray puz à me n'argument.* — P. 125, l. 7 *o du pire.*

B p. 122, l. 21 *ryal.* — P. 123, l. 3 *dizet;* 5 *se sair;* 7 *brusquement.* — P. 124, l. 12 *on dit;* 23 *ans* omis. — P. 125, l. 4 *eusqu'en;* 7 *vn chacun a du pire.*

Cant rial : Le grand Proçais des fieux contre leu pere.

A p. 125, l. 19 *leur.* — P. 126, l. 12 *stentence.* — P. 127, l. 5 *de* omis; 13 *indicieux.*

Cant rial : Le Pledoyer des moucqueux de candelle.

A p. 128, l. 14 *d'importance;* 22 *se brube.*

Cant ryal : Qu'il y a bien des quaires à refaire.

A p. 130, l. 21 *passeron.* — P. 131, l. 3 *tous lerjous;* 4 *la piter;* 19 *radicalle.*

Cant rial : Les halbardiez engraissez par la garde.

A p. 133, l. 4-6 l'argument manque; 9 *o prez;* 11 *por;* 14 *martire;* 17 *Quand i'apperchez en la ville de Rouen;* 18 *Les Hallebardiez;* 21 *jetter en la riuiere.* — P. 134, l. 1 *sol;* 4 *Por;* 5 *destriment;* 6, 11, 17 et 28 *Hallebardiez;* 14 *Dessouz le faix;* 15 *por;* 18 *tables & scie;* 20 *gendermerie;* 21 *Ha ie vous;* 22 *serets pirent que chez poltrons;* 23 *cray;* 26 *ils eront.* — P. 135, l. 2 *ou en chez enuirons;* 3 *Trop orgueilleux ... follie;* 4 *Pour s'ennoublir;* 6 *quan le Roy ira;* 7 *Assuiecty;* 11 et 18 *Hallebardiez.*

B p. 133, l. 13 *commencher;* 14 *en su;* 16 *Et n'ens;* 18 *Les Hallebardiez;* 20 *derengle comme.* — P. 134, l. 5 *o veid;* 6 et 11 *Hallebardiez;* 7 *Quand on;* 17 *Halbadiers angraissais;* 24 *seroit;* 28 *engraissais.* — P. 135, l. 11 et 18 *Hallebardiez.*

Cant ryal : I'ay tout perdu, perdant ma poure femme.

A p. 139, l. 13 *metier.* — P. 141, l. 4 *Laesse.*

Ste Missiue set fiquée...

A p. 148, l. 23 *beacoup.*

VINGT-CINQVIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La XXV. partie // de la // Mvse normande // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvrages // Facecieux, en langue Purinique, // ou

gros Normand. // *Contenant une diuersité d'ouurages sur* // *les affaires du temps.* — *A Roven,* Chez David Ferrand, au coin de la ruë // du Bec, près le Palais. // M.DC.XLVIII.

Cant rial : Y n'est pas mort qui combat dans le monde.

A p. 157, l. 1-2 l'argument est placé après *Cant ryal;* 3 *ryal;* 16 *comme;* 17 *n'enporton;* 18 *que chequn.* — P. 158, l. 3 *poin;* 4 *metié;* 5 *regratiez;* 6 *bupez;* 7 *accabler;* 9 *fait;* 13 *gagné;* 17 *conuien.* — P. 159, l. 12 *tombeaux.*

B p. 157, l. 5 *queu neu;* 11-12 ces deux vers omis; 24 *patience.* — P. 158, l. 4 *plustost;* 18 *ne peu;* 20 *aux enfans.* — P. 159, l. 10 *fleaux.*

Cant rial : D'un vieux batel vne belle galere.

A p. 160, l. 18 *saux;* 23 *structulle.*

Sur le temps qu'o vait ichite.

A p. 165, l. 12 *Beuf;* 13 *boire.* — P. 166, l. 1 *fille à fille;* 4 *pourions;* 12 *pir;* 14 *vien;* 18 *ne feront en desloyaux;* 24 *batiaux;* 25 *lait.* — P. 167, l. 4 *tieule.*

B p. 165, l. 6 *deux assauts;* 12 *mouton;* 13 *boire;* 14 *vaisseaux;* 17 *les Generaux.* — P. 166, l. 4 *nou.*

Esmotion parisienne.

A p. 169, l. 6 *Colliaige;* 8 *Esmotion parisienne* omis; 9 *Stance;* 13 *adhibo.* — P. 170, l. 9 *battaille;* 10 *Ainchi;* 11-12 ces deux vers sont transposés; 14 *Autre (à che que contit);* 15 *equillebourdie;* 19 *Leopol;* 21 *veir;* 23 *loüez;* 24 *que le.* — P. 171, l. 1 *sensemble;* 2 *moucherons;* 3 *se trouuere;* 12 *epapeloudy;* 18 *tires pieds;* 20 *No sudit ... sortir;* 21 *nigats;* 22 *on.* — P. 172, l. 1 *arestez pas tout ceux qui n'auoient;* 2 *chy estet ... suplication;* 3 *sous le sarmes;* 4 *sçay si ioubliez;* 8 *estat;* 10 *estat;* 16 *l'est chy ... pays.* — P. 173, l. 7 *dates;* 13 *ouy;* 14 *japrins bien vn;* 15 *porte*

*Nelle.*— P. 174, 13-24 ces trois stances manquent. — P. 175, l. 3 *langage;* 6 *là* omis; 12 *man.*

B p. 169, l. 9 *Stances* omis; 13 *adhibo ... marquer;* 16 *mon;* 17 *Puits mala timere.* — P. 170, l. 5 *pussiez;* 6 *sous;* 15 *equillebourdie.* — P. 171, l. 2 *caudoron;* 14 *carriaux;* 16 *nasiaux.* — P. 172, l. 11 *veyant.* — P. 173, l. 7 *dates;* 22 *Commencheur.* — P. 174, l. 12 *encor.* — P. 175, l. 10 *puissions;* 13 *Valete* omis.

Yurognibus. Sonnet.

A p. 179, l. 6 *sair.*

Ste Missiue...

A p. 179, l. 17 *sans peu.* — P. 182, l. 10 *ving-sous.*

VINGT-SIXIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La vingt-quatriesme (*sic*) partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. // *Contenant les œuures iouialles qui ont esté // presentées cette année o Palinots.* (Suivent les cinq vers reproduits p. 187). — *A Roven,* // Chez David Ferrand, ruë aux Iuifs, au // coing de la ruë du Bec, prés le Palais. // M.D.C.L.

Cant rial : Gogaille o vin & yo pain la disette.

A p. 191, l. 19-21 l'argument manque; 22 *ryal;* 23 *saint.* — P. 192, l. 8 *disete* (partout ainsi à la ligne palinodique, sauf à l'euvoi); 20 *Tou ... reiglent.* — P. 193, l. 12 *querir;* 16 *en firent;* 17 *batiaux;* 22 *Reine;* 25 *finallement.* — P. 194, l. 5 *traitte.*

B p. 192, l. 8 et 19 *& o pain;* 16 *Comme;* 17 *Car les* — P. 193, l. 2 *iusques;* 4 *& o pain;* 12 *querir;* 14-16 ces deux vers omis.

Cant ryal : Les Reformez depoüillez sur le sable.

A p. 195, l. 21 *esprouuée*.

Cant rial : Le mouqueux prins pour dupe à la tauerne.

A p. 198, l. 9 *amusans*.

Cant ryal : Viue le vin & nergue de la biere.

A p. 199, l. 7 *Sur l'année des bons vins*, omis; 8 *rial;* 10 *tout vos ;* 12 *asteure;* 15 *quy ;* 23 *breuage ;* 24 *apelle*. — P. 200, l. 3 *Pou ... argen;* 5 *libremen ;* 9 *bayre;* 13 *Quy;* 18 *pottinage ;* 21 *Là ou il ont faict;* 22 *sauant ;* 25 *Geulle;* 26 *l'aymeres mieux ouyr*. — P. 201, l. 4 ce vers omis; 5 *quy ... argen ;* 8 *vistemen;* 9 *auecqne ;* 10 *souuen*.

B p. 199, l. 20 *tarder d'auantage;* 24 *moy*. — P. 201, l. 4-5 ces deux vers transposés.

Desfianchement de Naudine.

A p. 205, l. 9 *lilustre;* 16 et 17 *vairs*.

La guerre de Moulineaux.

A p. 207, l. 10 *La guerre de Moulineaux* omis; 12 *quité;* 14 *dessu ste plaine;* 23 *espaulle*. — P. 208, l. 3 *cous ;* 5 *triolaine;* 8 *Sur des queuaux nairs, blancs & rous;* 9 *de la trompe tretous ;* 10 *dansest ;* 11 *Ainchin partirent bien resous;* 12 *allant*.

14-21 *Ma Muse conserue ta vaine*
*Tu t'escauffe, ie sens ten pous,*
*Ie ne veux que tu tumbe en peine*
*I'en engendrerois du courroux :*
*No dait tenir pour vn vray fous*
*Stila qui luy mesme s'embroüille*
*Laisson passer peur d'vn Harous*
*Les Soudars allant à la Boüille*.

B p. 207, l. 11 *Balladre*. — P. 208, l. 6 *gendarme*.

Conference de Messieurs les Querbonniers...

A p. 209, l. 21 *pauay*. — P. 212, l. 1 *crié*; 2 *i'en eray*; 7 *Sain Saire*; 8 *quorbiaux*; 17 *Lions*.

B p. 209, l. 19 *au mesme*. — P. 210, l. 2 *estes*; 16 *place*; 24 *iusques*. — P. 211, l. 4 *C'est*; 13 *comme*; 20 *boit*; 24 *C'est*. — P. 212, l. 16 *voy'*.

Sonnet.

A p. 219, l. 11 *leur*.

VINGT-SEPTIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La vingtseptiesme partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. — *A Roven*, // Chez Dauid Ferrand, ruë aux Iuifs, // au Coing de la ruë du Bec. // pres le Palais. // M.DC.L.

Complainte.

A p. 228, l. 2 *auariceux*; 8 *incensée*; 28 *pauues*; 29 *extreesme*. — P. 229, l. 13 *leurs*. — P. 231, l. 9 *banqueroute*; 11 *Pneitence*. — P. 232, l. 22 *milles*. — Les stances 23, 24 et 25 sont numérotées 22, 17, 24.

Cant ryal : Le grand Ballet de la Folie humaine.

A p. 233, l. 1 *rial*; 3 *tourious*; 16 *leur*; 17 *signeuriaux*; 20 *maudument*. — P. 234, l. 3 *Petum*; 5 *rendest*; 18 *Palais*; 25 *no*; 26 *No z'entierrant*. — P. 235, l. 4 *lasses de ste chataine*; 10 *cirimonie*; 11 *vo Cants Royaux*; 14 *au vittement*; 16 *conclus*; 22 *Pis ie ne veux pas*.

B p. 233, l. 8 *Pour émouquer;* 20 *ces* omis.—P. 234, l. 9 *Tutontataine.* — P. 235, l. 6 *Balet;* 8 *auer eu.*

Ballade : Le Criminel qui a fait velle.

A p. 236, l. 13 *Mesieurs.*
B p. 236, l. 2 *Peions;* 8 *en cet action.* — P. 237, l. 2 *De du.*

Cant ryal : Les Corne font o Chauetiers la nique.

P. 239, l. 9 *deserte.*

Cant ryal : Bien ch'est tout vn pour may, ie l'ay ouy dire.

A p. 242, l. 24 *no z'aprette.* — P. 243, l. 4 *Nomande.*

Cant rial : Le Criminel sauuay de la potenche.

A p. 246, l. 26 *disoit.*

Sonnet.

A p. 249, l. 8 *chandelle;* 9 *L'andoüile.*

LA VINGT-HVITIESME PARTIE DE LA MVSE NORMANDE

A Titre : La vingt-hvitiesme partie // de la // Mvse normande, // ov // Recveil de // plvsievrs ovvrages // Faccecieux, en langue Purinique // ou gros Normand. — *A Roven,* // Chez Dauid Ferrand, ruë du Bec pres le // Palais à l'Imprimerie, // M.DC.LI.

O luisart.

A p. 252, l. 3 *affaire;* 5 *effaires.*

Chant royal : D'un petit bras une grande puissance.

A p. 253, l. 1. — *l'immaculllé;* 3-7 l'argument manque. — P. 254, l. 27 *Pour foire.* — P. 255, l. 7 *portraict;* 14 *pays;* 15 *tes monstres;* 18 *ce;* 21 *n'a brin.*

B p. 253, l, 1-2 ce titre manque; 8 *Cant ryal.* — P. 254, l. 22 *sen.* — P. 255, l. 8 *Vaguant.*

Cant rial : D'un siecle d'or vn siecle de miseres.

A p. 256. l. 7 *Car y;* 12 *no;* 20 *bource;* 21 *Osite.* — P. 257, l. 19 *brumen;* 27 *vt.* — P. 258, l. 1 *filles;* 1 et 5 *allors;* 7 *soirerie;* 8 *femmes.*

B p. 256, l. 7 *Car y vayant de;* 17 *raps;* 23 *noches.* — P. 257, l. 1 *fueillie;* 4 *Maluoisie.* — P. 258, l. 1 *filles;* 8 *femmes.*

Balladre : Le bon temps est dedans la biere.

A p. 258, l. 18 *Baladre.* — P. 259, l. 16 *nous ... poumons;* 17 *fait la nuict que ie;* 18 *Ou souuent;* 24 *cabarets;* 26 *des miseres.* — P. 260, l. 10 *iusques.*

B p. 259, l. 19 *nous disons.*

Sonnet : Naudin, su chauetier...

A p. 260, l. 21 *inreuerence.*

B p. 261, l. 2 *cuir;* 3 *comme o fait.*

Cant rial : Aux Palinots Naudin a la pupie.

A p. 262, l. 7 *trouiou;* 14 *verité;* 15 *Pallinots.* — P. 263, l. 12 *tirelaine.*

Histoire plezante.

A p. 275, l. 21 *St'ofeure.* — P. 276, l. 6 *s'ofeure.* — P. 277, l. 9 *st'ofeure.* — P. 278, l. 15 *mirent.*

Cant rial : La catte en couche o grenier à Miquelle.

A p. 278, l. 17 *Chant rial;* 22 *auecuque.* — P. 279, l. 1 *Vn ery;* 25 *mims.*

Balade : Le Bilboquet r'est de pratique.

A p. 281, l. 12 *drendries*. — P. 282, l. 1 *triquant ... tripocras*; 3 *vn se*.

LA XIX. & XXX. PARTIE

Sur le départ de la soudrille.

B p. 290, l. 10 *tobac*; 12 *bion*.

Bourdigade de Paris.

B p. 294, l. 3 *vos vers*.

Sur les mouuements de la guerre de Paris.

B p. 296, l. 16 *z'estes*.

Cant rial : l'avon des pois, mais Dieu sait queu purée.

A p. 305, l. 3 *justes engenaraye*. — P. 306, l. 2 *guodeluriaux*.

Cant rial : Le grand Tombiau du mouqueux de candelle.

A p. 308, l. 8 *veues*; 22 *estoit*; 27 *mesmes*. — P. 309, l. 24 *reniet*.

Epitaphle.

A p. 315, l. 13 *des cux*.

Lettre d'un clerjot du palais.

A p. 320, l. 2 *Chest des vn grands*.

LA XXXI^e PARTIE

A Titre : La XXXI. partie de la // Mvse normande // ov // Recveil de // Plvsievrs ovvrages // Facecieux en langue Purinique, // ou gros Normand. (Suivent les quatre vers reproduits en épigraphe).

— *A Roven*, // Chez David Ferrand, // ruë du Bec // prés le Palais, à l'Imprimerie, // M.DC.LIII.

A p. 323, l. 6 *Metrre.* — P. 325, l. 17 *sçauant.*

Cant rial : L'intherest propre est le malheur du monde.

A p. 326, l. 14-17 l'argument manque. — P. 328, l. 2 *qui sur ce poinct;* 5 *nous cause;* 10 *ce vice;* 13 *sa Foy;* 22 *droict.* — P. 329, l. 7 *Dissipe en bref.*

B p. 326, l. 19 manque. — P. 328, l. 9 *ce point en son entier.*

Cant rial : Le Renegal cachay de Normandie.

A p. 329, l. 12-15 l'argument est placé après *Cant ryal;* 14 *escolles;* 16 *rial.* — P. 330, l. 10 *saint;* 13 *aggrandie.* — P. 331, l. 1 *frefe-rence;* 2 *voisle.*

B p. 330, l. 15 *Renegat.* — P. 331, l. 8 *Et l'espouser.*

Cant rial : Les Chauetiais exillais de leu salle.

A p. 332, l. 10 *Reueuerend.* — P. 333, l. 10 *humefts;* 22 *exilais.* — P. 334, l. 22 *autres.*

Cant rial : Naudin honteux de mouquer la candelle.

A p. 336, l. 8 *Chest en mitais;* 19 *Tour les;* 21 *ennaier.* — P. 337, l. 4 *qu'opres.*

Cant rial : Marchand qui pert n'a pas suiet de rire.

A p. 338, l. 14 *tir-lire;* 17 *que m'a.* — P. 339, l. 19 *Rabinette.*

Ballade : Les Vrelus tieuls que leurs Ancestres.

A p. 341, l. 4 *Grand-peres.* — P. 342, l. 14 *thraistres;* 20 *enffront.*

B p. 341, l. 6 *les reuolutions;* 20 *comme.* — P. 342, l. 7 *affronts;* 8, 16, 24 *comme;* 20 *enfront.*

Missiue bellitique du grand Galas de Romilly.

A p. 345, l. 11 *à bare.* — P. 346, l. 21 *clert.* — P. 347, l. 19 *tieule.*

Set donnaye a me n'oncle le grand Galas...

A p. 348, l. 17 *comme o no.* — P. 349 l. 1 *me bredelle.* — P. 350, l. 7 *demy ba...* ; l. 9-12 ces quatre vers sont placés dans le livret original après la stance *Enfin ch'est trop paley;* 9 *Apes.*

Sonnet : Crostilleux Poëtillons.

A p. 351, l. 16 *lou bec.*

Rondel : Racach' su coq.

A p. 352, l. 17 *bageuliere.*

# NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

## VINGTIESME PARTIE.

P. 1, l. 4. — « A Monsieur l'abbé d'Eu. » Nicolas Delaplace, s^r de Saint-Etienne. « En l'an mil six cents quarante quatre estant Prince du Puy messire Nicolas Delaplace, sieur de Sainct-Estienne, abbé d'Eu. » Manuscrit de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*. — A la suite des pièces qui furent couronnées au concours de 1644, est transcrite une épigramme latine de Nicolas Delaplace qui porte pour titre : *Pro gratiarum actione Principatus feliciter peracti*.

P. 2, l. 2. — « ... la Bourdigade. » On lit dans l'*Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen*, par N. Periaux, p. 486-487, sous la date de 1667 : « Cette année fut appelée l'année de la « bourdigade » à cause de l'abondance des fruits et des réjouissances populaires qu'elle occasionna. — On trouve, dans les *Annonces de la Normandie*, l'explication de ce mot. Il s'était établi sur les quais, pour la vente à vil prix des denrées, un grand nombre de tentes qui formaient une espèce de camp ou de petit bourg; de là serait venu le nom de « bourdigade. » L'étymologie nous semble fort douteuse; il est toutefois certain, et la pièce intitulée *La Bourdigade du vin*, (V. plus loin, p. 72-75), le prouve surabondamment, que, dans les années où les boissons et particulièrement le vin étaient en grande abondance et par suite à bon marché, le

populaire descendait vers la Seine, allait boire dans les bateaux qui avaient apporté le vin, ou sur les quais couverts d'une foule de petits marchands qui débitaient des victuailles. Le mot « bourdigade » désigne cette sorte de foire aux boissons ; il a par extension le sens d'abondance, et même dans les vers suivants, il prend la signification particulière de boisson, surtout de vin :

> Ie le vendray pour fournir me n'ostel
> De pain, de bois, de chair, de bourdigade,
> De choux, de sel, de candelle & gastel. (P. 148.)

P. 2, l. 4. — « Ayant bien remaqué st'affaire. » Il semble à première vue que « remaqué » est venu de « remarqué » par la chute de *r*. Il n'en est rien : « remaqué » est pour « remâché », au sens de « ruminé » qui présente la même métaphore.

P. 2, l. 10. — « ... d'vne Reine. » Henriette-Marie de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née le 25 novembre 1609, reine par son mariage, 11 mai 1625, avec Charles Ier qui venait de monter au trône d'Angleterre. Elle mourut le 10 septembre 1669, au couvent de la Visitation de Chaillot.

P. 2, l. 15-16. — « ... i'espere bien qu'Apolon M'en fera faire d'auontage. » David Ferrand tint sa promesse. S'il n'a rien dit de la reine d'Angleterre dans les parties de la *Muse normande* qui parurent après 1644, il composa du moins, lorsque Charles Ier eut été décapité, le 9 février 1649, une pièce de vers dont il existe des exemplaires sous le titre suivant : *Les larmes // et // complaintes // de la Reyne d'Angleterre Sur la mort de son Espoux // A l'Imitation des Quatrains du Sieur de Pibrac // Par David Ferrand.* — A Paris, // Chez Michel Mettayer, Imprimeur ordinaire du // Roy, demeurant en l'isle Nostre-Dame, sur le // Pont Marie, au Cigne, // M.DC.XLIX. — Il est probable que cette plaquette in-4° de 8 pages, devenue très rare, est une réimpression, et que l'auteur ne remit pas à un autre que lui le soin de publier le premier

cette pièce ; mais on ne connaît jusqu'à présent aucun exemplaire de l'édition qu'il dût donner ; ce mince livret a eu le sort de tant d'autres qui ont entièrement disparu. Fournier a réimprimé cette œuvre de David Ferrand, avec une note sur les pièces inspirées par la mort violente de Charles Ier, dans le tome X (p. 161-178) de ses *Variétés historiques et littéraires* (*Bibl. elzev.*).

P. 2, l. 21. — « ... l'iau qu'offrit vn vilageois A certain princhе remarquable. » Plutarque (*Vie d'Artaxercès*, c. V) et Elien (*Histoires variées*, l. I, c. XXXII) racontent qu'un Perse offrit, à défaut d'autre présent, de l'eau puisée dans ses deux mains, au roi Artaxercès Mnemon, qui lui fit donner en récompense une coupe d'or et mille dariques.

P. 3, l. 8. — « Le suiet est tiré de la Gazette... » Voici l'article de la *Gazette de France*, année 1644, p. 648, qui a servi de thème à ce *Chant royal* : « De Quimper en Bretagne, le 1er août 1644 : La Reine d'Angleterre, s'étant embarquée au havre de Falmouth le 24 du passé, sur les quatre heures du soir, dans un grand vaisseau hollandais monté de quarante-quatre pièces de canon, accompagné de deux navires de guerre Anglais, chacun de seize pièces de canon, de deux frégates de dix pièces chacunes, et de deux grandes flutes de Hambourg, portant les carrosses, chevaux et bagages. Ces vaisseaux furent attaqués à deux lieues de mer par le Vice-Amiral des Parlementaires, et par trois autres gros vaisseaux, qui battirent rudement le Hollandais où était Sa Majesté Britannique, la quelle animoit incessemment les siens au combat : Mais ce vaisseau se trouva meilleur voilier que ceux des Parlementaires, prit si bien le vent que le lendemain 25, il découvrit la terre de France vers la terre du Conquet en cette province : Toutefois, ayant été surpris d'un grand calme, il ne put en approcher que sur le soir, sadite Majesté ayant pris terre en un petit havre nommé Mellou : où ayant été reconnue le 26, toute la noblesse du pays lui fut rendre ses devoirs, et le sieur de Redunal, qui commande au chateau de Brest en l'absence

du baron de Pontchateau, la conduisit dans la ville, sa dite Majesté n'ayant voulu loger au chateau... »

P. 4, l. 7. — « La Reyne en paix au milieu de la guerre. » David Ferrand a reproduit ce vers dans ses *Larmes et complaintes de la Reyne d'Angleterre*, etc. (p. 8) :

Le temps present mon esperance atterre,
Ce m'est un ver qui ronge mon esprit,
Car maintenant ie suis, comme on m'a dit,
*La Reyne en paix au milieu de la guerre.*

En 1644 l'Angleterre était en pleine guerre civile.

P. 4, l. 13-16. — « D'vn temple exquis... ses prestres il enferre. » Le traité de mariage avait garanti pour la reine et pour sa suite le libre exercice du culte catholique. « A l'arrivée de la reine, dit Bossuet, dans son *Oraison funèbre*, la rigueur se ralentit et les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale, qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Somerset, rendait à l'église sa première forme. » Mais le zèle inconsidéré de la jeune reine en faveur du catholicisme, dans un pays qui avait le « papisme » en horreur, ne tarda pas à lui aliéner l'opinion publique. Dans ses *Larmes et complaintes*, etc., David Ferrand lui fait dire (p. 4), comme il est dit dans ce *Chant royal* et dans les *Stances* qui le suivent :

Auparauant que sortir d'Angleterre,
L'on a chassé mes Prestres & amis ;
L'on a brizé jusqu'à mon Crucifix,
Et mes Autels l'on a ietté par terre.

S'agit-il d'un mouvement populaire qui eut pour effet la dévastation de sa chapelle ? E. Fournier ne le croit pas. « Ceci, dit-il, n'est-il pas une allusion à l'énergique mesure prise par Charles I^er^ lui-même contre les Français, gentilshommes, chapelains, etc., qui composoient la maison de la reine à Londres, et dont les prétentions turbulentes avoient sou-

levé de grands mécontentements à la cour et à la ville? Le roi les réunit tous un soir et leur intima l'ordre de partir sur le champ; ce qui fut fait, et sans le moindre retard, car les voitures étoient prêtes. Afin que la reine ne fit rien pour s'opposer à ce départ de ses amis, le roi l'avoit traînée dans son appartement et l'y avoit enfermée. Sa colère, qui fut terrible, ne put heureusement se porter que contre les vitres, qu'elle brisa, etc. » *Variétés historiques et littéraires*, t. X, p. 165-166, note (*Bibl. elzev.*). Il y a une allusion discrète à ces difficultés des premiers temps dans ces mots de Bossuet (*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*) : « Comme elle possédoit son affection (car les troubles qui avoient paru au commencement furent bientôt dissipés...) »

P. 4, l. 20. — « ... D'abandonner ce lieu pernicieux. » Bossuet dit que la reine s'enfuit d'Exeter douze jours après y être accouchée, 16 juin 1644, de la princesse Henriette-Anne, qui devait épouser le duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Voici les détails donnés par Lingard (*Histoire d'Angleterre, trad. Léon de Wailly*, 1842, in-12, t. V, p. 97-98) sur la fuite de la reine et sur son arrivée en France : « Il (Essex) secourut Lime [15 juin] qui était assiégée depuis longtemps par le prince Maurice, un des neveux du roi, et il avança dans la direction d'Exeter [16], où la reine, peu de jours avant, était accouchée d'une fille. Cette princesse, lasse des dangers qu'elle courait en Angleterre, gagna Falmouth [14 juillet], s'embarqua avec une escadre de dix bâtiments hollandais ou flamands, et échappant à une vive poursuite de la flotte anglaise de Torbay, elle atteignit saine et sauve [15 juillet] le port de Brest. » La réforme grégorienne n'ayant été adoptée que plus tard en Angleterre, il convient d'ajouter dix jours aux dates données par Lingard pour les ramener au nouveau style.

P. 5, l. 6-7. — « ... quand Æole venteux... » Cette tempête n'assaillit point la reine lors de sa fuite d'Angleterre en 1644, mais antérieurement, lorsque, après avoir conduit en Hollande sa fille aînée Marie, qui avait épousé Guillaume de Nassau, prince d'Orange, elle en

ramenait des secours à Charles Ier. Après dix jours de lutte contre les flots, elle fut repoussée aux rivages de Hollande. C'est dans cette circonstance qu'elle prononça ces mots, cités avec complaisance par Bossuet, qui attestent une rare fermeté, mais qui ont surtout de la valeur parce que l'événement ne les démentit pas : « Que les reines ne se noyoient point. »

P. 5, l. 17. — « Ce bon Abbé docte & religieux. » La légende raconte qu'Helsin, abbé de Ramsay, envoyé en ambassade chez les Danois par Guillaume-le-Conquérant, maître de l'Angleterre, fut, à son retour, assailli par une violente tempête. Se voyant sur le point de périr avec tout l'équipage, il invoqua le nom de Marie. Aussitôt un ange, vêtu d'habits pontificaux, lui apparut et lui promit le salut s'il s'engageait à faire célébrer chaque année, le 8 décembre, la fête de la Conception de la Vierge. Helsin promit et fut sauvé. De là l'institution en 1072 de la fête de la Conception, dite aussi fête aux Normands, d'où devait sortir en 1486 le Concours du Puy des Palinods.

P. 7, l. 1. — « Si d'vn estre royal tu as pris ta naissance. » Il est à peine besoin de dire que David Ferrand rappelle ici que, d'après les livres saints, la vierge Marie descendait du roi David, et qu'il fait plus loin allusion à la présentation au Temple et à la fuite en Égypte.

P. 7, l. 2. — Elle est espouse, sœur, fille & tante de Roy. » Épouse de Charles Ier, sœur de Louis XIII, fille de Henri IV, tante de Louis XIV. David Ferrand eût pu ajouter plus tard « mere de Roy », puisque son fils Charles II fut rétabli en 1660 sur le trône d'Angleterre.

P. 8, l. 5-6. — « ... vne tragedie qui se faisoit aux Iesuistes... » Dans ses *Recherches sur l'Instruction publique dans le Diocèse de Rouen avant 1789*, M. Ch. de Beaurepaire a donné, t. II, note des pages 78-80, une liste de pièces qui furent jouées au collège des Jésuites de Rouen entre les années 1639 et 1758. Nous y trouvons que la tragédie dont

parle David Ferrand portait pour titre : *L'Epée fatale ou le Fléau d'Attila*, et qu'elle fut jouée le 1er août 1644.

P. 8, l. 14. — « où plaquer sa merelle. » V. t. I, p. 3, et note p. 185-186.

P. 9, l. 23. — « Coume on portit par vn amoureux zelle O mains d'Aron or, carquans & vaisselle... » *Exode*, CXXXII, v. 2-4 : « Dixitque ad eos Aaron : Tollite inaures aureas de uxorum, filiorumque et filiarum vestrarum auribus, et afferte ad me. Fecitque populus quæ jusserat, deferens inaures ad Aaron. Quas cum ille accepisset, formavit opere fusorio, et fecit ex eis vitulum conflatilem... »

P. 10, l. 20. — « ... auant le vent. » Le mot « auant » est employé ici au sens d' « aval », et « avant le vent » veut dire « en suivant le cours du vent. » C'est la forme « avaut » que donnent les dictionnaires. V. Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue française*, v° *Aval*, et Moisy, *Dict. du Patois normand*, v° *Ava, avau*. Nous ne croyons cependant pas qu'il y ait une faute d'impression dans le passage qui donne lieu à cette note. Nous y voyons un nouvel exemple des permutations qui ont lieu si fréquemment entre *n* et *u*. Le livret original et l'*Inventaire général* s'accordent d'ailleurs à donner ici la forme « avant » qu'on retrouve dans les passages suivants de ce même volume :

Les reuomissent auant l'air, (P. 223, l. 5.)
Qu'auant ste ville ichy no crie. (P. 260, l. 11.)

« ... sans la perte de ses brais qui se deffirent d'autour de luy & allerent auant la riuiere... » (P. 133).

P. 11, l. 2-3. — « Messieurs de la Pretenduë Reformée... » L'Edit de Nantes, 13 avril 1598, avait accordé la liberté de conscience aux protestants; mais, à Rouen, la vieille cité ligueuse, la haine que le peuple leur portait était encore ardente, et, ce qui est plus triste à dire, le Parlement de Normandie, qui ne s'était résigné à enregistrer l'Edit

qu'après huit ans de résistance, en juillet 1607, leur demeurait obstinément hostile. De là bien des avanies que les malheureux réformés eurent à souffrir, sans espoir de réparation. La *Muse normande* nous a conservé le souvenir de deux de ces vexations dans la pièce qui fait l'objet de cette note, et dans un *Cant rial* de la 26e partie ayant pour ligne palinodique : *Les Reformez depouillez sur le sable*. V. sur la situation des protestants à Rouen avant la révocation de l'Édit de Nantes, l'ouvrage de M. J. Bianquis, intitulé *La Révocation de l'Édit de Nantes à Rouen, essai historique*, Rouen, 1885, p. VI et suiv.

P. 11, l. 3. — « ... qui reuenoient du Presche. » Le « Presche » des protestants se trouvait au Grand-Quevilly, commune située sur la rive gauche de la Seine, à six kilomètres en aval de Rouen. Il fut d'abord, dit M. J. Bianquis, p. XIX de l'ouvrage que nous venons de citer, « établi à Dieppedalle, par brevet donné par le roi à Blois, le 27 août 1599. Mais on reconnut aussitôt l'incommodité du lieu, et il fut transféré au Grand-Quevilly, par un autre brevet du 2 novembre de la même année. On s'y mit à l'œuvre sans retard pour bâtir un édifice digne de l'Église qui devait s'y rassembler. Il fut achevé dans l'espace d'une année (1600-1601)... Il était situé à 300 mètres environ au sud de la mairie actuelle du Grand-Quevilly, sur le côté est de la Grande-Rue ; un jardin conserve encore à cet emplacement le nom de *la* Prêche (pour le prêche). » M. Bianquis donne ensuite, d'après Phil. Legendre (*Histoire de la Persécution faite à l'Église de Rouen sur la fin du dernier siècle*), la description de cet édifice que Farin déclare « un ouvrage aussi curieux qui soit en France. » V. *Hist. de Rouen*, in-12, 1738, t. II, p. 405.

P. 11, l. 22. — « Je dierray donc qu'vne Gendermerie... » Rouen, mais non ses faubourgs, avait le privilège d'être, d'ordinaire, exempté, moyennant finance, du logement des gens de guerre. Une délibération du Conseil de Ville, 30 mars 1644, nous apprend que des troupes étaient attendues à Rouen cette même année : « Pour communiquer

l'ordonnance donnée de M. de Miromesnil, intendant de la justice en cette province, pour le payement à faire par forme de prest aux compagnies du régiment de Navarre, qui doibvent tenir garnison aux faubourgs de ceste ville et résoudre des moyens d'y satisfaire... » *Inventaire-Sommaire des Archives communales de la Ville de Rouen, Délibérations,* publié par M. Ch. de Beaurepaire, p. 323. C'est sans doute à ces compagnies qu'il faut attribuer les violences dont les protestants furent victimes, et sur lesquelles David Ferrand s'étend avec trop de complaisance, tout en ayant l'air de les désapprouver.

P. 12, l. 24. — « ... Bible en Apostille. » Bible annotée, *postilla* ayant en bas-latin le sens d'explications, de notes.

P. 13, l. 1-2. — « ... quand la troupe enrengée Fut o fauxbourgs, hors de lieu perilleux. » Ce fut donc entre le Grand-Quevilly et le faubourg Saint-Sever que la « soudrille », c'est-à-dire la soldatesque, se jeta sur les protestants. L'*Inventaire-Sommaire,* qui nous est si précieux pour commenter la *Muse normande,* est muet sur ce point, et les Registres secrets du Parlement de l'année 1644 n'existent malheureusement plus. On est réduit aux conjectures pour donner les raisons de cette défense. Il est possible que l'interdiction (V. la deuxième note qui suit) d'entrer les boissons dans Rouen ait produit quelque effervescence parmi le peuple, et que ce soit par mesure de prudence, et pour ne pas jeter d'huile sur le feu, que « les Magistrats firent deffence à l'Autheur de parler de la Bourdigade. » Ce sujet ne fut plus interdit en 1645, puisque la 22e partie contient (p. 72-75) une pièce intitulée *La Bourdigade du vin.*

P. 15, l. 3. — « ... la Maraiquerie. » V. t. I, p. 187-188.

P. 16, l. 7-8. — « Quand dimenche dernier i'oüys notre Vicaire Qui en luisit la deffence en vn grand écritel. » Il parait d'après ce passage que, dans cette année d'abondance, on interdit à un certain moment

d'entrer les boissons dans Rouen, soit pour empêcher l'avilissement des prix, soit pour arrêter des désordres qui s'étaient produits à cette occasion.

P. 16, l. 14. — « Y quitte là le Prosne & tous les Mandements. » A cette époque où il n'y avait dans tout le royaume aucun autre journal que la *Gazette de France*, créée en 1631, les édits et défenses étaient portés à la connaissance du public, dans les villes par des placards ou écriteaux, dans les paroisses des campagnes par des mandements que l'autorité adressait aux curés, et dont lecture était donnée au prône par le curé ou par son vicaire.

P. 16, l. 23-24. — « ... qu'est-che qu'on pourra faire Des fritz que no ne peut bouter à la my-gos ? » On appelle encore en Normandie « migos, migaut » ou « mugot » la provision de pommes et de poires de garde que l'on met en réserve pour la consommation de l'hiver. Anez se désole à la pensée que les fruits qui ne peuvent se conserver seront perdus, puisqu'il est interdit d'aller les vendre à Rouen, et que les porcs n'en veulent plus, rebutés qu'ils sont par l'abondance, et leurs dents étant agacées à force d'en manger.

P. 17, l. 17. — « No z'a biau clariner pres l'auge la caudiere. » C'est encore ce qui se passe aujourd'hui. Quand la fermière ou sa servante a versé dans l'auge le liquide destiné aux porcs, elle fait « clariner » c'est-à-dire résonner la chaudière d'airain en criant « tiau, tiau, tiau. » A cet appel, qui leur est familier, les « gorets » se hâtent d'accourir avec un petit grogrement de satisfaction ; chez eux surtout, la joie vient du ventre.

P. 18, l. 24. — « à rebouque musel. » Aujourd'hui encore, quand on a absorbé tant d'aliments que l'estomac n'en saurait contenir davantage et qu'on en a, suivant une expression qu'on trouvera plus loin, « jusqu'au nœud Gabriel », on dit : « Ie rebouque. » De là cette locution « rebouque musel », signifiant que la bouche n'en veut plus.

Le mot s'emploie aussi d'ailleurs au sens plus général de « se refuser à ». C'est ainsi qu'on dit d'un ouvrier paresseux : « Y rebouque su l'ouvrage ».

P. 19, l. 13. — « Su Blin... » Dans le *Roman du Renart,* Belin est le nom donné au mouton ; c'est l'onomatopée du cri de l'animal.

P. 20, l. 8. — « ... vne bonne musique De gros tuyaux qui sont dans su Catel. » Les canons du Vieux-Palais qui célébraient par leurs volées la reddition de Gravelines.

P. 20, l. 11. — « ... contre des basanez. » C'est ainsi que les auteurs de la *Muse normande* désignent souvent les Espagnols.

P. 20, l. 14. — « De z'Espagnols Graueline renduë. » La place de Gravelines (Flandre), bloquée du côté de la mer par une escadre hollandaise et assiégée du côté de la terre par l'armée française que commandait Gaston d'Orléans, auquel on avait donné pour lieutenants La Meilleraye, Gassion et Rantzau, capitula, le 28 juillet 1644, après une résistance vigoureuse. — La maladresse avec laquelle la ligne palinodique est rattachée à la strophe, montre bien clairement que ce *Cant ryal* n'est pas dû à la plume de David Ferrand.

P. 20, l. 15-16. — « ... ste grosse cloque antique Qui est en haut où est su grand rondel. » On pourrait croire qu'il s'agit du dôme qui couronne aujourd'hui, au-dessus des deux vieilles cloches, la Rouvel et la Cache-Ribaut, contemporaines de la commune de Rouen, la tour du Beffroi, dite du « Gros-Horloge ». Mais ce dôme a été construit sur les plans d'un religieux augustin, Nicolas Bourgeois, en religion frère Nicolas, après la démolition faite en 1712 de l'élégante pyramide en bois qui surmontait la tour. L'auteur de cette pièce de la *Muse* entend par « grand rondel » le cadran doré servant à marquer les heures au-dessus de l'arcade sous laquelle passe la rue de la Grosse-Horloge. Il complète sa description en ajoutant qu'on peut y voir « l'heure qu'il

est, & mettre par article le iour, le temps. » Il y a là, sans doute, une allusion au globe lunaire placé, au dire d'Hercule Grisel, au-dessus du cadran. « La lune, dit-il, y change d'aspect suivant ses différentes phases, et au dessous de l'astre errant se trouve la date du jour. » V. H. Grisel, *Fasti rothomagenses*, p. 21-22, de l'édition donnée par M. F. Bouquet, la note du même érudit sur *Les Phases de la lune au cadran du Gros-Orloge*, dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. VIII, 6e livr., p. 346-349, et *Notice historique et archéologique sur l'ancien Hôtel-de-Ville, le Beffroi et la Grosse-Horloge de Rouen*, par M. E. De la Quérière, 1883. En 1659, la Grosse-Horloge fut entièrement dérangée et dut subir une réparation complète, comme nous l'apprend une Ballade, ayant pour refrain *La Grosse-Horloge dérunée*, contenue dans les *Estrennes de la Muse normande dédiées au Super-Eloquentissime Mouqueux de Candelle des Palinots*. (V. t. IV.)

P. 21, l. 1-2. — « No l'entendret, si no voullet s'enquerre, Tres vollentiers de la Fayre à Bocquerre. » L'hyperbole est forte, mais quelle est la licence que les poètes ne se permettent pas ? On conviendra du moins que pour entendre de Beaucaire, aux rives du Rhône, la cloche du Gros-Horloge, il faudrait être doué de l'ouïe merveilleuse du géant Fine-Oreille qui entendait l'avoine lever.

P. 21, l. 3. — « ... comme non... » Dans cet endroit, et plus bas, l. 8, « non » est probablement une faute d'impresssion pour « nou »; mais il se peut aussi que l'auteur de cette pièce, qui n'est pas David Ferrand, ait voulu noter une particularité de prononciation ; on ne la trouve pas ailleurs dans la *Muse*. Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir conserver la graphie du livret original, qui seul contient cette pièce.

P. 21, l. 10-11. — « Ces chent armez d'arquebuze et de pique Et ces chinquante à cheual georgique. » La compagnie des cent arquebusiers et celle des cinquante arbalétriers, ces derniers montés à cheval comme

saint Georges, leur patron. « Leur Confrérie, dit Farin (*Hist. de Rouen*, 1734, in-12, t. I, p. 325), est érigée et desservie en l'Eglise Collégiale du Saint-Sépulcre, où ils font chanter la Messe en Musique tous les troisièmes dimanches du mois. » L'église du Saint-Sépulcre, plus connue sous le nom d'église Saint-Georges, était située dans la rue de ce nom, entre la place de la Pucelle et la rue de la Vicomté. Elle a été démolie il y a peu d'années.

P. 21, l. 21. — « s'obseruant... » C'est bien la leçon du livret original; elle est incorrecte : on attendrait un futur. On peut cependant corriger par le présent « observent ». On a, il est vrai, une muette non élidée à l'hémistiche, mais il y en a d'autres exemples dans la *Muse normande*. — Il s'agit du feu de joie allumé, soit par la ville, soit par le Parlement, que ces mots « nos Mousieux » semblent plutôt désigner.

P. 21, l. 23. — « Le Thedion... » On lit dans l'*Inventaire-Sommaire des Archives municipales de la ville de Rouen, Délibérations*, p. 324, « 6 août [1644] *Te Deum* pour la prise de Gravelines. »

P. 22, l. 15. — « ... ruë des Bonnetiais. » La rue des Bonnetiers, qui commence place de la Calende, passe au sud de Notre-Dame et du palais de l'Archevêché, et aboutit maintenant à la rue de la République, ouverte dans notre siècle. Au temps de la *Muse normande*, et jusqu'à l'ouverture de cette dernière rue, elle formait à son extrémité actuelle un retour d'équerre et remontait vers le nord jusqu'à la rue Saint-Romain, en longeant le bâtiment de l'archevêché qui est maintenant en bordure sur la rue de la République. Elle était prolongée jusqu'à la rue Saint-Nicolas par la rue des Savetiers ou des Prêtresses. Le palais de l'Archevêché se trouvait ainsi enveloppé par la rue des Bonnetiers et la rue Saint-Romain. La rue des Bonnetiers s'appela rue des Barbiers jusqu'au XVI^e siècle, et ce nom reste même pendant longtemps spécialement affecté à la partie qui remontait vers la rue Saint-Romain.

P. 23, l. 8. — « Sommes. » La « somme », c'est la charge que porte un cheval sur son dos; de là les expressions « cheval de somme, bête de somme, porter à somme. » V. du Cange, *sagma, sauma, summa, sagmarius, salmarius, saumarius, summare, summeare,* et les diverses formes dérivées de ces mots. Dans une partie de la Normandie, la somme est encore, suivant l'usage commun, une grande unité de mesure, appliquée plus particulièrement aux grains, et qu'on a ramenée à la contenance actuelle de deux hectolitres.

P. 23, l. 11. — « I'auons quatre preinsseux dedans notte village... » Aujourd'hui le pressoir est un instrument peu dispendieux, et qui, se démontant facilement, tient peu de place, une fois le brassage terminé. On trouve encore en bien des endroits ces anciens pressoirs dans lesquels les pommes, au lieu d'être divisées, comme aujourd'hui, par un concasseur, sont broyées dans une auge circulaire par des roues pleines en bois ou même en granit, actionnées par un cheval attelé à un manège. De tels pressoirs étaient coûteux à construire et à réparer; ils exigeaient en outre un bâtiment où ils étaient établis à demeure et qui portait le nom de l'instrument. Aussi ne s'en trouvait-il qu'un nombre assez restreint dans chaque paroisse. Il y avait souvent un pressoir banal où le cultivateur brassait ses pommes, moyennant le paiement d'un certain droit. Quelquefois, et par suite de divisions d'héritages, plusieurs propriétaires voisins avaient droit au pressoir établi chez l'un d'eux; ils étaient, disait-on, « droituriers au pressoir ». Le temps pendant lequel chacun d'eux pouvait brasser était déterminé, et il fallait, comme le Gervais Bouffare de la *Muse normande*, attendre son tour. Cet état de choses existe encore.

P. 23, l. 14. — « Run. » Remarquer cette forme de « run » pour « rang » affirmée par la rime. « Arruner » et « desruner » qui appartiennent à notre vieille langue, en ont été formés, comme « arranger » et « déranger », qui en sont la traduction, viennent de « rang ».

P. 23, l. 22. — « Tu n'airas pas de sidre à cause de z'impos. »

V. sur cette exagération des impôts frappant les boissons, la note du t. II, p. 350-351.

P. 24, l. 6. — « ... le petit Coliege. » Le Collège des Jésuites, ainsi appelé par opposition au collège de l'Archevêché, que nous avons vu désigné plus haut, p. 23, l. 15, par le nom de « grand Colliege ».

P. 24, l. 8. — « ... au Pray au Loup. » C'est encore le nom que l'on donne aujourd'hui au terrain qui s'étend du bord de la Seine à la chaussée qui monte du quai à l'église Saint-Paul. Cette partie de la route de Paris n'existait pas alors, et le Pré au Loup touchait au marais qui, comblé au siècle dernier, est devenu le Champ-de-Mars. Le nom de Pré au Loup vient d'un ancien propriétaire qui s'appelait Le Loup. On sait qu'on a conservé encore aujourd'hui dans les campagnes l'ancienne habitude de décliner l'article qui précède les noms propres.

P. 24, l. 8. — « ... ioüer o cochonnet. » V. t. I, p. 29-32.

P. 24, l. 14. — « ... paray de la Latinerie. » Les classes de latin se terminaient par la « première » qui correspond à notre rhétorique et qui d'ailleurs portait aussi ce nom. On passait ensuite, comme aujourd'hui, dans le cours de philosophie qui durait alors deux années.

P. 24, l. 16. — « Pour pesquer d'autres ergots que ceux de no cochons. » L'enseignement de la philosophie se faisait alors en latin, et c'était en cette langue que le régent interrogeait ses élèves et que ceux-ci lui répondaient. Le mot *ergo,* le « donc » de la conclusion, revenait souvent dans la discussion, et c'est de lui que dérive le mot « ergoter ».

P. 24, l. 24. — « Fait-il pas tousiours clair là où est Apollon ? » Apollon est non seulement le dieu du soleil, mais encore celui de la poésie et de l'éloquence qu'on enseigne dans les écoles.

P. 24, l. 29. — « Vuidant le boursicot des pauures escoliais. » Nous

avons déjà vu, t. II, p. 286, que les dépenses accessoires auxquelles on obligeait les écoliers du collège des Jésuites, finissaient par constituer une assez forte somme. Ces dépenses étaient nulles ou moins fortes au collège de l'Archevêché. Elles furent maintenues quand le collège cessa en 1762 d'être aux mains des Jésuites. « L'État de la pension au College Royal de Rouen », imprimé dans les *Annonces, Affiches et Avis divers de la haute et basse Normandie* du vendredi 3 septembre 1762, impose aux élèves l'obligation suivante : « Ils payeront par an, outre la pension (qui était de 360 livres), douze livres pour le chauffage de l'hiver, douze livres pour la chandelle, trois livres par quartier pour le service, et trois livres chaque année pour le Portier... »

P. 25, l. 2. — « Çar tu es de su bois de quay on fait vielles. » Ce dicton, encore en usage aujourd'hui, s'applique à l'homme qui est content de tout, qui sait se plier à tout.

P. 25, l. 13. — « Quiquenpoix. » Quincampoix, commune située à 12 kilomètres environ au nord de Rouen, canton de Clères, arrondissement de Rouen.

P. 25, l. 16-17. — « ... vos A drechez en tour de passe passe, Vo Pais croqueuillais... » Il faut sans doute voir ici, ainsi que dans les « porte cochere » et les « feneste » dont il est parlé dans la 24e partie, p. 148, les ornements dont ceux qui se piquaient de calligraphie surchargeaient alors les lettres.

P. 26, l. 16. — « ... le Colliege d'en hault. » C'est le collège des Jésuites, maintenant Lycée Corneille, situé dans la partie haute de la ville, au voisinage des remparts, rue du Maulévrier. Il est ainsi appelé par opposition au collège d'en bas ou collège de l'archevêché, situé au milieu de la ville.

P. 26, l. 18. — « Car en lieu de monter, il m'eust fallu deschendre. » L'auteur a fait ici un innocent jeu de mots analogue à celui qu'on en-

tend encore quelquefois : « Quel est le plus haut jour de l'année? — C'est le mardi-gras, parce qu'après lui il faut descendre (des Cendres). »

P. 26, l. 25. — « Croix de paille. » Oudin, *Curiositez françoises :* Croix de paille « le vulgaire se sert de ce mot pour exprimer que s'il arrive quelque chose à son désavantage, il sçaura comment s'en venger. » Il convient de modifier quelque peu l'explication donnée par Oudin de cette locution, si l'on veut comprendre ce passage de la *Muse normande*. Elle sert à accentuer cavalièrement un refus et semble correspondre pour l'esprit à cette syllabe peu courtoise, mais bien expressive : « zut ».

P. 27, l. 9. — « Pour ouyr des Regents qui prosnent des merveilles. » V. t. II, p. 419, les noms de ces régents.

P. 27, l. 11. — « Par doucheur & non pas en montrant men ponnant. » Nous avons déjà vu, t. II, p. 286 et note p. 419-420, que les punitions corporelles n'étaient pas en usage au collège de l'Archevêché.

P. 27, l. 13. — « ... l'isle Amette. » Un des nombreux noms donnés successivement à l'île de la Croix, vulgairement île Lacroix, qui porte à son extrémité occidentale le terre-plein du pont Corneille et la statue du grand tragique.

P. 27, l. 18. — « Car on fesait des feux dedans le Vieux Marché. » Il s'agit des réjouissances qui eurent lieu le 6 août, jour où fut chanté le *Te Deum* pour la prise de Gravelines.

P. 27, l. 27. — « Eut rendu tenebreux l'entour de z'erchefaux. » Sur cet échafaud qu'on trouve figuré dans le plan du *Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur, v. M. Ch. de Beaurepaire, *Mémoire sur le lieu du supplice de Jeanne d'Arc*, dans le *Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1867, p. 181-182. Il était situé au Vieux-Marché, à peu près en face de la rue de la Prison. Cet échafaud fut

démoli en 1673, ainsi que l'atteste une ballade intitulée *La demolition de l'equerfas du Vieux Marchay*, contenue dans *La 4e partie du Retablissement de la Muse normande* publiée en 1673 par l'imprimeur Laurens Machuel. Nous en citerons ces quatre vers :

No ne verra pu desormais
Ste vilaine tour renuersaye ;
Dans la grand caudiere perchaye
O n'y boüillira pu iamais.

Cette ballade a pour refrain *Le z'ecberfas rais piais, rais terre.* A noter cette chaudière à bouillir qui se trouvait encore à cette époque sur l'échafaud du Vieux-Marché. — La 20e partie de la *Muse normande* est de l'année 1644. A la même époque, en 1643, Hercule Grisel parlait en ces termes, dans le *Trimestre d'hiver* des *Fastes de Rouen*, de l'échafaud du Vieux-Marché et de la chaudière dont on ne se servait plus alors, mais dans laquelle, au temps de son enfance, un faux-monnayeur avait encore été bouilli :

« Aspicere est structam saxo, teretemque Catastam ;
Ah ! quoties sontum tincta cruore rubet !
Sive secet collum gladius, seu lamina frangat
Membra ; propre inferius composuere cruces. »
Tunc interrupi : « Quin olla hæc ærea quondam
Dira fuit pœnis, est modo nigra situ.
Me puero, memini, subjectis ignibus undans
Canduit ; autumnus vix mihi quartus erat... »

Mois de janvier, v. 187-174. V. sur ce passage les notes de M. Bouquet, p. 62-64, de sa savante édition des *Fastes de Rouen par Hercule Grisel*, publiée par la *Société des Bibliophiles normands*.

P. 28, l. 6. — « ... le iour de S. Nicaize. » La fête de saint Nicaise se célèbre le 11 octobre. Les purins, « mes bons » comme on les appelle ici, habitant en grande partie la paroisse de ce nom, auraient cru

manquer à tous leurs devoirs envers leur saint, s'ils n'avaient pas célébré sa fête en faisant honneur à cette abondance des vins qui arrivaient à Rouen à ce moment même. La fête de saint Nicaise est une de celles que la liturgie appelle fêtes doubles. Elle le fut bien pour les purins qui en profitèrent pour boire à leur aise :

Y fesaient fête double en hauchant le godet.

P. 29, l. 2. — « Tôte. » Tôtes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dieppe (Seine-Inf.), à 29 kilomètres de Rouen.

P. 29, l. 9. — « Ie rompis le filet qui closait cette pieche. » A noter au XVII^e siècle cet usage, qui existait déjà chez les anciens, d'entourer les lettres d'un fil ou d'une cordelette pris dans le cachet.

P. 30, l. 21. — « Ie sommes à present amis comme trouyes. » On dit encore aujourd'hui « amis comme cochons ».

P. 31, l. 13. — « Et pis ces patroüilleux qui courent par la ville. » Les rondes de nuit de la compagnie de la Cinquantaine et de celle des arquebusiers.

P. 31, l. 18. — « ... le benel de monsieur l'Amiral. » V. t. I, p. 58, texte, et p. 216-217, note. Quant à ces mots du vers suivant « les priuais à commere Lurine », ils n'ont pas besoin d'explication.

P. 33, l. 23. — « ... la Croix pierre. » V. t. I, p. 37, et note, p. 206.

P. 34, l. 2. — « ... en me fesant biau biau. » Il veut dire : « En me disant : Tout beau, tout beau ! Calmez-vous ».

P. 34, l. 7. — « ... dix dens dans la tremie. » La « tremie » est « une sorte de grande auge à ouverture carrée, large par le haut, étroite par le bas, dans laquelle on met le blé, qui tombe de là entre les meules pour être réduit en farine. » Littré, *Dict. de la langue française,*

v° *trémie*. L'esprit populaire est tout simplement merveilleux dans l'invention des métaphores. Aucun autre terme ne pourrait mieux figurer la bouche.

P. 34, l. 13. — « Boguillame. » Le Boisguillaume, commune limitrophe située au nord de Rouen.

P. 35, l. 22. — « ... le Pontaritaine. « V. t, I, p. 60, et note, p. 218.

P. 36, l. 7. — « ... danser les belles oliuettes. » Cette danse était accompagnée d'une chanson, dont nous pouvons citer les quatre vers suivants, qui en étaient probablement le refrain :

Li lan la, laissez les passer
Les i, les o, les belles olivettes;
Li lan la, laissez les passer
Les olivettes après souper.

P. 37, l. 1-2. — « ... la Myuais prais du canel de Saine. » V. t. I, p. 57, et note, p. 215. Il sera encore plusieurs fois question des avanies faites aux savetiers à la Mi-Voie et aux Célestins. Nous ne nous y arrêterons plus.

P. 37, l. 2. — « Lessais les Celestins prais des pigneux de laine. » V. sur le couvent des Célestins, situé dans la partie de la ville habitée par le plus grand nombre des purins, t. I, p. 57, et note, p. 216.

## VINGT-UNIESME PARTIE.

P. 39. — Le seul exemplaire que nous connaissions de ce livret fait partie du recueil de la Bibliothèque municipale de Rouen; il est incomplet ou

irrégulièrement formé. Il se compose de trois feuilles : A, 4 pages ; B, 8 pages ; C, 4 pages. Il n'y a ni titre ni préface au lecteur ou au prince comme on en voit dans les autres parties, et il semble bien qu'il n'y en a pas eu, puisqu'à la page cotée 1 commence le *Cant rial* ayant pour ligne palinodique *Les Palinos deslogez sans risaye*. La feuille A est paginée 1 à 4, puis vient la feuille B, dont la pagination commence à 9. Il paraîtrait donc y avoir après la feuille A une lacune difficile à comprendre, puisque cette feuille est complète avec ses quatre pages, et que la page suivante est signée B, tout en étant cotée 9. Nous croyons simplement ici à une de ces erreurs de pagination si fréquentes dans les autres livrets, et que nous avons jugé inutile de signaler. Cette partie est bien courte, puisqu'elle ne contient en réalité que 16 pages, mais le mot *fin*, qu'on lit au bas de la page cotée 20, permet de croire qu'il n'y avait rien au-delà. Ajoutons que ce livret est le plus mal imprimé de tous , les coquilles y abondent, et nous avons dû apporter au texte d'assez nombreuses corrections.

La 22e partie appartient comme la 21e à l'année 1645. David Ferrand aura voulu protester immédiatenent contre l'interdiction qui lui avait été faite de lire ses pièces puriniques aux Palinods, et se sera hâté de publier le 21e livret, ce qui explique son peu d'étendue et ses incorrections ; puis, il aura donné peu de temps après la 22e partie, conforme aux conditions ordinaires de ses publications..

Les quatre pièces comprises dans le 21e livret ne se rencontrent nulle part dans l'*Inventaire général*, dont la 21e partie porte la date erronée de 1646. (V. ce que nous avons dit à cet égard, t. II, p. 107, dans la première note de la XVIe et de la XVIIe partie.) Quant aux trois pièces que contient l'*Inventaire général*, une d'elles se trouve dans le 22e livret original, les deux autres dans le 23e.

P. 39, l. 15. — « Les Palinos deslogez sans risaye. » Le dimanche du concours des Palinods, au moment où, la lecture des « œuvres saintes » terminée, David Ferrand allait débiter ses pièces puriniques,

il en fut empêché par les clameurs des savetiers qui voulaient venger Naudin « le mouqueux de candelle » et leur corporation tout entière des plaisanteries dont l'auteur les accablait. D'autre part, cris et protestations des purins applaudissant aux railleries lancées par le même poète contre les « couseux de sumelle ». C'est ainsi qu'on vit ce jour-là *Les Palinos deslogez sans risaye*. David Ferrand composa dès le lendemain ce chant royal pour protester contre l'avanie qui lui était faite, et peu de temps après il renouvela cette protestation dans son épître *O Luysard* qui commence la 22e partie.

P. 40, l. 27. — « ... pour punir. » Il y a dans le livret original « hunir » ancienne forme de « honnir »; mais, puisque l'auteur, irrité contre les savetiers, fait appel aux bras de ses « bons », il s'agit, non non pas de flétrir, mais de punir; voilà pourquoi nous avons considéré « hunir » comme une coquille.

P. 41, l. 19. — « Princhc. » Pierre Damiens. « En l'an mil six cens quarante cinq estant Prince du Puy Messire Pierre D'Amiens, conseiller du Roi en son Parlement de Normandie ». Ms. précité.

P. 42, l. 3. — « Colunibus ». En réalité, dans le livret original, la première lettre de ce mot est un *C* déformé, la seconde un *s*.

P. 42, l. 5. — « ... la rue des Chauetiers. » La rue de la République occupe l'emplacement de cette ancienne voie, qu'on appelait aussi rue des Prêtresses, et qui faisait communiquer la rue de l'Archevêché, ou rue Saint-Romain, avec cette partie de la rue Saint-Nicolas, qu'on appelait alors rue des Chinchers.

P. 44, l. 14. — « ... de S. Attourny, demeurant o royaume d'Yuetot. » « Saint Attourni » est la forme populaire du nom de saint Saturnin. Il y a, sous ce vocable, dans la commune de Saint-Wandrille-Rançon, une chapelle, construite au XIe siècle « édifice, dit M. l'abbé Cochet, dans son *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, construit

en moellons et appareillé en feuilles de fougère, sur un plan en croix. » Cette chapelle est à 13 kilomètres d'Yvetot. — Sur le royaume d'Yvetot, consulter notamment son dernier historien, M. L.-A. Beaucousin, *Histoire de la principauté d'Yvetot, ses rois, ses seigneurs.*

P. 45, l. 7-8. — « ... no vait lez Demoiselles Des nix pour des bonnets sur leur teite porter. » Rapprocher de ces deux vers le suivant (p. 49, l. 11) : « Les filles à leur tête ont de vrays becs de griues. » Détail à ajouter aux particularités que la *Muse normande* nous a déjà fait connaître sur les modes du temps.

P. 45, l. 13. — « ... dogue. » C'est « docte » que veut dire ce malheureux « Itasse ».

P. 45, l. 17. — » ... le grand Colyaige. » Ces termes ont désigné précédemment le collège de l'Archevêché ; c'est le contraire ici, et le vers suivant montre bien qu'ils s'appliquent au collége des Jésuites ».

P. 46, l. 5. — « Pour venir o Regent... » Puisque « Itasse » a passé, un peu brusquement on en conviendra, de la sixième à la réthorique, l'éloge qu'il fait du régent s'applique à l'oratorien Guillaume Marcel, qui enseignait au collège de l'Archevêché la rhétorique et la géographie universelle.

P. 46, l. 13. — « Oncor que depis peu deux classes y soient mises... » Ce passage montre que l'archevêque François de Harlay, poursuivant sa lutte contre les Jésuites, s'efforçait, en 1645, de donner plus d'importance à son collège.

P. 46, l. 17. — « No me voulut bouter dans les classes fameuses Pour estre le fesseux... » Ces classes fameuses sont celles des Jésuites. « Itasse » a refusé la fonction qu'on voulait lui confier; il veut conserver ses mains « pour manger du gratin », et puis, les spectacles de la Rougemare font oublier l'heure de la classe à bien des écoliers, et préparent « au fesseux » une trop lourde besogne.

P. 46, l. 21. — « La Rougemare. » La place de la Rougemare, que la rue Bourg-l'Abbé fait communiquer avec la rue Beauvoisine à l'endroit où se trouvait jadis l'enseigne du Coq, est ce qui reste d'un vaste emplacement situé en dehors des murs de la ville, à l'époque où le troisième duc de Normandie, Richard Ier Sans-Peur, vainquit (949) les armées de Louis V d'Outremer, roi de France, et d'Othon Ier, roi de Germanie. Il y eut, dit-on, tant de sang versé dans cette journée, que le champ retint le nom de Rougemare. Au XVIIe siècle le marché aux chevaux se tenait sur cette place, et le passage de la *Muse* auquel se rapporte cette note, nous montre que des bateleurs y installaient leurs spectacles. Aujourd'hui la place de la Rougemare est le marché aux œufs, aux beurres et aux fromages.

P. 46, l. 22. — « ... des rocquentins. » Un des sens qu'on donnait alors à ce mot était celui de chanteur de chansons appelées « rocantins », espèces de vaudevilles satiriques. V. E. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, t. VIII, p. 328 (*Bibl. elzev.*). Mais les stances suivantes de la *Muse* font voir que les « rocquentins » sont ici des bateleurs puisque « ils font des cabriolles Des farces, des ballets si dieuxtrement cousus ».

P. 48, l. 22. — « No z'acret tous les ious à Roüen les Espagnols. » On lit dans l'*Inventaire-Sommaire des Archives municipales de la ville de Rouen ; Délibérations*, p. 424 : « 23 août [1645], le sr du Mas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, oncle du Roi, apporte les ordres de S. M. pour recevoir en cette ville 1,000 prisonniers de guerre ou environ, faits prisonniers aux prises de Bourbourg et fort de Linck en Flandre. Les prisonniers sont mis aux Halles, n'y ayant d'autre lieu en icelle ville plus commode. Ordre à Nas Le Roux, en l'absence du maître des ouvrages, de faire préparer, ce jour là même, après midi, les rations de pain nécessaires, de faire porter les *sydres* achetés au compte de la Ville. Bourgeois et compagnie des Arquebusiers chargés de la garde. Arrivée des prisonniers, au nombre de 942, sur les 4 h. de l'après-midi (23 août), sous la conduite du sieur du Mas, aide-de-camp, et du sieur

de Montgarnier, commissaire des guerres, avec une escorte de 50 chevaux et d'autant d'hommes de pied; les soldats mis au dessous de la halle aux merciers, les sergents à la halle aux détailleurs de draps, les officiers au château du Vieux-Palais où ils furent reçus par le sieur de la Fontaine du Pin, lieutenant du dit château ; les malades menés à l'Hôtel-Dieu... — 30 août, 41 prisonniers, la plupart de nation liégeoise, dirigés sur la Champagne, sous escorte, jusqu'à la première étape, d'une brigade de la cinquantaine et des Arquebusiers. — Dernier août, le reste est emmené hors de Rouen et dirigé sur les villes de la Basse-Normandie, à la réserve de 150 soldats, y compris les 12 sergents logés à la Tuerie, et de 6 officiers, logés au château du Vieux-Palais, les malades logés à l'Hôtel-Dieu. »

P. 49, l. 1-2. — « No dit que Gassion de sa pissante ermaye Deffit derraynemant le mareschal Lamboy. » Le récit de cette affaire, qui eut lieu près d'Ypres, se trouve dans la *Gazette de France*, à la date du 17 novembre 1645, sous ce titre : « La défaite de cinq régiments d'infanterie et de deux de cavalerie Espagnole dans les Pays-Bas; avec la prise de dix-neuf drapeaux, de huit cornettes et de tous leurs bagages, par l'armée du Roi. »

P. 49, l. 8. — « O Naudin ne seret pu se n'aui y donner. » Ce vers est trop long d'une syllabe; on pourrait le ramener à la mesure par la suppression d'*y*; on y arrive autrement en prononçant « s'ret » au lieu de « seret ».

P. 49, l. 9. — « Les cappias sont pu grands que de couures lexives. » Le couvre-lessive est le couvercle en bois placé sur la grande cuve à lessive où trempe le linge.

P. 50, l. 8-9. — « ... à st'endret où no baille de haridelles pour du goumas o pres de su leuietan. » La place de la Rougemare où se tenait alors le marché aux chevaux. Parmi les bateleurs et les charlatans établis sur cette place, il y avait donc en cette année 1645, un ven-

deur d'orviétan. Un sonnet qu'on lira plus loin, p. 69, est encore relatif au « leuieten » ; l'*Inventaire général*, en reproduisant cette pièce, donne à cet électuaire, qu'on recommandait comme un remède à tous maux, la forme correcte d'orviétan. Son introduction en France est donc antérieure de deux années à la date généralement admise jusqu'ici, et qui est donnée par Littré dans son *Dictionnaire de la Langue française*, v° *Orviétan* : « Cet électuaire, dit-il, fut apporté en France en 1647 par un opérateur d'Orviéto (Italie), et vendu en place publique ; le nom du charlatan *Orvietano* est passé au remède. » L'erreur de date que nous signalons provient sans doute de ce que ce fut en 1647 que cet opérateur entreprit de faire approuver sa drogue par la Faculté. M. A. Franklin, qui nous fournit ce détail (*La Vie privée d'autrefois : Les Médecins*, 1892, p. 137) dit encore (p. 133) que « l'orviétan avait été surtout mis à la mode par un italien nommé Christoforo Contugi, natif d'Orviéto, et qui se fit appeler Lorvietano, puis Lorviétan ou l'Orviétan. » Et il cite en outre cette phrase que l'apothicaire Pierre Pomet écrivait en 1694 dans son *Histoire des Drogues* : « L'orviétan était commun à Rome depuis longtemps, et c'est de là que le faisoient venir les épiciers avant que le sieur Contugi eut obtenu du Roi la permission de le débiter publiquement. » Il semble difficile de concilier ce qui précède avec le renseignement fourni par M. A. Bonnardot dans une note, p. 147, du *Paris ridicule et burlesque au dix-septième siècle*, publié dans la *Bibl. gauloise* par le bibliophile Jacob : « Je possède, dit M. Bonnardot, un curieux prospectus imprimé et entouré d'un encadrement gravé sur bois, où figurent grossièrement des armoiries, des vipères, crapauds, lézards, champignons, etc. En tête, on rappelle un privilège en date du 9 avril 1647, confirmé le 28 septembre 1741, date de ce prospectus. Il énumère toutes les vertus de la drogue dite l'*Orviétan*, qui se débitait alors rue Dauphine, au Soleil d'Or, à la descente du Pont-Neuf. Il résulte de cette pièce que Hiérosme Ferranti (peut-être natif d'Orviéto) est l'inventeur. Il obtint un privilège à Paris, en 1647, et livra plus tard son secret à Jean Vitrario. En 1741, le successeur de Vitrario était

Jean-Louis Coutugi de Rome, nommé par le vulgaire l'*Orviétan*, comme ses deux prédécesseurs... » Remarquons toutefois que la citation empruntée plus haut à Pierre Pomet, prouve sans réplique qu'un sieur Contugi avait, avant 1694, obtenu la permission de délivrer cette drogue publiquement. On peut admettre, ce qui leverait toute difficulté, qu'en raison de la vogue de l'orviétan plusieurs opérateurs obtinrent en même temps le privilège de le vendre, et celui-là connaîtrait mal les charlatans qui s'étonnerait de voir chacun d'eux s'en prétendre l'inventeur.

P. 51, l. 10. — « Boulant dans se n'esprit... » Il ne faut pas voir dans ce mot « boulant » une faute d'impression. « Bouler » est, en patois normand, synonyme de « rouler ».

## VINGT DEUXIESME PARTIE.

P. 53. — La 22e partie appartient à la même année que la précédente ; les pièces qu'elle contient se rapportent en effet à l'année 1645, pendant laquelle les Français s'emparèrent de Trèves et les Espagnols reprirent Mardyk. — La 22e partie de l'*Inventaire général*, non datée, ne contient que trois pièces qui se trouvent dans le 23e livret original. Des douze pièces du 22e livret, cinq sont contenues dans la 13e partie, une dans la 21e partie de l'*Inventaire général;* les six autres ne s'y trouvent nulle part. On voit, pour le dire une fois de plus, que David Ferrand, en publiant l'*Inventaire général*, ne s'est nullement attaché à rapporter à leur véritable date les pièces qu'il conservait. — Nous avons dit par erreur dans notre Introduction, t. I, p. XXXVI, que ce livret fut publié en 1646.

P. 53, l. 9. — « Pour n'estre luits o Palinots. » V. première note de la partie précédente et Introduction, t. I, p. XXXVI.

P. 55, l. 8. — « Me dit : Dauid... » Nous avons dit dans l'Introduction, t. I, p. LI, que David Ferrand avait écarté de l'*Inventaire général* quelques-unes de ses pièces ; celle-ci est du nombre.

P. 55, l. 22. — « ... farcy des harens sors. » Les « harens sors » sont ici ceux que l'auteur appelle ailleurs les « basanez », c'est-à-dire les Espagnols.

P. 56, l. 14. — « ... voste estoc de Damas. » On sait que les Arabes excellèrent dans la trempe des armes blanches, et que les principaux centres de la fabrication furent Damas, en Syrie, et Tolède, en Espagne. Le souvenir n'en est pas effacé ; et, si le drame moderne a abusé de la « dague de Tolède », le peuple répète souvent, en parlant d'un rasoir ou d'un couteau qui coupe bien : « C'est un vrai Damas ».

P. 57, l. 13. — « Le Puy de saincte Cecile. » Dom Pommeraye parle, dans son *Histoire de l'église Cathédrale de Rouen*, p. 687-689, de la Confrérie de Sainte-Cécile qu'il dit de fondation ancienne, mais sans pouvoir préciser en quel temps elle a été établie ; il pense « que le Puy, où se distribuent les prix aux Musiciens qui ont composé les meilleures pièces est plus moderne, et qu'il aura pu être fondé à l'imitation de celui de l'Immaculée-Conception qui a été étably pour les Poësies. » D'après M. l'abbé A. Collette, *Hist. de la Maîtrise de Rouen*, 1re partie, p. 77, « le puy ou concours de musique est mentionné pour la première fois en 1565. » On voit par notre *Cant rial* que le Puy de Saint-Cécile passa par une crise en 1645. Déjà, au commencement du siècle, les dépenses élevées que le Prince était obligé de faire détournaient beaucoup de personnes d'accepter ces fonctions. C'est ce que nous font connaître les statuts du 23 novembre 1601, confirmés par le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, le 19 mai 1602, qui cherchèrent « à remedier à la depense excessive qu'aucuns princes ont cy-devant faite, à raison de laquelle plusieurs personnes d'honneur ont été diverties de s'y associer. » — « L'an 1644, nous dit encore D. Pom-

meraye, M. Caradas, Chantre de Saint-Oüen, étant Prince du Puis qui tenoit pour les Religieux de cette Abbaye dans leur Eglise, ne s'étant presenté personne pour entrer en la Confrairie et en faire les frais, les Princes accepterent que ceux qui voudroient entrer ne seroient point obligez de faire les frais qu'après cinq ans pendant lesquels ils seroient faits des deniers provenans de la Confrairie. » Et l'interruption du concours que signale la *Muse normande* est précisément de l'année suivante. Enfin, dans une assemblée du 11 octobre 1660, on arrêta « que qui que ce soit des Princes qui auroit donné son nom à ladite Confrairie seroit quitte de tous dépens pour cent cinquante livres, sans que l'on pût exiger de luy aucune plus grande », le surplus, s'il était nécessaire devant être pris sur le fonds de la Confrairie qui était « assez considérable. » — Le Puy des Palinods fut aux prises avec les mêmes difficultés. Pas de Prince en 1651, et à partir de 1653, on fut de longues années sans pouvoir en trouver.

P. 58, l. 25. — « D'autres chinq pas no no z'aprend, garchons. » Regnier parle de la danse « des cinq pas » dans sa 5e satire; nous empruntons la note suivante à son commentateur, Brossette : « Sorte de danse, qui est décrite par *Antonius de Arena* dans son poème macaronique sur la danse », chapitre *Quot passibus duplum esse debet :*

Sed labor ac opus est passus cognoscere cunctos,
Nam passus fiunt ordine quinque suo.

P. 58, l. 26. — « ... qu'o dit la belle allée. » L'assemblée de Saint-Aignan était très fréquentée par les Rouennais; c'était pour eux la « belle allée », c'est-à-dire la belle promenade.

P. 59, l. 12-13. — « ... su concert harmonique Qu'est prouenu du tourniment des Cieux. » A la fin du VIe livre du *De Republica*, dans cette partie que nous avait conservée Macrobe, et qu'on connaît sous le nom de *Songe de Scipion*, Cicéron expose la théorie pythagoricienne de l'harmonie céleste. Voici les paroles qu'il suppose adressées par Paul-

Emile à son fils Scipion Emilien. « Hic [sonus] est, inquit ille, qui intervallis conjunctus imparibus, sed tamen pro rata parte ratione distinctis, impulsu et motu ipsorum orbium conficitur, et acuta cum gravibus temperans, varios æquabiliter concentus efficit... Illi autem octo cursus (celle du ciel où sont attachées les étoiles fixes et celles des sept globes qui tournent autour de la terre), in quibus eadem vis est duorum, septem efficiunt distinctos intervallis sonos, qui numeros rerum omnium fere nodus est : quod docti homines nervis imitati atque cantibus, aperuerunt sibi reditum in hunc locum, sicut alii, qui præstantibus ingeniis in vita humana divina studia coluerunt. » *De Republica*, lib. VI.c.XIII.

P. 59, l. 14. — « Auest t'y beu de ce fleuue oublieux... » Le Lethé. D'après la mythologie, boire les eaux du Lethé, c'était boire l'oubli :

> ..... Lethæi ad fluminis undam
> Securos latices et longa oblivia potant.

Virgile, *Eneïde*, t. VI, v. 714-715.

P. 59, l. 19. — « Le ventre en table & le dos o tisons. » Rapprochons de ce vers celui, bien connu, d'Olivier Basselin, ou plutôt de Jean le Houx (*Les Vaux de Vire de Jean le Houx*, éd. A. Gasté, 1875, p. 2) :

> Ayant le dos au feu & le ventre à la table.

Dans une note sur ce vers, M. A. Gasté rappelle ce passage de Rabelais, dans la harangue de maître Janotus de Bragmardo : « Et ne me fault plus dores en advant que bon vin, bon lict, le dos au feu, le ventre a table, & escuelle bien profonde. » Maistre Janotus est en vérité fort accommodant. Il y a d'ailleurs sur ces points un touchant accord entre les hommes de tous les temps et de tous les pays... un peu froids; et les sceptiques qui font si grand bruit de la contradiction de nos goûts et de nos jugements, risqueraient bien, devant une telle unanimité, de rester, comme on disait autrefois, « la gueulle bée ».

P. 59, l. 24 et suiv. — « Loüé set Dieu... » La phrase qui commence ici est incorrecte : il manque un verbe; on pourrait remplacer ou « que » par « de », ou « qui » par « cy ».

P. 61, l. 11. — « ... sen saint Crepin. » Saint Crépin est le patron des cordonniers et des savetiers. On pourrait croire qu'il s'agit ici d'une image de saint Crépin que le savetier a dans sa boutique, mais nous pensons qu'il faut l'entendre comme l'explique Fleury de Bellingen dans l'*Etymologie ou Explication des Proverbes françois*, La Haye, 1646, in-12, p. 338-339 : « Pour ne pas ignorer l'étimologie de ce mot assez vulgaire, il ne faut que sçavoir la coustume des compagnons cordonniers, qui allans d'une ville à l'autre pour battre comme on dit la semelle, ou voir le pays, portent dans un sac, ou dans une boite, leur marteau, leurs pinses, leur tirepied, leur bouys, leur tranchet, leur carlet, et les autres outils necessaires, et qu'ils appellent tout ce petit equipage leur saint Crespin, qui n'est pas de grande importance, et consiste en fort peu de chose, et neantmoins suffit aux ouvrages de leur mestier, et pour gaigner leur pain quotidien. Par comparaison tirée des compagnons courdonniers, nous disons de ceux qui portent, ou qui ont à leur commandement tout le petit attirail qui leur est necessaire, qu'ils portent tout leur saint Crespin. » On lit dans le *Courrier burlesque de la guerre de Paris*, cité par M. Moreau (V. *les Courriers de la Fronde*, t. II, p. 155) :

Le château de monsieur de Luyne,
Lesigny, qui le lendemain
Fut pris, et tout son saint Crespin.

Ce dicton est encore en usage aujourd'hui.

P. 62, l. 22. — « ... d'vn Bourguais. » L'internement à Rouen des prisonniers espagnols était pour la ville une lourde charge. Non seulement elle devait pourvoir, sinon totalement, du moins en grande partie, à leur entretien, mais encore la milice bourgeoise était chargée de les

garder, la Cinquantaine et les Arquebusiers ayant assez de la police de la ville.

P. 62, l. 24. — « ... Tour o fos. » La tour aux Normands qui, suivant les individus qu'on y renferma successivement porta les noms de « Tour aux Fous, Tour aux Espagnols, Tour aux Libertins ».

P. 62, l. 25-26. — « Achille se toquit en fille, Peur de la guerre des Greguais. » L'oracle avait prédit à Thétis que son fils Achille mourrait s'il prenait part à la guerre des Grecs contre Troie ; elle le cacha, sous des vêtements de fille, à la cour du roi Lycomède. Ulysse, soupçonnant la ruse, se déguisa en colporteur, et vint étaler aux yeux des jeunes filles des bijoux précieux, de riches étoffes; au milieu était caché un glaive : Achille l'aperçut et se précipita pour le saisir. Il s'était dénoncé lui-même.

P. 63, l. 1-2. — « Vlixes en paysant s'habille Pour aller trainer vn harnais. » Ulysse, ne voulait pas, d'après la légende, partir pour la guerre de Troie; il feignait la folie, et, conduisant une charrue, labourait le sable du rivage de la mer. Palamède déjoua ainsi sa ruse; il plaça Télémaque devant le soc de la charrue, qu'Ulysse souleva pour ne pas blesser son fils. Cet acte montrant qu'il avait conservé sa raison, il dut renoncer à sa feinte et partir. Plus tard, il se vengea de Palamède.

P. 63, l. 6. — « Le soudard qu en sentinelle. » Il paraît que tout était bon alors pour faire rire ; mais l'aventure de ce pauvre bourgeois de la milice rouennaise, qui se tua en tombant d'une tour où il gardait les Espagnols, n'a assurément rien de plaisant. — Il manque, dans l'original, un vers que nous avons figuré par des points.

P. 64, l. 14. — « I'auon prins Trefue en vn instant. » Turenne avait, le 14 novembre 1645, investi Trèves, défendu par une faible garnison espagnole qui dut capituler dès le 20 du même mois. C'était un brillant succès, mais on était las de la guerre, et on eût mieux aimé voir

la paix conclue; de là ce jeu de mots qui sert de refrain à la ballade :

La paix vaudret bien mieux que Trefues.

P. 65, l. 9-10. — « Stilla qui regit le Normand Fache à Munster qu'elle s'acheue. » Le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, s'était rendu à Munster en juillet 1645 pour prendre part aux négociations qui, ouvertes dès 1644, n'aboutirent qu'en 1648 à la paix de Westphalie.

P. 65, l. 18. — « Sur la deffaite des Espagnols par Monsieur de Gassion. » V. plus haut, p. 397.

P. 66, l. 22. — « Que si Mardyk ils ont repris... » L'armée française commandée par Gaston d'Orléans, qui avait sous ses ordres Gassion et Rantzau, avait, le 10 juillet 1645, enlevé Mardyk aux Espagnols ; mais ceux-ci, profitant de l'éloignement des Français qui s'étaient rabattus sur l'Artois et la Flandre wallonne, surprirent Mardyk, dans la nuit du 3 au 4 décembre. L'armée française reprit cette place le 25 août 1646.

P. 67, l. 4. — « Du marché o cheuaux... » La place de la Rougemare. V. sur l'orviétan, plus haut, p. 397-399.

P. 67, l. 16. — « Sur l'arrivée des Polonnois. » Le 29 octobre 1645, la magnifique ambassade des Polonais faisait son entrée à Paris pour le mariage de leur roi Ladislas avec la princesse Louise-Marie de Gonzague, fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers. Le mariage eut lieu le 6 novembre suivant, dans la chapelle du Palais-Royal, en présence du roi et de la reine-mère. M^me^ de Motteville et Tallemant des Réaux donnent des détails fort intéressants sur l'entrée et le séjour des Polonais à Paris. Le poète rouennais, Saint-Amant, a célébré en ces termes l'ambassade et la jeune reine (*Œuvres complètes, Bibl. elzev.*, t. I, p. 411) :

Ce brave train dont la superbe entrée
Vole en discours de contrée en contrée;

Ce somptueux, ce royal appareil
De qui l'esclat a vaincu le soleil,
De qui la pompe et la magnificence
Ont fait du luxe admirer la licence,
Et dont l'orgueil pacifique et guerrier
A sur tout autre emporté le laurier;
La trouppe, dis-je, et triomphante et leste
Conduit desja cette reine celeste,
Cette merveille et d'honneur et d'appas,
Aux nobles lieux destinez à ses pas.

Ce fut le point de départ de la sympathie qui s'établit entre les deux peuples et qui survécut à la ruine de la Pologne. L'année suivante, trois mille Polonais, envoyés par leur reine, coopéraient dans l'armée du duc d'Enghien au siège et à la prise de Dunkerque. Ce furent, sans doute, des Polonais faisant partie de l'ambassade qui visitèrent Rouen en 1645, et inspirèrent à David Ferrand une de ses meilleures pièces. Nous ne connaissons que par lui ce passage des Polonais à Rouen.

P. 68, l. 13. — « Y sont amitouflez... » Cette description précise du costume, des armes et des usages des Polonais est une intéressante contribution à l'histoire du temps.

P. 68, l. 17-18. — « Iamais sorcier ne fut mis à la question Pu rasez & pelez... » On rasait toutes les parties du corps de ceux qui étaient accusés de sorcellerie; puis on les piquait avec une aiguille pour découvrir le point insensible qui, dans les idées du temps, était la preuve manifeste de leur accointance avec le diable.

P. 68, l. 21. — « ... ie pensez estre aueuq tay o pont, Attendant du trauail comme il est la coustume. » C'était donc sur le quai, auprès du pont, que les ouvriers de la draperie allaient se faire embaucher. Le quai était aussi, comme on le voit par les deux premières stances, le rendez-vous des oisifs qui allaient s'y enquérir des nouvelles.

P. 69, l. 13. — « Ie voulus ossi vair disner se z'estafiers. » Les mœurs des Polonais parurent également étranges aux Parisiens, et voici ce que Tallemant des Réaux dit de leurs repas (*Mémoires*, édit. donnée par Montmerqué, in-12, 1840, t. IV, p. 183) : « Ils mangeoient le plus salement du monde et se traitoient de grosse viande, à leur mode, car ils avoient demandé qu'au lieu de les nourrir on leur donnât leur argent à dépenser. Les maîtres donnoient à leurs valets de ce qu'ils mangeoient, et derrière eux leurs gens dinent et soupent en même temps. Mais ce qu'il y avoit de plus barbare, c'est qu'ils fermoient la porte et ne laissoient sortir personne qu'ils n'eussent trouvé le compte de leur vaisselle d'argent, qui étoit assez médiocre. On dit qu'une fois ayant trouvé quelque chose à dire, ils mirent presque tous, au moins tous les domestiques, le cimeterre à la main, et firent grande peur aux assistants, qui ne furent pas sans inquiétude tandis qu'on chercha cette pièce de vaisselle ».

P. 70, l. 10. — « ... à l'autel qu'o dit du Sainct Esprit. » M. l'abbé Cochet, *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure* : « Chapelle du Saint-Esprit, ouverte dans la première travée du transept sud, parallèlement au chœur, formée d'une travée et d'une abside à cinq pans, appartenant à la construction primitive, éclairée sur le pourtour du chœur par une grande baie, et au sud par des fenêtres à lancettes. » C'est dans cette chapelle que se trouvent aujourd'hui les fonds baptismaux.

P. 72, l. 11. — « Du sidre que no vend illoq su Menuissier. » Deux sens sont possibles. On a vu, t. II, p. 331, que, quand les boissons étaient en abondance et à bas prix, des gens de métier se faisaient taverniers. Il se peut qu'un menuisier se soit mis alors à vendre du cidre sur le quai, et le passage se traduirait ainsi : « Que nous vend là ce menuisier », ou que ce dernier mot soit un nom propre, et, dans ce cas, on comprendrait : « Que l'on vend là chez Menuissier ».

Comme on le voit, les anciennes ordonnances défendant « à toutes

personnes ayant estat ou mestier » de se faire « regratiers » étaient restées lettres mortes. Nous reproduisons deux de ces deffenses d'après les *Arrests de la Court de Parlement et Ordonnances faites sur la Police, en ceste ville de Rouen,* publiées à Rouen en 1587 par Martin le Mesgissier : « ... Et pour le regard des regratiers, ont iceux Commissaires inhibé & deffendu à toutes personnes ayans estat ou mestier, aussi aux laboureurs d'eux immiscuer aucunement de revendre ne regrater à l'advenir aucunes victuailles specialement de bleds, ains retourner à faire leurs mestiers, estats, manœuvres & labeurs ainsi qu'ils avoyent accoustumé faire par cy-devant, sur les peines que dessus. » *Ordonnance de la Police, sur le Vin, Sidre & Poirey, Et deffences à toutes personnes de quitter leurs mestiers et manœuures pour estre regrattiers, Et règlement donné sur iceux,* 1er oct. 1574. — « Et à ce que tels regrats & enaremens puissent promptement cesser, lesdicts Commissaires ont ordonné & enjoinct à tous lesdicts regratiers & autres qui se sont de nouveau immiscez à vendre victuailles, & pour ce faire quité leurs mestiers, manœuures & labeurs, qu'incontinent la publication faite de ces presentes, ils ayent à retourner à faire leurs dicts mestiers, manœuures & labeurs comme ils faisoyent au paravant, sur peine de punition corporelle. » *Autre ordonnance sur la Police du Vin,* etc., 19 sept. 1578.

P. 72, l. 20. — « A les mettet griller dans sa ptite caudiere... » C'est l'écuelle, le « gueux » que les poissonnières et les « revenderesses » plaçaient sous leurs jupes pour se réchauffer. Le vers qui suit ne laisse pas de doute sur ce point. Plus loin, p. 64, l. 11, il s'agit encore de ces mêmes écuelles dans ce vers « Auec nos pots peintres de maqueriaux ». V. pour l'explication de ces mots, t. I, note, p. 189. Dans l'*Esmotion parisienne* (25e partie), on lit à propos des « pessonnieres » (V. plus haut, p. 173, l. 3) : « Y n'auest pas alors souz le cul leu caudieres », et (même page, l. 12) : « Ie les lapiderions de nos pots à couuer ». Cette expression pittoresque qui nous montre la « pessonniere » sur son écuelle comme la poule sur ses œufs, se retrouve dans

la *Nouvelle partie de la Muse normande*, publiée par Laurens Machuel en 1683 (*Istore plezante d'un certain drolle, qui chais jours derrains fessit sa fame...*) :

Et te contant vergongne & blame
Dierront su leu pos à couuer :
Chu Midas qui fessit sa Fame.

Un autre livret de Laurens Machuel, portant le même titre, mais non daté, et d'ailleurs entièrement différent, nous fournit les deux citations suivantes :

Allais, leu criait-t'on vendre vote maraye
Couuer dans vo caudiere, & prenais demion là.

*Sur deux Pessonnieres qui allire baire dairenement demion de vin nouuel...*

En se grattant le cul, couuant dans sa caudiere.

*Combat plezant d'vne Pessonniere et d'vn Vrelu.*

Rapprocher ces termes normands « s'accouver, être accouvé ».

P. 73, l. 7. — « Et depis vne fais que la pie est iouquée... » On donnait au vin les noms de « piot », de « pienche », et même de « pie ». Il est facile de comprendre l'équivoque : « la pie iouquée », c'est-à-dire « juchée », ce n'est pas ici l'oiseau, c'est le vin qu'on a ingurgité, et dont la bienfaisante chaleur empêche de sentir le froid : « Ie veux estre berné si no pale du fret ».

P. 73, l. 10. — « Philippus. » Monnaie à l'effigie du roi d'Espagne, dont la circulation à Rouen s'explique facilement par la présence d'un grand nombre de négociants espagnols établis en cette ville. D'ailleurs, plusieurs Philippus avaient cours en France, en vertu de l'*Édit d'évaluation des monnoyes donné par Louis XIII à Fontainebleau, le 5 juin 1634* (*La grande Conférence des Ordonnances et Édits royaux jusqu'en 1669*, par Pierre Guenois) : « Ecu Philippe du poids de deux deniers quinze

grains, trébuchant, pour quatre livres cinq sols. ... Philippes dalles de Flandre, du poids d'une once un gros, trebuchant pour trois livres. Le demy et le quart à proportion. »

P. 74, l. 1. — « ... la canchon à Turpine. » V. t. I, p. 188.

P. 75, l. 19. — « ... opres du Biaufichel. » Beauficel, commune du département de l'Eure, canton de Lyons-la-Forêt, arrondissement des Andelys.

P. 76, l. 14. — « ... à Puchay. » Puchay était une sergenterie noble en la châtellenie de Lyons, appartenant à l'abbaye de Saint-Léger-de-Préaux. M. de Blosseville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*. Il y a aussi à peu de distance, dans le canton d'Etrépagny, une commune du nom de Puchay.

P. 77, l. 16. — « Par noste v. » Par notre « huis », notre porte.

P. 78, l. 2. — « Sur l'arriuée des soudars à Rouen. » Nous avons déjà parlé, t. II, p. 388, de la terreur que le passage des troupes jetait alors parmi les populations. Nous extrayons sur l'arrivée et le séjour des soldats aux faubourgs de Rouen, en cette même année 1645, deux passages des *Comptes rendus des Echevins de Rouen*, t. II, p. 174-175, publiés par M. J. Félix; on y verra quelle lourde charge en résultait pour la ville, soit qu'elle dût payer l'entretien des soldats, soit qu'il lui fallût obtenir à prix d'argent qu'il n'en fût pas envoyé : « Et, quoyque le passage des gens de guerre ait beaucoup cousté, les trouppes qui ont séjourné nous ont esté bien plus en charge. Dès le commencement de l'année 1645, il séjourna à Darnétal deux régimens, l'un de cavalerie, de M. le duc d'Orléans, et l'autre d'infanterie de Piedmont, et quoiqu'ilz ayent vescu avec beaucoup de liberté, la ville en a payé les estappes, suivant le vouloir du Roy; et si il séjourna au mesme temps, aux faubourgs de ceste ville, vingt-deux compagnies d'infanterie du régiment de son Altesse Royalle, auxquelles nous avons aussy fourny les

estappes, et, pour les faire plus promptement desloger, suivant les ordres du Roy, à quoy ils résistoient sur le defaut de leurs armes, et pour tirer le plus promptement le peuple de leur oppression, nous leur avons baillé quatre cens piques, six-vingts mousquets avec leurs bandelières, poudre, balles et mesche, desquelz nous n'avons peu avoir aucun remboursement. »

« ... Sur l'advis que nous receusmes au mois de décembre mil six cens quarante-cinq que le régiment d'infanterie de son Altesse Royalle, composé de trente-cinq compagnies, avoit son quartier d'hyver aux fauxbourgs de ceste ville, et dont la despense eust monté à plus de 50,000 livres, ce qui eust porté une ruine inévitable au public, et la bourgeoisie privée de toute liberté par le logement de tels hostes, qui peut-estre eussent logé dans la ville, pour n'estre pas les fauxbourgs suffisans de les recevoir, nous envoyames en Cour, et, par le moyen d'avis et d'argent, nous fismes changer ce logement. »

P. 78, l. 9. — « Aueuque les z'abits de ses poures Flamens. » Ces troupes revenaient de la guerre de Flandre.

P. 78, l. 15. — « ... leu gran quien à collier. » Leur chef.

P. 79, l. 19. — « ... illoque prés Deuille. » Nous n'avons trouvé nulle autre part mention de ce meurtre accompli par un soldat dans la commune de Déville-lès-Rouen.

P. 79, l. 24. — « ... o marché à poulets. » Le Vieux-Marché, lieu ordinaire des exécutions. Hercule Grisel dit de cette place dans ses *Fastes de Rouen, trimestre d'hiver, janvier*, v. 185-186 (édition donnée par M. Bouquet) :

Raucæ cortis aves ibi singula sabbata præbent
Et quas aucupio suppeditatis, agri.

## VINGT TROISIESME PARTIE.

P. 83, l. 5. — « Huistre à l'ecaille. » C'est par ce cri que, de temps immémorial, les écaillères annoncent leur marchandise. Mais pourquoi, au mot « huitre » ajouter « à l'écaille » ? Le *Traité de la Police* de Delamare nous en fait connaître la raison : « L'on expose en vente à Paris et ailleurs, des Huitres de deux différentes espèces, les unes en vie, et telles qu'elles sortent de la mer, ou des ports maritimes, où elles ont été mises en dépôt dans des parcs pour les y conserver; les autres mortes tirées de leurs écailles; l'on nomme celles-là Huîtres en écailles, et celles-ci Huîtres huîtrées. » T. III, p. 124.

P. 83, l. 9. — « Les Maillotins. » C'est ainsi que les Parisiens sont désignés en plusieurs endroits de la *Muse*. C'est un vieux souvenir de la révolte de 1382. V. 29e et 30e partie le *Cant rial* intitulé *Sur les mouvements de la guerre de Paris*, p. 296 : » Quoy disest t'y en maillotin langage ». Dans *Les derniers soupirs de la Muse normande*, 1644, le *Cant rial* ayant pour ligne palinodique *Le maigre coq racachay dans Vinchenne*, contient ces trois vers :

A se n'abord la troupe Maillortine
S'effarouchit de l'effroyable mine
D'un tieul oiseau qui desplut à ses yeux.

On lit encore dans les *Evretins de la Muse normande sur le long sejour de la saison hyvernalle au dollentissime Mardy gras*, 1660 :

Puis disent ces vieux Roquentins
Que si les pauvres Maillotins
Auoient tous la fache bien blesme
Par l'absence du Roy Loüis...

Ce mot se rencontre dans les *Droits nouveaux* de Coquillart (*Bibl. elzev.*), Œuvres publiées par M. Ch. d'Héricault, t. I, 192 :

> Que sçay je? ung tas de maillotins,
> Ses oncles, parens et cousins.

L'éditeur ajoute en note : « Ce mot à la suite des événements politiques que chacun connoît, était pris pour désigner toute foule bruyante, toute compagnie tumultueuse, séditieuse ou railleuse. » Nous ne contestons pas ce sens particulier; mais il nous semble que le mot en question a, au moins dans quelques-uns des exemples cités plus haut, la signification plus générale que nous avons indiquée.

P. 83, l. 9. — « ... n'aualleront pus d'oüitres. » Bien des faits attestent que la vente des huîtres avait alors à Rouen une grande importance, et la prétention de ceux qui en faisaient commerce était qu'il ne remontât pas à Paris de bateaux chargés d'huîtres avant que Rouen en fut approvisionné.

On voulut en 1647 faire de leur vente un monopole, et nous trouvons dans une étude de M. L. Delisle sur les *Mémoires de Pierre Mangon, vicomte de Valognes*, 1891, p. 31-32, que le Parlement de Paris repoussa le privilège d'un certain Jean Meulan, qui se l'était fait accorder en fournissant à la consommation de Paris « 200 milliers d'huîtres par semaine, et 600 milliers pendant le carême, à raison de 6 deniers la pièce, c'est-à-dire, croyons-nous, la douzaine. » L'extrait suivant de ce travail intéresse spécialement la ville de Rouen :

« Jean Meulan, dont nous venons de voir les prétentions repoussées par le Parlement de Paris, avait aussi voulu monopoliser à son profit le commerce des huîtres dans la ville de Rouen. Il avait formé une sorte de syndicat pour accaparer toutes les huîtres de Cancale, des rades de Granville, de Barfleur, de Sainte-Honorine, de Grandcamp, de Port-en-Bessin et d'autres lieux. Il s'était assuré, même dans la noblesse et dans le clergé, l'appui de partisans, qui ne devaient pas reculer devant la violence pour empêcher les matelots de porter leurs huîtres à Rouen.

Le Parlement de Normandie repoussa ces prétentions par un arrêt du 15 mars 1647, qui réglementa le commerce des huîtres à Rouen. Les contrats de Jean Meulan furent déclarés nuls ; défense fut faite d'empêcher le libre transport des lieux de production jusqu'à Rouen ; mais il fut interdit aux matelots de s'arrêter à La Bouille, à Dieppedalle et ailleurs. A l'arrivée des bateaux, les visiteurs de poisson devaient se rendre compte de la quantité et de la qualité des huîtres, dont le prix était fixé sur leur rapport et annoncé par les crieurs sur le quai. Les revendeurs ne pouvaient pas s'attrouper ni entrer de force sur les bateaux. Il était permis au bourgeois d'acheter sur les bateaux de 7 heures du matin à 5 heures du soir, concurremment avec les revendeurs. Les étrangers ne pouvaient pas enlever des huîtres tant que la ville de Rouen n'était pas suffisamment approvisionnée.

« De plus, des poursuites furent ordonnées contre ceux qui avaient commis des violences pour favoriser l'entreprise de Jean Meulan, notamment contre Hervé du Moncel, sieur de Martinvast, contre un nègre dit la Chesnée, qui était au service du sieur de Martinvast, contre le Messent, sieur du Grippois, contre les curés de Cosqueville et de Tocqueville, contre un sergent nommé Guillaume le Bezuel, et contre Guillaume Girard, bourgeois de Barfleur. »

Quatre ans plus tard, le 12 août 1651, le Conseil de ville protesta contre le privilège accordé par lettres patentes à François Doynel, chevalier, s^r du Hamel-Sasserie « de faire transporter, vendre et débiter dans la ville de Paris et celle de Rouen des huistres à l'escaille, au prix de 6 s. la douzaine dans la ville de Paris, et de 3 s. dans celle de Rouen, avec deffenses à tous gens de marine, marchands voicturiers et tous autres de se mesler de lad. vente. » Après avoir rappelé des arrêts du Parlement de Paris, des 4 janv. 1647 et 1^er déc. 1648, et du Parlement de Rouen du 15 mars 1647, contraires au monopole, le Conseil de ville représentait qu' « il serait très préjudiciable à ceste province de commettre ledit trafic à une personne seule et rendre soubz la dépendance un nombre très considérable de pauvres familles habituées le

long des ports et costes de la mer, qui ne subsistent que dans la pesche de ceste sorte de poisson et réduire leur employ à la nécessité de recevoir tel salaire qu'il luy plairoit ; que lad. ville de Rouen seroit intéressée au prix proposé par lesd. lettres, les huistres à l'escaille s'y vendant souvent à 1 sold la douzaine, quelquefois 8 d. et ordinairement à la moitié moins que led. prix de 3 s. » *Inventaire-Sommaire des Archives municipales de la ville de Rouen, Délibérations*, p. 335.

P. 83, l. 18. — « Le Lieutenant. » François d'Harcourt, marquis de Beuvron, né 15 octobre 1598, nommé, 13 avril 1643, lieutenant-général pour le roi en Normandie, gouverneur du Vieux-Palais de Rouen, mort 30 janvier 1658. Il fut prince des Palinods en 1649.

P. 85, l. 5. — « ... sera mise o z'appiaux. » Entre autres sens de ce mot, Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, v° *Appel*, donne ceux d' « accusation » et d' « ordre public, ordonnance à laquelle on est sommé, forcé d'obéir. » Nous préférons le premier, pensant voir dans ce passage un souvenir des suites de l'émeute de 1639.

P. 87, l. 23. — « Estant nantis prennent des verds capiaux. » C'est ce qu'on appelle faire banqueroute les mains pleines. Quant aux « verds capiaux » c'était la coiffure imposée alors aux banqueroutiers et aux débiteurs insolvables.

P. 87, l. 26. — « Ayant cauché leu brais premierement. » Cette expression « caucher les brais », ou, comme on dit aujourd'hui « porter les culottes », ce qui revient d'ailleurs exactement au même, s'applique à la femme investie des droits du mari, qui lui a remis par acte authentique son commerce et ses biens, pour éviter l'atteinte de ses créanciers.

P. 88, l. 8. — « Mais pour auer vne somme donnée... » C'était un des grands maux du temps. Le partisan se chargeait de lever les impôts en payant à l'État une somme déterminée, et pressurait le peuple pour

en tirer le double, s'il était possible. Il profitait ainsi abusivement des charges imposées aux contribuables.

P. 89, l. 17. — « Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherises. » Ce n'était pas la première fois que l'État considérait les plus humbles métiers comme offices domaniaux sujets à la revente. Le Parlement, et ce fut son honneur, prit en cette circonstance la défense des pauvres gens. Cette pièce d'ailleurs n'a pas besoin de commentaire.

P. 91, l. 19. — « L'entrée & estat de neuf cens Espagnols & Dunkerquoys. » Le registre des délibérations de la ville de Rouen est muet sur cette arrivée des prisonniers espagnols faits par le duc d'Enghien dans sa campagne qui eut pour conclusion la prise de Dunkerque, le 11 octobre 1646. On peut reprocher à l'auteur de se montrer peu compatissant à l'égard de ces malheureux « recapais du Camp de la Famine ». Cette dureté de sentiments concorde d'ailleurs avec les rigueurs de la guerre en ce temps.

P. 92, l. 1. — « Ie les vis hier entrer tretous dans su Hallage... » Déjà, les années précédentes, des prisonniers espagnols avaient été logés dans les halles de Rouen. Il y avait dans ces vastes constructions des locaux qui pouvaient leur être affectés, depuis que tous les corps de métiers n'étaient plus tenus, comme autrefois, d'y venir étaler leurs marchandises, le vendredi, jour du marché. V. M. Ch. de Beaurepaire, *Notice sur les Halles de la Vieille-Tour de Rouen*, dans le *Précis de l'Académie de Rouen*, 1889-1890, p. 281-286. M. de Beaurepaire fait connaître dans ce travail la place occupée par les genres de métiers que la *Muse normande* mentionne ici. V. pour les « cauchetiers », p. 255, pour les chinchers, p. 256, pour les lingères, p. 259, pour les potiers, p. 260. Les « cauchetiers » occupaient encore en 1646 la place que la Ville leur avait fieffée, le 6 octobre 1358 « des 2 costés de l'entrée du marchié par devers N.-D. », puisque c'est auprès d'eux qu'on « auet plaqué les chent Harquebusiers » pour garder l'entrée des halles. La halle aux

chinchers « était bornée par le *Baile* de la Vieux-tour, par les halles aux férons et lignières, par l'allée qui donnait accès à la halle aux cordonniers et par une clôture faisant la séparation de l'huisserie de la halle aux lignières et de la halle aux dinands. » La halle aux lingères « était le long de la voûte qui commence depuis le bout où se lève ordinairement la châsse de S.-Romain, le jour de l'Ascension, jusqu'à l'autre bout de lad. voûte où l'on ferme la porte de la Vieille-tour, à costé de la Poissonnerie... »

P. 95, l. 4. — « ... y tutest l'agnelet. » Dans le patois normand, « tuter » c'est boire en humant, en aspirant, comme on le fait, par exemple, avec un chalumeau. D'ordinaire, dans les fontaines, le robinet sort d'une gueule de lion; dans celle dont il s'agit, le lion était sans doute remplacé p r l'agneau qui figure dans les armes de la ville.

P. 95, l. 16. — « Et leur coutil estet plein de plume à cochons. » La « plume à cochons », c'est la paille.

P. 95, l. 21. — « Richard. » Farin, *Histoire de Rouen*, in-12, 1738, t. I, p. 290 : « Le duc Richard Ier qui commença à régner l'an 944, se fit bâtir un superbe Palais sur le bord de la riviere au même lieu où sont présentement les Halles, et la grande place qu'on nomme la *Vieille-Tour*, à cause d'une forte tour qu'il y fit construire, et qui fut démolie l'an 1204. » Si l'on en croit David Ferrand, il restait encore de son temps des vestiges de cet ancien palais. « La forteresse dite plus tard *de la Vieille-Tour* fut construite vers 945 par le duc Richard Ier. » Abbé Cochet, *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, col. 445.

P. 96, l. 7. — « Du grand Turc qui par tout fait voir son chimeterre. » Les Turcs avaient entrepris en 1645 la conquête de l'île de Candie. Ils s'étaient emparés de la Canée le 22 août 1645, et de Retimo le 23 novembre 1646.

P. 96, l. 8. — « De la rebellion qu'est entre les Anglois. » La guerre civile continuait en Angleterre, et, pendant le cours de cette année 1646, le parti du roi avait été définitivement vaincu. Charles Ier s'était retiré chez les Écossais qui l'avaient vendu au Long Parlement.

P. 97, l. 1. — « Et les bouts dont i'auons six blancs à la boutique. » Le blanc valait cinq deniers; six blancs équivalaient donc à deux sous et demi. Faire mettre des bouts aux souliers pour ce prix, ce n'était vraiment pas cher, mais, comme le dit le savetier, il fallait pour obtenir ce prix, se présenter poliment et le chapeau à la main ; et pourtant « su dieble » d'Espagnol les donnait pour un « douzain », c'est-à-dire pour un sou ou douze deniers tournois.

P. 97, l. 5. — « Y n'a point esté querir sen cuir su la Renelle. » La halle aux tanneurs était vers le haut de la rue de la Renelle, maintenant supprimée, à l'emplacement actuel du jardin Solférino. « C'est un grand corps de logis assis sur la Renelle, Paroisse de S. Laurent, où il se débite assez de cuirs pour en fournir non-seulement la ville de Roüen, mais aussi plusieurs autres qui connoissent la bonté de cette marchandise. » Farin, *Histoire de Rouen*, 1668, t. I, p. 59.

P. 97, l. 17-18. — « I'y allis fiquer men clou, disant que le Hallage N'estet que pour la Ville... » On lit dans la *Notice sur les Halles de la Vieille-Tour de Rouen*, par M. Ch. de Beaurepaire, p. 248 : « Les halles ouvraient le vendredi, qui est encore le jour du marché.... Ce jour-là le marché était libre et non sujet à la maîtrise, et la juridiction en appartenait à l'Hôtel-de-Ville. » Et dans une note placée au bas de cette même page : « Il n'est pas ignoré que le Bel de la Vieille-tour, en circonstances et dépendances, appartient à la Ville, et que, quoi qu'il soit permis à un chacun, même sans qualité, d'y venir vendre tous les vendredis, jour de marché, il ne le peut cependant qu'en gardant les places qui lui sont indiquées par le fermier de la Ville et en payant un droit, le tout conformément aux règlements et arrêts de la Cour de

1640, 1641; et, s'il s'est mu à ce sujet quelque contestation, elle a toujours été portée devant les maire et échevins, seuls compétens du patrimoine de la Ville et de l'arrangement qui doit être observé dans un tel marché. » *Arch. de la Ville*, liasse 13. — On trouve dans cet endroit de la *Muse normande* un écho des contestations auquel donnait lieu ce droit de la Ville.

P. 97, l. 24. — « ... poyer en biaux asniers. » On s'attendrait à lire « deniers »; mais « asniers » est bien la leçon du livret original et de l'*Inventaire général*.

P. 98, l. 16. — « Durant la Messe ossi no le z'y prend pas. » Il était donc interdit d'aller à la taverne pendant le temps des offices.

P. 98, l. 21. — « Planté comme vn yuire. » V. t. I, p. 201, t. II, p. 358.

P. 98, l. 22. — « ... deuant bien chent Valons. » Il s'agit des prisonniers faits aux Espagnols, et qui étaient originaires de la Flandre wallonne.

P. 99, l. 10. — « Cant rial. » Ce « Cant rial » commence la page 25 de la feuille D du livret original. Les feuilles D, E paraissent renfermer les œuvres dues à d'autres auteurs. La dernière page de la feuille E (p. 40) se termine par le mot « fin »; à la feuille F, non paginée, commence le sonnet : « Les superfluitez croissent de iour en iour. »

P. 99, l. 12. — « ... prinse de Dunquerque. » Dunkerque, assiégé dans le courant de septembre 1646 par le duc d'Enghien et par la flotte de l'amiral hollandais Tromp, à laquelle s'étaient jointes quinze frégates normandes et picardes, dut capituler le 11 octobre. On regarda ce succès rapide comme une des plus belles actions militaires du jeune prince. Un *Te Deum* pour la réduction de Dunkerque fut chanté à Rouen le 24 octobre. Cet événement de la prise de Dunkerque nous

permet de rappeler le double souvenir du grand Corneille et du grand Condé. En 1646, Corneille dédiait sa tragédie de *Rodogune* « à Monseigneur le Prince », et après avoir rappelé ses succès de Rocroi, de Thionville, de Philisbourg et Nordlinghen, il ajoutait : « Dispensez-moi, Monseigneur, de vous parler de Dunkerque : j'épuise toutes les forces de mon imagination, et je ne conçois rien qui réponde à la dignité de ce grand ouvrage, qui nous vient d'assurer l'Océan par la prise de cette fameuse retraite de corsaires. Tous nos havres en étaient comme assiégés ; il n'en pouvait échapper un vaisseau qu'à la merci de leurs brigandages ; et nous en avons vu souvent de pillés à la vue des mêmes ports dont ils venoient de faire voile : et maintenant, par la conquête d'une seule ville, je vois, d'un côté, nos mers libres, nos côtes affranchies, notre commerce rétabli, la racine de nos maux publics coupée; d'un autre côté, la Flandre ouverte, l'embouchure de ses rivières captive, la porte de son secours fermée, la source de son abondance en notre pouvoir, et ce que je vois n'est rien encore auprès de ce que je prévois sitôt que Votre Altesse y reportera la terreur de ses armes. » — Sarrazin a écrit l'*Histoire du siège de Dunkerque.*

P. 99, l. 21. — « ... su ieune Alissandre. » Les merveilleux succès du jeune duc d'Enghien appelaient bien naturellement à le comparer avec Alexandre, comme l'a fait Bossuet dans son *Oraison funèbre :* « ... cet autre Alexandre. » C'est ainsi que Saint-Julien dit, dans *Le quatrième courrier de la Flandre* (*Les Courriers de la Flandre, Bibl. elzev.*), t. II, p. 9 :

Ce jour, les troupes d'Alexandre
Allant à Bri pour le surprendre,
I'entens les troupes de Condé...

P. 100, l. 6-7. — « Ch'estet l'endret o ces marchands de fayre Fezest porter & du blay & du baire. » De temps immémorial, les Dunkerquois fréquentaient le port de Rouen d'où ils exportaient des blés et des boissons. Ce trafic était mal vu de la population, qui lui attribuait le renchérissement des denrées.

P. 102, l. 3. — « Prinche du Py. » — « En l'an mil six cents quarante six estant Prince du Puy, Monsieur Claude de Vauquelin, escuyer, sieur de Meheudin et de Loucey, baron de Guibray, etc. » Ms. précité.

P. 105, l. 7. — « Viens vair ste belle enseigne escrite. » Les événements importants étaient donc portés à la connaissance du public par des affiches ou placards.

P. 105, l. 9. — « Le z'ecumeux sans leu marmite. » Dunkerque était un port de corsaires, d' « écumeurs de mer »; on leur a pris leur ville; ils n'ont plus « leu marmite. »

P. 106, l. 1-8. — « Y sont don bien ... leu marmite. » Les navires de Dunkerque venaient chercher du sel à Rouen, au grand mécontentement du peuple qui voyait dans l'exportation de cette denrée une des causes de sa cherté. Ils s'amarraient dans notre port, non loin de la Vieille-Tour, où était le « prosnel » des savetiers, autrement dit le siège de leur corporation, où ils péroraient. Quant à la menace qui leur est faite, il est bien à craindre pour eux que le « biau benel » qu'on leur destine pour léchefrite ne soit « le char doré de Monsieur l'Admiral. »

P. 106, l. 12. — « Comme marcoux ouurez ychy vos yeux. » Le peuple donne encore aujourd'hui en Normandie le nom de « marcou » au « matou ». Cette citation d'Oudin, *Curiositez françoises,* aidera à comprendre ce passage : « Il ouvre les yeux comme un *chat* qui coud dans une gouttière, i. « il regarde avec passion ou estonnement. Le vulgaire use d'un mot que je laisse par honnesteté. » Osons, sans parler latin, braver cette « honnesteté » : On dit encore en Normandie : « Ecarquiller les yeux comme un chat qui foire dans du son. »

P. 107, l. 20. — « Notte mestier n'a rien de moquereux. » Rien de sale, rien qui puisse faire mal au cœur. On traite encore aujourd'hui en

Normandie de « malaucœureux » celui auquel la moindre chose donne des nausées.

P. 109, l. 9. — « Les Palinos à la reforme. » V. plus haut, p. 38, le premier *Chant royal* de la 21e partie, et l'Introduction, t. I, p. xxxv.

P. 112, l. 20. — « Narcisse. » La légende de Narcisse, devenu amoureux de lui-même en se contemplant dans une fontaine, a été racontée par Ovide, *Métamorphoses*, l. III, v. 407 et suiv.

P. 113, l. 15. — « O nyais, le monde n'est pu gruë. » On trouvera plus loin, p. 108, le même dicton : « O niais, le monde n'est pu pris Pour gruë. » Oudin, *Curiositez françoises :* « Maistre Gonin est mort, le monde n'est pu gruë, i. il n'y a plus de sots au monde, on ne se laisse plus tromper facilement. »

P. 114, l. 22. — « Messieurs d'là has. » On pourrait croire, au premier abord, qu'il faut lire « d'là bas »; mais l'auteur ne s'adresse pas ici aux purins assemblés au fond de la salle; il interpelle à notre sens les gens placés « là haut » sur l'estrade du théâtre, qui ont l'habitude de se servir de chevaux et sont ainsi « les piqueurs de mazette. »

P. 115, l. 15. — « A san martel... » Au marteau de sa porte.

P. 119, l. 12. — « Auet honnestement fait l'office de guerre. » C'est-à-dire avait servi.

## VINGT-QUATRIESME PARTIE.

P. 121. — L'exemplaire original de ce livret, faisant partie du recueil de la Bibliothèque de Rouen, porte ce titre : La XXIII. partie de la *Muse*

*normande*, etc., au lieu de : La XXIV. partie ; il est d'ailleurs exactement daté de 1647. Il se compose de douze pièces, dont deux seulement se retrouvent dans la 24e partie de l'*Inventaire général* qui porte la date fausse de 1648.

P. 121, l. 5. — « Au Princhc. » — « En l'an mil six cens quarante sept estant Prince du Puy frere Maximilian de Dampont, chevalier de l'ordre de St Jean de Jerusalem, bailly de la Morée et Cury, etc. » Ms. de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*. En tête de ce ms. qui porte sur le dos ce titre : *Recueil de Palinods, 1647 à 1716*, on lit : « En ce livre contenant 228 feuillets donné par Mr le Commandeur de Dampont, sont les œuures Poetiques tant François que latins, qui depuis 1647 ont emporté les Prix au Puy de l'Immaculée et tres saincte Conception de la B. Vierge Marie fondé à Rouen. » Au-dessous les armes du donateur sur croix de Malte entourée du collier de l'ordre.

P. 122, l. 12. — « Ie crays iamais qui n'en vit tel. » La phrase est incorrecte si l'on prend « vit » pour une forme du verbe voir ; il faudrait dans ce cas « qu'on n'en vit tel ». Mais nous croyons que « vit » est pour « vécut », bien qu'aucun glossaire normand n'indique cette forme. C'est l'analogie qui nous conduit à cette hypothèse : nous avons entendu dire « vous avez vi » pour « vous avez vécu. »

P. 123, l. 7. — « ... à ly dire. » Nous avons ici respecté le texte identique dans le livret original et dans l'*Inventaire ;* mais il semble bien qu'il faut « à me dire. »

P. 123, l. 9. — « Plus oren qu'anten... » Il y a dans cet hémistiche une syllabe de trop ; aucune syncope n'est possible. On corrigerait cette leçon que l'on trouve à toutes les lignes palinodiques de ce chant dans le livret original et dans l'*Inventaire général*, en remplaçant « oren » par « ouen » qui a aussi le sens de maintenant et qui pourrait être compté pour une seule syllabe. De même. plus bas, l. 23, « Ie com-

plaindray là le gens de Drapperie », il y a une syllabe de trop dans le premier hémistiche, il faut, ou supprimer « là » qui n'est pas indispensable, ou prononcer « l'complaindray. »

P. 123, l. 18. — « Naple, Angleterre en souffrent du martire. » Le royaume de Naples appartenait à l'Espagne. En 1647, un impôt mis sur les objets de première nécessité amena, le 7 juillet, un soulèvement contre le vice-roi duc d'Arcos. Un jeune pêcheur d'Amalfi, Tommaso Aniello, plus connu sous le nom de Masaniello, se mit à la tête de ce mouvement populaire. On prétend que le vice-roi lui fit prendre un breuvage qui troubla sa raison; il se perdit par ses extravagances et ses cruautés, et fut assassiné le 16 juillet. Mais l'insurrection recommença plus violente le 22 août; les Espagnols capitulèrent. Après avoir endormi le peuple par de fausses promesses, ils bombardèrent la ville le 5 octobre. Ils furent néanmoins chassés, et l'insurrection, demeurée victorieuse, fit appel à Henri de Lorraine, duc de Guise, descendant par les femmes de la seconde maison d'Anjou qui avait eu jadis des prétentions sur Naples.

P. 124, l. 17. — « Les épluqueux... » Nous avons vu, t. I, p. 32, ce nom donné à certains ouvriers de la draperie; ici, il désigne les collecteurs d'impôts qui « épluchent » l'argent du pauvre peuple.

P. 124, l. 23. — « Il y a trente ans qu'a dure' moins vn an. » L'idée de paix amenant naturellement celle de guerre, ce dernier mot, sujet du verbe « dure » se trouve sous-entendu.

P. 125, l. 4. — « ... ijsqu'en Ierusalem. » Pourquoi « Ierusalem » ? Parce que c'est à Jérusalem que fut établi après la première croisade l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui devint successivement, en changeant de siège, l'ordre des Chevaliers de Rhodes, puis de Malte, auquel appartenait le prince de cette année, Maximilien de Dampont.

P. 125, l. 16. — « Comme Dauid pour son recauffement. » Allusion à ce début du 3e livre des *Rois*, ch. I, versets 1-4 : « Et rex David senuerat, habebatque ætatis plurimos dies : cumque operiretur vestibus, non calefiebat. Dixerunt ergo ei servi sui : Quæramus domino nostro adolescentulam virginem, et stet coram rege, et foveat eum, dormiatque in sinu suo, et calefaciat dominum nostrum regem. Quæsierunt igitur adolescentulam speciosam in omnibus finibus Israel, et invenerunt Abisag Sunamitidem, et adduxerunt ad regem. Erat autem puella pulchra nimis, dormiebatque cum rege, et ministrabat ei; rex vero non cognovit eam. »

P. 126, l. 3. — « Leu mere estant dans le diuorcement. » Il faut entendre ici par « diuorcement » séparation de biens. « Divorce se dit aussi d'une séparation de corps et de biens du mari avec la femme, le lien du mariage subsistant toujours. » *Dict. de Trévoux*, vo *Divorce.*

P. 126, l. 27. — « I'en viderons par le haut Tu auten. » Oudin, *Curiositez françoises :* « Il entend le *Tu autem*, i. il sçait le nœud de l'affaire. Item, il est expert. »

P. 128, l. 8. — « ... les nourrichons d'Astrée. » Cette divinité mythologique que les uns font naître d'Astræos et d'Héméra, les autres de Jupiter et de Thémis, est souvent confondue avec cette dernière et regardée comme la déesse de la justice. Les poètes, et parmi eux Virgile, rapportent que, quand l'âge de fer parut, Astrée, irritée des crimes des hommes, quitta la terre et remonta au ciel.

P. 129, l. 9. — « Dans notte estat la franchise en la selle. » Sous le régime des corporations, les fils de maîtres jouissaient des privilèges accordés par les statuts sans subir les formalités auxquelles on était astreint d'ordinaire. Pour ce qui concerne les savetiers, carreleurs, l'article 6 des statuts de 1715 est ainsi conçu : « Lorsqu'un fils de maître prêtera serment, il sera exempt de faire chef-d'œuvre, et payera pour le droit des quatre gardes la somme de quatre livres : savoir vingt sols à

chacun, pour le droit de la confrérie vingt sols, et pour l'Hôpital-Général vingt sous. » Ouin-Lacroix, *Histoire des anciennes Corporations d'Arts et Métiers*, etc., p. 720.

P. 130, l. 23. — « Qu'il y a bien des quaires à refaire. » Nous n'avons pas trouvé ailleurs ce dicton dont le sens est d'ailleurs facile à établir à l'aide de ce *Cant ryal*. Il signifie qu'il y a bien des réformes à faire, de même que dans une demeure dont le mobilier est en désordre, il y a bien des chaises à réparer. Ce sens est nettement établi par les cinq vers de l'envoi :

Princhc du Pys, les quaires que i'ay ditte
Y sont queu nou quasi tout en vn tas ;
L'antiquitay le z'a toute destruite,
Iy qu'à su point qui no le z'a reduite
A demeurer ny sans pieds ny sans bras.

Indépendamment du sens métaphorique de cette pièce, il paraît bien y avoir une allusion au mobilier en mauvais état de la Confrérie des Palinods.

P. 131, l. 13. — « De mesme tay ie sis le cul en bas. » Cette locution équivaut à « être à cul », c'est-à-dire être au bout de ses ressources.

P. 131, l. 19. — « ... la radicalle humeur. » Littré, *Dict. de la langue française*, v° *radical* : « Humide radical, fluide imaginaire qu'on a regardé comme le principe de la vie dans le corps humain. »

P. 133, l. 4. — « Au temps que les Bourgeois faisaient la garde en la ville de Rouen... » C'est le 13 juillet 1643, peu de temps après l'arrivée des prisonniers espagnols faits à Rocroy, que la cinquantaine et les arquebusiers furent déchargés de leur garde, qui fut confiée aux capitaines et bourgeois de la ville. Ceux-ci paraissent s'être acquittés assez mal de cette tâche. Leur inexactitude à se rendre à l'appel de leurs

chefs avait pour résultat, en laissant les postes presque vides, de faciliter l'évasion des prisonniers. Et pourtant, ainsi que le fait voir ce chant royal, les bourgeois étaient menés assez durement par les officiers subalternes, qui profitaient de leur autorité pour se livrer à des exactions. Aussi aspirait-on dans Rouen à être débarrassé des prisonniers espagnols : « 19 mars 1648, Pierre de Gueudeville, procureur-syndic, député à Paris pour les affaires de la ville, notamment pour réclamer les décharges des prisonniers de guerre espagnols et obtenir le remboursement des despenses faites pour leur nourriture. » *Inventaire-Sommaire*, etc., p. 422-425.

P. 134, l. 27. — « ... aller à Claquedent. » Etre réduit à la misère, mourir de faim, grelotter de froid, ce qui fait claquer les dents. Equivoque d'autant plus de mise à Rouen, qu'il y avait sur la rive gauche de la Seine, au quai de la Grande-Chaussée, un hameau dit de Claquedent, peut-être appelé de ce nom parce qu'il était habité par des fainéants et des souffreteux.

P. 136, l. 16. — « Et fut bastay dans su ieu de cochon. » Rappelons que le jeu de boule s'appelait vulgairement « cochonnet ». V. t. I, p. 29 : « Bastay » veut dire que le « chabrenault » fut battu, eut le dessous comme l'âne auquel on impose le bât malgré sa résistance.

P. 137, l. 15. — « Mange en un iour les bouts d'vne semaine. » L'argent qu'il a gagné pendant toute une semaine à remettre des bouts aux vieux souliers.

P. 137, l. 20. — « ... ijsqu'o neu Gabriel. » On appelle encore en Normandie « nœud Gabriel », la protubérance formée à la gorge par le cartilage thyroïde. On la nomme aussi la pomme d'Adam, et l'on dit que notre premier père, après avoir reçu des mains d'Ève le trognon de la pomme fatale qu'elle venait de grignoter de ses dents blanches, essaya vainement de l'avaler. Il « lui demeura fort avant au gosier », comme l'os dans celui du loup dont parle La Fontaine, et ne put descendre plus

loin. — L'abbé J.-E. Decorde, *Dictionnaire du pays de Bray*, L. du Bois et J. Travers, *Glossaire du patois normand*, A. Delboulle, *Glossaire de la vallée d'Yères*, mentionnent la locution sous cette forme : « Nœud Gabriet », qui marque mieux la prononciation.

P. 138, l. 8. — « Car il portait les merques d'vn Triton. » On donne parfois pour attributs aux Tritons des pinces d'écrevisses en guise de cornes. C'est peut-être ce qu'entend l'auteur, et, s'il en est ainsi, rien n'a manqué au malheur du pauvre « Chabrenault rafraischy dans la Seine. »

P. 140, l. 3. — « Ainchin qu'Orphée... » On connaît la fable d'Orphée ayant « perdu son Eurydice » et descendant aux enfers pour la réclamer des divinités de ces lieux qu'il charme par les sons de sa lyre. L'infortuné savetier fera de même, mais le linot auquel il a appris à siffler lui tiendra lieu de la lyre d'Orphée.

P. 140, l. 7. — « Ne laisse aller le cat su le fromage. » Ce dicton, si familier à nos vieux auteurs, est expliqué par le vers suivant dans lequel le mari abandonné souhaite ne pas avoir le malheur d'Actéon, qui, métamorphosé en cerf, pour avoir surpris Diane au bain, eut le front paré d'une vaste ramure.

P. 141, l. 4. — « Laisse may seul le biau nom de Guilemme. » Voici comment nous entendons ce vers : N'ajoute pas à mon nom de Guillaume un autre nom, celui de Jean, par exemple, qu'on applique aux maris... ridicules.

P. 141, l. 18. — « L'Espagnol a le mal de Naples. » La syphilis était nommée par les Français le mal de Naples, et, de leur côté, les Napolitains, qui ne voulaient rien nous devoir, l'appelaient le mal français. Naples, comme nous l'avons vu plus haut, s'était révolté contre l'Espagne, de là cette équivoque « L'Espagnol a le mal de Naples. »

P. 141, l. 20. — « Le Mercure et le Frigidis... » Le traitement au

mercure est employé contre la syphilis ; sur le « frigidis » nous n'avons rien trouvé dans les auteurs spéciaux ; disons seulement qu'on qualifiait jadis le mercure de remède froid.

P. 142, l. 2. — « Là leu Roy n'a pu de paraphles. » Leur roi n'y peut rien, et un décret suivi de son parafe ne saurait changer les choses.

P. 142, l. 9. — « Le duc de Guise... » C'était un fort singulier personnage que ce petit-fils du Balafré par son père Charles de Lorraine. Né en 1614, Henri de Guise fut destiné à l'Église et reçut l'archevêché de Reims ; mais après la mort de trois frères, ses aînés, il renonça à la vie ecclésiastique. Il avait conspiré contre Richelieu avec le comte de Soissons qu'il avait suivi chez les Espagnols, et n'était rentré en France qu'après la mort du grand cardinal. On connait son duel sur la Place Royale avec le comte de Coligni. Etant encore archevêque de Reims, mais n'ayant pas reçu, il est vrai, les ordres sacrés, il avait épousé par un mariage secret et irrégulier la princesse palatine, qui entra si avant dans les intrigues de la Fronde ; il l'abandonna pour épouser la comtesse de Bossut. Au moment où Naples se souleva contre l'Espagne, il était à Rome, où il sollicitait le pape de casser ce second mariage afin d'épouser M^lle^ de Pons, fille d'honneur de la reine-mère. Se souvenant alors qu'il descendait par les femmes de l'ancienne maison d'Anjou, il noua des intrigues avec les Napolitains révoltés. Accepté par eux et soutenu par la France, il débarqua à Naples le 15 novembre, et s'empara du pouvoir. Mais son succès ne fut pas de longue durée. Les Espagnols rétablirent leur domination à Naples le 6 avril 1648. Le duc de Guise fut fait prisonnier et subit en Espagne une captivité de quatre années. Il mourut en 1664.

P. 142, l. 13-14. — « Tous nos nauires dauontage Sont desià dans tout su pays. » La flotte française parut devant Naples le 18 décembre ; après un léger engagement avec quelques navires espagnols, comme

elle manquait de vivres, elle partit pour la Provence le 3 janvier 1648, et allait reparaître dans les eaux de Naples, quand eut lieu le rétablissement de la domination espagnole.

P. 143, l. 9. — « I'ay trouuay vn nid dans du plastre. » Il paraît bien, par le contexte de cette pièce, qu'il s'agit d'une cachette fermée par du plâtre dans laquelle se trouvait un trésor. « Est y gaune ou blanc, parle, George ? » Sont-ce des pièces d'or ou d'argent ?

P. 143, l. 12. — « Jacque Desloge. » Dans le livret original « desloge » est imprimé sans capitale. Nous voyons là une sorte d'injure lancée au personnage appelé d'ailleurs plus bas George. « Faire Jacques Desloges », c'est s'esquiver, « déloger », et, comme on disait encore, « faire gille ». Ce sens résulte évidemment des deux passages suivants, tirés des *Courriers de la Fronde*.... publiés par M. C. Moreau *(Bibl. elzev.)*, t. I, p. 22 et 288 :

Prince, vous croirez aisément
Qu'il tardoit bien au Parlement,
De voir finir ces beaux éloges
Et de faire Jacques Desloges.

*Le Courrier burlesque envoyé à Monseigneur le Prince de Condé.*

Et que, bien que cela déroge,
De faire aussi Jacques Desloges,
Retraite faite comme il faut
Valoit bien un méchant assaut.

*Le Courrier burlesqne de la guerre de Paris.*

« Jacques Desloges » est donc une appellation employée pour désigner un poltron.

P. 146, l. 6. — « Soient reduits à la biere auant que soyons morts ! » Cette équivoque sur le double sens du mot « biere » se trouve déjà dans le premier *Cant rial* de la 1re et 2e partie de la *Muse normande*. V. t. I, p. 17, et note p. 184-185. Nous la retrouverons encore.

P. 146, l. 11. — « Ste Missiue set... » La feuille qui contient cette pièce et le sonnet qui la suit, a pour signature E et pour pagination 17-24, ce qui implique contradiction, les feuilles de ces livrets ayant 8 pages. Si la signature E est bonne, la pagination devrait être 33-40; si la pagination 10-24 est juste, la signature devrait être C, qui d'ailleurs se trouve ainsi : cij au bas de la page cotée 21. Mais nous tenons pour bonne la signature E, et nous croyons à une de ces erreurs de pagination si fréquentes dans ces livrets. Les caractères montrent bien que cette feuille sort de l'imprimerie de Ferrand, et les deux pièces sont relatives au fait qui est l'objet de la ballade précédente, ayant pour refrain : *Le quiencauche de la Logique.* La feuille appartient donc bien à ce livret et elle en est la dernière.

P. 146, l. 13-14. — « ... à ste petite ruellette qui monte à chez rampars de Biauuaisine. » C'est la longue et étroite rue désignée au plan de Gomboust par les noms de rue des Jésuites, puis de Grand-Maulevrier, partant de la rue Bourg-l'Abbé « driere les grands murs Saint-Ouen » et montant vers les remparts de Beauvoisine, en passant d'abord devant le collège des Jésuites, puis entre les couvents des Filles-Sainte-Marie et des religieuses dites de Gravelines.

P. 147, l. 15-16. — « ... tu laboure la ruë D'vne broque de fer que tu as à ten costay. » Ainsi en 1647, les écoliers du collège des Jésuites continuaient à porter épée, malgré les défenses qui leur en avaient été antérieurement faites dans le but de prévenir leurs violences. « Rien de plus ordinaire, dans les Registres de la Cour et du Bailliage, que la mention d'écoliers poursuivis « pour s'être battus avec les bourgeois, « les avoir insultés le soir, les avoir excédés à coups de bâtons et d'é- « pées. » Le 4 février 1611, une sentence du Bailliage défendit à tous, sans distinction, de porter des armes, rendit les hôteliers responsables de leurs méfaits, et leur enjoignit de ne pas laisser sortir leurs jeunes hôtes passé neuf heures du soir. » M. Ch. de Beaurepaire, *Recherches sur l'Instruction publique dans le Diocèse de Rouen avant 1789*, t. II,

p. 76-77. Un arrêt du Parlement en date du 15 mars 1647 renouvela ces prescriptions.

P. 148, l. 19. — « ... portes cochere », — et l. 21, « fenestre. » V. plus haut, p. 388.

P. 149, l. 12. — « Et vne queuë. » Le petit bout de chemise passant par le fond ouvert de la culotte.

P. 149, l. 21. — « ... su le pont t'à Brenaude. » V. t. II, p. 289, et note p. 420.

P. 151, l. 2-8. — « *Brocardo... Celares... Ferio... Barbara... Bara... lipes... Dare Festino.* » Les anciens logiciens ont indiqué les modes concluants du syllogisme par des mots artificiels auxquels il ne faut point chercher de sens, et dans lesquels les voyelles ont une valeur conventionnelle. Parmi ces mots se trouvent les suivants que l'auteur de cette pièce a légèrement modifiés pour le besoin de ses équivoques : *Bocardo, Celarent, Ferio, Barbara, Baralipton, Darii, Festino. Brocardo* indique les « brocards » auxquels le malheureux fut en butte ; il eût bien voulu en faire sur *Celares*, c'est-à-dire, suivant le sens du mot latin « se cacher », mais il ne l'osa pas, non plus qu'en *Ferio* (je frappe), ce qui signifie qu'il ne répondit pas aux moqueries par des coups. Son voisin Philippe eut la « barbarie » de lui en faire en *Barbara*, mais il se tut craignant de recevoir des « coups » sur ses « lèvres » du *Bara* sur ses *lipes* (*Baralipton*) que sa victime se serait hâtée de lui donner, *Dare Festino*. Outre son sens plus ordinaire de « fraude, tromperie », le mot « barat » signifie aussi « désordre, tapage ».

P. 152, l. 20. — « ... de graine de Martot. » L'auteur veut dire de navets. On classe encore aujourd'hui parmi les meilleurs navets ceux de Martot, commune voisine de celles de Cléon et de Freneuse dont il a déjà été question dans la *Muse*.

P. 153, l. 5. — « Ayant donc desrobé le cat de la Logique... » D'après Oudin, *Curiositez françoises :* « Emporter le chat » c'est « s'en aller sans payer, ou sans prendre congé ». L'auteur du sonnet voudrait donc dire que le malheureux écolier est parti de la classe de logique sans dire adieu. Dans son *Essai sur le patois normand de la Hague,* M. Jean Fleury cite ce dicton (p. 361) : « S'en alaé atout le cat », c'est-à-dire « Partir sans prendre congé. »

## VINGT-CINQUIESME PARTIE.

P. 155. — Ce livret porte la date de 1648, et les événements auxquels il est fait allusion appartiennent bien à cette même année. Dans l'*Inventaire général,* cette partie porte à tort la date de 1649.

P. 155, l. 11. — « Y sent le malur du temps. » On était alors au milieu des troubles de la Fronde.

P. 156, l. 17-18. — « La plus-part de tou le z'ommes Sont logez dans Argencourt. » Equivoque : la plupart des hommes sont à court d'argent. On trouve dans *Le Courrier burlesque envoyé à Monseigneur le Prince de Condé* (*Les Courriers de la Fronde...*, publiés par M. C. Moreau, *Bibl. elzev.*, t. I, p. 47) :

Aujourd'hui qu'être argent court
Est la mode la mieux suivie...

P. 157, l. 9-10. — « Y l'y a quanzans que no pouuet bien dire : *Le temps va mal, Dieu nous garde d'vn pire.* » Ce dernier vers est la ligne palinodique d'un *Chant royal* de la 10e partie, publiée en 1634. V. t. II, p. 74.

P. 158, l. 23. — « L'asne du siecle est de malheur sieuuie. » David Ferrand a déjà comparé le pauvre peuple accablé d'impôts à l'âne patient et résigné sous le faix dont on l'a chargé. V. t. II, p. 212, le *Cant rial* qui a pour ligne palinodique : *I'ay tout perdu, ma poure asne est ernée.* On lit de même dans *La Blanque* (*Les Estrennes de la Muse normande sur le dereglement du temps qui court,* etc., v. t. IV), à propos des taxes qui pèsent sur le peuple en tout temps :

Mais le pauure en est l'asne & porte tout le faix.

P. 159, l. 5. — « Par la morzenne & bieu. » Par la morguenne et par la morbieu.

P. 159, l. 11-12. — « La guerre oncor nous monstre sa furie, La peste a mis nos amis o tombiaux. » Le traité de Westphalie avait été signé le 24 octobre 1648, mais la guerre continuait avec l'Espagne, et, de plus, la Fronde avait jeté la France dans les embarras d'une guerre civile. Quant à la peste qui, depuis de longues années, ravageait Rouen presque constamment, elle avait repris avec une nouvelle violence.

P. 159, l. 19. — « Calentibus... » Ce serait, croyons-nous, déployer trop de science que de voir dans ce mot une forme du verbe latin *calere* et de traduire « à ceux qui ont chaud » (parce qu'ils se promènent au soleil). La pensée de l'auteur nous semble mieux rendue en l'interprétant ainsi : « aux caleux. »

P. 160, l. 3. — « Se n'iau vo peut mille couleurs offrir. » Aux beaux temps de la draperie et plus tard de la rouennerie, il y avait beaucoup de teintureries sur le Robec, tant à Darnétal qu'à Rouen, et les eaux de cette rivière changeaient de couleur bien des fois par jour, selon les résidus de teinture qui s'y trouvaient mêlés.

P. 160, l. 4. — « ... o bord de ste riuiere. « Le Robec semble visé par ces mots « ste riuiere » ; ce n'est pourtant pas de lui qu'il s'agit, mais bien de la Seine. Qu'on se rappelle en effet le *Cant rial* de la

8e partie, t. II, p. 27 : *Le batardel reduit en cabotiere.* Outre que le Robec n'a jamais porté de bateaux, il est à remarquer que dans le langage purinique, aussi bien que dans le patois du pays de Caux, même de nos jours, le démonstratif s'emploie non pas pour rappeler des personnes ou des choses nommées auparavant, mais pour désigner une chose ou une personne connue, ou pour remplacer simplement l'article.

P. 160, l. 6. — « D'un vieux batel vne belle galere. » Il s'agit ici, comme le 9e vers de la 3e strophe le montre, du « batardel reduit en cabotiere » dont il est question dans un *Cant rial*, t. II, p. 27. Nous avons dit dans la note (p. 341) que nous n'avions trouvé ce mot dans aucun autre texte ni dans aucun lexique; nous aurions dû ajouter que Littré donne « cabotier » avec cette définition : « Bâtiment dont on se sert pour faire le cabotage. »

P. 160, l. 9. — « Argos... » C'est le nom du vaisseau qui porta les Argonautes à la conquête de la toison d'or.

P. 161, l. 24. — « Princhc. » — « En l'an mil six cents quarante huict estant Prince du Puy messire Guillaume Boyvin, sr du Vaurouy, chanoine en l'église cathédrale de Rouen, abbé des abbayes de Mont Morel et Fontenay, conseiller du Roy en son Parlement de Normandie, etc. » Ms. précité.

P. 164, l. 14-15. — « Et si Cardin, estant pres d'Eureux Pour vn cochon eust vne bonne estrene. « La XVIIe & XVIIIe partie (V. t. II, p. 262) contient une ballade ayant pour refrain *Le Gorret prins opres de Grace.* Ces deux vers la complètent et l'expliquent en permettant de déterminer l'endroit désigné. Il y avait une baronnie de Grâce dans la paroisse de Saint-Pierre-du-Bailleul, et l'on trouve un hameau de Grâce dans la commune de Thomer-la-Sogne, canton de Damville. Nous croyons qu'il s'agit de la première localité située dans le canton de Gaillon,

par cette raison qu'elle est plus voisine de Rouen. — Le dernier hémistiche du premier de ces deux vers est incomplet d'une syllabe. On pourrait peut-être corriger : « estant *tout* près d'Eureux. »

P. 165, l. 10. — « Les grabus que font la soudrille. » Nous avons donné, t. II, p. 388, et plus haut, p. 410, des détails sur les exactions et les violences commises par les soldats, mais jamais doléances ne furent mieux justifiées qu'en cette année 1648. On lit en effet dans l'*Inventaire-Sommaire des Archives municipales de la Ville de Rouen, Délibérations :* « 18 nov. et 29 déc. [1648], troubles à Rouen par suite des exactions des régiments. A S. Sever, 40 maisons ruinées par les soldats, les unes entièrement démolies et les autres dégradées. M. du Plessis-Besançon, conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, commissaire-général des camps et armées envoyé à Rouen pour châtier les coupables; quelques soldats arrêtés; 3 des plus criminels condamnés par la Cour à estre pendus et étranglés. »

P. 166, l. 20. — « Adieu Damette frioliere... » Ce mot « damette » ou encore « damerette » que nous retrouverons plus loin, désigne une femme galante. L'usage d'offrir alors des collations sur l'eau est chose bien connue; c'était ce qu'on appelait donner un cadeau. Rappelons le brillant récit d'une collation semblable que le Dorante de Corneille (*Le Menteur*, acte I, sc. V), prétend avoir offerte. M. Bouquet nous paraît avoir fort judicieusement établi que Corneille en avait puisé l'idée dans ses souvenirs rouennais. V. *Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille*, etc., par F. Bouquet; ch. XIII : *Rouen et la Normandie dans l'œuvre de Corneille*, p. 176-178.

P. 166, l. 25. — « Craime ny laict de Sotteuille. » La crême, le lait et les « mattes » de Sotteville-lès-Rouen ont été de tout temps renommés.

P. 167, l. 7. — « Vienne Monsieur de Longueuille. » Le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, était revenu de Munster avant

la conclusion de la paix qu'il était chargé de négocier. Le 23 février 1648, il était en son château de Trie, où une députation de la ville de Rouen se rendit pour le féliciter. Il fit son entrée à Rouen, le 6 juin, vers sept heures du matin, et, le 11 juillet suivant, eut lieu la réception solennelle de la duchesse sa femme, Anne-Geneviève de Bourbon, sœur du grand Condé. Il quitta Rouen le 4 août et n'y revint qu'en janvier 1649, après avoir pris parti pour la Fronde contre Mazarin. Il était donc absent de Rouen au moment où eurent lieu les « grabus » faits par la « soudrille. » — « Avant les gattiaux », c'est-à-dire avant la fête des Rois où l'on tire le gâteau traditionnel.

P. 167, l. 18. — « La Paix en chemin demeurée. » Le traité de Westphalie avait été signé le 24 octobre 1648, mais à la date du concours des Palinods, toutes les ratifications n'avaient pas encore été échangées, et ceci peut expliquer le refrain de la ballade, à moins que l'auteur ne veuille dire que la paix est restée en chemin parce que l'Espagne n'a pas voulu la signer. Les « trois soudars de grande noblesse » dont parle le premier vers, sont la France, l'Espagne et l'Empire.

P. 169, l. 8. — « Esmotion parisienne. » La journée des Barricades, 26 août 1648, qui fut le début des troubles de la Fronde.

P. 169, l. 14. — « ... en ce lieu domestique. » Le mot « domestique », qui se trouve et dans le livret original et dans l'*Inventaire général*, n'a pas de sens; et il faudrait d'ailleurs un mot terminé en « age » pour rimer avec le 3e vers de cette stance.

P. 170, l. 6. — « Estre escouté sous l'orme... » On s'assemblait donc sous l'orme, après la messe, pour apprendre les nouvelles. — Ajoutons, sans dire qu'il faille pour cela détourner ici le mot « escouté » de sa signification ordinaire, qu' « escouter » a encore en normand le sens d' « attendre », et que l'auteur a pu vouloir faire un jeu de mots.

P. 170, l. 9. — « Le *Tedium* no chante o gain d'vne bataille. » La victoire de Lens que le prince de Condé remporta le 20 août sur l'archiduc Léopold.

P. 170, l. 15. — « Qu'en print vn o colet de plein equilbourdie. » Broussel, conseiller au Parlement de Paris, fut arrêté dans sa maison de la rue Saint-Landri, près de Notre-Dame, par Comminges, lieutenant des gardes de la Reine. L'auteur de cette pièce ajoute qu'il ne veut point dire comment « s'appelle su vieux Nestor du temps » ; il le nomme cependant en ajoutant que « tout le monde o pu pres connestra bien son nom » quand « Leopold aura perdu Bruxelle. » Et en effet de Bruxelle à Broussel le rapprochement est facile. On lit même le nom du conseiller du Parlement ainsi orthographié dans ce passage du *Dixième Courrier de la Fronde* (*Les Courriers de la Fronde,* publiés par M. Moreau, *Bibl. elzev.*, t. II, p, 270) :

En suite de quoi les bourgeois
Avoient tous crié de plus belle :
Vive le Roi, vive Bruxelle.

Ajoutons, pour l'intelligence de ce passage, qu'on espérait après la victoire de Lens que Bruxelles serait bientôt occupé par les Français.

P. 170, l. 24. — « Mais ie disez ossi : « Le soleil est plus grand. » A noter cette réserve ironique. Notre auteur ne se montre nullement favorable à la Fronde ; ce fut du reste le sentiment général de la population rouennaise. Si le Parlement de Normandie, irrité du rétablissement du semestre, se déclara contre Mazarin, uniquement par des raisons d'intérêt particulier, et fut suivi par la populace, le Conseil de Ville et la bourgeoisie montrèrent beaucoup de froideur à l'égard de la Fronde. Rouen n'avait pas oublié ce que lui avait coûté sa rébellion de 1639.

P. 171, l. 1-2. — « ... & ainchy que s'assemble Au son du cauderon

l'eschein des mouquerons. » Quand un essaim a quitté la ruche, on rassemble les abeilles en frappant à grand bruit sur des poêles et des chaudrons ; elles se suspendent alors en grappe à la branche d'un arbre, et on les recueille dans une ruche qu'on a eu soin d'apprêter.

P. 171, l. 11. — « Les quaines o carfours furent bien tost tenduës. » Dans toutes les villes, il y avait alors à l'extrémité des rues des chaînes que l'on tendait en cas de danger.

P. 171, l. 14. — « En veyant desgrader par checun ses carrias. » Les pavés que l'on déplaçait pour les entasser en barricades.

P. 172, l. 23. — « Ces Pigmées pensest aller comme des gruës. » D'après Homère, les Pygmées, ces Lilliputiens des temps fabuleux, vivaient auprès de l'Océan, où les grues venaient leur faire la guerre. De là le rapprochement de ces deux mots. Mais ici l'auteur veut dire que les émeutiers, qu'il compare ironiquement à des Pygmées, agissent comme des sots. Ajoutons toutefois que cette note n'aurait pas de raison d'être, si « comme » était une faute d'impression pour « contre. »

P. 173, l. 7. — « Que les daces du temps demeurent estoufées. » Dans le livret original et dans l'*Inventaire*, il y a le mot « dates » qui n'a pas de sens ; il faut lire « daces. » Le peuple demandait en effet l'abolition des impôts sur les denrées établis par l'édit du tarif.

P. 173, l. 15. — « ... vers ste porte de Nelle. » La porte de Nesle, voisine de la fameuse tour de ce nom, se trouvait sur le quai de la rive gauche, à l'est de la rue de Seine, à l'endroit où est maintenant le palais de l'Institut.

P. 173, l. 17-18. — « ... vn lifrelof qu'étet le capitaine, De ceux là qui ont leu brais tailliées par lambiaux. » Une escarmouche eut lieu le 27 au matin à la porte de Nesle, entre les émeutiers et deux compagnies de gardes-suisses qui eurent quelques hommes tués.

P. 174, l. 1. — « ... chinq chens anges de Grene. » V. t. I, p. 31, et note p. 201.

P. 174, l. 5. — « L'y en eust vn bazourdy par vn chef de nos guerres. » Ce fait arriva le 26; un crocheteur fut tué d'un coup de pistolet par le maréchal de la Meilleraye. Il en résulta une bagarre dans laquelle le maréchal et le coadjuteur furent bien près de périr. V. *Mémoires du Cardinal de Retz*, in-12, 1859, t. I, p. 162-163.

P. 174, l. 13 et suiv. — « Mais dites may vn ptiot... » Cette stance et les deux qui suivent ne se trouvent pas dans le livret original. Elles ont été ajoutées plus tard; il est évident que la stance commençant par « Sa nauire » venait immédiatement après celle qui débute par ces mots « No z'eut dit que Paris... »

P. 174, l. 14. — « Eutrapel. » Les *Propos rustiques, baliverneries, contes et discours d'Eutrapel*, par Noël du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton.

P. 174, l. 16. — « Qu'o n'eust ozé sortir sans feurre à sen capel. » Quelques brins de paille portés au chapeau étaient le signe auquel se reconnaissaient les partisans de la Fronde.

P. 175, l. 1. — « Sa nauire flotet... » Dans les armes de Paris se trouve un navire avec cette légende : *Fluctuat nec mergitur*.

P. 175, l. 4. — « Sen pilote prudent...» Nous croyons que Ferrand désigne ici le cardinal Mazarin contre lequel il n'eut pas les préventions du temps. Nous le verrons en faire l'éloge dans une pièce de 1659.

P. 175, l. 5-6. — « Cet orage cessit dès que no vit paraître... non Castor et Pollux. » Castor et Pollux, les Dioscures, formaient au ciel le signe des Gémeaux, qu'on regardait comme favorable aux navigateurs. Horace a dit (*Odes*, l. I, XII, 27-32), en parlant de ces fils de Jupiter et de Léda :

..... Quorum simul alba nautis
Stella refulsit,
Defluit saxis agitatus humor,
Concidunt venti fugiuntque nubes
Et minax (sic Di voluere) ponto
Unda recumbit.

P. 175, l. 19. — « ... les chambres Amelinne. » Les « chambres Amelinne » dont nous n'avons pas besoin d'indiquer la destination, sont mentionnées dans les *Estreines universelles de Tabarin* (*Œuvres complètes de Tabarin*, *Bibl. elzev.*, t. II, p. 313), cette pièce bien rouennaise, à laquelle nous avons déjà fait plusieurs emprunts : « Aux crieurs de noir à noircir, la voix de stentor et tout le papier brouillé du Pontaritaine, pont de Robec, chambres Ameline, basse Vieil tour et autres. »

P. 176, l. 5. — « N'as tu point ouy paler de chette grand deffaite. » La victoire de Lens, remportée le 20 août 1648 par le prince de Condé, que l'auteur appelle plus bas « note grand Monsieur » sur l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche qui perdit 38 canons, presque tous ses drapeaux et étendards, ainsi que ses bagages.

P. 176, l. 10. — « Lamboy a su ses dois. » Lamboy venait d'être vaincu par les Hessois.

P. 176, l. 11. — « Et l'Archiliopol. » L'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, fils de l'empereur Ferdinand II, né en 1614, gouverneur des Pays-Bas en 1647, mort le 19 novembre 1662.

P. 176, l. 15. — « Depis qu'ils ont quittay les forteresses d'Ypres. » La ville d'Ypres, assiégée le 13 mai 1648, s'était rendue le 29 au prince de Condé.

P. 176, l. 24. — « Et le z'autre il le z'a mis dans notte prison. » Le registre des *Délibérations de la Ville de Rouen* ne mentionne pas l'envoi à Rouen d'Espagnols faits prisonniers à Lens.

P. 177, l. 11. — « Sortirent par vn trou qu'ils firent aux murailles. » L'*Inventaire-Sommaire des Archives municipales de la Ville de Rouen, Délibérations,* parle à plusieurs reprises d'évasions de prisonniers espagnols, mais non de celle-là. Ces évadés, comme on le voit plus loin, furent repris aux environs de Vernon.

P. 178, l. 1-2. — « ... qui prenoint la moruë Chez pilleux de bastias. » Les navires espagnols s'étaient emparés de bateaux normands qui faisaient la pêche de la morue.

P. 178, l. 16. — « Pleurez, dis-ie, la mort du bon pere Denis. » Bien que le nom de « pere Denis » soit donné dans la *Muse* à des purins, nous ne pensons pas qu'il s'agisse de la mort de l'un d'eux. Ce « bon pere Denis » dont on pleure la mort dans ce sonnet dédié aux ivrognes, n'est autre que Bacchus, en grec Διόνυσος ; en effet la vigne, ainsi qu'en témoignent les deux tercets, n'a point donné de produits cette année-là. — Saint-Amant donne aussi à Bacchus le nom de Denys dans sa pièce intitulée *Le Fromage* (*Œuvres complètes,* t. I, p. 155, *Bibl. elzev.*) :

Encore un coup donc, compagnons,
Du beau Denys les vrais mignons,
Sus ! qu'à plein gosier on s'escrie :
Beny soit la terreur de Brie !

Jean le Houx appelle aussi Bacchus « bon Denis » dans la dédicace qu'il lui fait de ses *Chansons du Vau de Vire* (V. édit. de M. A. Gasté, Caen, 1875).

P. 178, l. 17. — « Riais aussi de vais ses tyranniais punis... » *Inventaire-Sommaire des Archives municipales de la Ville de Rouen, Délibérations :* « 23 juillet [1648], on affiche aux carrefours un arrêt de la Chambre des Comptes en Normandie, du 18 du même mois, par lequel défenses étaient faites à toutes personnes de s'immiscer à l'avenir, ni faire recepte d'aucuns deniers, droits, taxes, impositions et levées, sinon

en vertu d'édits, déclarations et baux dûment vérifiés par la Chambre, à peine de concussion. Prétexte pris de là pour ne point payer les droits d'octroi de la ville. »

P. 178, l. 19. — « Vayant qu'vn air infest se condense & s'assemble. » Recrudescence de la peste.

P. 179, l. 11. — « Au Bocachart. » Le Bourg-Achard, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pont-Audemer, à 8 kilomètres environ de la Bouille.

P. 181, l. 15. — « ... comme beite d'emprunt. » Contrairement à ce qu'il devrait faire, le paysan ne ménage guère les bêtes qu'il emprunte. Rappelons à cette occasion une locution que nous avons entendue dans le Calvados (arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Évêque) et que nous n'avons trouvée dans aucun glossaire. Deux petits cultivateurs n'ayant pas assez de terres pour entretenir plus d'un cheval, se prêtent mutuellement, lors de leurs labours, le cheval qui leur manque; ils appellent cela « faire harnais ».

P. 182, l. 7. — « Le z'impots sont asteure à Roüen abatus. » Il y eut en effet une diminution dans les taxes des octrois en 1648. « 8 août, M. de Brèvedent, conseiller à la Cour, et l'un des commissaires députés d'icelle, fait inviter les échevins à se rendre au Parlement, afin de conférer sur ce qui se pourrait faire touchant les octrois de la ville pour le service du Roi et le soulagement du peuple. « S. M. remettant pour l'année prochaine, un 8e des tailles et subsistances, avec espérance d'un quartier pour l'année suivante, il estoit à aviser quels octrois du tarif se pourroient plus aisément supprimer pour la valeur dudit 8e. » M. de Guénonville fait observer que les octrois du tarif étaient non seulement destinés pour les subsistances, mais aussi pour satisfaire au paiement de l'équivalent établi au lieu du droit de subvention pour les étapes et passage des gens de guerre. — 26 août. « Lecture faicte des lettres par lesquelles Mgr de Longueville faisoit sçavoir qu'il avoit fait expedier une

déclaration du Roy pour la révocation de diverses impositions, et entre autres, de celles qui estoient sur le beurre, la volaille, le gibier et le plâtre, et qui faisoient partie des octrois de la ville. ... 26 oct., le lieutenant-général et un des échevins députés en cour vers M. de Longueville pour le remercier de ses bonnes volontés et le supplier de vouloir faire accorder à la Ville une nouvelle diminution sur les impositions. ... 19 déc., on recherche, suivant l'arrêt de la Cour, sur quelle sorte de denrées, contenues au tarif, on fera porter les diminutions accordées par la déclaration du Roi du mois d'oct. dernier. » *Inventaire-Sommaire des Archives de la Ville de Rouen, Délibérations*, p. 328-329.

## VINGT-SIXIESME PARTIE.

P. 187.—Le livret original a pour titre : Vingt-quatriesme partie, et est daté de 1650. Or la 25e partie porte la date de 1648 et la 27e celle de 1650. Il faut donc lire : Vingt-sixiesme partie. Bien que ce livret soit daté de 1650, il se rapporte à l'année 1649, comme le montrent bien les événements dont il est question dans les pièces qu'il contient, et la dédicace au marquis de Beuvron qui fut Prince du Puy en 1649. David Ferrand dit dans les quatre vers qui figurent sous le titre :

> I'auais arrestay de n'ecrire
> Chen qui se passe dans Roüen.

Il se ravisa, mais publia son livret plus tard qu'à l'ordinaire, et c'est ainsi qu'il est daté de 1650. Des dix-sept pièces qu'il contient, quatre seulement sont reproduites dans l'*Inventaire général*, 23e partie.

P. 187, l. 9. — « ... qui l'est calleux ! » Ces mots qui seront plus loin le refrain d'un « Rondel à la modre » et qui termineront un sonnet, se répétaient à tout propos et sans raison, comme ces cris

dont notre oreille a été jadis fatiguée : « Ohé Lambert ! » ou bien « Et ta sœur ? »

P. 188, l. 9-10 — « L'y a vn an (ie vous le proteste) Qu'en ce point ie fus bien surpris. » Allusion à une pièce qui précède, d'un caractère par trop scatologique, que nous aurions supprimée, si nous n'avions pas voulu donner toute la *Muse normande*, et si nous n'avions pas considéré que cette publication n'est pas destinée au grand public, mais seulement aux lettrés.

P. 188, l. 11-12. — « I'en feray donc la dedicace Au grand Beuuron, Prince du Puy. » — « En l'an mil six cents quarante neuf, estant Prince du Puy Monsieur François de Harcour, marquis de Beuuron, lieutenant général pour le Roy en ses pays et Duché de Normandie, Gouverneur du Vieil Palais. » Ms. précité. Comme on le voit par les derniers vers de cette pièce, le marquis de Beuvron n'assistait pas à cette séance des Palinods.

P. 189, l. 13. — « Le Chrestien franc de la rage ottomane. » Cette défaite des Turcs est racontée dans le n° 146 de la *Gazette de France* qui parut le 6 décembre 1649. La relation a pour titre : *La Defaite de vingt mille Turcs devant Candie, par les Venitiens qui leur ont fait lever le siege de cette place et gangné sept estendarts avec quantité de munitions.* La *Gazette* ne dut pas parvenir avant le 8 à Rouen, où elle se vendait « chez Jean Viret, Imprimeur ordinaire du Roy, et Jacques Besongne, dans la Court du Palais, » et ce fut le dimanche 12, jour réglementaire du Concours des Palinods, que David Ferrand lut à cette assemblée le *Chant royal* dans lequel il célébrait la victoire des Vénitiens. Comme on le pense bien, il a suivi fidèlement le récit de la *Gazette*, trop long pour que nous le transcrivions en entier. Les Turcs avaient dirigé leur attaque du côté des forts de Martinengo et de Mocenigo; repoussés du premier, ils s'emparèrent du second. Le comte Coloredo, gouverneur de Candie, malade et voyant sa garnison trop faible, fit appel au général

Balbiani qui se trouvait devant la place avec six galères de Malte. Les chevaliers de Malte, à la tête de six cents soldats, se jetèrent dans Candie; les Turcs redoublant d'efforts s'emparèrent alors du fort de Martinengo; mais « ces braves chevaliers animés par le péril éminent où ils voioyent la ville reduite par la prise de ce fort important, vinrent fondre avec ce qu'ils purent amasser de gens de guerre sur les Turcs, qu'ils assaillirent avec une telle resolution, que, nonobstant leur résistance, ils les mirent tous au fil de l'espée et se rendirent les maistres de ce poste. Toutefois, les assiegeans estant revenus se presenter devant ce même fort de Martinengo, ils s'en emparèrent derechef, et les Venitiens n'ayant pas jugé qu'on deust perdre davantage d'hommes à essayer de le reprendre, ils mirent le feu aux ruines qu'ils avoyent faites : de sorte qu'ayant joüé, elles enleverent les Turcs, lesquels y estoyent desja accourus en si grand nombre que plus de 8000 furent emportez par cette fougade, outre ceux qui perirent dans le carnage qu'en avoyent fait les Chevaliers de Malte et les autres gens de guerre du parti Venitien, sans compter les blessez... »

P. 191, l. 19. — « Les Bleds faillirent cette année & le pain fut fort cher... » A l'appui de cette affirmation de la *Muse normande*, citons ce passage de l'*Inventaire-Sommaire des Archives de la Ville de Rouen, Délibérations*, p. 331 : « 7 oct. [1649]... Les échevins sont autorisés à acheter cent cinquante muids de seigle, à 60 écus le muid, pour subvenir, dans les occurrences, aux nécessités publiques. »

P. 193, l. 2. — « Les mieds de pain ijsques à la seruiette. » Les miettes de pain qui restent, même celles qui sont sur la serviette.

P. 194, l. 3-4. — « ... fust che perrochimaine Ou vin d'Ahy. » Aï, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Reims, est un des grands crus de la Champagne. — Dans les papiers qu'il a laissés, A. Baudry propose de voir dans « perrochimaine » la forme francisée de « Pedro Ximenez. » Ce serait alors un vin d'Espagne ainsi dénommé. La con-

jecture est ingénieuse. — On trouve ce même nom dans le passage suivant des *Predictions grotesques et recreatives du docteur Bruscambille pour l'année 1616*, etc. (*Chansons de Gaultier Garguille*, appendice, p. 134, *Bibl. elzev.*) : « Le vin d'Espagne, vin bourru, vin *parochimen*, perdix, phaisants, ramiers, biscuits et pistaches, seront saines pour rechauffer l'estomac. »

P. 194, l. 19. — « Les Reformez dépoüillez sur le sable. » Encore une de ces violences dont les protestants eurent trop souvent à souffrir. V. plus haut, p. 11, le Cant rial ayant pour ligne palinodique : *Les Pretenduz grippés par la Soudrille.*

P. 198, l. 25. — « Bien pu qu'anten ie ne fis sen capel. » V. t. II, p. 207, le Cant rial qui a pour ligne palinodique : *Le capiau neuf du mouqueux de candelle.*

P. 200, l. 12. — « ... su bon fils de Sumelle. » On s'attendait à trouver « Semelle », Bacchus, le dieu du vin, étant fils de Jupiter et de Sémélé. Mais ici, comme dans d'autres endroits de la *Muse*, il y a une équivoque voulue : Bacchus est le fils de « Sumelle », et les savetiers qui gagnent leur vie en ressemelant les vieux souliers, sont aussi, mais d'autre manière, les fils de « sumelle ».

P. 200, l. 20. — « Le Bourbaudoüin. » V. t. II, p. 391.

P. 201, l. 1-5. — « Mais à la fin ... deviennent marmiteux. » Ce passage est altéré et les deux derniers vers semblent inintelligibles. Dans le livret original ce vers « Qu'il faut poyer o bien laïsser gage » fait défaut. Dans l'*Inventaire général*, le 5e vers « Que sans argent deuiennent marmiteux » est placé le 4e ; l'ordre des rimes indique qu'il doit être mis où nous l'avons rétabli. Le 4e vers est incomplet d'une syllabe ; nous proposons de lire « o bien *en* laisser gage » ce qui donne la mesure, mais n'éclaircit pas le sens. Les six derniers vers du même couplet présentent une phrase irrégulièrement construite. Le verbe principal

manque. Nous l'avons rétabli en donnant au 9e vers de ce couplet la syllabe qui lui manque : « Dit : « Ie paye tout aueuc ces bons frere. »

P. 203, l. 17. — « Sur les fiançailles Naudines. » Cette pièce et celle qui suit : *Le desfianchement de Naudine,* paraissent relatives à un mariage entre Ysabeau, fille du vieux Naudin et un apprenti « mouqueux de candelle. »

P. 204, l. 23. — « Venez déguisez en palos. » Le mot « palot » ici et plus loin, p. 205, l. 10, dans ce vers « Ils disent que ce n'est qu'un palot de vilage » ne saurait rentrer dans l'explication que nous avons donnée, t. II, p. 396-397.

Ici le « palot » pourrait bien être le Pierrot au visage enfariné ; plus loin, p. 205, v. 10, « palot de village » s'explique ainsi d'après Littré : « Villageois grossier, rustre. »

P. 207, l. 10. — « La guerre de Moulineaux. » Aussitôt après que la Cour se fut retirée de Paris à Saint-Germain, 5 janvier 1649, le duc de Longueville se déclara pour la Fronde, et le Parlement de Rouen, mécontent du rétablissement du semestre, embrassant le parti des révoltés, refusa l'entrée de Rouen au comte d'Harcourt envoyé « pour commander au nom du roi en Normandie. » Le duc de Longueville rentra dans Rouen par une porte du Vieux-Palais que lui livra La Fontaine-du-Pin, commandant le château en l'absence du marquis de Beuvron. Le comte d'Harcourt s'était emparé de Pont-Audemer et voulait prendre Evreux occupé par les partisans du duc de Longueville. C'est alors que celui-ci fit cette démonstration que Saint-Evremond (*Retraite de M. le duc de Longueville en son gouvernement de Normandie*) appela la *Grande occasion de la Bouille*, et la *Muse normande* la *Guerre de Moulineaux*. Les ennemis du Duc prétendirent qu'à la nouvelle que le comte d'Harcourt approchait, il s'était hâté de rebrousser chemin, sans tenter la fortune des armes. La *Gazette de France,* favorable ici, il est vrai, au parti de la Fronde, explique l'affaire tout autrement : Le comte d'Harcourt,

dit-elle, « ces jours passez, ayant investi la ville d'Evreux, où il y avoit peu d'hommes, ce Duc feignit vouloir attaquer Ponteaudemer, et à cet effet prit sa marche avec du canon vers Moulineaux : dequoy ledit Comte averty, pour secourir cette dernière place, il se retira de devant Evreux où le duc de Longueville fit aussi tost entrer le comte de Cosmesnil Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie avec 200 chevaux et 500 hommes de pied, ayant mis par ce moyen la place en estat de ne plus aprehender aucune ataque. » *Gazette de France,* n° 27, 20 mars 1649. Le duc de Longueville se serait ainsi replié de Moulineaux sur Rouen, parce que sa feinte avait réussi. V. sur la Fronde en Normandie, Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie,* t. V, p. 169-390.

P. 207, l. 23. — « Su se n'espaule vn poutoutoux. » Un mousquet, ainsi nommé par onomatopée du bruit que fait la décharge.

P. 208, l. 16-17. — « Ces Soudars qui prennent la peine D'aller pour & encontre nous. » Ces soudars-là ressemblent à s'y méprendre à M. Joseph Prudhomme qui jurait de se servir de son sabre « le plus beau jour de sa vie » pour défendre nos institutions et, au besoin, pour les combattre.

P. 209, l. 5. — « ... st'estre S. Oüen. » L'aitre ou cimetière Saint-Ouen était la partie sud de la place actuelle de l'Hôtel-de-Ville. Un mur allant de l'extrémité nord du portail de l'église vers le côté ouest de la place, la séparait de la cour abbatiale. L'aitre s'étendait ainsi vis-à-vis et au sud de l'église, entre l'extrémité de la rue de l'Hôpital et le jardin de l'abbaye, maintenant jardin de Saint-Ouen.

P. 210, l. 15. — « ... ainchin que fait la gruë. » Au repos, la grue se tient debout sur une patte, l'autre relevée et enfoncée dans son plumage.

P. 211, l. 9.-12. — Cette stance rappelle ces mots qu'Horace

adresse à son amphore : *Tu lene tormentum ingenio admoves Plerumque duro* (*Odes*, l. IV, XXI) et le dicton bien connu : *In vino veritas.*

P. 211, l. 17-18. — « Le temple de Lays ne seret pu dans Romme. » On ne tronve nulle part mention d'un temple élevé dans Rome à la fameuse courtisane de Corinthe. Il faut donc prendre ces mots au sens figuré; le charbonnier veut dire qu'il y aurait dans ce cas beaucoup plus de courtisanes à Rouen qu'à Rome.

P. 212, l. 6. — « Oncor sont che corbiaux. » Nous croyons que ce mot désigne des bouts de charbon fait avec des bois courbes, qui se tassent mal dans le boisseau et laissent des vides, ce qui est un désavantage pour l'acheteur. On trouve dans Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue française* « corbe » au sens de pièce de bois recourbée, et dans la langue de l'architecture « corbeau » a encore le sens de grosse console.

P. 212, l. 7. — « S. Saire. » Commune de l'arrondissement et du canton de Neufchâtel-en-Bray.

P. 212, l. 9. — « ... les vend loque à la queualée. » Littré : « Chevalée, charge d'un cheval. » Georges vend son charbon « à la queualée » parce que les deux paniers qui le contiennent sont aux deux flancs d'un cheval.

P. 212, l. 17. — « Su Martin de Lyons. » Lyons-la-Forêt, chef-lieu de canton de l'arrondissement des Andelys (Eure), auprès de la vaste forêt de Lyons.

P. 212, l. 20. — « Le merc qui l'a rongné du haut de sen boissel. » La marque indiquant la contenance exacte du boisseau. Ce charbonnier vend à fausse mesure; qu'il prenne garde qu'on ne lui imprime, comme à un voleur, la fleur de lys sur l'épaule.

P. 212, l. 24. — « ... o long du mur des Cordeliers. » Le couvent

des Cordeliers était en bordure sur la rue de ce nom, à droite en montant. La rue Nationale en traverse l'emplacement.

P. 213, l. 4. — « Qui l'auet z'v le bouys dans le bois de Priaux. » Avoir le « bouys », c'est être fustigé. V. p. 278, l. 12. — Préaux, commune du canton de Darnétal, arrondissement de Rouen.

P. 213, l. 12. — « ... à sen village nommay Esquarquille Guarests. » C'est un village de fantaisie.

P. 213, l. 12-13. — « ... sur l'inondation des eaux à Rouen. » La surélevation des quais, le rétrécissement du fleuve, qui a forcé les eaux à creuser leur lit, les travaux d'endiguement de la Basse-Seine, qui ont eu pour effet d'abaisser le plan d'eau dans le port de Rouen, ont rendu les inondations très rares dans cette ville. Elles étaient encore fréquentes, et parfois importantes, dans la première partie de ce siècle.

La Seine déborda également à Paris, cette même année 1649, et Saint-Julien mentionne cette inondation, à la date du 13 janvier, dans son *Second Courrier* (*Les Courriers de la Fronde, Bibl. elzev.*, t. I, p. 318-319) :

Dès ce jour sortit de son lit
La Seine, qui des siennes fit,
Et se rendit tellement fière,
La belle dame la rivière,
Qui s'étoit laissée engrosser,
Par qui ? je vous laisse à penser.
. . . . . .
Et promit madame la Seine
D'être plus chaste une autre fois,
Le dix-huitieme de ce mois,
Qu'elle parut fort avallée,
Et s'est du tout escoullée.

L'inondation de 1658 fut encore plus forte; elle inspira à Saint-

Amant sa pièce intitulée *La Seine extravagante* (*Œuvres complètes*, t. II, p. 335-344, *Bibl. elzev.*).

P. 214, l. 1. — « La pourmenade estet su chez ramparts. » Une ligne de remparts, dans lesquels s'ouvraient treize portes, à partir du Vieux-Palais jusqu'à la porte Guillaume-Lion, séparait la ville du quai qui bordait la Seine. Le haut des murs formait une terrasse sur laquelle on pouvait se promenér. V. M. J. Adeline, *Les Quais de Rouen autrefois et aujourd'hui*, Rouen, 1880.

P. 214, l. 9-10. — « A Saint Eloy, iusques à Saint Vinchen, La Vicontey prez su Pontaritaine. » L'église Saint-Eloy, à l'extrémité nord de la rue du même nom, est devenue le temple protestant. La juridiction de la Vicomté de l'Eau, dont M. Ch. de Beaurepaire a raconté l'histoire, se trouvait rue de la Vicomté, en face l'église Saint-Vincent. Au bas des rues Saint-Eloy et de la Vicomté étaient deux portes du même nom. Pour le Pontaritaine, v. t. I, p. 218.

P. 214, l. 14. — « ... oprez de ste Haranguerie. » La rue Haranguerie, qui descend du portail sud de Saint-Vincent au quai, rappelle le nom d'un marché qui existait de cet endroit jusque vers le pont, et où l'on vendait les poissons apportés par les navires, principalement le hareng.

P. 214, l. 17-18. — « L'Estrade o prez de ches bons Cordeliers, Ch'est o no faict la plache de la Bourse. » Sur la rue et la porte de l'Estrade et sur la Bourse, v. t. II, p. 42. Sur les Cordeliers, v. plus haut, p. 450-451.

P. 214, l. 21. — « O Cruchifix. » La porte du Crucifix était à l'extrémité de la rue du même nom, qui fut nommée plus tard rue des Iroquois et qui s'appelle maintenant rue Jacques-Lelieur.

P. 214, l. 22. — « ... Saint Estienne. » Cette église, maintenant convertie en magasin, se trouve au coin de la rue Saint-Etienne-des-Tonneliers et de la rue Jacques-Lelieur.

P. 215, l. 1. — « ... à la porte du Barc. » La porte du Bac, au bas de la rue du même nom, ainsi appelée parce qu'après la rupture du pont de Mathilde et avant la construction du pont de bois, on avait établi vis-à-vis d'elle le bac mettant en communication les deux rives de la Seine.

P. 215, l. 2. — ... dans la Balleyne. » L'hôtel de la Côte-de-la-Baleine, désigné tout au long, au bas de cette même page, existe encore rue du Bac, n° 18.

P. 215, l. 8. — « ... la Bretesque. » Hameau de Boisguillaume, sur le plateau qui domine Rouen, au nord. Un tel lieu est en effet à l'abri de toute inondation.

P. 215, l. 9. — « ... la porte Iean le Cœur. » Cette porte se trouvait à l'extrémité de la rue Malpalu qui aboutissait alors au quai, sur l'emplacement actuel de la place de la République. Nous en avons vu une reproduction en bois et en toile peinte exécutée en 1858 pour la fête historique de l'entrée de Louis XIV.

P. 215, l. 10. — « ... de z'Augustins la ruë. » La rue des Augustins, qui va de la rue de la République à la place Saint-Marc, doit son nom au couvent des Augustins dont l'église existe encore au bas de la rue Malpalu, et dont les bâtiments sont devenus l'hôtel des Augustins.

P. 215, l. 14-15. — « ... ste ruë Nostre Dame Guillaume Lyon. » La rue Nostre-Dame est maintenant la rue des Arpents qui commence à la porte Guillaume-Lion et finit rue Martainville.

P. 215, l. 19. — « Chez capeliers tretous en vn mouchel... » On peut inférer de ce passage que bon nombre de chapeliers demeuraient alors rue ou quartier Martainville. Dans la *Liste des protestants de Rouen qui ont été persécutés à la Révocation de l'Édit de Nantes et dans les années qui l'ont précédée et suivie*, liste publiée par M. E. Lesens à la suite de *La Révocation de l'Édit de Nantes*, par M. J. Bianquis, 1885, parmi

douze chapeliers ou compagnons chapeliers protestants dont la demeure est indiquée, dix habitaient dans la rue Martainville ou dans les rues voisines. On trouve, entre autres, Abraham, Jean et Adam Vereul, tous trois chapeliers, rue Martainville, le premier à l'enseigne du *Linot*, le second à l'enseigne du *Castor*.

P. 215, l. 17-18. — « Le Clos Saint Marc, la Quieure, le Ponchel. » La place Saint-Marc a été établie sur l'emplacement considérablement agrandi du grand et du petit Clos Saint-Marc ; la rue de la Chèvre, supprimée par les travaux de voirie qui ont transformé ce coin du vieux Rouen, montait de la rue de la Grosse-Bouteille, qui fait partie maintenant de la rue des Augustins, à la rue Martainville.

P. 215, l. 21. — « Le Cors de Garde estet dans su Bras d'Or. » L'auberge du Bras-d'Or se trouvait dans la rue Martainville.

P. 216, l. 2. — « Tout estet plain iuqu'au Faubourg de Diepe. » C'est le faubourg que nous désignons aujourd'hui sous le nom de faubourg Cauchoise, descendant des hauteurs de Saint-Gervais vers la Seine.

P. 216, l. 17. — « ... o pres les Vacque. » Nous hasardons sur ce point l'explication suivante : La rue de la Vicomté s'est appelée jadis « rue Vague, Wacque ou Bacque » (V. N. Periaux, *Dict. des rues et places de Rouen*, p. 651). Y avait-il encore au temps de la *Muse normande* un lieu qui rappelât à cet endroit le souvenir de l'ancienne dénomination ? Nous le croirions volontiers, et les « bons menteux qui craque » seraient pour nous les avocats plaidant devant la juridiction de la Vicomté de l'Eau. V. plus haut, p. 317.

P. 216, l. 21-22. — « Le Pot de Fer, le ptiot Castel Gaillard, Le nair Sauuage & la Grand Asseuranche. » — Nous devons sur ces deux premières auberges les renseignements suivants à l'obligeante érudition de M. Ch. de Beaurepaire, le savant archiviste de la Seine-Inférieure : « Le

*Pot-de-Fer*, auberge située en la paroisse de Saint-Étienne-des-Tonneliers, citée dans le compte de la Fabrique de cette paroisse, de l'année 1726. — Le *Château-Gaillard*, auberge citée dans le compte de la paroisse Saint-Jean, 1623. » Mais cette dernière auberge était située trop haut pour ressentir les effets de l'inondation. Il devait y avoir un Petit-Château-Gaillard dans le voisinage des quais.

## LA VINGT-SEPTIESME PARTIE.

P. 222, l. 9-11. — « Complainte sur les miseres & afflictions de la ville de Rouen. » Dans ses *Recherches sur les bureaux de police de Rouen*, E. Gosselin a présenté sous cette rubrique *Bureau de la santé*, l'historique des terribles ravages que la peste fit à Rouen pendant le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle. Le cri de douleur poussé en 1650 par David Ferrand fut provoqué par une violente attaque du fléau qui sévit de 1648 à 1650. Les *Inventaires des Archives municipales de Rouen* et *de la Seine-Inférieure*, rédigés par M. de Beaurepaire, contiennent sur ce sujet de précieux renseignements qui attestent l'intensité du mal. Nous empruntons à l'*Inventaire-Sommaire des Archives municipales* les détails suivants (p. 333) : « 30 juill. [1650] pour délibérer sur les affaires de la maladie contagieuse... 4 août, on s'occupe de pourvoir aux nécessités de la maison de santé. Quantité de malades de peste, grand nombre des pauvres convalescents étant à l'évent. — 7 août, procession générale pour la cessation des maladies, à laquelle assiste le comte d'Harcourt. » — *Ibid.*, p. 427 : « 16 nov. [1649] salles de l'Hôtel-de-Ville accordées à MM. des Requêtes et de la Chancellerie, à cause de la peste dont étaient affligées les buvettes du Palais. — Commissions d'éventeurs (2 sept. 1649, 23 juill., 4, 23, 26 et 31 août, 2 et 14 sept. 1650)... — Augmentation du nombre des officiers de la santé, etc., etc. » V. encore

*Préoccupations municipales pour l'hygiène et la santé publiques à Rouen, Résumé historique de 1389 à 1870,* par le Dr G. Panel, Rouen, 1888. L'auteur a réuni dans les vingt-six premières pages de ce travail un ensemble de faits relatifs à la peste à Rouen pendant le XVIe et le XVIIe siècle.

P. 223, l. 3. — « Fait enfler l'enclos de nos charmes. » Le cimetière Saint-Maur, où l'on enterrait les pestiférés et qui est resté, jusqu'à sa suppression, le cimetière de l'Hôtel-Dieu. Situé entre les rues Saint-Maur et Crevier, il se trouvait hors des remparts.

P. 224, l. 10-11. — « Seruez donc... nos pechez. » Ces deux vers, ainsi que les deux derniers vers des couplets 6, 11 et 14, sont guillemetés, soit par erreur du compositeur, soit parce que l'auteur a voulu attirer sur eux l'attention. Nous n'avons pas maintenu ces guillemets.

P. 226, l. 15-16. — « Et bien quinze ou vingt transporter Dans le char par le Negrophore. » E. Gosselin, *ibid.* « ... le chariot des pestiférés, peint en noir et en blanc, traîné par deux chevaux, et recueillant de maison en maison les cadavres pour les porter à Saint-Maur. »

P. 226, l. 17-18. — « Pour raconter par quels moyens Que deux ou trois Chirurgiens... » Nous trouvons comme médecins, sinon comme chirurgiens, commissionnés à cette époque pour soigner les pestiférés : 24 septembre 1648 « Pierre Levesque, médecin de la santé, pour remplacer Bence qui est déjà vieux, quand il sera mort; 23 septembre 1649, Pierre Duhamel, admis pour médecin de maladie et de peste; 27 novembre 1649, Jacques Boujonnier, docteur en médecine, de la Faculté d'Angers, pour la visite et médicamentation des pestiférés. » Dr Panel, *ibid.*, p. 15.

P. 226, l. 21-22. — « D'un coup neuf cens l'on a contez Saisis de cette maladie. » Ce nombre ne paraît pas exagéré, si on le compare au renseignement fourni par E. Gosselin, *ibid* : « En 1649, rien que pendant

le mois de septembre, trois cent cinquante maisons furent attaquées et pendant les vingt et un premiers jours du mois d'octobre, il y en eut quatre cent soixante-douze. »

P. 227, l. 1-2. — « La Mort dans ses communs larcins N'espargna pas les Capucins... » V. sur le dévouement dont les Capucins firent preuve, la notice du P. Edouard, d'Alençon, capucin, qui porte pour titre : *Les Capucins de Rouen pendant la peste du XVII^e siècle, d'après divers documents, pour la plupart inédits*, Paris, 1890. Nous y voyons, p. 32-33, que la peste qui sévit à Rouen de 1648 à 1658 fit parmi les Capucins deux victimes : le père Alexis, de Rouen, en 1648, et le père Yves, de Montfort, le 15 octobre 1650. Ils furent enterrés au cimetière Saint-Maur, auprès des religieux de leur ordre, morts de la peste lors des contagions précédentes, et dont un monument restauré en 1822 rappelle le souvenir.

P. 227, l. 10. — « Qu'vn Charon meine en son batteau. » On a vu plus haut dans l'extrait que nous avons fait de l'*Inventaire-Sommaire* que grand nombre de pauvres convalescents étaient à l'évent. Nous y lisons encore, p. 427 : « Jacques Hellot nommé batelier pour la peste » (15 sept. 1650). C'est lui qui portait les malheureux pestiférés à l'évent établi au Grand-Aulnay, dans la commune du Petit-Couronne, au bord de la Seine, où l'Hôtel-Dieu de la Madeleine possédait une ferme qui lui avait été donnée par Richard Cœur-de-Lion, le 1^er juin 1196.

P. 227, l. 13. — « Les Marqueurs. » Les marqueurs avaient pour mission, comme leur nom l'indique, de marquer les logis des pestiférés. D'après Farin, *Histoire de Rouen*, in-12, 1734, p. 433-434, leur institution remontait à la grande peste de 1521 et 1522 : « Pendant ce temps là, dit-il, on ordonna qu'il y auroit aux despens de la Ville quatre hommes revêtus de robes bleues qui attacheroient des croix blanches aux maisons infectées de la peste. Ces marqueurs avaient soixante sols par mois. » Un règlement de police du 22 juin 1622 défendait à toutes

personnes « d'enlever ou faire enlever aucuns corps décédés de contagion, par autres que ces marqueurs, à peine de la vie. » Un lieu spécial était affecté à leur habitation : le Clos-des-Marqueurs, dont le souvenir est conservé par une rue du même nom, située dans la partie haute de la ville, entre la rue des Champs et la rue de la Cage. L'institution des marqueurs remonte plus haut que ne le dit Farin; elle résulte, comme nous l'apprend E. Gosselin, *ibid.*, d'un arrêt du Parlement en date du 18 novembre 1512.

P. 228-230. — Les stances 16 à 19 sont relatives à la famine dont on souffrit en l'année 1649, et que la *Muse* a fait connaître dans le *Cant rial* de la 26e partie, ayant pour ligne palinodique *Gogaille o vin & yo pain la disette.*

P. 232, l. 10-11. — « Faute de n'auoir pas trouué Leurs pauures maisons esuentées. » Les habits des pestiférés étaient portés au Grand-Aulnay, pour y être « purgez et mundiffiez. » Quant aux maisons où il y avait eu des malades de la contagion, on les faisait évacuer et on les fermait, jusqu'à ce qu'on les eût désinfectées, ou, comme on disait alors, « éventées. » D'après E. Gosselin, *ibid.* : « L'évent durait six semaines, à partir du moment où les malades, leurs meubles et leurs vêtements en avaient été enlevés; l'opération consistait à brûler dans les appartements de l'encens et de la chaux vive ; on y brûlait aussi du charbon sur lequel on versait du vinaigre. »

P. 233, l. 7. — « Vn Grec a dit que la Muse d'vn Poette... » Cette puissance de la poésie sur les âmes a été mise en relief par Platon dans son dialogue intitulé *Ion*.

P. 233, l. 12, — « Le grand Ballet de la Folie humaine. » La folie humaine, c'est la thèse d'Erasme dans son *Moriæ Encomium*.

P. 234, l. 16. — « ... brides à viaux. » Oudin, *Curiositez françoises :* « Brides à viaux, i. impertinences. » Cette expression a aussi le sens de

« niaiseries », d' « âneries » et c'est ainsi qu'il faut l'entendre dans ce passage de la *Muse*.

P. 236, l. 21. — « ... & l'habit du larron. » La défroque du pendu appartenait au bourreau.

P. 238, l. 6. — « Chez coretiers. » Il y avait à Rouen une corporation de coretiers, fabricants de cornets ou encriers en corne. V. Ouin-Lacroix, *Histoire des anciennes Corporations d'arts et métiers*, p. 274-275. — Il semble s'agir dans cette pièce d'un bas-normand (ouyvet), qui eut l'idée d'employer la corne au lieu du cuir pour mettre des talons aux vieux souliers, ce qui « mettait au bout de leur lichon » les coretiers et faiseurs de lunettes, parce que la corne leur manquerait pour leur industrie, et les tanneurs et corroyeurs, parce qu'ils ne trouveraient plus à vendre leur cuir. Le procédé est indiqué dans la 4e strophe. Ne pas se méprendre sur l'expression « coffer sen cuit »; son cuir, à lui, c'est la corne.

P. 240, l. 13. — « Prinche. » — « En l'an mil six cents cinquante estant Prince du Puy Monsieur Odo de Harcourt, marquis de Tury et de la Motte-Harcourt, comte de Croisy, Gouverneur de la ville et chasteau de Falaize. » Ms. précité. Il est désigné par son titre de Croisy dans le premier des trois sonnets qui terminent cette partie, et dont il avait, suivant l'usage, donné la ligne.

P. 242, l. 18. — « ... ces haguignette. » V. t. II, p. 194, et note, p. 401.

P. 242, l. 26. — « Allons chercher de votte Mousquadelle. » Il est probable que l'auteur avait écrit : « Allons chucher... » c'est-à-dire « sucer, boire. »

P. 243, l. 10. — « ... à note Dispotere. » La grammaire de Despautère.

P. 243, l. 14-15. — « D'auer fait vair ces Rouuaisons La Gargoüille sans bauerette. » Les Rogations (Rouvaisons) et la fête de l'Ascension qui les suit étaient alors une époque impatiemment attendue par la population rouennaise. C'était en effet le jour de l'Ascension qu'avait lieu à la Haute-Vieille-Tour la cérémonie de la levée de la Fierte par un prisonnier que l'autorité civile remettait au Chapitre en vertu du privilège de Saint-Romain, et qui, par ce fait même obtenait sa grâce. Dans la longue procession que M. Floquet (*Histoire du Privilège de Saint-Romain*, t. II, p. 294-383) s'est plu à décrire, figuraient deux *gargouilles*, images du monstre dont l'archevêque, aidé d'un prisonnier, avait, selon la légende, débarrassé Rouen, d'où l'origine du privilège. Et comme, dans ces temps, la folie populaire se mêlait aux choses les plus sérieuses, une de ces *gargouilles* était façonnée et parée d'une manière grotesque. Sans entrer dans de plus amples détails, qu'on peut lire dans Floquet, disons que la « bauerette » dont l'auteur de la ballade regrette l'absence, était un des ornements ordinaires de la *gargouille*, comme en témoigne cet extrait des *Estreines universelles de Tabarin* (*Œuvres complètes de Tabarin, Bibl. elzev.*, t. II, p. 313): « Aux verollez, le bois de Gayac qui vient des Indes, les prunes de Lymosin, le loriot de Cardin, l'orin et les baverettes de la Gargouille. »

P. 244, l. 2. — « ... cheu là de chez sablons. » Les protestants sans doute qui avaient leur prêche dans les sables du Grand-Quevilly, et que la différence de communion n'empêchait pas de s'amuser au spectacle de la gargouille.

P. 244, l. 25. — « Le Criminel sauvay de la potenche. » Sujet déjà traité dans la Ballade ayant pour refrain : *Le Criminel qui a fait velle.*

P. 245, l. 3. — « Quand o Marchay qu'o z'apelle o poulais... » Le Vieux-Marché; c'était là qu'on pendait.

P. 245, l. 4 — « Dans vn carrosse à trente six portiere. » C'est en-

core ainsi aujourd'hui qu'on appelle plaisamment les voitures découvertes.

P. 245, l. 8. — « ... comme Canappe auet. » Ce Canappe, comme l'atteste ce passage, avait été auparavant bourreau de Rouen.

P. 245, l. 16. — « Ont batizay du nom *Mont à Regret*. » Ce nom donné alors au gibet, est, dans la langue des « escarpes », resté à la guillotine, qui est toujours « l'abbaye de Monte-à-Regret. » On lit dans *Caen, Précis de son histoire, ses monuments, son commerce et ses environs*, par G.-S. Trébutien (p. 22) : La rue aux Fromages était souvent désignée sous le nom de rue Monte-à-Regret, parce qu'on y faisait passer les criminels pour aller au supplice, lorsque les prisons étaient situées dans la rue de Geôle. »

P. 245, l. 23-24. — « ... vn deuot Pere D'entre ceux-là qui n'ont point de colais. » On a vu dans la Ballade roulant sur le même sujet que ce « deuot Pere » était un Jésuite.

P. 246, l. 18-19. — « ... dedans le chimetiere De Sainct Sauueur. » L'église Saint-Sauveur et son cimetière se trouvaient au côté sud-ouest de la place du Vieux-Marché. « Cette église était orientée suivant l'usage liturgique. Sa façade était à peu près parallèle à la rue du Vieux-Palais prolongée, et son chevet était tourné du côté de la rue de la Grosse-Horloge. » M. Ch. de Beaurepaire, *Mémoire sur le lieu du supplice de Jeanne d'Arc* dans le *Précis de l'Académie de Rouen*, 1866-1867, p. 178-179.

P. 247, l. 3-4. — « subtilitais. » Ce « cant rial » n'est pas reproduit dans l'*Inventaire général*, et nous ne savons comment corriger l'erreur d'impression qui reproduit deux fois à la rime, ici le mot « subtilitais » et plus bas le mot « segret. » Nous pensons cependant qu'on pourrait remplacer « segret » par « regret » dans l'avant-dernier vers de la strophe.

P. 247, l. 10. — « ... du païs de sapienche. » Le bon sens réfléchi des Normands a valu à leur pays le nom de « pays de sapience ».

P. 248, l. 14 et suiv. — « Veux-tu courrir... Quay ! il y va... Non fet, pardienne !... A la Fronde... » Encore de ces locutions que l'engouement populaire adopte sans réflexion dans tous les temps, et auxquelles il semble s'attacher d'autant plus qu'elles ont moins de sens.

P. 248, l. 1. — « ... A la Fronde... » Nous voyons par ce vers et le suivant que les modes étaient alors « à la Fronde », et que ces mêmes mots étaient l'enseigne d'un cabaret de Rouen.

P. 249, l. 4. — « Croisy. » Odo de Harcourt, marquis de Croisy, Prince du Puy.

P. 250, l. 5. — « ... ces Pierides. » Pierides est un des noms donnés aux Muses, auxquelles était consacré le mont Pierus, en Thessalie.

## LA VINGT-HUICTIESME PARTIE.

P. 252, l. 23-24. — « Malgré toy l'Autheur comme un cigne La chantera iusqu'à la mort. » David Ferrand a tenu parole. L'année même de sa mort, en 1660, il publia, aux jours gras, un dernier livret : *Les Euretins de la Muse normande sur le long sejour de la saison hyvernalle, dediez au dolantissime Mardy Gras.*

P. 253, l. 19. — « D'vn petit bras vne grande puissance. » Cette pièce a tout à fait les allures d'un Chant royal destiné au concours des Palinods. Elle se termine par l'allusion à la Vierge, de règle dans ce

genre, mais l'auteur s'y adresse d'abord au roi en lui promettant la victoire sur ses ennemis.

P. 257, l. 14. — « Ny sans ossi faire feiste à Gouuieux. » V. t. II, p. 231.

P. 258, l. 14. — « No ne connest le riche o vestement. » Dans ses doléances sur le temps présent, David Ferrand oublie que, dans mainte pièce, la *Muse normande* s'est élevée contre le luxe des vêtements, et qu'elle s'est plainte, bien des années déjà auparavant, que la parure ne distinguait plus les gens, et que les servantes allaient vêtues comme les « damoiselles. »

P. 259, l. 4. — « Le bon temps est dedans la biere. » Ce refrain rappelle la ligne palinodique d'un *Cant rial* de la XVII^e^ et XVIII^e^ partie, t. II, p. 230 : *Bon temps est mort, no l'a mis à la biere.* C'est toujours la même équivoque.

P. 261, l. 12. — « ... la disette du Palinot. » On n'avait pu trouver de prince pour le concours des Palinods en 1651, et par conséquent il n'y eut pas de banquet. Voilà pourquoi *Aux Palinots Naudin a la pupie.* V. Introduction, t. I, p. XXXVI-XXXVII. Aussi l'auteur s'adresse-t-il, dans l'envoi de ce *Cant rial*, aux « Princhés d'antan », c'est-à-dire d'autrefois.

P. 262, l. 3. — « Sans que ie crie à gosié demonté. » Cf. la locution encore aujourd'hui en usage : « Rire à gorge déployée. » V. plus loin, p. 276, l. 5 : « De tout chla a ryet à gueulle despliée. »

P. 263, l. 12 et suiv. — « Su iouuenciau... » La première partie de cette strophe n'a que quatre vers au lieu de cinq ; mais le sens en est si complet qu'il semble que ce cinquième vers a été oublié par l'auteur même.

P. 263, l. 25. — « ... aux fieux de su coupiau. » Un « coupaud »

est un mari trompé par sa femme. Si c'est bien ici le sens de « coupiau », on peut s'étonner que le poète, bien qu'il ait fait de Naudin le but constant de ses moqueries, lui ait lancé en public une pareille injure.

P. 264, l. 9-10. — « ... reuenant par le pont de Robec. » On appelait alors spécialement Pont de Robec, comme on le voit dans le plan de Gomboust, 1655, un pont construit sur la rivière, entre la rue des Boucheries-Saint-Ouen et la place située aux extrémités des rues Eau-de-Robec, Damiette et du Père-Adam. La rivière coulait ensuite à découvert jusqu'à cette dernière rue. Il y avait à cet endroit une poissonnerie. On lit en effet dans l'*Inventaire des Archives de la Seine-Inférieure*, dressé par M. Ch. de Beaurepaire, C 1247 : « Ouvrages à la place du pont de Robec, appelée *les vingt-quatre étaux à vendre poisson.* » Des échoppes de regrattières existaient encore, il y a peu d'années, sur cette place, adossées au parapet en pierre de la rivière de Robec. Elles ont disparu quand on a couvert la rivière.

P. 267, l. 19. — « Ie crains coume à la Ligue vne guerre civile. » La Fronde des Princes avait commencé; Condé était en révolte contre l'autorité royale, et l'on pouvait s'attendre en 1651 aux plus graves événements.

P. 268, l. 3. — « Les parais (coume o dict) ont par fais de z'oreilles. » Racine a dit dans *Britannicus*, acte II, sc. VI :

Ces murs mêmes, seigneur, peuvent avoir des yeux.

P. 270, l. 21. — « ... vn paquet de doubl'œuure. » Nous n'avons trouvé ce terme dans aucun glossaire. Il ne nous paraît pas douteux qu'il s'applique au linge ouvré ou damassé.

P. 273, l. 9. — « ... & se n'oysel en cage. » La linotte, que nous avons vu, quelques stances plus haut, le savetier « siffler », pour prendre patience en attendant sa belle.

P. 274, l. 2. — « ... mais dans se z'éuretins. » Le mot « euretin » que nous verrons figurer dans le titre de deux parties publiées plus tard par David Ferrand, est le même qu' « avertin » et signifie « imaginations, fantaisies, caprices, lubies. »

P. 276, l. 17. — « No ioüe o pied de bœuf, o prepos, o mesnage. » On connaît encore aujourd'hui le jeu du « pied de bœuf. » Quant au jeu du « prepos », voici ce qu'on lit dans le *Dict. de Trévoux*, v° *Propos :* « Jouer aux *propos* rompus, quand on joue un jeu qui consiste à joindre des discours qui se disent tout bas à l'oreille des uns et des autres, pour voir s'ils produiront quelque sens raisonnable ou non. » On sait ce qu'est pour les enfants le jeu du ménage, mais nous ne croyons pas qu'il s'agisse ici de cet amusement.

P. 276, l. 21. — « O crime l'endemain... » Le premier juge auquel on avait mené la « donzelle » n'avait pas voulu s'occuper de l'affaire, parce qu'il s'agissait de larcin ; on la conduit le lendemain au juge qui s'occupait d'affaires criminelles.

P. 278, l. 12. — « Dont a recheut le boüys... » V. plus haut, p. 213.

P. 279, l. 6. — « La Catte en couche au grenier à Miquelle. » Cette pièce fait sans doute allusion à quelque histoire à scandale ; elle nous semble impossible à interpréter.

P. 279, l. 25. — « Prengnent mimis... » On appelait alors « mimi » le demi-masque, qu'on nomma plus tard « loup. » On l'avait emprunté à la comédie italienne, ou plutôt aux « mimes » italiens, d'où le nom de « mimi. » V. E. Fournier, *Var. hist. et litt.*, t. X, p. 27, note (*Bibl. elzev.*).

P. 280, l. 20-24 et 280, l. 1-7. — « Cardot, noüyas, villetons, quilles, boules, queuilles, croches, martingas, toupins, brindolles, totons, scobres, matres. » Enumération des jeux que la vogue du bilbo-

quet met en défaveur. Il est difficile de donner une explication précise de tous ces jeux dont quelques-uns ont échappé à nos recherches. Nous n'avons rien trouvé sur le jeu de « cardot ». Sur « noüyas », prononciation normande du mot noyaux, *Dict. de Littré*, v° *noyau :* « Les noyaux se dit d'un jeu pour lequel on se sert de huit noyaux noirs d'un côté, blancs de l'autre, que l'on jette en l'air. » — « Villeton paraît bien être pour « vireton » cité par Rabelais dans le chapitre des « Jeux de Gargantua. » Ce jeu est également cité dans la *Friquassée crotestyllonnée* (p. 6 de l'édition donnée par A. Pottier pour la *Société des Bibliophiles normands) :*

Vestu (veux-tu) ioüer à passer le bailleil,
Au vireton, au merelles, au quilboquet...

Voici sur ce jeu de « vireton » la note qu'on trouve dans l'édition *variorum* de Rabelais : « Ne serait-ce point cet amusement que prennent les enfants à faire virer ou tourner un peson sur une petite cheville qui le traverse ? (L.) — Adry dit qu'on y joue encore aujourd'hui, que ce jeu est différent du tourniquet, et qu'on l'appelle aussi *pirouette. Vireton* était une petite flèche, un petit trait d'arbalète, parce qu'elle tournoit et viroit en l'air, à cause des ailerons qui y étoient attachés. » Nous ne savons ce qu'était le jeu de « queuille » ou « cheville ». Nous empruntons encore la note suivante à l'édition *variorum* de Rabelais sur le jeu de la « crosse ». « C'est ce que Mat. Cordier, ch. XXXVIII, note 40 de son *De corr. serm. emend.* appelle *ludere clava*. On joue à la crosse avec une boule, qu'on pousse de toute sa force avec un bâton courbé par un bout en forme de crosse (L.). — On voit ce jeu figuré dans Stella. C'est à peu près le jeu du mail, sinon que des enfants se renvoient les uns aux autres une petite boule qu'ils poussent avec un bâton recourbé. » — Qu'entend-on par « martingas » ? Y a-t-il quelque rapport de sens entre ce mot et celui de « martingale » ? Mais ce dernier terme ne désigne pas un jeu ; il s'applique à une disposition qu'on apporte au jeu, à une manière d'engager son argent dans un jeu quel-

conque. — Le « toupin » est une espèce de toupie sans fer qu'on fait tourner à l'aide d'un fouet. On dit plus souvent « sabot ». Littré, v° *Toupin*. — On lit dans la *Friquassée crotestyllonnée* ( p. 10) :

> Veu tu iouter pour la brindolle,
> Et choquer pour le toupin...

Il semble d'après cette citation et le passage de la *Muse*, que la « brindolle » est un jeu analogue à ceux de la toupie et du « toton » que nous n'avons pas besoin d'expliquer. — Quant à « matres », Le Duchat l'explique ainsi dans son édition de Rabelais. t. I, p. 142 : « On joue aux matres avec de petites pierres rondes qu'on jette en l'air comme les osselets. » C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le jeu de « mats » mot dérivé de « matres »; à Rouen, les jeunes filles le jouent avec les osselets de mouton que l'on trouve à l'extrémité de l'os du gigot.

« Scobre » peut venir du latin *scrobis*, fosse, avec la métathèse si fréquente de *r*, et ce serait la fossette » que les enfants creusent dans la terre pour jouer aux billes, ou peut être encore le « pot » appelé aussi la « bille au pot », petit creux fait dans la terre où l'on jette ou bien on pousse des billes suivant certaines règles. Dans le *Médecin malgré lui*, acte I, sc. V, Molière parle d'un petit enfant qui tomba d'un clocher : « ... Notre homme... le frotta par tout le corps d'un certain onguent qu'il sait faire, et l'enfant aussitôt se leva sur ses jambes et courut jouer à la fossette. » Dans un petit livre intitulé : *Hortulus puerorum pergratus ac perutilis latinè discentibus*, imprimé « à Rouen, chez Richard Lallemant, proche le collège des PP. Jésuites, 1662 », se trouve à la fin de la partie latine un dialogue entre trois interlocuteurs, *Petrus, Philippus, Baltasar*. Il vient d'être question d'un jeu, qui n'est pas accepté, au moins par Pierre : « *Petrus* — Relinquamus hujusmodi lusus Gallicis pueris, ego malo *in scrobem jaculari*. — *Balthazar*. — Absit, nam is ludus vilis est, sordidis proprius, nec decens ingenuos : præterea præceptori non admodum gratus. — *Petrus*·

— Nescio quem sphæræ ludum e Belgia meditatus est præceptor noster. » P. 140-141. L'auteur de la partie française (la 2e) et vraisemblablement de la partie latine qui se trouve au commencement du volume, est Jean Fontaine. — Nous devons cette ingénieuse explication du mot « scobre » à notre savant maître et confrère, M. F. Bouquet.

P. 281, l. 3. — « Le Bilboquet r'est de praticque. » Le jeu d'adresse qu'on nomme le bilboquet, qui avait été particulièrement en faveur sous Henri III, était tombé en désuétude. Cette ballade nous montre qu'il avait repris sa vogue en 1650.

## LA XXIX. & LA XXX. PARTIE.

P. 283. — Nous ne connaissons aucun livret de la 29e et de la 30e partie, qui paraissent perdues, à l'exception de trois feuilles appartenant à l'une d'elles, conservées, comme nous espérons le démontrer, dans un recueil factice que possède le British Museum. La 28e partie est de 1651 et la 31e de 1653 ; la 29e et la 30e se rapportent donc à l'année 1652, à moins que la 29e n'ait été publiée en 1651 ou la 30e en 1653. Si elles appartiennent toutes deux à l'année 1652, étaient-elles contenues en un même livret comme la 17e et la 18e partie, ou bien formaient-elles deux livrets distincts comme la 21e et la 22e partie publiées toutes les deux en 1645 ? C'est ce que nous ne saurions dire.

Le précieux volume du British Museum, dont nous parlons plus haut, a appartenu, comme le recueil de la Bibliothèque de Rouen, à l'abbé G. Barré. Il contient les livrets publiés après 1653, soit par l'imprimerie de David Ferrand et de ses successeurs, soit par celle de Laurens Machuel ; il renferme en outre quelques feuilles détachées de diverses parties de la *Muse* et parmi elles les feuilles D E F d'une des deux parties qui nous manquent. Les notes qui suivent établiront que

les pièces contenues dans ces feuilles appartiennent bien à l'année 1652.

Ce n'est pas tout. On trouve dans l'*Inventaire général* huit pièces non contenues dans les livrets originaux que nous possédons, savoir : dans la 25e partie, le Chant royal ayant pour ligne palinodique *Les biaux mireux decouverts sur la Seine*, et les Stances intitulées *Sur le départ de la Soudrille des Faux-bourgs de Rouen ;* dans la 26e, la Ballade *Sur le Rabays des Louys* ayant pour refrain *Riche o descry qui a fait grand perte;* dans la 27e, trois Chants royaux dont les lignes palinodiques sont *D'vn grand Discord vne grande Concorde, Du Sidre et vin la pleine bourdigade* et *Roüen en ioüais & Paris en tristesse,* et les deux ballades qui ont pour refrain : *Le grand combat de deux Corneilles* et *Le Mireux d'vne Demoiselle.*

Toutes les pièces contenues dans l'*Inventaire général* s'étant, jusqu'ici, retrouvées dans les livrets, sauf, il est vrai, le Chant royal *Jansenius au rang des hérétiques* et *L'ombre de David Ferrand* qui, dans certaines éditions des trois premières parties, ont été insérés à la place de deux autres pièces *L'Emotion rouennaise* et le Chant royal *Mes dix coppins & leur mere coppine,* mais qui ne pouvaient être dans les livrets originaux puisque ces deux pièces ont été composées, comme nous le montrerons, après 1653, nous en avons conclu que les huit autres pièces indiquées plus haut appartiennent à la 29e et à la 30e partie. Nous établirons d'ailleurs pour quelques-unes, à l'aide des faits qui s'y trouvent mentionnés, qu'elles se rapportent bien à l'année 1652.

Comme nous ne pouvions, en supposant que la 29e et la 30e partie eussent été publiées séparément, déterminer lesquelles de ces huit pièces appartenaient à l'une ou à l'autre, nous les avons considérées comme contenues dans un même livret, et les avons réunies sous ce titre XXIXe et XXXe partie, en mettant à la suite les pièces renfermées dans les feuilles D E F que l'on trouve dans le volume du British Museum.

Ayant de plus remarqué que toutes les fois que David Ferrand donne à l'un des Chants royaux le ton sérieux en usage pour ceux qui étaient composés en l'honneur de la Vierge, il le place en tête du livret, nous

avons fait comme lui et mis au commencement de ces deux parties le Chant royal qui a pour ligne *D'vn grand discord vne grande concorde.*

Les dix-sept pièces de ces deux parties ainsi reconstituées ne représentent peut-être pas tout ce qu'elles contenaient. Nous ne pouvons que faire des vœux pour qu'on retrouve un exemplaire de l'édition originale.

P. 284, l. 7-8. — « Le fier soldat nourry dans l'impudence Vole aux lieux saints les vaisseaux precieux. » Ce ne sont pas là de vaines doléances, et la licence de la soldatesque ne respectait alors rien, pas même les églises. Voici ce qu'on lit dans *Le second Courrier de la Fronde* (*Les Courriers de la Fronde*, t. I, p. 326-327, *Bibl. elzev.*) qui est de l'année 1649 :

Ce jour les troupes polonoises,
Qui ne sont nullement courtoises,
Au bourg de Sèvre et de Meudon
(Dieu veuille leur faire pardon!)
Commirent trente violences
Et plus d'un quartron d'insolences.
Ils pillèrent les sacrés lieux,
. . . . . .
Polluèrent plusieurs églises,
Laissant les curés sans chemises
Et qui montroient leurs nudités
A leurs troupeaux épouvantés.

P. 285, l. 24. — « Prince deuot de royalle naissance. » Le duc de Longueville, qui descendait de l'illustre Dunois, bâtard d'Orléans, fils de Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI. — Il n'y avait pas eu de prince du Puy en 1651 ; personne ne voulant accepter ces fonctions en 1652, le duc de Longueville consentit à les remplir, comme il l'avait déjà fait en 1635. V. Introduction, t. I, p. XXXVIII, et note, p. 181.

P. 287, l. 5. — « Vn Archimede. » Ce grand géomètre et ingénieur auquel l'on doit tant d'inventions, dirigea la défense de Syracuse que

les Romains assiégeaient en 212 avant J.-C. Entre autres moyens employés par lui pour détruire les vaisseaux ennemis, il les brûlait à l'aide de miroirs ardents. V. Tite-Live, l. XXIV, c. XXXIV.

P. 288, l. 22. — « Le 4e vers de l'envoi manque dans l'*Inventaire général*, et nous n'avons pas cette partie du livret original.

P. 289, l. 5-6. — « Sur le depart de la Soudrille des faux-bourgs de Rouen. » Ce départ coïncide sans doute avec la fin de la Fronde et le rétablissement de la paix publique.

P. 291, l. 1. — « ... creuieux de tulippes. » La tulipe, aujourd'hui dédaignée, était alors et fut longtemps la passion des amateurs de fleurs. V. dans la Bruyère, ch. XIII des *Caractères*, le portrait du « fleuriste » amateur de tulipes. Un ouvrage normand atteste à cette époque la grande vogue des tulipes, c'est *le Floriste françois, traitant de l'origine des tulipes et de l'ordre qu'on doit observer pour les cultiver et les planter*, par Charles de Montereul, sr de la Chesnaye, Caen, 1654, et Rouen, 1658.

P. 291, l. 10. — « ... pille ny crois. » On dit plus communément « sans croix ni pile. » Ainsi Clément Marot, dans sa *Ballade de Frère Lubin* : « Et vous laisser sans croix ne pile ». Dans les anciennes monnaies, une croix était à la place de l'effigie; de là l'expression.

P. 291, l. 13. — « ... à la Guimbarde. » V. t. I, p. 194-195. La Guimbarde, danse et chanson en vogue, avait donné son nom à une mode.

P. 292, l. 10. — « Riche o descry qui a fait grand perte. » Ceux qui ont perdu la forte somme au rabais des louis, sont en effet les riches qui en possédaient en grande quantité, et ce sont les moins à plaindre.

P. 293, l. 15. — « Viue bon temps ! » Il y eut donc, en 1652, une grande abondance de cidre et de vin. David Ferrand, ce fervent disciple

du *Pater Liber*, comme il appelle Bacchus, à l'imitation d'Horace, s'en trouva tout inspiré dans ce *Cant ryal* d'alerte facture et de verve enjouée.

P. 294, l. 16. — « Riuiere Dure ou bien du vin françois. » Nous conservons ici la graphie de la *Muse* pour le nom de la rivière d'Eure ; on retrouve encore cette même forme dans la *Lettre michiue d'vn Bourgeois de ste ville...*, t. IV (*Les Estrenes de la Muse normande dédiées au Super-Eloquentissime Mouqueux de candelle des Palinods*) :

Car le pays de France & la riuiere Dure
N'en sçauroient pas fournir vn milier de poinçons.

David Ferrand parle des vins récoltés dans la vallée de l'Eure, et sous le nom de vins français, de ceux de l'Ile-de-France, et particulièrement des environs de Paris, qui furent estimés au moyen-âge et jusqu'au XVIIe siècle, les vignobles qui les produisaient n'étant pas les mêmes que ceux qu'on y cultive aujourd'hui. V. Henri d'Andeli, *La Bataille des vins*. (Publication de la *Société rouennaise de Bibliophiles*).

P. 295, l. 1. — « ... chinq tapez en pouquette. » Des pièces de monnaies frappées d'une empreinte. De même dans *La Ville de Paris en vers burlesques* par le sieur Berthaud (*Paris ridicule et burlesque*, p. 156, *Bibl. gauloise*) :

Tu pensois m'avoir attrapée
Gaignant une pièce tapée.

On dit encore, dans certaines localités de la Normandie, « des sous marqués. »

P. 295, l. 4. — « Scaron eut fait la brullesque Illiade. » Scarron avait publié en 1648 les premiers livres de son *Virgile travesti* ; c'était l'âge d'or du genre burlesque.

P. 296, l. 14. — « Rouen en ioüais, & Paris en tristesse. » Arrêtés le 18 janvier 1650, les princes de Condé et de Conti et le duc de Longueville, leur beau-frère, avaient été enfermés à Vincennes, et de là transférés à Marcoussis, puis au Hâvre, où Mazarin vint en personne leur ouvrir les portes de leur prison, le 13 février 1651. Le 25 février, une déclaration royale proclamait leur innocence, et le 18 mars suivant, des lettres-patentes spéciales au duc de Longueville le rétablissaient dans sa charge de gouverneur de Normandie. Un instant ébranlé par le prince de Condé, Longueville finit par rester dans le parti de la cour, et les troubles de la guerre civile furent épargnés à la province. C'est ainsi que David Ferrand a pu dire qu'on vit *Rouen en ioüais & Paris en tristesse*.

P. 297, l. 20. — « Dedans ce z'isles ils ont fait biau mesnage. » Nous avons dit, t. II, p. 379, que les îles en amont de Rouen étaient à cette époque des lieux de plaisir. Il paraît, d'après le vers suivant, qu'on s'y trémoussait singulièrement.

P. 297, l. 25. — « Cours. » La création du Cours-la-Reine est due à l'initiative du duc de Longueville. On lit dans l'*Inventaire-Sommaire des Archives de la Ville de Rouen, Délibérations*, à la date du 6 mai 1649 : « pour faire entendre les intentions de Mgr le duc de Longueville sur l'establissement d'un cours aux prairies dépendantes du prieuré de Grandmont. Il desiroit donner un divertissement de promenade à ceste ville et faire dresser un cours..., lieu d'entretien salutaire à tous les bourgeois... En toutes les grandes villes du royaulme, il y avoit des lieux destinez aux divertissements publics... La ville pouvoit faire ceste despence d'autant plus facilement qu'elle avoit quelques prairies dont elle tiroit peu de revenu, qui pourroient estre donnez en eschange aus moynes de Grammont ; il ne resteroit que les frais d'un fossé et l'élargissement des ponts qui conduisent aux prairies. Après de longues objections, résolu de condescendre aux volontés dudit seigneur. » Les dépenses parurent sans doute trop lourdes à la Ville, car, dans la délibé-

ration du 17 juillet suivant, on demanda qu'elle fût dispensée des frais du prolongement du cours. Mais le duc de Longueville persista; en vain le conseil de cette ville le supplia « d'avoir aggreable de remettre ceste despense à un autre temps, lorsque les affaires de lad. ville le pourront permettre », le duc leur dit qu'il voulait absolument que cela fût, et commanda « de commencer à faire travailler aux ponts qui estoient necessaires pour la continuation du cours... » Ce lieu était encore très fréquenté dans la première partie de notre siècle. C'étai le jour de l'Ascension qu'ouvrait la saison de ces promenades. Un public nombreux s'y portait en grande toilette d'été; c'était ce qu'on appelait « faire son entrée au Cours ». Maintenant ses beaux ombrages n'abritent plus qu'une promenade mal fréquentée. *Sic transit gloria mundi.*

P. 298, l. 7. — « Ces Gilles niais... » On donnait le nom de Gille aux bateleurs et aux « pitres » des bateleurs amusant le public par leurs grimaces et leurs niaiseries. La Fontaine s'en est souvenu dans sa fable du Singe et du Léopard : « Votre serviteur Gille... » Le nom de Gilles avec l'épithète de « le Niais » se trouve dans le titre de deux Mazarinades : *Les entretiens serieux de Jodelet et de Gilles le Niais, retourné de Flandres, sur le temps present,* et *Le véritable Gilles le Niais.* Voltaire associe encore l'épithète de niais au nom de Gille : « Pour moi, je suis comme Gille le niais, qui fait ses petits tours à six pouces de terre, pendant que les voltigeurs dansent dans la moyenne région de l'air. » *Lettre au baron de Constant,* 9 août 1775. Le « Gille » du bon vieux temps est devenu l' « Auguste » de nos cirques.

P. 298, l. 9. — « ... pain de Gonesse. » Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise). Il y avait à Gonesse des moulins à blé appartenant alors à un conseiller du Parlement de Paris, Laisné, qui préparaient d'excellente farine. Les boulangers de Gonesse envoyaient chaque jour à Paris des convois de ce pain fort estimé des habitants de la capitale. Ne plus recevoir de pain de Gonesse, comme

il arriva pendant la Fronde, était pour les Parisiens la plus grande des privations. Dans son *Courrier burlesque de la guerre de Paris* (*Les Courriers de la Fronde*, t, I, p. 296, *Bibl. elzev.*), Saint-Julien dit :

> Mais que vous causa de tourments,
> Et plus qu'aux parfaits amants
> L'éloignement d'une maîtresse,
> L'absence des pains de Gonesse.

P. 298, l. 19. — « Quittant le vin, la biere ie souhaitte. » Equivoque que nous avons déjà rencontrée plusieurs fois sur le double sens du mot « biere. » Nous croyons qu'il faut entendre ainsi ce passage : « Je ne pourrai pas être plus tard l'interprète de la joie qu'éprouvent aujourd'hui les enfants au berceau. Car forcé de quitter le vin (pour quelque raison de santé sans doute), je souhaite la mort; mais enfin, si Dieu veut, je vanterai son Altesse jusqu'à l'anéantissement « l'*ennieullement.* »

P. 299, l. 6. — « ... le rou-van. » L'abbé Decorde (*Dict. du patois du pays de Bray*) définit ainsi les roux-vents : « Vents qui à l'époque de la *lune rousse*, avril et mai, brûlent les jeunes pousses des plantes, qui prennent une couleur rousse. » On les accuse surtout de brûler et de faire couler les fleurs des poiriers et des pommiers, méfait que, d'autre part, on attribue à des insectes. Pas n'est besoin de dire dans quel sens métaphorique ce mot est employé par D. Ferrand.

P. 299, l. 20. — « Ces Corneilles amantallées... » La « corneille emmantelée » est, d'après la définition de Littré, *Dict. de la langue française*, v° *Corneille*, une « sorte de corneille qui a une partie du corps noir et le reste grisâtre. » On comprend facilement qu'il s'agit dans cette ballade de deux personnes, deux femmes, croyons-nous, qui se prirent de querelle et, pour employer une expression dont David Ferrand se fût servi, s'il l'eût connue, « se crêpèrent le chignon. » La

conclusion fut une amende de cinq louis infligée par les « Dieux » (les magistrats) aux coupables.

P. 301, l. 13. — « Le Mireux d'vne Demoiselle. » Cette ballade a été réimprimée dans un almanach de l'année 1682, publié à Rouen par J. Oursel, et qui se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal.

P 303, l. 14. — « l'auon des pois, mais Dieu sçait queu purée. » Dans ce *Cant rial*, comme dans celui qui a pour ligne palinodique *Rouen en ioüais & Paris en tristesse*, l'auteur oppose aux souffrances de Paris, troublé par la guerre civile, la tranquillité et la prospérité dont jouit la Normandie.

P. 304, l. 23-24. — « Pourtant l'Anglais auec sa tricherie Eut auan-hier dessus sa fripperie. » L'acte de navigation, voté par le Parlement anglais dans le but de ruiner la marine hollandaise, avait eu pour résultat de faire éclater la guerre entre la Hollande et l'Angleterre. Plusieurs rencontres avaient déjà eu lieu en 1652 entre les flottes des deux pays, quand, au commencement de décembre 1652, les amiraux hollandais, Ruyter, Ewertsz et Tromp, infligèrent, à la hauteur de Douvres, une grande défaite à la flotte anglaise commandée par Blake, qui dût chercher un refuge dans la Tamise.

P. 305, l. 19. — « L'y en a pu de chinq chens tonniaux. » Nous avons déjà vu qu'il y eut abondance de vin en 1652.

P. 305, l. 20. — « Opres st'isle... » L'île Amette (que l'auteur appelle trois vers plus bas « Omette »), maintenant île Lacroix.

P. 305, l. 21. — « Ches biaux peupleux du Nouuiau monde. » Il paraît s'agir ici d'un convoi d'émigrants partant pour nos colonies d'Amérique, chassés par la disette et les troubles civils. « Leu retraitte « ce sont les navires que les charpentiers apprêtent pour les recevoir, ou bien, peut-être ces ouvriers « sans materiaux » de construction, mais

munis d'instruments de travail, accompagnent les assiégeants au Nouveau-Monde.

P. 306, l. 14. — « I'y vis porter sa happe monde Pour guider selon les flambiaux... » Le mot « happer » signifie « attraper, saisir », au sens figuré « tromper. » L'almanach, que de nos jours le peuple appelle souvent « le menteux », attrappe le « monde » par ses prédictions. Quant au mot « flambiaux », ce nom se trouve donné à des almanachs au XVIIIe siècle, témoin : *Le Flambeau astronomique ou Calendrier royal pour la connoissance du temps*, dont trente-quatre volumes furent publiés à Rouen de 1712 à 1745.

P. 306, l. 25. — « St'Auteur qu'o tient pour l'interprette. » S'agit-il de Nostradamus et de ses fameuses prédictions ou de tout autre « pronostiqueur. » Ces sortes de gens n'étaient pas rares à cette époque.

P. 306, l. 26. — « De su liure clos de sept siaux... » Comme le livre décrit par saint Jean dans l'Apocalypse.

P. 307, l. 8. — « ... iours seigneuriaux. » Cette expression semble s'appliquer au jour du jugement dernier où le Seigneur viendra, selon l'Écriture, juger les vivants et les morts.

P. 307, l. 16. — « ... le tombiau du... Naudin. » C'était l'usage d'honorer par des pièces de vers la mémoire des hommes remarquables qui venaient de mourir ; on publiait la collection de ces pièces, et on l'appelait « le tombeau » de tel ou tel. David Ferrand fait de même pour Naudin, mais sur un ton de moquerie. Il semble que la mort de celui qu'il avait tant raillé pendant sa vie aurait dû lui inspirer plus de réserve.

P. 308, l. 23. — « Plache à Messieurs. » V. t. I, p. 215-216.

P. 309, l. 1. — « Quand on leur fit grace (mais no m'entend)... »

Allusion aux faits arrivés en 1634-1635. Naudin, à la suite d'une émeute, avait été condamné à être pendu; il reçut sa grâce au moment où on le conduisait à la potence. V. t. II, p. 367-368.

P. 309, l. 17-18. — « ... ses fieux Pour tout sen bien s'entremange en plaideux. » Il sera encore question plus loin, p. 339 du procès par lequel les fils de Naudin se disputèrent l'héritage de leur père.

P. 309, l. 24. — « Antichabre. » C'est ce qu'on lit dans l'original; nous croyons que c'est une faute d'impression, et, nous autorisant du mot « archichabrenaux », qu'on trouve dans l'argument, nous pensons qu' « Archichabre » serait la véritable leçon.

P. 310, l. 1. — « Enuay. » Cet envoi est mis par l'auteur dans la bouche du vieux Naudin, sous forme de recommandation à son corps d'état et à ses fils.

P. 311, l. 28. — « Il fallut les faire à la Fronde. » En 1652, tout était à la Fronde, les esprits et les modes. V. plus haut, p. 462.

P. 312, l. 11. — « Que le Poëte portant lunettes... » David Ferrand lui-même, qui parle ailleurs de ses yeux malades. Il avait d'ailleurs à cette époque soixante-deux ans.

P. 312, l. 19-20. — « Que sainct Nigaize s'entretienne D'vne autre race que la mienne. » C'était à Saint-Nicaise, nous l'avons vu, que se trouvait la Boise auprès de laquelle les purins se réunissaient pour se communiquer toutes les nouvelles. David Ferrand, qui se fait toujours le porte-parole des purins, met sur leur compte les plaisanteries dont il a accablé les savetiers. C'est ainsi qu'il vient encore de leur rappeler malignement leurs aventures de la Mi-Voie et des Célestins.

P. 312, l. 24. — « Que l'on pensa rimer en ence. » La finale du mot « potence. » Naudin avait failli s'y balancer. V. t. II, p. 367-368.

P. 313, l. 11. — « Astarot. » Un des suppôts de Satan.

P. 313, l. 22. — « Ils exercent les grandes charges. » Il y a dans ce passage un souvenir du *Pantagruel* de Rabelais, où nous voyons les plus illustres personnages exercer aux enfers les métiers les plus variés et les plus inattendus. V. Rabelais, l. II, ch. xxx, *Pantagruel*.

P. 314, l. 6. — « S'est rendu riche au Bois qui roulle. » On peut entendre ce passage de deux manières : Bouquetot s'est enrichi ou bien par l'argent qu'il a gagné au jeu de la boule, ou bien en tenant un jeu et un cabaret à l'enseigne du « Bois-qui-roulle. » Nous adoptons ce dernier sens, bien que dans l'original « bois » soit imprimé sans capitale.

P. 314, l. 15. — « Fusse Gallas ou Papenghain. » Gallas est un des plus illustres généraux qui prirent part à la guerre de Trente ans. Né en 1589, il devint général en chef de l'armée impériale après la mort de Wallenstein, dont il avait dénoncé les projets à l'empereur Ferdinand II, et mourut en 1647. Quant au comte de Pappenheim, né en 1594, après s'être signalé par des exploits remarquables dans l'armée allemande, il fut tué en 1632 à Lutzen, où il avait failli arracher la victoire aux Suédois.

P. 315, l. 11. — « Phébus. » Ces trois vers se comprennent facilement, puisque Phœbus est en même temps le dieu des vers et du soleil.

P. 316, l. 9-10. — « N'aqueux... » Une déchirure de la page a enlevé une partie des deux premiers vers de ce couplet; on ne peut lire que les mots et les lettres que nous reproduisons.

P. 317, l. 3. — « Asteure que le nez no muche. » Le concours des Palinods avait lieu en décembre; et, à cette époque de l'année, on pouvait être obligé de se « mucher » le nez, à cause du froid.

P. 317, l. 6-7. — « Procez des Candeliers et des Bouchers. » Le différend des Chandeliers et des Bouchers est assez bien expliqué par

David Ferrand pour qu'on ne désire pas de plus amples détails, qui d'ailleurs nous font défaut. Nous dirons seulement quelques mots des rapports qui existaient entre ces deux corporations. Les Chandeliers prétendaient qu'en vertu de leurs privilèges eux seuls avaient le droit de vendre le suif au détail, et, pour les maintenir, ils firent déclarer par sentence que les Bouchers seraient tenus d'exposer à la vue ou de leur faire connaître toute la quantité de suif qu'ils avaient chez eux. Le 8 mai 1647, en la cour de Parlement, chambre de l'Edit, « les gardes du mestier de Chandelier demandoient que Nicolas Macmac, marchant à Rouen, fut tenu de se desaisir de la marchandise de suif de Moscovie par luy achaptée du sieur Ouillet, marchand anglais, et icelle mettre en leurs mains au mesme prix de la vente pour par eux distribuer ledit suif aux mestiers qui en ont necessité suivant l'usage et ordre accoustumé. » Les Chandeliers donnaient pour raison que « leur mestier estant de police par plusieurs arrests de la court, ordonnances et reiglements de la police, il leur est enjoinct tenir leurs boutiques fournies de marchandise de suif tant de celui propre à faire chandelles que autre suif brun ou suif bis, comme est celuy en question, qui se distribue par eux aux Courroyeurs, Bastiers, Cordonniers, Bourreliers, Savatiers, Maistres de Navires et autres mestiers qui en ont necessité pour la manufacture de leurs ouvrages. Cela demeurant comme il est consenti, aucun autre que lesdits Chandeliers ne peut vendre ny distribuer en détail cette sorte de marchandise. » Malgré les efforts de l'avocat du s^r Macmac qui opposait aux privilèges la liberté du commerce au nom de l'intérêt général, le Parlement condamna son client à livrer aux Chandeliers la moitié de la marchandise au prix qu'elle lui avait coûté, en faisant « inhibitions et défenses à toutes personnes d'enarrer ny achapter aucunes marchandises qu'elles n'ayent posé vingt-quatre heures sur les quays. » — Le 8 janvier 1649, Martin le Flamant et Pierre Boudet, garde de la corporation des Chandeliers, firent saizir sur la place du Vieux-Marché « quinze cents poisants de suif » que des brouettiers portaient en la maison de Michel Beaulart, chandelier, qui avai

acheté ce suif du boucher Jean Ledier. Le 13 février suivant, ce dernier fut condamné par le vicomte de Rouen pour avoir dissimulé cette marchandise et l'avoir vendue secrètement. La sentence du vicomte, visant un ancien arrêt du 17 janvier 1646, ordonne « que les Bouchers seront tenus et obligez de declarer et faire sçavoir aux gardes des Chandeliers le nombre de suif qu'ils auront et qu'ils ne pourront commodement mettre en veue dans leurs boutiques et qui seroit reposté ailleurs qu'en icelles, trois jours avant que de l'exposer en vente, à peine de confiscation. »

P. 317, l. 14. — « l'entre à ste Vicontey pour plaider certain cas. » On lit dans l'ouvrage de M. Ch. de Beaurepaire sur la *Vicomté de l'Eau de Rouen*, p. 102 : « Notons encore que la Vicomté de l'Eau était en possession de connaître de toutes actions, de quelque nature qu'elles fussent, qui intéressaient les personnes resséantes dans l'enclos de la Vicomté de l'Eau, des *tutelles*, curatelles et inventaires de ceux qui y décédaient. » Si l'on rapproche de ce passage le vers 14 de la page 319 : « Et may ayant happé ma *tutelle* & men siau », l'on aura l'explication de la présence de David Ferrand au siège de la Vicomté.

P. 318, l. 2. — « A ste Rose, à l'Estoille, au Capiau Cardinal. » Une auberge de *la Rose* se trouve aujourd'hui sur le quai Saint-Sever; on l'y voit mentionnée au XVIII^e siècle. Existait-elle au temps de David Ferrand ? et, si elle existait, est-ce d'elle ou d'une autre qu'il s'agit ? — Nous devons à M. Ch. de Beaurepaire les renseignements suivants sur l'*Estoille* et le *Capiau Cardinal*, par lequel l'auteur de cette pièce désigne probablement une auberge du *Chapeau rouge* : « L'*Étoile*, hôtellerie, rue des Bons-Enfants, paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, appartenant aux religieux de Saint-Georges-de-Boscherville, citée dès les premières années du XV^e siècle (Tab. de Rouen, reg. 12, f. 25 v°); encore citée à la date du 17 août 1712 (R. de la Chambre du Clergé). — Le *Chapeau rouge*. Nombre d'hôtelleries à cette enseigne, paroisses Sainte-

Croix, Saint-Ouen, Saint-Martin-du-Pont, Saint-Vivien, Saint-Laurent. »

P. 318, l. 6. — « Oncor dans ses Consuls y couste mains chent fais. » Les Consuls, c'est-à-dire la juridiction commerciale auprès de laquelle les frais de procédure étaient peu élevés.

P. 319, l. 9-10. — « Chen qui no met en penne Sont les pennes de qui ie fezon les cretons. » L'auteur joue sur les mots « peine » et « penne. » La « penne » ou « panne » est « la graisse qui garnit la peau du cochon et de quelques autres animaux. » Littré, à qui nous empruntons cette définition (*Dict. de la Langue française*, v° *Panne*), cite le mot genevois « penne » avec ce sens « graisse du ventre d'un porc. » On appelle aujourd'hui « cretons » les résidus grumeleux laissés par la graisse ou le beurre fondus; ici il faut entendre par « cretons » tout le produit de la fonte du suif. A l'appui de ce dernier sens, citons ce passage : « ... nul ne pourra fondre sieu en creton... » des *Statuts des Chandeliers*, rédigés en 1360. V. Ouin-Lacroix, *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers*, etc., p. 590.

## LA XXXI° PARTIE

P. 324, l. 7. — « ... comme à l'extra-ordinaire. » On appelait alors « extraordinaire » un supplément de la *Gazette de France* qui renfermait à peu près uniquement les nouvelles étrangères.

P. 324, l. 8. — « Tu l'auras la veille des Rois. » David Ferrand annonçait ici un nouveau livret pour le commencement de l'année 1654. Nous n'en connaissons pas d'autre qu'on puisse rapporter à cette année que celui qui pour titre *Les Adieux de la Muse normande aux Palinots*.

Mais ce livret fut publié au plus tôt au mois de décembre 1654, après le jour où le concours qui fut supprimé aurait dû avoir lieu.

P. 324, l. 9. — « A Madamoiselle &c. » La « chaste Carite », cette « Reyne des neuf Sœurs », cette dixième Muse, comme on eût dit plus tard (il n'est pas une femme poète qui ne soit une dixième Muse), à laquelle ce sonnet est dédié, est M^lle^ d'Argences, qui, au concours des Palinods de 1653, obtint l'anneau d'or pour un sonnet. Ms. précité. — L'anneau d'or avait été fondé en 1612 par « noble et discrette personne, M^e^ Marin Le Pigny, docteur en théologie et en médecine, conseiller, aumosnier et predicateur ordinaire du Roy, chanoine et archidiacre du Grand Caux en l'Église de Rouen et vicaire general du diocese. » Marin le Pigny, né à Rouen en 1554, avait été prince en 1605 ; il le fut de nouveau en 1612 et mourut le 4 septembre 1633.

P. 325, l. 12. — « Ses diebles sont partout fiquez. » David Ferrand a déjà reproché aux savetiers de se mêler de toutes choses et de s'insinuer en tous lieux. V. t. II, p. 57, l. 1-9.

P. 325, l. 23-24. — « Et ch'est pourquay tous les Lundis Dedans la Ville y font leur ronde. » Sur cette habitude des savetiers de faire le lundi. V. t. I, p. 128, et t. II, p. 56 et notes correspondantes.

P. 326, l. 22. — « ... son semblant. » Son apparence, ce qu'il feint d'être : il a beau composer son extérieur, on lit dans son âme.

P. 328, l. 16-17. — « Il a causé la desobeyssance D'un Roy puissant & d'un royaume entier. » Le schisme d'Angleterre sous Henri VIII.

P. 328, l. 24. — « Ils l'ont occis dans une place immonde. » Charles I^er^, exécuté le 9 février 1649, devant son palais de Whitehall.

P. 329, l. 3. — « Le trafic est empesché par la mer. » Le commerce français ne souffrait pas seulement de la guerre qui continuait entre la France et l'Espagne, mais la lutte entre l'Angleterre et les Pays-Bas

n'était pas sans porter un grand préjudice aux intérêts commerciaux de la France.

P. 329, l. 14. — « Quevilly. » Le Grand-Quevilly. C'était là que les protestants avaient leur prêche. V. plus haut, p. 380.

P. 332, l. 18. — « Su le Rissel o dessus la Renelle. » Le Ruissel est une dérivation de la rivière de Robec. Il a donné son nom à une rue qui de la rue Eau-de-Robec descend à la rue Martainville. — Sur la Renelle, v. t. II, p. 409.

P. 334, l. 1. — « ... chante vne Peronnelle. » Remarquons que l'auteur dit « vne » et non « la Peronnelle. » Il semble par là qu'on ait donné ce nom à plusieurs chansons composées sur un même thème ou à un air servant à différentes chansons. Il existe, sur le siège de Péronne, en 1536, trois chansons publiées par Desnoyers dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. I, p. 270-272 des Documents, et par Leroux de Liney dans le *Recueil des chants historiques français, XVI siècle*. Voici le début de la première de ces chansons :

Bourguignons avoient dit
Par leurs fines cautelles
Qu'ilz yroient espouser
La belle Péronnelle...

Nous ne croyons pas qu'il s'agisse ici de ces chansons. Il en est d'autres qui n'ont aucun caractère historique et qui nous paraissent plutôt visées par notre auteur; nous n'en avons trouvé que quelques vers. On lit dans la *Comédie des Chansons*, acte I, sc. VI (*Anc. théâtre fr.*, t. IX, p. 129, *Bibl. elzev.*) :

N'a vou point veu la Péronnelle
Que les gens d'armes ont emmené ?

Citons encore ce fragment d'une autre chanson :

Mais attendons Perronnelle
Qui viendra incontinent;
C'est une bonne hardelle
Elle chante jolyment.

Cette chanson ou toute autre du même ton semble mieux convenir à la réunion dont parle le poète de la *Muse normande*.

P. 334, l. 16. — « ... o quartier de Croisset. » Hameau de la commune de Canteleu, situé sur les bords de la Seine, en aval et aux limites de Rouen.

P. 334, l. 19. — « Princhc. » « En l'an mil six cents cinquante-trois estant Prince du Puy, Messire Pierre de Becdelievre, chevallier, marquis de Quevilly, seigneur de Hocqueville, Brumare, Rongehoux, Bertheauville, le Bois d'Aubigny, Saint-Sulpice de Gribouville, du Gaillard Bois, le Hestré, etc., Conseiller ordinaire du Roy en ses conseils, et premier President en sa Cour des Aydes de Normandie. » Ms. précité. Le blason de Becdelièvre est figuré en couleur dans le ms. au-dessus de cette désignation. Sur l'élection de Pierre de Becdelièvre à la principauté des Palinods, v. Introduction, t. I, p. XXXIII.

P. 337, l. 1 et suiv. — « Quay! pensez vou... » Il est fait allusion dans cette strophe à une pièce sur Holopherne et Judith dont nous ne connaissons ni le texte ni l'auteur. La faute d'impression « Cielé & bien », que nous ne savons comment corriger, ne contribue pas à rendre ce passage plus clair.

P. 338, l. 16. — « Marchand qui pert n'a pas suiet de rire. » Le proverbe : « Marchand qui perd ne peut rire », cité par Oudin, *Curiositez françoises*, se retrouve dans la *Comédie des Proverbes*, d'Adrien de Montluc (*Anc. théâtre fr.*, t. IX, p. 27, *Bibl. elzev.*), et dans le *Georges Dandin* de Molière, acte II, scène IX.

P. 338, l. 18. — « ... au prez de su Ponchel. » V. t. I, p. 194.

P. 339, l. 10. — « D'vn capiau vert... » V. plus haut, p. 415.

P. 340, l. 2 et suiv. — « ... vn decry. » Il est question plus haut, p. 292, de ce « decry » ou rabais des louis. Les jours de Saint-Michel et de Noël sont deux des époques auxquelles on paie les loyers.

P. 340, l. 16. — « Si ie n'allon comme on dit à l'Empire... » L'équivoque est transparente : « aller à l'Empire » c'est empirer.

P. 343, l. 25. — « D'vn crime à tous si odieux. » La condamnation et l'exécution du roi Charles Ier.

P. 344, l. 14. — « Romilly. » Romilly-sur-Andelle, commune du canton de Fleury-sur-Andelle, arrondissement des Andelys (Eure).

P. 344, l. 16. — « ... montez sur des cabots. » Plaisante monture pour des postillons : on ne va pas vite quand on est chaussé de sabots.

P. 344, l. 18. — « Bourg-baudoüin. » V. t. II, p. 391.

P. 344, l. 20. — « ... entre la porte Cauchoise & la porte Guillaume-Lion. » Détermination plaisante; ces portes étant chacune à l'extrémité d'une diagonale tirée du nord-ouest au sud-est, il y avait entre elles toute la traversée de la ville.

P. 349, l. 16. — « ... ma peinture d'Anuers. » Jeu de mots facile à entendre : il désigne ce qu'on peut appeler l'envers du visage.

P. 350, l. 7-12. — « Apres ie rabaissais... à su grand Guignolet. » Cette stance est placée dans le livret original après celle qui se termine par ce vers : « No me gouuerne & trette ainchin comme queuqu'ours. » Nous l'avons rétablie où le sens exige qu'elle soit.

P. 351, l. 13. — « Ch'est qu'o Pont de l'Arquet... » Pont sur la rivière de Robec donnant son nom à une rue qui de la rue des Faulx descend à la rue Eau-de-Robec où elle aboutit en face la rue du Ruissel.

# TABLE

Ce signe * indique les pièces qui se trouvent seulement dans l'*Inventaire général*

## Vingtiesme partie de la Muse normande


*A Monsieur l'abbé d'Eu, prince du Puy cette année 1644*..... 1
* *Sur l'Immaculée Conception de la Vierge. Chant royal :* La Reyne en paix au milieu de la guerre..... 3
* *Stances :* Vierge voulant chanter ta grandeur admirable..... 6
* *Cant ryal :* Su Biau-regard qui a deniché nos nippes..... 8
* *Cant ryal :* Les Pretendus grippez par la Soudrille..... 11
* *Ballade :* Si i'en palle, que Dieu m'en garde!..... 13
* *Lettre de la bonne femme Anez à sen fieux Flipes*, etc..... 15


## Autres Œuvres présentées par divers Auteurs


*Cant ryal :* De z'Espagnols Graueline renduë..... 20
*Lettre missive du bon-homme Gervais Bouffare*, etc..... 22
*Response de Robin Bouffare à son pere Gervais*, etc..... 25
*A ma mere, ma mere la grand Ieanne la Grongnuë, à Tote*... 29
*Stanches :* Cappiaux ichi venus pour passer la serie..... 32
*Sonnet :* Messieux qui tous les ans du haut de ses carolles.. 36
*Autre sonnet :* Renaude o cu crottai & Glaude pousse-vesse. 37

## Vingt-uniesme partie de la Muse normande

*Cant rial :* Les Palinos deslogez sans risaye..... 39
*Ste Missiue sait donnaye à man fieux, man fieux Itasse,* etc.... 42
*Ste response sait donnaye à ma bonne et chere mere Lison de S. Attourny,* etc..... 44
*D'vn qui estet pressay de decharger sa vessie,* etc..... 50

## Vingt-deuxiesme partie de la Muse normande

*O Luyzard*..... 53
*Cant rial :* Vn Corporal quemandant sans espée..... 55
* *Cant rial :* La Musique est en stens chy tresalée..... 57
*Cant ryal :* Su Chabrenaut rafraichi par sa femme..... 60
*Balladre :* Le Soudard qu en sentinelle..... 62
* *Balladre :* La paix vaudret bien mieux que Trefues..... 64
*Balladre :* L'Espagnol prins nous pensant prendre..... 65
* *Sonnet :* Embreluqué d'esprit des affaires du temps..... 67
* *Sur l'arrivée des Polonnois. Stances*..... 67
* *La Bourdigade du vin*..... 72
*Missiue de Perrine Croquenauet à sa bonne et bien aimée nieche Sarra la fessuë,* etc..... 75
*Sur l'arrivée des Soudards à Rouen. Stanches*..... 78

## Vingt-troisiesme partie de la Muse normande

*O Luysard*..... 81
* *Cant rial :* Les Maillotins n'aualleront pus d'oüistres..... 82
* *L'Homme content. Cant rial :* Pour n'auer rien, ie n'ay rien qui me nuise..... 86

* *Cant rial :* Pleurez, petits enfans, vo z'erez des cherises.... 89
* *Stanches :* Men compere Robert, quitte là te n'ouurage..... 91
*Cant rial :* Les preneux prins qui pensest touriou prendre... 99
*Cant rial :* Un chabrenaut fesant la femme en couche.. ... 102
*Ballade :* Le z'ecumeux sans leu marmite..... 105
*Cant ryal :* Le corps d'estat reduit à la reforme..... 106
*Balladre :* Les Palinos à la reforme..... 109
*Sonnet :* Messieux les Palinots qui vo plaignez du brit..... 110
*Sonnet :* Vn drosle de vrelu au Pis des Palinos..... 111
*Sonnet :* Messieux qui presidez aux decrets d'importance.... 111
*Sonnet :* Les superfluitez croissent de iour en iour..... 112
* *Balladre :* O nyais, le monde n'est pu gruë..... 113
*Cant rial :* Le Quevalier montay sus vne Anesse..... 114
[*Ste missiue*] *soit fiquée entre les pattes de man fieux, man fieux Iean le Loru,* etc ..... 117

## La vingt-quatriesme partie de la Muse normande

*Au Princhc*..... 121
* *Sur la misere du temps. Cant rial :* Plus oren qu'antan tout le monde a du pire..... 122
*Cant ryal :* Le grand Proçais des fils contre leu Pere..... 125
*Cant ryal :* Le Pledoyer des Moucqueux de candelle..... 128
*Cant ryal :* Qu'il y a bien des quaires à refaire..... 130
* *Cant ryal :* Les Halbardiez engraissez par la garde..... 133
*Cant ryal :* Vn Chabrenault rafraichy dans la Seine..... 136
*Cant ryal :* I'ay tout perdu, perdant ma poure femme..... 138
*Ballade :* L'Espagnol a le mal de Naples..... 141
*Luctus Biberonum. Sonnet :* Essair Betran & may i'estions assis en table..... 145
*Ste missiue set fiquée entre les pattes de men Coquin de fieux,* etc. 146

*Sur le mesme suiet. Sonnet* : Vn imprudent pitault, pressay de la courante..... 152

VINGT-CINQUIESME PARTIE DE LA MUSE NORMANDE

*O Luysard*..... 155
* *Cant rial :* Y n'est pas mort qui combat dans le monde.... 157
*Cant ryal :* D'vn vieux batel vne belle galere..... 159
*Cant ryal :* Le Chabrenaux desgradey de l'alesne..... 162
* *Sur le temps qu'o veit ichite. Balladibus :* Les Grabus que font la Soudrille..... 165
*Ballade :* La Paix en chemin demeurée..... 167
* *Esmotion parisienne. Stances*..... 169
*Stanches :* Ainchin comme i'estais dans les chambres Amelinne..... 175
*Sonnet. Iurognibus :* Pleurez, o biberons, & riais tout ensemble..... 178
*Ste missiue set embarquée au bastel de Boüille*..... 179
*Huictain qui a remporté la bouteille :* L'Anis en Tarte & l'Andoüille en Saulcisse..... 184
*Sonnet tartique :* L'Anis en Tarte et l'Andoüille en Saucisse. 185

VINGT-SIXIESME PARTIE DE LA MUSE NORMANDE

*O Luysard*..... 187
*Cant ryal :* Le Chrestien franc de la rage ottomane..... 189
* *Cant rial :* Gogaille o vin & yo pain la disette..... 191
*Cant ryal :* Les Reformez depouillez sur le sable..... 194
*Cant rial :* Le mouqueux prins pour dupe à la tauerne..... 196
* *Sur l'année des bons vins. Cant ryal :* Viue le vin & nergue de la biere..... 199

*Rondel à la modre*..... 201
*Sur le mesme suiet :* Ie ne sçay may cheu que chela veut dire. 203
*Balladre sur les fiançailles Naudines :* Le Mouqueux fianchay de Naudine..... 203
*Desfianchement de Naudine*..... 205
* *La guerre de Moulineaux. Ballade nouuelle :* Les Soudars allant à la Boüille..... 207
* *Stances :* L'esprit embreluqué en vne releuée..... 209
*Lettre missiue de Guillebert Botru* ..... 213
*Madrigal :* La larme à l'œil, le desespoir à l'ame..... 218
*Sonnet :* Que de Beuuron est bien digne de gloire..... 218
*Sonnet :* Ie suis faché de voir sous le tombeau..... 219

VINGT-SEPTIESME PARTIE DE LA MUSE NORMANDE.

*Profache*..... 221
*Complainte sur les miseres & afflictions de la ville de Rouen*.... 222
* *Cant ryal :* Le grand ballet de la Folie humaine..... 233
* *Ballade :* Le Criminel qui a fait velle ..... 236

OUVRAGES DE DIVERS AUTEURS

*Cant ryal :* Les Corne font o Chauetiez la nique..... 238
*Cant ryal :* Bien, ch'est tout vn pour may, ie l'ay ouy dire. 240
*Ballade :* La Gargoüille sans bauerette..... 243
*Cant rial :* Le Criminel sauuay de la potenche..... 244
*Petit Rondel*..... 247
*Sonnets faits sur la table, lesquels ont emporté les Prix presentés apres souper*..... 248
*Sonnet :* Charmante Muse, adorable Déesse..... 248
*Sonnet :* Ne pleurez pas entre quatre chandelles..... 249
*Sonnet :* Hay! biaux beuneurs de ces ondes limpides..... 250

## La vingt-huictiesme partie de la Muse normande

*O Luisart*..... 251
* *Sur l'immaculé Concept de la Vierge. Chant royal ;* D'vn petit bras vne grande puissance..... 253
* *Sur les regrets du bon temps iadis. Cant rial :* D'vn siecle d'or vn siecle de miseres..... 256
* *Balladre :* Le bon temps est dedans la biere..... 258
* *Sonnet :* Naudin, su chauetier (palant par reuerence)..... 260
*Sur la desolation de Naudin dans la disette du Palinot. Cant rial :* Aux Palinots Naudin a la pupie..... 261
*Baladre :* Les cauches dans Robec perduës..... 264
*Histoire plaisante & veritable d'vn drolle de sauatier & d'vne damoiselle*..... 267
*Cant rial :* La Catte en couche au grenier à Miquelle..... 278
*Balade :* Le Bilboquet r'est de pratique..... 280

## La XXIX. & XXX. partie de la Muse normande

* *Chant royal :* D'vn grand Discord vne grande Concorde..... 283
* *Cant rial :* Les biaux Mireux découuerts sur la Seine..... 286
* *Sur le depart de la Soudrille des fauxbourgs de Rouen. Stances.* 289
* *Sur le rabais des Louys. Ballade :* Riche o descry qui a fait grand perte..... 292
* *Bourdigade de Paris. Cant ryal :* De sidre & vin la pleine Bourdigade..... 295
* *Sur les mouvements de la guerre de Paris. Cant rial :* Roüen en ioüais & Paris en tristesse..... 286
* *Le combat de deux Corneilles. Ballade :* Le grand combat de deux Corneilles..... 299
* *Histoire plaisante d'vne Damoiselle*, etc. *Ballade :* Le Mireux

d'vne Damoiselle..... 301
*Cant rial :* l'auon des pois, mais Dieu sçait queu purée..... 303
*Ballade :* Ches biaux peupleux du nouviau monde..... 305
*Ergument & le tombiau du deffunct venerabilissime & prudentissime Naudin,* etc. *Cant rial :* La grand Tombiau du mouqueux de candelle..... 307
*Le bon pere Naudin revenu de l'autre monde*..... 310
*Epitapble d'bonorable bomme le feu sieur pere Naudin,* etc..... 315
*Ballade :* St'année chy est l'année des puches..... 315
*Procez des Candeliers & des Bouchers. Stanche*..... 317
*Lettre d'un clerjot du Palais à son pere demeurant à Caën*..... 319

## La XXXI. partie de la Muse normande

*A Madamoiselle, &c., laquelle a emporté le Prix de l'Anneau*... 323
*Aduertissement*..... 324
*O Luysard*..... 326
* *Cant ryal :* L'intherest propre est le malheur du monde.... 326
* *Cant ryal :* Le Renegal cachay de Normandie..... 329
*Cant rial :* Les Chauetiais exillais de leu salle..... 332
*Cant rial :* Naudin honteux de mouquer la candelle..... 335
*Cant rial :* Marchand qui pert n'a pas suiet de rire..... 338
* *Ballade :* Les Vrelus tieuls que leurs Ancestres..... 341
*Autre Ballade :* La grand Beutte faite en Hollande..... 343
*Missiue bellitique du grand Galas de Romilly*..... 344
*Set donnaye à me n'oncle le grand Galas marchand d'oignons à Romilly*..... 348
*Sonnet :* Crostilleux Poëtillons qui venais ichy braire..... 351
*Rondel :* Racach' su coq..... 352
Variantes..... 353
Notes et Éclaircissements..... 373

# ERRATA

| P. | l. | au lieu de | lisez |
|---|---|---|---|
| 16 | 2 | mande | mandé |
| 33 | 10 | tousiours | touriours |
| 51 | 25 | ie vais | ie vay |
| 61 | 20 | Pren | Prens |
| 75 | 14 | bonne | bone |
| 76 | 16 | chest | ch'est |
| 78 | 15 | collier | colier |
| 92 | 9 | o moins | o mains |
| 99 | 7 | Ie ses | Ie les |
| 100 | 27 | de cha | de chen |
| 106 | 6 | les chefritte | leschefritte |
| 111 | 11 | voulons | voulon |
| 132 | 17 | quayres | quaires |
| 175 | 14 | emblesme | enblesme |
| 196 | 23 | vn, tout | vn tout |
| 233 | 7 | à | a |
| 242 | 5 | Pour | Pou |
| 242 | 12 | Si... remontrance | Sy... remontranche |
| 244 | 10 | no | nos |
| 267 | 22 | soldat | souldat |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 275 | 12 | s'accoisent | s'accoise |
| 275 | 20 | poira | poyra |
| 302 | 8 | Demoiselle | Damoiselle |
| 304 | 14 | queuque | queque |
| 307 | 16 | plaquer | placquer |
| 318 | 17 | assemblaye | assemblée |
| 327 | 18 | monde ? | monde. |
| 334 | 22 | méfait, | méfait. |
| 338 | 21 | musel, | musel. |
| 343 | 25 | odieux. | odieux ? |
| 344 | 16 | sur | su |
| 345 | 17 | No vit | No dit |
| 351 | 17 | virent | vire |
| 358 | 25 | aux | au |
| 366 | 17 | banqueroute | bvnqueroute |
| 369 | 4 | la XIX. & XXX. | la XXIX. & XXX. |
| 370 | 18 | 8 | 9 |
| 371 | 3 | tieule | tiuele |
| 393 | 18 | immediatenent | immédiatement |
| 396 | 6 | Louis V. | Louis IV |
| 399 | 1 | Coutugi | Contugi |

L BOOKBINDING CO.
CONTROL MARK

F4
v.3

Stanford University Libraries
3 6105 034 964 964

| | DATE DUE | | |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305